Demain: Froid

Le Droit

LE QUOTIDIEN FRANÇAIS DE LA CAPITALE DU CANADA

Dernière heure page 11

41e année — No 27 | OTTAWA, LE MARDI 3 FEVRIER 1953 | Le numéro: 5 sous

Le bilan monte à 2,000 victimes

Impossible de prédire les dommages dans les 3 pays

50,000 sans foyer, en Hollande seulement — On ne rapporte encore aucun mort canadien — 250,000 acres de terre arable ont été submergés

AMSTERDAM — (P.A.) — Le nombre de victimes connues à la suite de la tempête et des inondations en Europe a dépassé 1,500, aujourd'hui, et on craint que le total définitif ne soit supérieur à 2,000.

Il est impossible de prédire à combien de millions de dollars s'élèveront les dommages causés par l'eau salée à près d'un million d'acres de terres submergées en Grande-Bretagne, en Hollande et en Belgique. En Hollande seulement, 50,000 personnes devront se trouver de nouveaux foyers.

L'eau de la mer se retire lentement en Grande-Bretagne, mais en Hollande, on reçoit encore des messages de détresse provenant de villages isolés. On craint même dans ce pays que les marées hautes ne poussent les eaux encore plus loin que les quarante milles qu'elles ont franchis à l'intérieur des terres.

C'est le plus récent bilan des mortalités, dressé, tant par des rapports officiels que des rapports émanant de sources faibles sans confirmation toutefois. Le voici:

Grande-Bretagne	514
Hollande	991
Belgique	22
Total	1.527

Parmi les morts, on compte 11 Américains en Grande-Bretagne. Sept autres Américains sont disparus et supposément morts. Tous étaient des aviateurs cantonnés en Grande-Bretagne ou des membres de familles d'aviateurs.

On ne rapporte pas encore de morts canadiens. Le plus grand centre canadien en Grande-Bretagne, le camp de l'escadrille de chasse no 1 du C.A.R.C., à North Luffenham, qui compte 1,000 hommes, n'a pas été touché par les inondations. La base se trouve à 50 milles de la côte orientale ravagée.

L'estuaire de la Tamise, dans le sud-est de l'Angleterre, et la région de Zeeland dans le sud-ouest de la Hollande constituent les principaux centres de mort, de destruction et de misères apportées par les vagues géantes soulevées par un ouragan et par les raz-de-marées qui ont envahi l'intérieur des terres en fin de semaine, détruisant tout sur leur passage.

Les estimés placent le total des disparus britanniques à un chiffre variant entre 600 et 1,000. La Grande-Bretagne compte environ 35,000 sans foyer et 250,000 acres de terre arable submergés.

On a dû négliger les tentatives de secours en Angleterre afin d'entreprendre une lutte désespérée pour consolider les digues ébréchées en prévision de nouveaux assauts de la mer. Les vents, qui avaient la vitesse d'un ouragan, tombent de plus en plus —on prédit une vélocité de huit

(suite à la page 10, col. 1)



Les inondations en Hollande, les pires depuis le désastre de 1421, ont recouvert un territoire de 40 milles à l'intérieur des terres. Le courant a renversé des digues dans la partie sud-ouest du pays, causant plus de 950 morts et privant de foyers des milliers de Hollandais.

(Photo S.N.S.)

Les Etats-Unis doivent-ils une aide à Kaï-Chek?

WASHINGTON (P.A.) — Le président Eisenhower a sans aucun doute mis fin à une longue et amère controverse en retirant la 7e flotte des eaux entourant l'île de Formose, forteresse des nationalistes chinois, mais il en a certainement créé une autre.

L'administration du général Eisenhower se demande maintenant si elle doit, et dans quelle mesure, accorder une aide à Tchang Kaï-Chek pour faire la lutte aux communistes chinois et pour réaliser son voeu le plus cher d'envahir le territoire chinois.

Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, aurait déclaré aux hommes d'Etat français, à Paris, hier, que Washington n'a pas l'intention d'appuyer Tchang "dans aucune attaque téméraire".

Tout semble indiquer, à Washington, que le général Eisenhower se propose 1) de laisser les Nationalistes effectuer les raids que leurs effectifs limités leur permettent de lancer actuellement et 2) de protéger l'île de Formose, dans l'entre-temps, grâce à la 7e flotte.

Les cercles diplomatiques croient que le généralissime Tchang ne sera pas satisfait de ces dispositions et fera pression pour obtenir l'aide américaine sur une haute échelle afin d'envahir la Chine rouge.

L'amiral Arthur W. Radford, commandant de la flotte américaine dans le Pacifique, a déclaré hier à la Maison blanche, après une conférence avec le président Eisenhower, que les nationalistes chinois possèdent "d'excellents aviateurs", et qu'ils constitueraient une puissance redoutable s'ils avaient de bons appareils. De même les nationalistes ont-ils besoin d'appareils et de matériel pour leur petite marine s'ils veulent lancer une offensive majeure.

On a demandé au général Omar Bradley, président des états-majors réunis, au cours d'une émission radiophonique, hier soir, si les forces de Tchang pourraient attaquer le territoire chinois sans un puissant appui aérien et naval des Etats-Unis.

"Pas actuellement, a-t-il répondu. Peut-être dans l'avenir pourront-ils lancer cette offensive majeure sans aide si nous augmentons le montant d'aide que nous leur procurons maintenant."

Les pays alliés comme la Grande-Bretagne, craignent que les Etats-Unis par choix ou par les circonstances soient entraînés dans une guerre totale avec la Chine. Le général Eisenhower in-

(Suite à la page 10, col. 2)

30 arrêtés pour complot au Pérou

LIMA, Pérou (P.A.) — Les autorités ont annoncé qu'on avait arrêté plus de 30 personnes accusées d'avoir comploté contre le gouvernement. On a aussi révélé que des armes, portant le sceau de l'armée bolivienne, avaient été saisies.

Les arrestations sont survenues après une déclaration à l'effet que le gouvernement avait des preuves que les ouvriers syndiqués à Arequipa exécutaient des ordres communistes afin de renverser la structure sociale, économique et politique du pays.

Dix chefs du parti hors la loi A.P.R.A. et huit communistes ont été arrêtés à Puno, ville péruvienne sur le lac Titicaca, près de la frontière bolivienne. Les autorités ont dit que 18 fusils, dont une mitraillette, ont été confisqués et que chacun portait le sceau de l'armée bolivienne.

Le gouvernement a déclaré qu'il y avait liaison entre les prévenus et des agents communistes outre-mer.

Lettre du Pape au sujet des écrits de Pierre Lombard

CITE DU VATICAN (A.F.P.) —Le Pape a adressé une lettre à l'évêque de Novare à l'occasion du 8e centenaire de la publication des quatre livres des sentences de Pierre Lombard, évêque de Paris, qui naquit dans le diocèse de Novare. Dans ce document, le Saint-Père rend hommage à l'oeuvre théologique réalisée par Pierre Lombard à une époque où, dit-il, les disciplines théologiques étaient exposées à de sérieux dangers.

Après avoir rappelé qu'Albert le Grand, Bonaventure et Thomas d'Aquin, s'inspirèrent de cette oeuvre dans leur enseignement, le Saint-Père ajoute: "Alors que de nos jours, le patrimoine sacré de doctrine chrétienne et d'humanité qui nous a été légué par de grands esprits, est oublié par certains ou exposé à toutes sortes de périls, il est vraiment opportun, non seulement d'évoquer ces gloires, mais aussi de les célébrer publiquement et de les placer dans leur vraie lumière, afin qu'elles soient un exemple pour tous".

Une explosion à bord du porte-avions Indomitable

La répudiation des accords secrets de Yalta au Congrès

WASHINGTON (P.A.) — On prévoit que le plan du président Eisenhower de répudier tous les accords secrets avec le Kremlin sera rapidement ratifié par le Congrès qui approuve aussi sa décision de permettre aux nationalistes chinois d'effectuer des descentes en Chine communiste.

Le sénateur Robert Taft, de l'Ohio, leader républicain, a dit qu'il ne voit aucun obstacle à l'adoption rapide, par le Congrès, d'une résolution soumise par le président Eisenhower dans son message sur l'état de l'union, hier.

Le Président a souligné que la résolution doit stipuler que "ce gouvernement ne reconnaît aucun engagement compris dans

(Suite à la page 10, col. 2)

Retour de Séguin en Ont. retardé

VICTORIA, C.-B. — (P.C.) — Le département du procureur général de la province en a appelé hier de la sentence de cinq ans de détention imposée à Henri Séguin à Williams Lake, C.-B.

Séguin, contre qui pèse déjà l'accusation du meurtre du chauffeur de taxi Leonard Hurd, de Maville, Ont., a vainement tenté un hold-up à la succursale de Williams Lake de la Banque du Commerce le 16 décembre dernier. Il tira sur Leonard Hellier qu'il atteignit à la hanche, mais il fut abattu plus tard par un constable de la Gendarmerie Royale.

Le procureur général Eric Pepler a déclaré aujourd'hui que l'appel de la sentence imposée à Séguin serait mis à l'étude aux assises de mars de la Cour d'appel de la province.

La Sûreté provinciale d'Ontario ne pourra donc ramener Séguin ici qu'après que l'appel aura été entendu en C.-B.

Un homme projeté à la mer

S'agit-il de sabotage?

LA VALETTE, Ile de Malte (P.A.) — Une explosion s'est produite aujourd'hui à bord du porte-avions britannique "Indomitable" projetant un homme par-dessus bord. Plusieurs autres membres de l'équipage ont été blessés.

L'explosion est survenue dans le pont-hangar du bâtiment, qui porte 65 avions. Le navire endommagé est revenu jeter l'ancre à La Valette.

L'"Indomitable", qui jauge 29,000 tonneaux, revenait à Malte pour une croisière d'instruction des aviateurs quand l'explosion s'est produite, à midi aujourd'hui. D'autres navires recherchent l'homme disparu.

A Londres, l'Amirauté n'a pas fourni d'explications sur l'explosion. Un porte-parole a refusé de dire s'il s'agit d'un acte de sabotage.

La police britannique fait toujours enquête sur des incidents de sabotage possible survenus la semaine dernière à bord de deux autres porte-avions, le "Warrior" et le "Triumph", tous deux de 13,350 tonneaux.

Le "Triumph" a rapporté des "avaries légères d'une nature inexpliquées" dans sa machinerie au cours d'exercices, la semaine dernière. Et on découvrit un câble électrique défectueux, à travers lequel on avait enfoncé un clou, à bord du "Warrior", alors qu'il subissait des réparations à Devonport.

L'"Indomitable", construit en 1940, était arrivé en Méditerranée il y a une semaine seulement.

J. Bruchési est élu une 8e fois

QUEBEC (P.C.)—M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, a été réélu hier soir, pour un huitième mandat consécutif à la présidence de l'Institut canadien de Québec.

Des imperfections importantes au sujet des impôts

(P.C.)— L'Institut des comptables agréés du Canada et l'Association du Barreau canadien ont attiré aujourd'hui l'attention du ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, et du ministre du Revenu national, l'hon. McCann, sur d'importantes imperfections dans le système de l'impôt sur le revenu.

Le comité conjoint, représentant et les comptables et les avocats, s'est appliqué à faire ressortir le fait que l'assiette de l'impôt dans sa nouvelle forme jette un désarroi dans la méthode de la conduite des affaires et provoque un cri d'alarme tant dans la grande industrie que les petits commerçants.

On a dit aussi que la politique actuelle du gouvernement, en tant que l'impôt est concerné, a de sérieuses répercussions au sein de toutes les classes de la société.

On ajoute que les principes équitables de comptabilité ne sont pas suivis dans l'estimation du revenu pour fins d'impôts, et que dans nombre de cas l'impôt outrepasse les profits réels d'une année financière.

La délégation a réitéré sa requête de l'an dernier afin de mettre fin à la discrimination de l'impôt pour les personnes mariées. Elle a fait valoir qu'une femme, employée par son mari ou qui est en affaires avec lui,

(suite à la page 10, col. 3)

Démis de ses fonctions

WINDSOR, (P.C.) — Le Dr P. J. G. Morgan a été démis, hier soir, de ses fonctions de surintendant de l'hôpital pour les malades chroniques d'East Windsor. Il détenait ce poste depuis 20 ans. Le nouveau conseil d'administration de l'hôpital a décidé, à l'unanimité, de payer trois mois de salaire au docteur à son congédiement, soit une somme de $3,000.

Renfort de 45 sapeurs canadiens

La reine Juliana et la reine Elizabeth visitent les sinistrés

HAMELN, Allemagne (P.C.) —Quarante-cinq sapeurs canadiens se dirigent vers les Pays-Bas, aujourd'hui, à bord de puissantes barques d'assaut à moteur afin de prêter main-forte à la lutte contre l'inondation.

Un détachement commandé par le capitaine Fred Huxstable, âgé de 31 ans, de Toronto, est parti pour Hameln afin de se joindre à un groupe de sapeurs britanniques. Le groupe mixte s'est alors dirigé en convoi vers les terres basses éprouvées des Pays-Bas.

Les Canadiens utiliseront leurs cinq barques d'assaut pour touer les barges transportant les matériaux nécessaires à la construction de ponts à bascule. Ils répareront également les installations d'aqueduc dans les régions où l'eau fait sérieusement défaut.

Les Canadiens font partie du 58e régiment indépendant des Royal Canadian Engineers. Ils se tenaient prêts au départ depuis que le brigadier J. E. C. Pangman, commandant de la 27e brigade canadienne en Allemagne a offert son aide au gouvernement hollandais. Le gros de la 27e brigade est cantonné à Hanovre.

AMSTERDAM (P.A.)—La reine Juliana de Hollande, attristée par le désastre qui s'est abattu sur son pays, hier, a fait une autre visite des régions sinistrées aujourd'hui, par avion.

Avant de s'envoler pour cette deuxième tournée en deux jours, elle a ordonné que le yacht royal, don du peuple hollandais lors de son mariage, soit transformé en navire-hôpital.

La princesse Béatrix, âgée de 15 ans, a fait cadeau de sa nouvelle bicyclette à la Croix-Rouge des Pays-Bas. Elle l'avait reçue samedi, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

(Suite à la page 10, col. 5)

Le général Naguib veut donner un Sénat à l'Egypte

LE CAIRE (Reuter) — On a appris aujourd'hui que le général Mohamed Naguib a l'intention de donner un "Sénat" à l'Egypte.

Ce sera un "Conseil suprême de l'Etat" qui aura le pouvoir de passer des lois par décrets et le Cabinet du premier ministre Naguib devra fournir à ce Sénat des rapports sur son administration.

C'est la première indication de ce que Naguib a l'intention de faire des trois ans de gouvernement par un seul homme qu'il a proclamé le mois dernier en abolissant tous les partis politiques.

Il semble donc avoir été sincère en affirmant qu'il ne voulait pas être un dictateur, mais désirait diriger l'Egypte vers le gouvernement démocratique.

Le Conseil sera la seule Chambre du gouvernement et c'est ainsi lui qui s'occupera des besoins budgétaires. On prévoit que le gouvernement annoncera bientôt officiellement sa création.

L'Egypte est sans Parlement depuis que Naguib s'est emparé du pouvoir il y a un peu plus de six mois. Toutefois, un comité de 50 hommes est à rédiger une constitution qui, d'après certains observateurs, pourrait signifier l'avènement d'une république.

Par la nouvelle constitution, a déclaré Naguib, "le peuple sera la source du pouvoir".

Le nouveau "Sénat" — dont les membres seront vraisemblablement nommés par Naguib et ses conseillers — donnera à l'Egypte au moins la forme d'un Parlement pendant les trois années de transition au cours desquelles, comme Naguib l'espère, le pays sera libéré de la politique vénale.

On prévoit que la composition du Sénat sera à peu près la même que celle du comité qui prépare la constitution. Tous les aspects de la vie politique, religieuse et professionnelle de l'Egypte y sont représentés. Il y a même d'anciens membres du puissant parti nationaliste wafdiste, que Naguib a fortement critiqué depuis son coup d'Etat de juillet dernier. Les minorités juive et chrétienne ont aussi des représentants.

Syngman Rhee est satisfait

SEOUL (P.A.)—Le président de la Corée du Sud, M. Syngman Rhee, a exprimé aujourd'hui, sa "grande satisfaction" au sujet des projets du président Eisenhower de renforcer les forces armées de la république coréenne et de l'ordre donné à la 7e flotte de cesser sa protection à la Chine rouge.

Les Canadiens promettent leur aide aux pays éprouvés

Les secours seront envoyés par la Croix-Rouge— La Société canado-hollandaise entreprend une campagne de souscription — Les députés sont unanimes à proposer leur aide

(Presse canadienne)

Les Canadiens ont promis, hier, d'aider les victimes de l'inondation de la Grande-Bretagne, de la Hollande et de la Belgique.

A mesure que les rapports continuaient d'arriver au Canada au sujet de la tragédie de fin de semaine, les députés au Parlement à Ottawa ont exprimé, à l'unanimité, "le grand désir du peuple canadien" de faire parvenir des secours aussitôt que les pays éprouvés pourront indiquer la nature de leurs besoins.

D'autres volontaires se préoccupent déjà de recueillir des fonds dans tout le pays.

Les chefs des minorités hollandaises qui ont immigré au Canada ont constitué un comité de secours spécial afin de recueillir des fonds parmi leurs compatriotes de tout le pays. L'argent sera transmis ensuite au fonds national du désastre en Hollande.

La compagnie de souscription a été inaugurée à Ottawa par la Société canado-hollandaise, sous la présidence de M. J. Auer et s'est propagée à Vancouver par la même société de cet endroit.

On anticipe que l'aide fournie par tous les Canadiens sera acheminée à la Croix-Rouge canadienne qui a déjà offert ses réserves de vêtements, de literies et son outillage pour la lutte contre l'inondation, emmagasinés à Genève, Suisse.

Des villes comme Oshawa, Ont., et Victoria ont proposé de constituer des fonds de secours.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a offert le secours de sa province à la Grande-Bretagne. Le Vancouver Province a proposé, dans un article éditorial, qu'une "portion généreuse" des $500,000 qui restent dans le fonds de secours constitué en 1948 pour aider les victimes des inondations de la val-

(Suite à la page 10, col. 4)

Currie demande une société de la Couronne

Par Jean-Charles DAOUST, courriériste parlementaire

Témoin du jour à l'enquête parlementaire sur les crédits de la Défense nationale, M. George S. Currie, éminent comptable de Montréal, ancien sous-ministre de la Défense et auteur du rapport de l'enquête qu'il a faite l'an dernier sur les services des travaux militaires de l'Armée, notamment au camp de Petawawa, a déclaré en réponse aux questions de députés libéraux, socialistes et créditistes, qu'il croit que la crise internationale se prolongera assez longtemps pour justifier la transformation des services en question en une société de la Couronne du genre de la Société Centrale d'hypothèques et de logement.

La Commission du Service civil a été prise à partie à cause de sa prétendue lenteur à trouver un personnel civil compétent. M. Currie a donc exprimé l'opinion qu'une compagnie de la Couronne serait plus efficace. Plusieurs ministres et députés étaient au nombre de personnes qui bondaient la salle d'audience à 11 h., ce matin, quand le colonel David Croll, C.R. (libéral, Toronto-Spadina), a ouvert la séance. Men-

(Suite à la page 11, col. 1)



Selon certaines rumeurs qui circulaient aujourd'hui, M. Marcel OUIMET, directeur du réseau français de Radio-Canada, à Montréal, serait nommé incessamment à la direction du service de télévision de Radio-Canada avec bureau à Ottawa. Les autorités de Radio-Canada, à Montréal, ont cependant refusé, cet après-midi, de confirmer les rumeurs.

Ottawa demande au fédéral $339,026 de plus en octrois

La mairesse Charlotte Whitton a réclamé la somme de $339,026 en octrois fédéraux additionnels à la ville lors d'une rencontre avec le ministre des Finances Abbott, ce matin.

La demande écrite a été transmise en personne au cours de l'entrevue ce matin. Le Bureau des commissaires, laisse-t-on savoir dans la demande, fait appel au gouvernement afin que celui-ci prenne en considération encore une fois le paiement additionnel de près de $340,000 pour l'année 1952.

Selon la formule Abbott et l'interprétation que lui avait donnée le gouvernement fédéral l'an dernier, en ce qui concerne Ottawa, la Capitale recevait la somme de $1,392,316, soit une augmentation

(suite à la page 10, col. 3)

La voix de la nation

On attend la déclaration de Pearson



Président de l'O.N.U., notre ministre des Affaires extérieures analysera les suites de Formose

(par JEAN-CHARLES DAOUST, courriériste parlementaire)

Au lendemain de l'énergique plaidoyer qu'il a prononcé hier à Guelph (Ontario) sur "la puissance de la liberté", l'hon. Lester B. Pearson est de retour aux Communes cet après-midi. Il est probable que le président des Nations Unies donnera, à titre de ministre des Affaires extérieures, la réaction officielle du Canada à la nouvelle politique étrangère des Etats-Unis.

En son absence, lundi, le premier ministre Louis Saint-Laurent a précisé que la décision du président Eisenhower de retirer la protection de la Septième flotte des Etats-Unis à Formose est une responsabilité qui relève de Washington, non du Canada ou des Nations Unies. Mais le chef de l'Etat a avisé les Communes que le Canada avait été informé de la décision dès vendredi dernier, par l'entremise de Son Excellence M. Hume Wrong, notre ambassadeur aux Etats-Unis.

M. George Drew, chef de l'Opposition, a prié le gouvernement de se prononcer le plus tôt possible au sujet de la nouvelle politique américaine en Extrême-Orient. M. Saint-Laurent l'a assuré qu'aucune entente secrète n'existe au sujet de Formose et de Tchang Kaï-Chek. Le Cabinet s'entretient de la situation avec M. Wrong.

Si le débat sur la nomination de l'hon. Ralph Campney comme ministre associé de la Défense a défrayé la séance de lundi, on peut dire que le discours du nouveau Président au Congrès américain, hier, a partagé l'intérêt du gouvernement avec la crise précipitée outre-mer par les tempêtes et inondations. La Chambre a été unanime à approuver l'aide urgente du Canada aux sinistrés du Royaume-Uni, de la Belgique et des Pays-Bas.

En attendant la déclaration de M. Pearson, il est préférable de ne pas s'emballer sur la tournure des événements en Chine.

(Suite à la page 10, col. 1)

L'accord sur la défense des Balkans

Au début des réalisations modestes, qui devraient conduire à la conclusion d'un véritable pacte de l'O.T.A.N.

Par André CLOT

ANKARA (A.F.P.) — La mise en oeuvre de l'accord sur la défense des Balkans, projeté entre la Turquie, la Grèce et la Yougoslavie, se fera par étapes. On commencera par des réalisations modestes pour tenter de parvenir à la conclusion d'un véritable pacte rattaché à l'O.T.A.N., apprend-on dans les milieux diplomatiques d'Ankara.

Les trois gouvernements, et surtout peut-être celui d'Ankara, avaient au début l'intention, on le sait, de constituer une barrière contre toute agression en Thrace et en Macédoine. En développant ce projet, on en est venu à envisager la création d'une véritable entente balkanique sur les plans politique et militaire puis la participation de l'Italie et la création d'une véritable communauté de défense balkanique analogue à la communauté européenne, et qui se rattacherait à l'O.T.A.N. de la même manière que cette dernière. C'est dans ce but que des conversations se sont engagées entre les trois gouvernements intéressés, puis avec l'Italie, tandis que les chancelleries étaient tenues au courant de ces conversations.

Enfin, M. Keuprulu, principal promoteur du projet, s'est rendu à Belgrade et à Athènes. C'est alors, semble-t-il, que sont apparues les difficultés soulevées par ce projet. Tout dépendait en fait du rattachement de la Yougoslavie à l'O.T.A.N. Belgrade était-il disposé à demander son admission au pacte Atlantique? Les Etats membres de ce pacte étaient-ils prêts à accepter cette demande? Enfin, les Etats-membres de l'O.T.A.N. accorderaient-ils leur garantie à une communauté balkanique, donc à l'entrée, non plus de plein-pied, mais indirectement, de la Yougoslavie dans l'O.T.A.N.

La communauté balkanique devait comprendre l'Italie, car une collaboration à trois n'a pas de sens si les troupes italiennes ne protègent pas la ligne de communication Trieste-Zagreb-Belgrade.

Le gouvernement turc était d'avis de reléguer la question de Trieste au second plan, de constituer un groupement à quatre avec l'Italie, ce qui aurait eu pour effet d'apporter une solution plus facile au problème du territoire libre. Mais ni Rome, ni Belgrade n'ont partagé cette opinion. Le maréchal Tito, non plus que M. de Gasperi, ne sont disposés à céder sur Trieste.

Il est impossible de constituer maintenant une communauté balkanique avec l'Italie, il est impossible aussi de la constituer sans elle, et, d'ailleurs, sans doute l'Italie n'accepterait-elle pas que cette communauté soit rattachée à l'organisation Atlantique.

C'est pourquoi, vraisemblablement, on se contentera, pour l'instant, d'affirmer la communauté de vues et des intérêts des trois puissances, peut-être sous la forme d'un traité d'amitié. De toute façon on s'attend qu'un instrument diplomatique sera probablement signé au cours de la visite, à Ankara, des ministres grec et yougoslave des Affaires étrangères ou à l'issue de cette visite.

On pourra préparer alors des réalisations plus concrètes, pour le moment où l'atmosphère sera plus favorable, par exemple après les élections italiennes.



Par Jean-Charles Daoust

Plusieurs réponses ont été données hier après-midi aux Communes sur plusieurs sujets d'actualité. L'hon. Dr James McCann, ministre du Revenu national, a ainsi appris à M. John H. Harrison, libéral de Meadow-Lake, que M. George Drew avait donné de vive voix sa radio-causerie du mardi 13 janvier. A. M. Paul T. Hellyer, libéral de Davenport, il a dit qu'on ne peut déterminer le revenu en taxes de vente et d'accise sur les postes récepteurs de télévision depuis cinq ans.

Un maître de poste ne peut toucher de compensation pour le temps supplémentaire durant la corvée des fêtes mais l'assistant maître de poste peut recevoir l'équivalent du surtemps en congé ou en argent. C'est ce que l'hon. Alcide Côté, ministre des Postes, a appris à M. J.W. Noseworthy, socialiste de York-Sud.

Le Secrétaire d'Etat Gordon Bradley a précisé que la Médaille du Canada n'a pas été décerné depuis mai 1951. Quatre alinéas ont été changés par M. Watson Sellar, Auditeur général, après des entretiens avec les hauts fonctionnaires de ministères. Et l'hon. Walter Harris apprend à Madame Eilleen Fairclough, député de Hamilton, qu'un seminar sur la citoyenneté aura lieu au printemps ou à l'été en vue d'étudier les rôles respectifs des organismes gouvernementaux et volontaires.

* * *

LE BUDGET ABBOTT LE 19 FEVRIER

C'est le 19 février que le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, va révéler les secrets qui affecteront nos porte-feuilles durant la prochaine année. M. Abbott a hier annoncé aux Communes qu'à huit heures, ce soir-là, il soumettra son budget annuel. C'est l'une des dates les plus hâtives auxquelles le budget ait été publié ces années-ci. L'an dernier, le budget avait été annoncé le 18 avril seulement.

On croit généralement au Parlement qu'il comprendra des taxes plus adoucies, comme ce fut le cas lors du budget qui a précédé l'élection générale de juin 1949. Car on est d'avis que ce budget sera le dernier avant les élections et c'est de tradition que le budget ne soit pas trop salé quand les élections approchent.

* * *

A CAUSE DU COURONNEMENT

On se hâte, car on veut terminer la session le 1er mai, à cause du couronnement. Normalement, la session se prolonge jusqu'en juin et même en juillet.

Quelques-uns auraient pu croire qu'un budget et une prorogation de la Chambre si hâtifs fussent le prélude d'une élection printannière, mais le premier ministre, le très hon. Louis Saint-Laurent, a déclaré samedi, à Brantford, Ont., que si l'élection a lieu cette année, ce sera plus probablement à l'automne. Certains ont même parlé du 5 ou du 12 octobre.

* * *

RELEVEMENT DE LA PRODUCTION

Même si le gouvernement a annoncé la semaine dernière qu'il dépenserait davantage l'an prochain, on peut s'attendre à des réductions de taxes, car M. Abbott a signalé qu'un relèvement de la production permettrait un abaissement des impôts. Or, son discours du budget devrait précisément faire part d'une plus forte production en 1953-1954.

La politique financière du gouvernement est basée sur les prévisions budgétaires et le discours du budget, ces deux documents qui démontrent ce que le gouvernement entend faire dans le cours de l'année, de quelle façon il va prélever les argents nécessaires et les changements qu'il se propose d'apporter aux impôts.

Une meilleure production devrait mettre le gouvernement en mesure de répondre aux demandes de plus en plus pressantes des députés en faveur d'une réduction générale des taxes.

Les funérailles de M. C. Prévost à Coniston, Ont.

Les funérailles de M. Camille Prévost de Coniston, Ont., décédé subitement à sa demeure, ont eu lieu récemment en l'église Notre-Dame-de-la-Merci, de Coniston, Ont.

M. le curé J.-H. Bruneau a fait la levée du corps. M. l'abbé Léo-Paul Martel, de Casselman, beau-frère du défunt, a chanté le service, assisté de son frère, M. l'abbé Laurent Martel, de Plantagenet, et de M. l'abbé Raymond Prévost, fils du défunt, comme diacre et sous-diacre.

Son Excellence Mgr R.-H. Dignan, évêque du Sault-Sainte-Marie, assistait au choeur et a officié à l'absoute. Il était assisté de MM. les abbés J. Coghaln, de Garson, et G. Parent, de Minnow Lake.

La chorale était composée d'un groupe de prêtres et de chantres locaux. L'hinhumation a eu lieu au cimetière de Garson où M. l'abbé Laurent Martel a récité les dernières prières.

Le défunt était constable depuis 24 ans et sa dépouille mortelle était portée par six de ses confrères.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Jeanne Martel, trois fils: M. l'abbé Raymond Prévost, étudiant au Séminaire de London, Ont., Donald et Bernard à la maison; deux filles: Mme John Luptak (Jacqueline), de Sudbury, et Mme Léonard Caron (Anita), de Coniston; trois frères: Edouard, de Timmins, Emmanuel, de Blezard Valley, et Louis, de Bigwood; ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Martel, de Hammond, Ont., ainsi que ses beaux-frères et ses belles-soeurs, et plusieurs neveux.

Les prêtes présents au service étaient: M. le curé J.-H. Bruneau, de Coniston; le R.P. Leduc,S.J., recteur du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury; le R.P. A. Raymond S.J., curé de la paroisse Sainte-Anne de Sudbury; les RR.PP. J. Côté, L. Duplessis, J.P. Gingras, A. Gaudette, S.J., du Collège du Sacré-Coeur; MM. les abbés G. Parent, de Minnow Lake; J. Coghlam, de Garson; C. Daigle, de New Sudbury; B. Devine, de North Bay; G. Paquette, de Malartic; C. McKee, J. Hickey, T.H. Jackman, de la paroisse Christ the King de Sudbury; P. Thériault; Léo-Paul Martel, de Casselman; Laurent de Plantagenet; L. Brousseau, J. Savignac, L. Martin, de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf de Sudbury; R. Lafontaine, de Coniston.

Parmi les proches parents, outre ceux déjà mentionnés, on remarquait MM. R. Nadeau, de Minnow Lake; T. Mathias, d'Espanola; Mlle Claire Martel, d'Ottawa; Mme Arthur Lavigne, de Bourget; M. Jean Martel, de Hammond; M. et Mme Lucien Joly, de Creighton Mine.

Très intéressant forum à la Ligue du Sacré-Coeur, à Vars, Ontario

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de Vars se réunissaient, dimanche dernier, pour rendre un hommage d'adoration au Coeur de Jésus et pour participer à un forum préparé par le Comité diocésain. Les membres du Comité régional de Casselman y étaient représentés par leur président, M. Osias Maheu.

M. l'abbé Jean-Paul Cousineau, directeur-adjoint des Ligues du Sacré-Coeur, présida la cérémonie religieuse qui précéda la réunion. Il démontra combien notre religion et notre dévotion au Coeur de Jésus étaient une religion et une dévotion d'amour. Cet inépuisable amour de Dieu opère dans nos âmes par le grand moyen de l'Eucharistie. C'est le Sacré-Coeur qui nous donne l'Eucharistie, et c'est l'Eucharistie qui nous donne le Sacré-Coeur avec toutes ses richesses surnaturelles.

Au début de la réunion, monsieur Wilfrid Martin, président de la Ligue, souhaita la bienvenue aux membres du Comité diocésain et du Comité régional. L'assemblée se divisa ensuite en quatre commissions d'étude. Tous les ligueurs prirent une part très active aux discussions tracées au programme. On répondit admirablement aux objections que posent souvent les protestants de l'endroit et on étudia différents points importants de la Ligue du Sacré-Coeur. Un représentant de chacune de ces commissions d'étude fit connaitre ensuite les fruits de ces différentes discussions. Parmi ces derniers se trouvaient M. Wilfrid Martin, président local, M. Osias Maheu, président régional, MM. René Brossard et Paul Massie, officiers diocésains.

M. Osias Maheu, président régional, se dit enchanté du travail apostolique accompli par la Ligue. Dans un exposé rempli de vérités profondes, il fit ressortir combien notre religion possédait de puissance pour nous conduire au bien et sauver nos âmes.

M. Victor Barrette, président diocésain, rappelant un souvenir touchant de son voyage à Rome, nous démontra combien l'Eglise était une dans sa doctrine comme dans son gouvernement. Il termina son allocution en excitant dans nos âmes un brûlant amour pour l'Eglise et pour Dieu.

M. le curé Hermas Glaude, directeur de la Ligue paroissiale, après avoir exprimé sa reconnaissance aux membres du Comité diocésain et du Comité régional, voulut bien se dire très heureux de pouvoir compter sur un groupe d'élites pour travailler au salut des âmes par la parole, par les oeuvres et surtout par le bon exemple. "Ligueurs du Sacré-Coeur, disait-il, vous devez être toujours fiers de votre foi. Vous devez vous affirmer en temps et lieu. Vous devez être un exemple vivant, un sujet d'édification pour votre famille comme pour la société. Pour cela vous avez besoin de force et de vie surnaturelles. Confiez-vous toujours au Coeur de votre Dieu, au Coeur de Jésus, ce Coeur toujours grand ouvert pour vous recevoir".

La réunion toute magnifique d'enthousiasme se dispersa après la bénédiction des prêtres présents.

L'indice des prix de gros a diminué

En décembre s'est poursuivie la diminution presque constante des prix de gros commencée il y a un an et demi. L'indice général s'est établi à 221.2 en comparaison du plus bas indice de l'année, 221.0 en octobre, et en comparaison de l'indice le moins élevé de 1951, 237.7 en décembre. En novembre, l'indice s'établissait à 221.9.

Quatre des huit principaux groupes formant l'indice ont contribué à la diminution au regard de novembre, et les quatre autres ont augmenté. Tout comme durant les mois précédents, les diminutions dans l'indice du prix des denrées se limitent surtout aux produits bruts et semi-ouvrés.

Les fibres, textiles et produits textiles ont enregistré la diminution la plus prononcée entre novembre et décembre; l'indice est tombé de 244.6 à 241.4 par suite d'une diminution des prix de la ficelle d'engerbage, du coton brut et des filés de coton. Dans les substances végétales, une réduction de l'indice de 204.6 à 202.7 a reflété l'affaissement des prix des pommes de terre, de certaines céréales, des pneus et chambres à air d'automobile, et des oranges. De légères diminutions pour le papier journal, la pulpe de bois et le bois-d'oeuvre de cèdre (bardeau) ont déterminé une chute de l'indice des prix du bois, des produits du bois et du papier, de 293.4 à 291.2. Les produits chimiques et produits connexes sont tombés de 176.4 à 176.1 par suite d'une diminution des peintures et des drogues et produits pharmaceutiques.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". Téléphonez 3-4061.



THÉ "SALADA"

Faites-en l'essai

Assoc. de parents et d'instituteurs à Saint-Charles

Grâce à la section Saint-Charles de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, présidée par M. George Tittley, la paroisse Saint-Charles est maintenant dotée d'une association de parents et d'instituteurs.

Mercredi dernier, lors de l'assemblée de fondation, une forte assistance de paroissiens et d'instituteurs, ainsi que les représentants du clergé ont jeté les bases de l'association en élisant un comité exécutif, présidé par M. Roger de Bellefeuille.

Pour seconder les efforts du président, les membres suivants feront partie du comité: Mlle Claire Proulx, institutrice à l'école Saint-Charles, vice-présidente; J. R. Langlois, secrétaire-trésorier; Mme Suzanne Riendeau, le R. F. Aurélien, S.C., directeur de l'école Saint-Charles, Mlle Yvette Rodier, institutrice à l'école Samuel Genest, Roland Desmarais, journaliste au "Droit", et Jean Dumouchel, directeurs; l'abbé Clément Baribeau, aumônier.

Invité par la section Saint-Charles, M. Lionel Gauthier, président de l'Association de parents et d'instituteurs de Saint-François d'Assise, et délégué du Comité central, a donné une substantielle conférence sur les buts d'une association de parents et d'instituteurs, amplifiant l'importance d'une plus étroite coopération entre les différents artisans de l'éducation de la jeunesse. Le forum qui suivit cette causerie a été fort animé.

La soirée s'est terminée par un film documentaire intitulé: "Gaspé, terre de beauté".

A l'occasion de la première assemblée de l'exécutif de l'association Saint-Charles, il a été décidé que la prochaine asemblée de parents et d'instituteurs aurait lieu le mercredi 18 février prochain en la salle Saint-Charles.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

se fait rapidement à Ottawa. Veuillez ne pas nuire aux équipes par le stationnement incommode.

Ottawa Transportation Commission

JEUDI

JOUR À 88¢

chez CAPLAN

Charles Ogilvy Limited

Spéciaux de 9 à 1, mercredi

Spécial, mercredi !

Couvertures Strathdown 100% pure laine

Un achat spécial nous permet de vous offrir ces couvertures à un prix d'épargne. Couvertures Strathdown 100% pure laine, chaudes et durables. Vert foncé avec bordures à gandes noires. $8.95 chacune.

64" x 86" Spécial **8.95** chacune

Couvertures, quatrième étage

Nécessaire de cuisine de 4 pièces de poterie

Un nécessaire de cuisine pratique de poterie. Ce nécessaire se compose d'une salière, d'une poivrière, d'une lèchefrite et couvercle. Prix régulier $2.75. Au prix spécial de 95c le nécessaire.

Valeur régulière de $2.75 Spécial **95c**

Articles domestiques, au sous-sol

Couvertures de matelas

Spécial **3.33**

Achat spécial de couvertures de matelas de coton, pour lits simples, trois quarts et doubles. De coton de première qualité et grandeur ample pour prévoir le refoulage. Protégez votre matelas avec une de ces couvertures. Spécial, ... $3.33

Menus articles, rez-de-chaussée

Coussins de planches à repasser

Spécial Rég. 4.58 **3.33**

35 seulement ! Coussins de planches à repasser Gerry Nu Foam Ha Ha. Ces coussins sont faits de "Lastex Foam" lavable qui facilite le repassage. Vous pouvez repasser par-dessus les glissières, boutons-pression, agrafes et portes et boutons. Au prix spécial de $3.33

Menus articles, rez-de-chaussée

Taies d'oreillers étampées

1.88 La paire

Taies d'oreillers pleine grandeur, étampées et ourlées à jour, de coton de bonne qualité. Attrayantes et pratiques. Un achat spécial nous permet de les vendre à ce bas prix. La paire, ... $1.88

Articles de fantaisie, rez-de-chaussée

Brosses à cheveux importées

Spécial **88c**

Un achat spécial de brosses à cheveux importées à poil de nylon, avec poignées de plastique transparent. Une aubaine spéciale à ce bas prix de 88c

Rayon des produits pharmaceutiques, rez-de-chaussée

Robes de chambre de flanelle pour garçonnets et fillettes

Robes de chambre de flanelle de bonne qualité pour garçonnets et fillettes. Genre à devant croisé avec ceinture se nouant et deux poches. Couleurs: rose, bleu royal et vert Paddy. Tailles 3-4-5 ans. Venez de bonne heure car il n'y en a que 25. **4.95**

Pyjamas de flanellette pour fillettes

Confortables pyjamas de flanellette, en dessins fleuris roses ou bleus, avec collet mandarin, ou blancs avec pois de couleur et bordures genre hollandais. Tailles 3 à 6 ans. **2.50** et **2.75**

Pyjamas de flanellette pour garçonnets

Pyjamas de flanellette de deux pièces de bonne qualité durable pour garçonnets. Rayures bleues, verts ou vin. Tailles 3 à 6 ans. Au prix de seulement **1.98**

Rayon pour enfants, troisième étage



Table de bout à revues

Au prix de **9.95**

Exactement telle que le cliché. Table de bout combinée et porte-revues avec dessus poli à la main. Spécial à $9.95. Il faudra venir de bonne heure.

Rayon des meubles, nouvel immeuble

CHARLES OGILVY LIMITED

Connaissez-vous quelqu'un qui a besoin d'argent?



Voici un moyen d'aider une bonne cause, sans qu'il vous en coûte!

Probablement un club ou un groupe dans votre collectivité a déjà constitué un "FONDS DE SECOURS". Et voici votre chance de gagner de l'argent pour eux de deux façons !

Tous les cartons Allsweet† gardés depuis maintenant jusqu'au 31 mars 1953, rapporteront de l'ARGENT COMPTANT dans le "fonds de secours". Ils seront tous encaissés par la Swift Canadian Co., Limited pour 1c (2c par carton).

Plus $4,000 à gagner

Un grand prix national de $1,000 plus 6 prix d'argent dans chaque région — C.-B. et Prairies; Ontario; Maritimes et Terre-Neuve ! Après avoir conservé tous les bouts de cartons Allsweet, le club ou le groupe* l'enverra à la Swift Canadian Co., Limited, chaque bout de carton reçu avant minuit le 31 mars sera racheté pour 1c (2c par carton).

Pour concourir pour une partie du $4,000 en supplémentaire, la secrétaire écrit une description de 50 mots de la collection organisée de bouts de cartons† dans son club. Des prix seront accordés aux clubs ou groupes montrant la plus grande ingéniosité et la plus grande habileté d'organisation. Un petit groupe a autant de chance de gagner qu'un gros groupe. Les résultats seuls ne sont pas importants; c'est comment ces résultats ont été obtenus qui compte.

Par conséquent, empressez-vous ! Probablement votre club ou groupe désire aider maintenant. Sinon, il sera reconnaissant d'entendre parler de cette façon de prélever de l'argent. Tout le monde voudra collaborer ! Allsweet est la garniture préférée pour étendre sur le pain de la famille dans des milliers de foyers. Conséquemment, procurez-vous demain 1 livre ou 2 de Allsweet de qualité d'hôte . . . Vous courez la chance de gagner $1,000 et plus pour un club ou groupe* dans votre collectivité. Swift Canadian Co., Limited.

Plus de $4,000 en prix
GRAND PRIX NATIONAL
$1,000.00

Ouvert à toute société reconnue, Club de service ou succursale ou tout autre groupe similaire au Canada.*

Prix régionaux

Concourez dans trois régions: C.-B., et Prairies; Ontario; Maritimes et Terre-Neuve. Dans chaque région:

Premier prix	$500
Deuxième prix	$250
Troisième prix	$100
Quatrième, cinquième et sixième prix:	$50



Un concours pour le Canada où l'Allsweet est préférée.

Jouissez de la délicate saveur naturelle

JAMAIS DE SAVEUR ARTIFICIELLE AJOUTEE

LISEZ CES REGLEMENTS POUR GAGNER

1. Tout club ou tout groupe* reconnu est éligible pour les deux prix en argent pour les bouts de cartons et à s'inscrire dans le concours. Toutes les entrées (y compris les paquets de bouts de cartons) doivent être envoyées par un officier autorisé du club ou groupe.
2. Un affidavit, signé par le secrétaire ou un autre officier du club ou groupe doit accompagner l'entrée. Cet affidavit devra contenir le nom et l'adresse du club, le nombre de bouts de cartons soumis et une description en 50 mots ou moins, de la manière dont le club a organisé la collection.
3. Toute entrée de club doit être postée au plus tard à minuit, le 31 mars 1953. Les entrées postées après cette date ou insuffisamment affranchies ne seront pas acceptées.
4. Swift Canadian Co., Limited, rachètera tous les bouts de cartons soumis par les clubs ou groupes reconnus conformément aux règlements stipulés à raison de 1c chacun (2c par carton).
5. Les juges sont: Byrne Hope Sanders, organisatrice de groupes féminins et autorité de réputation nationale dans l'art ménager; Martha Logan, économiste de la Swift Canadian Co. Limited; Lorne Greene, réputé commentateur à la radio, reconnu pour sa générosité à donner gratuitement de son temps et ses talents pour les bonnes causes.
6. Les inscriptions seront groupées dans trois régions pour être jugées — C.-B. et les Prairies; Ontario; les Maritimes et Terre-Neuve. Les prix seront accordés, dans chaque groupe, aux clubs qui, dans l'opinion des juges, auront montré la plus grande ingéniosité et la plus grande habileté d'organisation dans la collection des bouts de cartons. La décision des juges sera définitive. Nul club ou groupe pourra gagner plus d'un prix.
7. Dès que les gagnants auront été choisis, les chèques pour le rachat des bouts de cartons et les noms des gagnants seront postés à tous les concurrents.

DECOUPEZ MAINTENANT CETTE FORMULE D'INSCRIPTION !

"Fonds de secours Allsweet",
Swift Canadian Co. Limited, Toronto 9, Ont.

Nous mettons sous pli bouts de cartons† de margarine Allsweet de Swift, et une description, en 50 mots ou moins, comment nous avons organisé la collection.

Nom du club ou groupe _____

Adresse _____

Signature: Président, secrétaire ou autre officier _____

† Les bouts de carton sont les morceaux à chaque bout de carton Allsweet. Il y a (2) deux bouts sur chaque carton — chacun sera racheté pour 1c (2c par carton). Nous vous recommandons de conserver les dessus ou "roses" de cartons pour l'argenterie dessin de roses de Wallace Brothers. Voyez le carton pour détails.

* *La seule condition c'est que les fonds soient perçus pour une bonne cause par un groupe organisé reconnu.*

"L'avenir est à ceux qui luttent".

Le Droit

Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique

LE DROIT est publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES (Ltée), siège social 368, rue Dalhousie; téléphones : Ottawa, 3-4061; CKCH, PR. 7-2771. Services télégraphiques : Presse Canadienne, Presse Associée, Reuter, Agence France-Presse. Correspondants dans les principales villes et campagnes. Seule, la Presse Canadienne est autorisée à réimprimer les dépêches du "Droit" attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée, à l'Agence France Presse et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales. Tous droits de reproduction des dépêches particulières ou "Droit" sont également réservés.

TARIF DES ABONNEMENTS

Par la poste : OTTAWA ET LA BANLIEUE : 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75
CAMPAGNE : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50.
Par porteur : 1 an, $15.00; 6 mois, $7.50; 3 mois, $3.75; la semaine, $0.30.

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa."
Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

LE MARDI 3 FÉVRIER 1953

Le problème de l'habitation est lié à celui du revenu

Les statistiques fédérales nous révèlent qu'en 1952 environ 1,800,000 Canadiens ont eu un revenu inférieur à $3,500. C'est plus que la moitié des 2,300,000 contribuables mentionnés par la brochure sur la statistique de la taxation. Il est difficile de connaître l'état marital de ces Canadiens. Mais il ne semble pas exagéré de penser que le tiers au moins de cette masse est formé de pères de familles.

D'autre part, si l'on estime, avec les institutions de prêts hypothécaires, qu'un homme ne devrait pas s'aventurer dans la possession d'une maison unifamiliale à moins de retirer au minimum entre $3,000 et $3,500 par année, on doit conclure des chiffres officiels qu'environ 600,000 chefs de familles du Canada ne peuvent envisager la possibilité immédiate de vivre dans leur propre maison.

Faisons encore la part des choses. De ce groupe de 600,000 contribuables, un bon nombre, disons la moitié, ne peuvent sensément, soit à cause de l'insécurité de leur emploi soit à cause de leur manque de qualifications techniques, s'attendre à dépasser un revenu moyen de $2,000 à $2,500 par année. Dans certains cas exceptionnels, peut-être quelques-uns réussiront-ils, au prix de quels sacrifices, à se faire construire une propriété. Mais on peut être assuré que, pour la grande majorité, ils resteront de perpétuels locataires.

La solution du problème de l'habitation familiale pour les 300,000 qui restent — à l'exception de ceux qui préféreront toujours se loger chez les autres — réside dans une meilleure répartition du revenu national, dans une application plus sociale de la loi de l'impôt sur le revenu et dans un élargissement plus généreux des dispositions des législations nationales, provinciales et municipales de l'habitation.

Prenons le cas des 2,084,000 "employés" canadiens. Leur revenu varie entre $2,033 et $2,078 et s'établit à une moyenne de $2,676 par année. Ils constituent la presque totalité des contribuables, puisqu'il ne reste plus que 300,000 personnes dans les autres catégories. Une approximation bien générale nous permet de croire, par le jeu des moyennes, que la plupart de ces "employés" peuvent gagner environ $2,500. C'est trop peu pour devenir propriétaire dans les circonstances actuelles.

La seule façon normale de faciliter l'accès à la propriété au plus grand nombre est de leur assurer une hausse réelle de revenu. A cette fin, il faut plus que le jeu normal de l'offre et de la demande, plus que la pression des organisations syndicales et du coût de la vie. Il faut, chez les détenteurs de capitaux et les propriétaires d'entreprises, une conception plus généreuse du rôle et des droits des "employés" dans le système économique sous lequel nous vivons.

Le revenu des travailleurs ne doit pas se mesurer à son chiffre brut mais à son montant réel, au "take-home pay". C'est ici que l'impôt entre en jeu. Les 2,084,000 "employés" dont nous parlons ci-dessus ont fourni, l'an dernier, les quatre-cinquièmes du revenu total des particuliers. Ils ont pourtant payé 64 pour cent des taxes imposées. Il devient urgent que des corrections notables soient apportées à l'échelle des taux de l'impôt, de façon à permettre aux travailleurs, non seulement de faire face à toutes leurs dépenses normales mais aussi d'économiser. Chez ceux qui le désirent, ces économies pourront être affectées à l'achat d'une propriété.

Enfin, en ce qui regarde nos lois d'habitation, l'impossible devrait être fait, aux stages fédéral, provincial et municipal, pour réduire le coût de construction des maisons, le taux de l'intérêt, la taxe foncière, pour diminuer la mise de fonds initiale et prolonger la période de remboursement là où c'est possible, sans compromettre la sécurité économique des parties.

Les autorités publiques doivent centrer leur politique sociale sur la famille. Or, la maison, pour un groupe familial, est plus qu'un simple habitat. C'est un foyer, un nid où tous ses membres peuvent normalement se développer. C'est notre première ligne de défense contre la prolétarisation du peuple et notre grand facteur de stabilisation sociale.

Tout l'argent que l'on met à aider nos familles rapporte au centuple. Tout l'argent dont on prive inconsidérément nos familles porte en lui des germes de destruction.

Clément BROWN.

Le Canada catholique honore le nouveau cardinal

Dans cette cité heureuse entre toutes, qu'on devrait appeler Ville-Marie du Mont-Royal, et dont le nom actuel reçoit une consécration unique, une joie intense demeure d'avoir reçu son premier cardinal, dans la personne de son archevêque. Aussi, la semaine dernière, Montréal a voulu accueillir princièrement le nouveau prince de l'Eglise. Mais ce qui n'était pas moins beau, et plus hautement significatif que la réception officielle, c'étaient les applaudissements du peuple. On l'a remarqué avec une profonde satisfaction, mais non avec surprise, cent mille coeurs ne faisaient qu'un pour acclamer celui qu'on appelait, depuis le premier jour de ses deux ans d'épiscopat, "le père des pauvres".

Dimanche, la très grande majorité des membres de l'épiscopat de langue française présentaient leurs hommages à Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger. Cortège splendide s'il en est, vraie couronne de gloire, à l'homme entré maintenant dans le sénat de la sainte Eglise. Tribut qui reconnaissait hautement l'éminente dignité du cardinalat et de la personne que ses mérites particuliers ont montrée digne d'en porter les insignes et de s'asseoir le plus près possible du trône pontifical. Car, il ne faut pas oublier qu'ici encore la pourpre romaine revêt les épaules de celui qui sait l'honorer par le talent, les vertus et le prestige.

Faut-il, au lendemain de ces fêtes inoubliables, redire que le nom de l'archevêque de Montréal résumait les plus beaux titres à l'attention de Rome ? L'extraordinaire carrière du plus jeune des archevêques a mis en relief des talents et un zèle rarement dépassés. En peu d'années, il fonde une mission au Japon, concourt à l'administration du diocèse de Valleyfield, passe à la direction du Collège Canadien à Rome où il gagne l'amitié de Pie XII, vient à Montréal comme 5e archevêque, et en deux ans s'attire l'admiration de ses collègues dans l'épiscopat, et l'amour de ses fidèles. Et le nouveau cardinal n'a pas encore célébré le 25e anniversaire de son sacerdoce.

Ses oeuvres sont connues. Aux pauvres, aux sans-foyer, aux abandonnés de la vie, il est allé, le premier de tous. Il donne de sa modeste fortune, il donne surtout de sa riche personnalité. Il manie le rabot, car il y a là une fondation à faire, avec la même allégresse qu'il mettra à dire le chapelet à la radio, cette nouvelle initiative qui travaille à faire entrer Dieu, la prière, la présence et la primauté du spirituel dans les familles. Partout, où le verbe de l'Evangile peut et doit retentir, il accourt et distribue une parole, tantôt onctueuse, tantôt forte, sans cesse inspirée d'actualité et du besoin supérieur de ses ouailles. Ouvriers, universitaires, jeunesse des écoles, membres de l'Action catholique, clubs Richelieu, congrès du Barreau ou de la Faculté, il est partout à la fois, parlant à certains jours jusqu'à cinq fois et disant ce qu'il faut dire avec l'intrépidité d'un nouveau saint Paul, et il est au Canada français, son auditoire naturel, le plus fier et le plus éloquent écho de la parole pontificale. On n'a pas dû attendre jusqu'à ces jours derniers pour dire, en toutes les classes de la société canadienne: Voilà une évêque qui parle exactement comme le Pape, avec le même à-propos, avec la même chaleureuse instance et, en quelque sorte, avec la même autorité. Qui de nous n'a pas entendu cet éloge sur les lèvres du petit peuple comme de l'élite ?

L'éloquence, le savoir, le dévouement aidalent, certes, les foules à prédire les plus augustes honneurs au bien-aimé archevêque de Montréal. L'un des mérites extraordinaires du nouvel élu au Sacré Collège, ce fut de s'être souvenu, en montant sur le trône archiépiscopal de Montréal, du caractère qui doit marquer sa ville: Montréal, c'est Ville-Marie, la ville consacrée au culte de la Vierge sainte, Notre-Dame de Bonsecours et Reine de la paix. Alors, la piété conquérante du jeune archevêque dépasse son diocèse, embrase la province d'un feu marial et, par Marie, conduit allègrement les âmes à Jésus.

Ainsi, le nouveau cardinal, plus intimement uni au coeur du Père qui est à Rome, en possession de plus de lumière et de plus de prestige, soutenu affectueusement par ses frères dans l'épiscopat, reconnu chef d'élite par son peuple, acclamé par les fils d'une même foi et respecté jusqu'à une certaine vénération par nos frères séparés, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, honneur de notre Eglise et de notre race, pourra d'un élan nouveau travailler, selon la parole de saint Paul, "afin que brille davantage la lumière de l'Evangile de Jésus-Christ".

Victor BARRETTE.

Au jour le jour

Un bon mot pour les études classiques

Les Anglo-Canadiens se plaignent que leur jeunesse étudiante ne sait pas s'exprimer avec précision. Afin de corriger ce défaut, M. Sidney Smith, président de l'Université de Toronto, croit que l'étude du latin pourrait aider les jeunes Anglo-Canadiens à exprimer leurs idées et à raisonner avec plus de netteté. Quant à nous, la preuve est depuis longtemps faite que l'enseignement intelligent du latin constitue une excellente gymnastique pour l'esprit. L'étude bien faite du latin développe la logique et la précision. C'est une des raisons pour lesquelles les éducateurs de langue française tiennent à maintenir le latin au cours secondaire.

C. L'H.

BILLET

L'esprit fantaisiste de l'avant-garde

Savez-vous quel est l'idéal de nombreux artistes et littérateurs modernes? Faire ce qui n'a jamais été fait. Dégoûtés par de longs siècles de conventionalisme, ils désirent être à la hauteur des savants, qui réussissent admirablement bien dans l'invention de petits trucs, susceptibles de faire sauter l'humanité en une inoubliable seconde!

Ces intellectuels de l'avant-garde poursuivent un but acceptable en soi. Après tout, le plagiat de nos ancêtres n'est pas plus recommandable que celui de nos contemporains, même s'il est moins dangereux. Mais, il faut le reconnaître, ces artistes et ces littérateurs versent dans d'ébouriffantes exagérations.

Le peintre d'avant-garde, soucieux de son hermétisme, se croit obligé de pdésenter au monde entier — nettement ébloui — des tableaux abstractifs. La recette est connue. Un bariolage intensif de couleurs, entrecoupé de savantes courbes. Parfois l'oeuvre porte un titre, guidant vers "l'idée", exprimée subtilement par son créateur; souvent l'éloquent mot "Abstraction" suivi d'un numéro ou d'un nom de couleur ou d'état d'âme, oriente seul notre pensée.

Ce genre de peinture a bien des avantages. Les critiques ne peuvent guère critiquer la maladresse de l'auteur à peindre un objet défini. Il est toujours loisible à l'enthousiaste acheteur de suspendre le tableau à l'envers ou de côté, sur le mur de son salon. Il n'y paraitra pas et cette manipulation apportera la variété. Essayez d'en faire autant avec un Van Gogh! Impossible.

Une ombre au tableau toutefois. Cette technique de peinture a eu le désavantage de susciter des cohortes de pseudo-artistes, qui imitent fébrilement les grands maitres. Aussi, Picasso, le plus célèbre peintre de l'avant-garde doit constamment s'ingénier à garder son avance sur ses imitateurs. En plus de renouveler son art par de constantes modifications de sa technique, il recourt aux arabesques lumineuses et à la poterie pour exprimer son génie.

Cette constatation nous conduit à la sculpture, où l'avant-garde manifeste le même esprit fantaisiste. Visitez le Musée de l'Art moderne à New-York, si vous en doutez. Vous y trouverez des statues de femme, qui vous feront penser à quelque plante exotique, à un poisson difforme des grandes profondeurs marines ou à la presse gigantesque des carrosseries d'automobiles. Ne soyez donc pas surpris, si à la sortie de ces locaux climatisés, vous avez un fort mal de tête ou le torticolis.

Et ces chers littérateurs, au style ultra-moderne. Poètes, ils en ont fini d'obéir aux règles de la versification et pratiquent la liberté le plus absolue! Il leur suffit d'aligner quelques mots sonores sur une ligne, un seul substantif sur la deuxième, des points de suspension sur la troisième ligne et ainsi de suite. Le tout, servi à point, donne un poème souple, coloré et pittoresque, dont la pensée se dérobe aux esprits les plus subtils, y compris l'auteur parfois!

En cherchant un peu, vous trouverez des romanciers de la même école. Ils font fi de l'intrigue, procédé décidément trop banal et trop ancien. Aussi vous racontent-ils, à force de chapitres, une histoire qui n'en est pas une. Très amusant, surtout pour ceux qui veulent savoir la fin!

L'esquisse que nous venons de faire ne s'applique évidemment pas à la majorité de nos artistes et de nos littérateurs. Nos intellectuels savent ordinairement contenir l'idée ou la technique nouvelle dans les bornes du bon sens. Quant à l'avant-garde, elle ouvre les voies avec fantaisie et exagération.

Claude DESROSIERS

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

LE 3 FEVRIER 1933

Le débat sur la monnaie bilingue se continue de plus belle à la Chambre des communes, à la suite de la motion Boulanger.

Neuf personnes sont mortes dans un violent incendie qui a ravagé un sanatorium dans la banlieue de Cleveland.

La circulation ferroviaire dans le nord de l'Irlande est paralysée à la suite d'une grève.

Les catholiques s'attaquent à Hitler, qui a fait dissoudre le Reichstag par le président Von Hindenburg, en lui communiquant de faux renseignements.

Les usines Ford ouvriront leurs portes au début de la semaine, à la suite de la fin de la grève aux usines Briggs, où l'on fabrique les carrosseries d'automobiles.

Les observateurs à Tokio prévoient une rupture imminente entre le Japon et la Société des Nations. L'Etat nippon tient fortement à garder la Mandchourie.

Le national-socialisme et l'opinion allemande

La publication d'un sondage américain sur l'opinion des Allemands à l'égard du national-socialisme a créé un vif émoi, car il démontre la popularité des idées de ce régime politique, depuis longtemps disparu de la scène politique

BONN. — La publication d'un sondage américain concernant l'opinion de la population allemande à l'égard du national-socialisme a causé un vif émoi. Il n'y a probablement personne qui soit plus atterré par ce fait que le "Reactions Analysis Staff" du quartier général américain à Mehlem, qui porte la responsabilité de ce sondage. Cette section du haut commissariat, qui se compose d'experts du sondage de l'opinion publique de renommée internationale, a élaboré au cours des sept dernières années plusieurs centaines de rapports concernant le climat politique en Allemagne. Tous ces rapports avaient enregistré à peu près les mêmes faits qui maintenant, du jour au lendemain, dans des circonstances très spéciales, ont adopté un caractère sensationnel.

On peut abandonner au jugement politique le soin de discerner les raisons qui ont pu contribuer à diffuser les résultats de ce sondage dans des buts de propagande. Du point de vue scientifique ce fait est regrettable, parce qu'il est approprié à augmenter plus que de raison le nombre des faux jugements relatifs au but et au sens de la méthode du sondage représentatif. Et, en effet, la première conséquence de cette publication américaine fut que de nombreux hommes politiques allemands exprimaient l'avis que des recherches de ce genre étaient dubieuses et sujettes à de fortes cautions. Il est vrai que les auteurs de ces affirmations ont renoncé à motiver leurs assertions.

OU EST LA VERITE?

Evidemment il semble fort simple de dénier toute valeur aux résultats d'un sondage et de considérer comme "exact" ce qui repose sur une observation personnelle toujours étroite. Sans doute une pareille méthode est plus commode qu'une étude au moins superficielle de la valeur scientifique d'une méthode qui fonctionne aussi bien en Allemagne qu'aux Etats-Unis, même si des ressentiments et préjugés incitent à contester cette vérité.

En tout cas, il est incontestable que les sondages effectués par le "Reactions Analysis Staff" sont excellents du point de vue professionnel et corrects du point de vue scientifique. Quiconque possède de quelque expérience dans ce domaine ne manquera pas de concéder que les résultats du sondage contesté sont conformes aux grandeurs établies par d'autres enquêtes concernant l'opinion posthume de la population sur le national-socialisme. Mais, problème décisif, que signifient ces résultats en réalité?

L'interprétation agressive du matériel se base en premier lieu sur une question que les Américains ont toujours posée pour constater, à l'appui de variations éventuelles de l'état d'esprit, si le public allemand a changé d'opinion concernant le passé politique.

Cette question est la suivante: "En fin de compte estimez-vous que les idées national-socialistes étaient "plutôt bonnes" ou "plutôt mauvaises"?" Nous avons sous les yeux les résultats de quatre sondages du "Reactions Analysis Staff":

		Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Sans opinion
septembre	1951	46 p.c.	35 p.c.	19 p.c.
novembre	1951	42 p.c.	37 p.c.	21 p.c.
octobre	1952	42 p.c.	32 p.c.	26 p.c.
décembre	1952	44 p.c.	39 p.c.	17 p.c.

Même lorsqu'on ne possède que la connaissance la plus élémentaire des méthodes du travail statistique, on constate au premier coup d'oeil qu'il s'agit ici de valeurs relativement stables. Elles expriment toujours la même tendance. Les oscillations reconnaissables sont minimes; elles ne permettent aucune conclusion quant à une modification de l'état d'esprit parce qu'elles ne dénotent aucune montée ou descente uniformes.

En d'autres mots: au cours de la dernière année l'opinion de la population allemande concernant le national-socialisme est restée stable. Bien au contraire, en septembre 1951 on avait enregistré encore un pourcentage de voix positives quelque peu plus élevé que maintenant qu'on a cru devoir sonner le grand branle propagandiste.

LE FOND DE LA QUESTION

Mais — question absolument justifiée et fort naturelle — n'est-il pas déconcertant et dangereux que plus de deux cinquièmes de la population adulte estiment que les idées du national-socialisme étaient "plutôt bonnes"? A première vue, on devrait répondre à cette question par l'affirmative, si les expériences de la recherche de l'opinion publique ne nous enseignaient pas que les masses interprètent des formules politiques à leur guise, selon les critères de leurs penchants et de leurs facultés. Ainsi la notion "national-socialisme" déclenche à l'étranger une chaine d'associations d'idées et de réactions débutant par les camps de concentration et le massacre de millions de Juifs. En Allemagne ces associations s'engagent dans une direction différente.

Evidemment l'organisation américaine pour le sondage de l'opinion publique en Allemagne n'a pas négligé ce fait, car cette organisation compte des experts qui veulent faire un bon travail. C'est pourquoi ceux-ci on recherché à plusieurs reprises ce que la population allemande se représente exactement quand elle suppose que le national-socialisme avait du "bon". 46 p.c. des réponses invoquaient que le national-socialisme assura à la population un standing élevé et qu'il a liquidé le chômage, 38 p.c. relevaient "la bonne prévoyance sociale", 10 p.c. citaient l'ordre, la discipline, la sécurité. Le reste énumérait le service du travail, les autostrades, le "Volkswagen", l'apaisement des rivalités de classes, l'abolition des réparations. Dans aucun cas les personnes questionnées n'ont signalé comme "bon" n'importe quel détail de la politique agressive du national-socialisme.

Dans le même sondage américain — de novembre 1951 — on avait demandé ce qui avait été foncièrement "mauvais". 30 p.c. ont relevé la politique raciste, 29 p.c. le manque de liberté personnelle, 26 p.c. le bellicisme, le reste les camps de concentration, la persécution des Eglises et l'influence prépondérante du parti nazi.

UN COMMENTAIRE DE MEHLEM

Il est donc absolument impossible de méconnaître que la population juge le national-socialisme tel qu'il se présente dans sa perspective: comme un système de sécurité économique et sociale qui avait comme arrière-fond la persécution, l'oppression et la guerre. Le psychologue sait que les masses ne jugent pas abstraitement mais qu'elles se tiennent au détail saillant ayant une valeur d'actualité. Les masses sont donc en état de se rappeler la prospérité économique de 1936 et de 1937 sans songer en même temps à la terreur politique de ces années ou aux amères conséquences de la guerre.

Evidemment les Américains du "Reactions Analysis Staff" ont remarqué tout cela depuis fort longtemps. A l'aide de sondages réguliers, ils s'étaient procuré des connaissances approfondies de la mentalité allemande qui semblent fort justes et dignes de foi. Dans un rapport du "Reactions Analysis Staff", daté du 10 janvier 1952, on peut lire notamment:

"Une hypothèse, qui réclame encore un examen plus minutieux, nous dit que le néonazisme ne provient pas de ce qu'on voit en lui plutôt du bien ou du mal; il ne provient pas non plus d'une disposition d'esprit d'accepter le mal d'emblée avec le bien. Le néonazisme prend plutôt son essor de la croyance ou de l'espoir que ce qui est considéré comme le réel bon côté des idées national-socialistes peut être réalisé sans qu'on doive accepter pour cela d'emblée les traits méchants que le mouvement possédait dans le passé.

Les antinazis partagent probablement l'opinion de la plupart des nations qui ont combattu le nazisme: à savoir que cela n'est pas possible et qu'il était absolument conforme à la véritable essence du nazisme de réaliser les "bons" côtés à l'aide de méthodes qui inévitablement menaient au mal.

Un pareil point de vue impliquerait aussi que la guerre, l'oppression, la violence, les camps de concentration, etc. étaient des conséquences absolument inévitables de la philosophie naziste et que, quelles que soient les réalisations enregistrées, celles-ci étaient basées sur le sable mouvant des préparatifs de guerre, de l'exploitation de groupes déterminés à l'intérieur de l'Allemagne et de toute la population à l'extérieur de l'Allemagne. Si l'on s'engage dans cet ordre d'idées, les tendances nazistes en Allemagne ne sont à l'heure présente **non point** une expression de la volonté de voir renaître le nazisme avec ses bons et mauvais côtés, **mais tout simplement une erreur de jugement, à savoir de ne pas avoir compris l'imbrication des avantages et des désavantages nazistes.** Si l'on continue dans le même ordre d'idées — et à l'avenir, il faudra bien examiner tout cela très minutieusement — on est obligé de tirer une conclusion importante: à savoir que la condamnation générale et totale des idées national-socialistes, qui a caractérisé directement ou indirectement l'orientation des puissances occupantes, était du point de vue logique et psychologique fautive." (Report No 118, Série 2.)

Il ne reste guère beaucoup à ajouter à tout cela. Ce ne sont pas les résultats du sondage qui sont contestables, mais bien la manière d'interprétation de ces résultats et — répétons-le — leur publications dans un but d'agitation. Il faudrait toujours se garder d'utiliser des sondages de ce genre pour la propagande politique; il faudrait se borner à s'en servir pour mieux informer les dirigeants politiques sur l'état d'esprit des masses, même si les hommes politiques refusent bien souvent de s'informer mieux.

Dès lors il nous reste à remplir une tâche purement politique: à savoir, démasquer ceux qui ont essayé d'empoisonner les esprits par des conclusions délibérément fausses de ce travail de sondage. Il est fort probable que les Allemands ne soient pas les seuls qui aient un intérêt d'élucider cette question.

Deutsche Korrespondenz.

Problèmes d'histoire

Comment furent réprimés les troubles de 1837-1838 au Canada?

La répression fut très brutale. Elle fut confiée à sir John Colborne, une soret de soudard mal dégrossi que l'imagination populaire représente les pieds dans le sang et la torche incendiaire au poing. On l'appelle le vieux brûlôt, mais on pourrait aussi bien le désigner comme le vieux pendard, car il pendit avec entrain. Les tribunaux soumis à sa dictée condamnèrent 89 patriotes à la pendaison. De ce nombre, cependant, 47 furent déportés; 12 montèrent sur l'échafaud, entre les mois de mars et de décembre 1838. Ces pendaisons d'hommes honnêtes ont laissé des taches de sang sur les pages de notre histoire nationale. Même si les faits sont moins connus, la répression fut peut-être plus dure encore dans le Haut-Canada. De 20 à 30 prisonniers y furent fusillés ou pendus, de décembre 1838 à février 1839. Colborne, bourreau sans entrailles, fut blâmé même par l'Angleterre qui eut honte de son représentant.

La bible vous parle

Société catholique de la Bible)

A Iconium (Paul et Barnabé) se rendirent de la même manière à la synagogue pour y adresser la parole. Un grand nombre de Juifs et de Grecs embrassèrent la foi.

(Act. 14, 1)

(Texte choisi par la

Le directeur du DEVOIR, Gérard Filion, a traversé le rideau de fer pour se rendre à Moscou et à Pékin. Maintenant qu'il est de retour, ce sont ceux qui n'y sont pas allés qui n'en reviennent pas !...

À propos de mémoires

La mode a toujours été aux mémoires et aujourd'hui les hommes politiques, tout autant que les littérateurs rédigent les leurs — M. Pierre Courtines, Ph.D., professeur de langues romanes à Queens College, Flushing, N.-Y., commente ici "Les Mémoires de Marchand" sur la vie de Napoléon à l'Ile d'Elbe

Les Mémoires, ainsi que chacun sait, sont des relations écrites par ceux qui ont pris part à des événements importants. Ils ne sont néanmoins pas tous de même nature. Certains visent à l'apologie **pro domo sua**, d'autres sont empreints de machiavélisme; d'autres encore sont modestes et naïfs, rédigés qu'ils sont en vue de témoigner la vérité ou de mettre un terme à des affirmations erronées. **Les Mémoires de Marchand** (tome I, L'Ile d'Elbe — Les Cent-Jours, Paris, Librairie Plon, 1952, 273 pages, publiés d'après le manuscrit original par Jean Bourguignon, de l'Institut) se classent dans cette dernière catégorie. Son auteur, Louis-Joseph-Narcisse Marchand, fils de la première des trois berceuses du Roi de Rome, servit l'Empereur en qualité de premier valet de chambre, de 1811 jusqu'à la mort de ce dernier, à Sainte-Hélène, en 1821. Il fut l'un des trois exécuteurs du Testament de Napoléon et devint comte de l'Empire. Marchand se dévoua corps et âme à son maître, qu'il suivit en exil dans l'Ile d'Elbe et, après Waterloo, à Sainte-Hélène.

Faisant partie de la maison de l'Empereur, recevant parfois ses confidences, chargé de sa cassette, écrivant sous sa dictée le **Précis des guerres de Jules César**, il va de soi qu'il connut Napoléon dans sa vie intime, autant et plus que bien d'autres de ses familiers Parmi les remarques faites par Napoléon, en présence de Marchand, celle que voici nous paraît intéressante en ce sens qu'elle nous éclaire sur la mentalité d'un génie: "Je suis né et construit pour le travail, non pas pour manier la pioche, dit-il en montrant l'une de ses mains qui étaient fort belles et dont il faisait en ce moment les ongles avec soin; je ne connais pas chez moi la limite du travail, la présence d'esprit après minuit est telle chez moi que, par des circonstances instantanées, je suis réveillé, je me lève sans qu'on puisse deviner à l'état de mes yeux si je viens de dormir et mes dictées ont autant de fraicheur d'esprit que dans un moment donné de la journée. J'ai, dit-il encore, un tiroir pour chaque affaire dans ma tête: lorsque l'une est terminée j'en ouvre un autre et jamais elles ne viennent s'entremêler." (p. 140)

L'auteur nous décrit la vie de Napoléon dans l'Ile d'Elbe, sa maison militaire, sa Cour, les divers membres de sa famille et son gouvernement personnel. Il partagea les préoccupations de l'Empereur au cours du débarquement au golfe St-Juan, de la marche sur Grenoble, du rétablissement de l'Empire et de la catastrophe des Cent-Jours. Il suivit Bonaparte aux Armées, à la Malmaison, en un mot partout où se trouvait son maître, étant donné qu'il dormait littéralement couché en travers de sa porte. Marchand est un témoin naïf, parfaitement attaché à Napoléon et décemment discret en ce qui concerne les relations féminines de l'Empereur. Il est toujours modeste, observateur conscient et véridique. S'il n'ajoute pas grand'chose aux grandes lignes de l'histoire, au moins contribue-t-il des détails inconnus et fait-il des corrections dont les historiens de métier feront leur profit.

M. Paul Desachy a recueilli d'une pieuse main et publié, avec notices explicatives et corrections de dates appropriées, les Mémoires d'un excellent fils de la Beauce, sous le titre de **Les Cahiers du Colonel Girard**, 1766-1846, d'après le manuscrit original (Paris, Librairie Plon, 1951, 320pp.)

Fils de paysans, Etienne-François Girard s'engagea, dans sa quinzième année, au Régiment de Neustrie. Il apprit à lire par ses propres efforts et dévora tous les livres qui lui tombèrent sous la main. Il servit le drapeau sous l'ancien Régime, pendant les Cent-Jours et, plus tard, à titre de maire de Toulon. Il fut toujours le premier sur la brèche Il participe à la prise de Toulon, fait partie de l'Armée des Pyrénées Orientales, combat en Italie, en Bretagne contre les Chouans, joue un rôle important dans la Grande Armée, se bat glorieusement en Espagne et fait la campagne de France. Bref, c'est un brave à trois poils, l'un des héros les plus authentiques de la Révolution et de l'Empire. Chose remarquable, il n'est d'aucun parti. Ancien Régime, Révolution, Empire, Restauration, peu lui chaut. Il est Français et c'est pour la France qu'il se bat. S'il est fougueux dans les combats, il est juste et généreux envers l'ennemi vaincu. Il protège le royaliste innocent, aussi promptement que le républicain ou le bonapartiste. Il se révèle excellent administrateur et, lors des Cent-Jours, il aide à conserver Toulon, toujours convoité des Anglais, à sa patrie.

Nous ne saurions exprimer mieux que M. Desachy en quoi consiste l'intérêt des Mémoires du colonel Girard: "Ces cahiers soutiennent avantageusement toute comparaison avec les meilleures autobiographies contemporaines et l'on estimera sans doute que les éléments qu'ils fournissent à la Petite Histoire peuvent servir non seulement à apprécier et compléter la Grande, mais aussi à rectifier certains de ses jugements sur les faits et sur les hommes. Modeste acteur de la tragédie qui a ensanglanté vingt-cinq années l'Europe, Girard raconte sans prétention les actions qu'il a commandées ou auxquelles il a participé, dans un langage direct et clair, le langage du peuple dépourvu d'effusion et de lyrisme, sans vulgarité comme sans fioritures." (pp. ii-iii)

Le colonel Girard ne s'en doutait certes pas, mais il était de même race et du même terroir que Péguy Nous croyons que les Girard sont encore nombreux en France. Ils n'appartiennent à nul parti autre que celui de la France, et certains, lisant ces Mémoires, seront fiers d'être peu ou prou de même origine qu'eux. Remercions ici MM. Jean Bourguignon et Paul Desachy, de nous avoir fait connaître ces hommes admirables et leurs mémoires naïfs, autrement capables de nous inspirer le désir de nous élever au-dessus de nous-mêmes que nombre d'oeuvres plus prétentieuses.

Pierre Courtines

MERCREDI
LE 4 FEVRIER 1953
35e jour de l'année

	Lev.	Cou.
Soleil	7.21	5.09
Lune	11.11	9.18

Le Droit

TEL.: BUREAU DE HULL — 3-4061 — POSTE CKCH — PR. 7-2771

MERCREDI
LE 4 FEVRIER 1953
Fête
Sainte Jeanne de Valois, reine
Quarante-Heures
Couvent de Deschênes 3, 4, 5

Quatre | HULL, LE MARDI 3 FEVRIER 1953 | Pronostics: FROID

Le problème des loisirs à Hull

Toute la population s'émeut lorsque des jeunes gens ou des jeunes filles, issus de familles respectables, comparaissent en Cours du magistrat sous diverses accusations. On se demande alors qu'est-ce qui a bien pu les pousser à commettre des actes répréhensibles.

Nous n'entreprendrons pas ici d'analyser toutes les causes de la criminalité juvénile, mais nous en signalerons une qui, à notre avis, a son importance dans une ville comme Hull. Nous voulons parler du désoeuvrement des jeunes, du manque de moyens à leur disposition pour occuper agréablement et sainement leur temps libre.

Les jeunes gens de 16 ans à 21 ans constituent la partie la plus négligée de la population. C'est celle que l'on rencontre surtout dans les salles de billard, les cinémas, les salles de danse et les restaurants du coin.

La plupart de ces jeunes travaillent et gagnent de l'argent pendant le jour. Le seul passe-temps qui les occupe, le soir, est de flâner dans les rues principales, de siroter une liqueur douce au restaurant ou d'organiser des escapades en automobile.

Chanceux sont ceux qui ont des bons parents qui n'ont pas oublié leurs devoirs de surveillance; chanceux sont ceux qui fréquentent de jeunes amis demeurés honnêtes. Mais les autres, tous les autres?

Notre société a perdu son emprise sur les loisirs des jeunes. Eloignés du foyer pour toutes sortes de raisons, plus indépendants parce qu'ils travaillent, les jeunes n'ont trouvé en dehors du foyer que des loisirs commercialisés qui les ont peut-être amusés, mais qui ne leur ont pas enseigné l'art de se récréer.

Il y a sans doute les terrains de jeux, mais ceux-ci s'adressent surtout aux plus jeunes. Il y a aussi les sports, mais nous craignons que ces derniers n'atteignent que rarement toute leur valeur formatrice, à cause particulièrement des circonstances dans lesquelles ils sont pratiqués. Il ne faut pas se faire d'illusion non plus, la construction d'une aréna à Hull ne répondra pas d'un coup à tout le problème des loisirs.

La ville de Hull a une population d'environ 44,000 habitants. Combien possède-t-elle d'endroits où les jeunes peuvent trouver des loisirs intéressants et sains, organisés sous une direction sage et éclairée?

Nous sommes d'accord avec les éducateurs qui disent que les loisirs doivent être organisés d'abord à la maison. Un peu d'observation nous convaincra que, dans notre société moderne, ce n'est pas suffisant.

Il serait relativement facile de parer à cette lacune. Il faudrait d'abord combattre l'indifférence d'un grand nombre qui s'obstinent à répéter qu'il n'y a rien à faire ou que c'est trop compliqué. Ils n'ont probablement pas compris que leur devoir ne se limite pas à indiquer aux jeunes ce qu'ils ne doivent pas faire ou les endroits qu'ils ne doivent pas fréquenter, mais qu'ils doivent les aider et les éclairer dans l'occupation de leur temps libre.

C'est l'idée principale que nous voulons laisser en guise de conclusion.

Lionel MARLEAU

Le Jeune Commerce en faveur d'un bureau de commissaires

Sociologie populaire

Contrat protégé par la loi

C'est d'abord un besoin de se protéger et de se défendre qui a poussé les travailleurs à se mettre en syndicat. Et même lorsqu'ils furent organisés en syndicats, leur situation demeurait encore très précaire. Seules les unions les plus puissantes réussissaient à faire accepter par les patrons certaines conditions de travail, beaucoup plus par la force que par la persuasion. Les grèves illégales se multipliaient.

Nous avons encore aujourd'hui l'exemple de certaines unions qui, par leur seule force, par l'esprit de solidarité de leurs membres, font accepter par l'employeur beaucoup de conditions de travail non écrites.

Les Syndicats catholiques ne peuvent s'accommoder de ce principe socialiste de la lutte des classes. Le contrat de travail, qui garantit et protège les intérêts les plus sacrés du travailleur, ne peut être laissé à la seule raison du plus fort. Il faut que la justice et la charité chrétienne président à sa signature.

En trois étapes

C'est pourquoi les Syndicats catholiques ont demandé à l'Etat de sanctionner et protéger par des lois leurs conventions ou contrats de travail. L'évolution s'est faite en trois étapes:

1) En 1924, la LOI DES SYNDICATS PROFESSIONNELS n'obligeait pas les employeurs à négocier avec les syndicats. Cependant, les syndicats d'au moins 20 membres, qui avaient réussi à négocier, pouvaient poursuivre en justice les employeurs qui ne respectaient pas leur signature.

2) En 1934, la LOI DE LA CONVENTION COLLECTIVE n'obligeait pas non plus l'employeur à négocier avec les syndicats. Elle permettait cependant d'étendre la convention collective particulière à tous les salariés et employeurs de même catégorie, de la province ou d'une région déterminée. C'est l'extension juridique, administrée par un Comité paritaire.

3) En 1944, la LOI DES RELATIONS OUVRIERES obligeait les employeurs à négocier avec les syndicats qui représentaient la majorité absolue de leurs employés. Le syndicat obtenait, d'après cette loi, un certificat de reconnaissance officielle délivré par la Commission des Relations Ouvrières de Québec.

L'extension juridique

Tel est le sujet que les nombreux auditeurs du Cours de Sociologie populaire des Syndicats nationaux de Hull ont étudié et discuté à leur dernière réunion. Ce soir, le R. P. Clément Rousseau, O.M.I., professeur au Centre Social de l'Université d'Ottawa, parlera des buts de la Convention collective particulière et de la Convention avec extension juridique; il traitera du Comité de griefs et du Comité paritaire.

Le contrat de travail est tellement important dans la vie du travailleur que nous invitons tous les responsables et membres des différents groupements à se rendre ce soir, à 8 h. au local des Syndicats, à 175, rue Eddy, Hull.

Le comité des affaires municipales donne les résultats de son étude

Le projet de bibliothèque municipale va de l'avant — Programme du comité de pratique oratoire

La Chambre de commerce des Jeunes de Hull s'est prononcée formellement, hier soir, en faveur de l'établissement d'un Bureau de commissaires à Hull.

Elle a pris cette décision après une étude approfondie d'un rapport de son Comité des affaires municipales. Ce rapport se terminait par la recommandation suivante: "Les membres du Comité des affaires municipales approuvent et recommandent la formation d'un Bureau de commissaires pour l'administration de notre ville."

La Chambre a également autorisé son président, M. Marcel D'Amour, à présenter le point de vue du mouvement, auprès du comité spécial qui a été formé par le Conseil de ville pour étudier cette question. Ce comité est composé de membres du Conseil de ville et de représentants des principales associations de Hull.

Il est à signaler que la Chambre de commerce des Jeunes n'avaient pas pris position jusqu'à présent sur la question de formation d'un Bureau de commissaires. Elle avait fortement reproché au Conseil de ville, toutefois, d'avoir refusé de soumettre la question au peuple par referendum, lors des prochaines élections.

La Chambre avait confié l'étude de la question à son Comité des affaires municipales qui a fait rapport, hier soir, par la voix de M. Claude LeDuc. L'assemblée générale s'est prononcée unanimement en faveur de l'établissement d'un Bureau de commissaires.

Voici, d'ailleurs, le texte de ce rapport:

"La question de la formation d'un Bureau de commissaires dans la ville de Hull fut apportée à l'attention du Comité des affaires municipales en novembre dernier. Les membres du comité, avant de prendre décision, crurent sage de se renseigner sur les fonctions et sur la manière dont doit opérer un tel bureau dans une ville. M. Paul Tardif, membre du Bureau des commissaires de la ville d'Ottawa, nous a gracieusement accordé son concours en venant nous renseigner au début de décembre.

Aujourd'hui, messieurs, nous vous donnons le résultat de notre travail de recherches:

Un Bureau de commissaires devient le bureau administratif de la ville. Chaque commissaire élu est responsable d'un ou de deux départements (tel que département des finances, département des édifices, aqueducs et marché, département de la police et du bien-être public, etc...). Le Conseil municipal devient donc semblable au gouvernement fédéral par le fait que nous avons un maire (premier ministre), des commissaires (ministres) et des échevins (députés). Ce système offre les avantages suivants:

(1) Le commissaire, étant élu non seulement par les citoyens d'un quartier mais par tous les citoyens de la ville, n'a donc aucun intérêt à favoriser tel quartier en particulier, puisque son administration sera jugée par tous les citoyens de la ville. Il devient donc responsable de son administration vis-à-vis de la population entière;

(2) Le commissaire ne subit pas les influences et les pressions des échevins ou d'un quartier en particulier. Son but est de rendre son département dont il est responsable le plus efficace possible et non pas de plaire à telle ou telle personne, car il devra se représenter devant toute la population pour une réélection à la fin de son mandat;

(3) Par le fait que les charges administratives sont réparties, le commissaire devient spécialiste dans celle qui lui est confiée. Il est donc de son devoir de se renseigner, d'étudier et de bien connaître son département, ses responsabilités étant bien déterminées, afin de mener à bonnes fins son administration;

(4) Les affaires municipales de grande importance passent donc entre les mains de gens qualifiés pour les comprendre — ce qui résulte en des séances du Conseil mieux dirigées et beaucoup plus efficaces;

(5) Par la formation d'un Bureau de commissaires, l'élément du support mutuel entre les échevins que nous connaissons tous trop bien et les petites combines personnelles qui sont souvent un défi à l'honnêteté, se trouvent éliminés par le fait que toutes recommandations des échevins doivent être approuvées par le maire et ses commissaires.

Avec cette nouvelle administration, il ne faudrait pas croire que les échevins jouent un rôle effacé. Ils devront comme à l'ordinaire s'occuper du quartier dont ils sont les représentants et faire les requêtes nécessaires. En plus, n'ayant pas les responsabilités de l'administration des départements, ils pourront suivre plus étroitement le développement de leur quartier. Aux assemblées du Conseil, l'échevin présente ses avis de motion qui sont ensuite étudiés par un comité dont le commissaire du département en question fait partie. Le comité soumet ses études au Bureau des commissaires pour être présentées à l'assemblée où la motion sera passée.

Les membres du Comité des affaires municipales approuvent et recommandent la formation d'un Bureau de commissaires pour l'administration de notre ville."

La bibliothèque

A son assemblée mensuelle, qui aura lieu ce soir, le Conseil de ville demandera à la Commission du district fédéral de lui céder la maison en pierre du parc Jacques-Cartier, rue Laurier, afin de permettre à la Chambre de commerce des Jeunes de Hull d'y établir une bibliothèque municipale.

La Commission s'est dit prête à permettre l'usage de l'édifice, moyennant un loyer nominal annuel d'un dollar. Toutefois, elle doit faire affaire par l'intermédiaire du Conseil.

M. Louis Landreville, président du comité de la bibliothèque du Jeune Commerce, a fait rapport du travail de son comité à la Chambre, hier soir. Il a déclaré que l'édifice en question se prêtait à merveille à l'établissement d'une bibliothèque et que les membres eux-mêmes se chargeraient de son aménagement.

On s'efforcera ensuite de rassembler les livres déjà recueillis et dispersés ici et là, et d'obtenir des nouveaux livres. On développera d'abord une section pour les enfants, afin de les intéresser à la lecture et d'en faire des habitués à la bibliothèque.

Autres rapports

D'autres rapports ont également été présentés à l'assemblée d'hier soir, en particulier: le rapport général du comité des affaires municipales, par M. Yves Bernier; le rapport du prochain voyage de la Chambre aux Nations Unies, à New-York, par Len Malouin; le rapport de la journée d'étude régionale, qui a eu lieu le 18 janvier, par Jacques Pilon; le rapport du comité du prochain dîner mixte de la Chambre, le 10 février, par M. Claude Huot; le rapport de l'exécutif touchant les ruines du Standish Hall, par le président.

Au sujet du Standish Hall, M. D'Amour a communiqué que la Chambre avait obtenu une entrevue avec l'honorable Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics et député de Hull, concernant cette démolition des ruines. La date et l'endroit n'ont pas encore été déterminés.

Dîner-causerie

Le programme du dîner-causerie, hier soir, avait été confié aux membres du comité de pratique oratoire de la Chambre, sous la direction de M. Claude Couture. Le dîner était sous la présidence de M. Lionel Marleau, chef du secrétariat de la Chambre.

M. Jean-Marie Séguin a présenté une intéressante causerie sur l'Ecole technique de Hull, alors que M. André Malouin a parlé de l'art de la décoration intérieure. Ils ont été présentés et remerciés respectivement par MM. Roger Renaud et le Dr Horace Caza, et MM. Len Malouin et Jean-Raymond Saint-Cyr.

Au cours du dîner, M. Raymond Jolicoeur a souhaité la bienvenue à deux invités: MM. Paul Carter et André Fortier.

Nouveaux membres

Cinq nouveaux membres ont été admis dans les rangs de la Chambre, par l'entremise de M. André-Jean Legris, du comité de recrutement. Ils ont reçu leurs insignes et leurs "bréviaires" du président, M. D'Amour.

Les nouveaux membres sont: MM. Jacques Bisson, présenté par M. Louis Landreville; Louis Beaupré, présenté par M. Joseph Royer; Jean-Paul Alary, présenté par M. Jacques Grégoire; Yoland Duval, présenté par le Dr Horace Caza, et Wilfrid-J. Saint-Cyr, présenté par M. André Malouin.

A la fin de la réunion, M. Oswald Parent, président de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec, a communiqué que le conseil provincial des Chambres siégerait à Hull, le 15 mars prochain, étant donné que son président est de Hull.

M. Jacques Laurin a été nommé responsable de l'organisation d'une retraite fermée pour les membres, à l'occasion de la période du carême et de Pâques.

Très magnifique festival d'hiver à Saint-Raymond

Le festival qui a eu lieu dimanche, sur la patinoire des terrains de jeux de la paroisse Saint-Raymond de Hull, a remporté un très vif succès, et cela malgré une température extrêmement froide qui sévissait durant toute la journée.

Une foule de plus de 2,000 personnes a assisté à cet événement annuel, qui avait été organisé par l'Oeuvre des terrains de jeux de la paroisse Saint-Raymond de Hull.

Parmi les personnes invitées, l'on a remarqué M. le curé de la paroisse, M. l'abbé Damien Trudeau. Le maire de Hull, M. Henri Gauthier, avait aussi été invité à assister au festival, invitation qu'il a acceptée. Les échevins Ed. Laramée et Lionel Emond étaient aussi présents, ainsi que M. Paul Gagné, président du Comité des parents.

Le spectacle a commencé vers une heure de l'après-midi et s'est composé de courses de divers genres et de diverses catégories, avec ou sans patins, pour garçons et filles. Il y a eu aussi une course de bicyclettes. Au cours de l'après-midi il y a eu distribution, pour les jeunes, de bonbons et de divers cadeaux. De magnifiques prix ont été remis aux gagnants des épreuves.

Une parade de costumes a démontré, au cours du festival, que bon nombre de nos jeunes ont des idées originales et des goûts particuliers.

Quelques numéros de patinage de fantaisie ont été donnés aux spectateurs par la troupe de patinage de fantaisie du club Minto d'Ottawa. Ils ont reçu les applaudissements sincères et unanimes de la foule enthousiaste. Parmi les figurants du club on remarquait Mlles Hélène et Louise Poirier et M. Rodolphe Bélanger. La troupe était sous la direction de Mlle Pierrette Paquin, artiste bien connue du patin.

Voici la liste des gagnants:

Costumes: Jean-Guy Bénard, Luc Chartrand, Suzanne Brunet, Ronald Sarazin. Autres gagnants: Diane Albert, Fernande Beaudin, Claude Charron, Gérard Houle, Jacques Faubert, Oscar Deslauriers, Annette Albert, Nicole Perron, Rhéal Sarazin, Claude Parent, Gilles Levasseur, Claude Leblanc, Suzanne Bénard, Liette Papillon, Yvon Gauthier, Pierre Desjardins, Françoise Cloutier, Pauline Légaré, Nicole Bienvenue, Lucien Rousseau, Claudette Lapensée, Claudette Therrien, Rodolphe Bisson, Claude Charlebois, Raymond Germain, Jacques Filion, Yvette Pilon, Antoinette Dompierre, Robert Chartrand, Pierre Gagné, Richard Marengère, Marcel Deslauriers, Yvon Faubert, Edmond Deslauriers.

Les organisateurs du festival étaient MM. Jean Arsenault, Paul Gagné et Henri Ridrigue.

M. Roland Poirier, conseiller, représentait au festival le maire de Hull-Sud qui n'a pu y assister. Il y avait aussi le surintendant des terrains de jeux de Hull, M. François Bilodeau, ainsi que M. l'abbé Edouard Ladouceur, aumônier de l'Oeuvre des terrains de jeux de la paroisse Saint-Raymond de Hull.

Mme Prud'homme est décédée hier

Mme veuve Hormidas Prud'homme, née Cordélia Desjardins, est décédée le lundi 2 février, à sa résidence, 11, rue Plessis, Hull, à l'âge de 72 ans.

Elle avait épousé à Ottawa, il y a 50 ans, Hormidas Prud'homme, décédé en 1938.

La défunte laisse un fils, Wilfrid, de Hull; un frère, Pierre, d'Ottawa; deux soeurs: Mme Robert Folks et Mme Raoul Laporte, toutes deux d'Ottawa; et 10 petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Emond, boulevard Saint-Joseph. Le cortège quittera cet endroit à 7 h. 55, le jeudi 5 février, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, où le service aura lieu à 8 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Dernier hommage à Mme Albert Shipp

Les funérailles de Mme Albert Shipp, née Rose Meagher, décédée le dimanche 1er février, à sa demeure, 68, rue Berri, à l'âge de 60 ans, ont eu lieu ce matin, à 8 heures, à l'église Saint-Joseph, de Hull.

Le cortège a quitté les salons funéraires Emond, boulevard Saint-Joseph, à 7 h. 55.

M. l'abbé Roland Lajoie a fait la levée du corps. Mgr Lucien Beaudoin, curé, a chanté le service, assisté comme diacre, de M. l'abbé Roland Lajoie, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Louis Corbeil.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame de Hull, où M. l'abbé J.-P. Gélinas a récité les dernières prières.

Nécrologie St-Jean

Dans la nécrologie de M. Joseph-Cosmas Saint-Jean, paru hier dans "Le Droit", il fallait lire aussi, dans la liste des parents, le nom de M. Marcel Saint-Jean, de Pointe-Gatineau, fils du défunt.

Le conseil de Gatineau songe à établir un plan de zonage

Afin de sauvegarder l'aspect esthétique de la ville — Le projet reste à l'étude — Les contribuables auraient à se prononcer

Le Conseil de ville de Gatineau étudie présentement les possibilités d'établir un plan de zonage pour la ville.

L'échevin Roland Théoret a soumis cette question à l'assemblée, hier soir. Les membres du conseil continueront d'étudier le projet lors d'une réunion spéciale qui aura lieu le 9 février prochain.

Les édiles songent même à faire venir un expert en urbanisme, de Québec, ou d'ailleurs, de toute façon envoyé par le gouvernement provincial, et qui pourrait donner des conseils sur cet important projet, présentement à l'étude.

Ce zonage consisterait, par exemple, à déterminer les quartiers futurs qui devront servir à la construction d'établissements commerciaux, et d'autre part, les quartiers où l'on ne devra construire que des résidences; de même pour les établissements industriels et autres.

Ce plan s'appliquerait à toute la ville, bien qu'il prendrait naturellement une plus grande importance dans l'établissement des secteurs futurs.

Cette innovation aurait pour effet, entre autres, de moderniser davantage la ville, et d'en sauvegarder l'aspect esthétique. Les représentants municipaux ont déclaré que, de toute façon, les contribuables devront décider eux-mêmes s'il y a lieu ou non d'établir un tel plan de zonage dans la ville de Gatineau.

Les édiles continueront d'étudier la question, et s'ils jugent qu'il y aurait avantage à établir un plan semblable à Gatineau, ont fera appel au peuple, au moyen d'un referendum, afin de le laisser se prononcer sur la question.

Nouveau maire suppléant

Hier soir, M. Aurèle Graveline a été nommé maire suppléant, en remplacement de M. Léon Potvin, sortant de charge.

M. Graveline est nommé pour trois mois.

M. Léon Potvin a présidé la réunion, hier soir, en l'absence de M. le maire Léo Smith, qui n'a pas pu se rendre à cette réunion, pour des raisons majeures.

Le Conseil a décidé, hier soir, d'acheter des haut-parleurs pour le terrain de jeux de la rue Maple.

Ont remarquait en outre: les échevins Armand Dubois, Roland Théoret, Wilfrid Cadieux, Aurèle Graveline et le secrétaire Léo Giroux.

La ville de Butte, Mont., 33,000 de population, a un tarif d'autobus de 15c. — Ann.

Les cris d'un bébé donnent l'alarme à Pointe-Gatineau

Le feu endommage la boucherie de M. Raoul Lamoureux, rue Champlain

Un bébé d'un an, Jocelyne Lécuyer, enfant de M. et Mme Lionel Lécuyer, 182, rue Champlain, Pointe-Gatineau, a probablement sauvé la vie de sa mère et de trois autres enfants, la nuit dernière.

Les cris du bébé ont réveillé Mme Lécuyer, et celle-ci s'est aperçue qu'un incendie ravageait une bâtisse voisine. Il s'agissait de la boucherie de M. Raoul Lamoureux, 179, rue Champlain.

Mme Lécuyer a immédiatement appelé les pompiers et le propriétaire de l'établissement, dont le logis est situé dans une autre partie de la ville.

On croit qu'un court-circuit dans une balance électrique a allumé l'incendie.

Le feu a presque complètement détruit l'établissement, particulièrement l'intérieur. Une partie du toit de la bâtisse d'un seul étage s'est effondrée.

On évalue les pertes à un chiffre variant entre $2,500 et $,3000.

Les pompiers volontaires, dirigés par le chef Théo Maisonneuve, ont combattu les flammes jusqu'à deux heures, et ont surveillé les lieux jusqu'à 5 h. 15, ce matin.

M. Louis Bouvier, directeur technique du Service des incendies, a aussi pris une part, très active au combat de l'incendie.

Mme Lécuyer...

Mme Lionel Lécuyer a raconté ce matin comment elle a aperçu l'incendie, après que son enfant l'eût réveillée.

"Je me demande pourquoi Jocelyne s'est réveillée trois fois cette nuit. Habituellement, elle dort toute la nuit, a raconté Mme Lécuyer.

"Elle m'a d'abord réveillée vers minuit et demi, vers 12 h. 45, puis à 1 h. 25.

"Pourtant, quand je me suis levée à 12 h. 45, pour voir à mon enfant, il n'y avait sûrement pas encore de feu. Mais à 1 h. 25, j'ai entendu un bruissement, comme celui du vent. J'ai jeté un coup d'oeil dehors, et j'ai soudainement eu l'impression qu'il faisait une violente tempête, car j'ai cru voir la neige voler en poudre.

"Mais j'ai regardé plus attentivement, et je me suis aperçue que c'était de la fumée plutôt que de la "poudrerie" qui encerclait notre maison. La fumée s'échappait de la boucherie voisine.

"J'ai immédiatement appelé les pompiers, ainsi que le propriétaire de l'établissement, M. Lamoureux."

"Si mon bébé ne m'avait pas réveillée, nous aurions sans doute tous grillé dans notre maison, car je suis très dure à réveiller, et les flammes se seraient rapidement communiquées à notre maison, que sépare de l'ancienne boucherie, un passage de quelques pieds.

"De plus, le vent portait la fumée de notre côté", a ajouté Mme Lécuyer.

Il est bon de rappeler que c'est la troisième fois, en quelques jours, que dans la région, des bébés sauvent leurs parents, de désastres, en les réveillant par leurs cris.

Un incident du même genre s'est produit, la semaine dernière, à Hull, alors que dix personnes ont failli mourir d'asphyxie. Le jeune Marcel Auger, âgé de trois ans, s'est mis à pleurer et a réveillé ses parents. Un homme a pu ensuite se traîner jusqu'à un appareil téléphonique.

Hier, c'est la petite Suzanne Lavigne, âgée de 14 mois, qui a réveillé son père, au cours de la nuit, quand un incendie achevait de démolir le premier étage de leur maison, à 86, rue Frontenac, Hull.

Un carnaval au Sacré-Coeur de Hull dimanche

M. Jos. Robillard, président de l'O.T.J. du Sacré-Coeur de Hull, a annoncé aujourd'hui que le carnaval annuel sur glace de cette paroisse aura lieu sur la patinoire du Sacré-Coeur, boulevard du même nom, le dimanche, 8 février prochain, à 2 heures de l'après-midi et à 8 heures du soir.

Le programme de l'après-midi comprendra des courses et des concours de patinage de fantaisie pour tous les enfants de la paroisse. Le soir il y aura parade de costumes ouverte à toute la paroisse et démonstrations de patinage de fantaisie par des artistes de l'Ottawa and District Amateur Skating Association.

La Chambre aînée donne son appui au projet d'annexion

La Chambre de commerce de Hull vient de donner son appui au projet d'annexion soumis au Conseil de ville, par M. Ernest Dufour, commissaire de l'industrie et du tourisme à Hull. C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, M. David Richer, président de la Chambre.

D'après le projet de M. Dufour, la ville de Hull annexerait une partie de la municipalité de Hull-Sud, afin d'avoir du terrain pour l'établissement de nouvelles industries. Actuellement, plusieurs industries seraient prêtes à s'établir à Hull, mais la ville ne dispose plus d'espace suffisant.

"Espérons que notre Conseil de ville, a dit M. Richer, réalisera l'urgence de la situation et fera tout son possible pour mener à bonne fin ce projet d'annexion."

Mis à l'amende à Hull pour ivresse

Berth Christopher, 249, rue Lisgar, Ottawa, et Patrick McNamara, 45 ans, sans adresse, ont comparu devant le juge municipal de Hull, ce matin, sous l'accusation d'avoir "traîné" dans les rues, quand ils étaient en état d'ivresse.

Me Rodrigue Bédard, C.R., a condamné Christopher à $15 et les frais, et McNamara à $10 et les frais, ou 15 jours de prison.

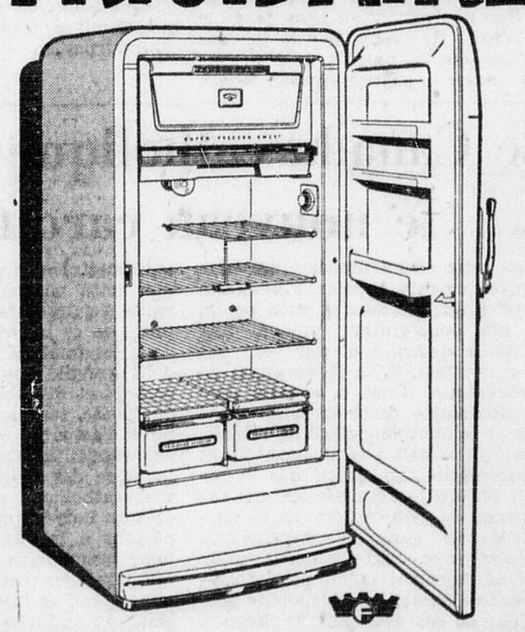
Une dizaine d'autres prévenus ont comparu sous l'accusation d'avoir commis des infractions à la loi de la circulation.

Causerie du
Rév. Père MARCEL-MARIE DESMARAIS, O.P.
"J'ARRIVE DE FATIMA"
en l'église Saint-François de Sales de Pointe-Gatineau
sous les auspices de la Colonie de Vacances
MERCREDI, 4 FEVRIER — 8 HEURES P.M.
BILLETS: $1.00-75c — Bureau de Poste, Pte-Gatineau, PR. 7-9527
Transport par Gatineau Bus Co. Ltd.

PILON LTÉE
Tél.: PR. 7-4348
BO... ÉNUISERIE — MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CHOIX COMPLET DE MANTEAUX TOUT-FAITS ou FAITS SUR MESURES A PRIX REDUITS
Attention spéciale aux réparations et aux remodelages
HORACE BERTHIAUME
marchand-tailleur en fourrure
68, boul. Gamelin, Hull
Entrée chemin de la Montagne
Tél.: PR. 7-5564

VOUS EPARGNEZ sur ce SPECIAL AU MAGASIN
BELANGER
JUSQU'A $72.75 DE REDUCTION SUR LES
Réfrigérateurs FRIGIDAIRE



Voyez-les au plus vite!
Il faut réduire le stock pour faire de la place aux nouveaux arrivages! Achetez dès maintenant et épargnez sur un véritable réfrigérateur Frigidaire, dont le prix a été réduit pour vous offrir cette remarquable valeur! Chacun est muni des fameuses caractéristiques de commodité exclusives à Frigidaire! Généreuse allocation d'échange sur votre réfrigérateur actuel . . . conditions de paiement budgétaires faciles, et plusieurs mois pour payer le solde! Ne tardez pas! La vente ne durera qu'un temps limité! Venez dès aujourd'hui.
MODÈLE MASTER ILLUSTRÉ
Rég. $399.75
SPECIAL $349

6 pieds cubes	Régulier $299.75	SPECIAL	$272
8.8 pieds cubes	Régulier $369.75	SPECIAL	$319
9.7 pieds cubes	Régulier $469.75	SPECIAL	$397

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES
A. BÉLANGER DÉTAIL LTÉE
J.-M. NORMAND, gérant
215, rue Montcalm — HULL — PR. 7-4329
OUVERT LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 19 HEURES

REMERCIEMENTS

ROUSSEL—La famille Roussel désire remercier sincèrement parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Philias Roussel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

L'hon. Gagnon présentera son budget cette semaine à Québec

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Finances, l'hon. Onésime Gagnon, déposera probablement cette semaine, peut-être mercredi, à l'Assemblée législative le budget du gouvernement de Québec pour l'année financière 1953-54.

Le ministre préverrait des revenus de $300,000,000 pour le prochain exercice financier. Les dépenses prévues seraient de $286,000,000 suivant les prévisions déposées à la Chambre le mois dernier. Aucune nouvelle taxe ne serait annoncée.

On prévoit que le débat traditionnel sur le budget s'amorcera peu de temps après sa déposition. L'étude du budget le vote des crédits marqueront la dernière étape de la présente session, la première depuis les élections générales de l'été dernier.

Alors que l'Assemblée législative discutera le budget et étudiera un certain nombre de bills qui n'ont pas encore été présentés — aucun ne devrait soulever de controverses majeures — la Chambre haute serait la scène d'un grand débat autour du bill gouvernemental visant à amender la loi électorale.

Ce projet de loi a été adopté par un vote de 41 contre 17 vendredi soir après un débat d'une semaine au cours duquel les 22 députés de l'opposition libérale ont violemment qualifié la mesure de "mauvaise" et destinée à "maintenir le gouvernement au pouvoir".

On prévoit plus d'animosité au Conseil législatif où les libéraux détiennent une majorité nominale. Cependant, le vote suit rarement la ligne du parti.

Les sièges se répartissent comme suit au Conseil législatif: 15 libéraux et neuf de l'Union nationale. Il n'y a pas de sièges vacants.

Crépuscule entre la paix et la guerre: St-Laurent

Le premier ministre St-Laurent a déclaré hier que le monde est au stade du "crépuscule" entre la paix et la guerre, mais la situation n'en est pas encore au point où le gouvernement juge nécessaire de recourir à des mesures d'urgence sans l'approbation du Parlement.

C'est pourquoi le gouvernement soumet au Parlement un projet d'amender la loi de la Défense nationale en vue de nommer un ministre associé de la Défense nationale. M. George Drew, chef conservateur, avait soutenu précédemment que le gouvernement n'a pas besoin de modifier la loi, mais qu'il a l'autorité nécessaire en vertu de la loi des pouvoirs d'urgence.

Le nouveau ministre — le gouvernement a déjà déjà désigné l'hon. Ralph O. Campney, Solliciteur général, pour remplir les fonctions, — travaillerait de concert avec le ministre de la Défense, l'hon. Brooke Claxton. M. Campney s'occuperait surtout de l'administration et M. Claxton des relations internationales du Canada en matière de défenses

M. St-Laurent a repoussé une suggestion des conservateurs de nommer un ministre de l'Air plutôt qu'un adjoint général. Il en résulterait un dédoublement du travail et une administration plus coûteuse, a dit le premier ministre.

L'amendement de M. Drew

M. Drew tenta aussitôt de bloquer le projet de loi du gouvernement de nommer un ministre adjoint. Il présenta un amendement demandant de ne pas procéder plus avant avec la mesure gouvernementale, mais d'en présenter une autre prévoyant la nomination "d'un ou de plusieurs ministres avec des fonctions clairement définies."

Le projet gouvernemental propose de nommer un ministre associé, mais il ne définit pas clairement ses fonctions, dit-il. Il n'en pourrait résulter que la continuation des "imperfections" actuelles dans l'administration de la Défense.

M. Drew a obtenu l'appui de M. Percy Wright (C.C.F.-Melfort), porte-parole du parti C.C.F. et de M. Solon Low, chef du Crédit social. Ils ont exprimé que le Canada a besoin d'un ministre de l'Air.

Durant le débat, il y eut des allusions au rapport Currie. M. Drew a dit que M. Claxton n'a pas vu les rapports d'avertissement soumis par le vérificateur en chef du ministère de la Défense bien avant que les irrégularités des services des travaux de l'armée ne fussent révélées.

Robichaud veut définir les fonctions

M. Albany M. Robichaud (CP—Gloucester), parlant en français, a dit que les responsabilités du nouveau ministre devraient être précisées. Il a demandé si M. Campney serait responsable au Parlement ou à M. Claxton.

M. Claxton a répondu que ces rapports étaient soumis au sous-ministre En certains cas, quand on avait besoin de le consulter, les rapports lui étaient soumis et ces conférences ont amené des changements pour surmonter les difficultés bien avant que le rapport Currie ne soit publié.

Le ministre a critiqué les accusations "généralisées" d'un relâchement dans son ministère. Il n'y avait rien de tel dans le rapport Currie, qui se confinait aux services des travaux de l'armée.

M. D. Lafortune inhumé ce matin à Pointe-Gatineau

Un service a été chanté en l'église Saint-François-de-Sales, de Pointe-Gatineau, ce matin, pour le repos de l'âme de M. Damase Lafortune, époux de feu Eucharist Pauzé, ancien maire de Pointe-Gatineau, qui est décédé à Montréal, le samedi 31 janvier, à l'âge de 90 ans.

Le cortège funèbre a quitté les salons funéraires Gauthier, 101, rue Notre-Dame, à 7 h. 45, pour un service à 8 heures, à l'église Saint-François-de-Sales.

L'abbé Wilfrid Bray a fait la levée du corps et l'abbé Antoine Lalonde, curé de la paroisse, a chanté le service, assisté des abbés Martin et Leroux, comme diacre et sous-diacre.

L'abbé Bray a récité les dernières prières au cimetière paroissial où l'inhumation a eu lieu.

Service funèbre de Mme E. Bolduc

Les funérailles de Mme Ernest Bolduc, née Elise Mathieu, décédée samedi dans un hôpital local, à la suite d'une longue maladie, ont eu lieu ce matin en l'église du Sacré-Coeur à 8 heures. Elle était âgée de 85 ans.

Le R. P. J. Turcotte, O.M.I., a fait la levée du corps. M. l'abbé Napoléon Roy, curé de Saint-Gédéon de Beauce, Qué., a chanté le service. Il était assisté du R. P. James Fiteau, O.M.I., et du R.P. Paul-Emile Gagné, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait la présence du R. P. J. Turcotte, O.M.I., et du R. F. Carrier, O.M.I. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame où M. l'abbé Napoléon Roy a récité les dernières prières.

Née à Saint-Victor de Beauce, elle était la fille de M. et Mme Joseph Mathieu, tous deux décédés. Elle a habité Kapuskasing pendant 25 ans et elle demeurait à Ottawa depuis six ans. Paroissienne dévouée du Sacré-Coeur, la défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, de l'Union de Prières et du Tiers-Ordre de Saint-François.

Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils adoptif, M. l'abbé Napoléon Roy, curé de Saint-Gédéon de Beauce; une fille adoptive, Mme Laperrière Braun (Liliane), d'Ottawa; une soeur, Mme Philippe Roy, de Beauceville; une belle-soeur, Mme Joseph Rodrigue, de Saint-Ephrem de Beauce, Qué., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Horace Racine et Robert Ltée, 260, rue Besserer.

Service funèbre de Mme A. Bélanger

Les funérailles de Mme Adélard Bélanger, née Emma Demers, décédée à la demeure de sa fille, Mme Donat Lafleur, 55, boulevard Taché, à Hull, le dimanche 1er février, ont eu lieu ce matin à Sainte-Bernadette. La défunte était âgé de 77 ans.

Le cortège funèbre a quitté les salons funéraires Gauthier, 101, rue Notre-Dame, à Hull, à 7 h. 45, pour l'église Sainte-Bernadette où le service a été chanté à 8 heures.

L'abbé A. Rollin, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des abbés Hector Séguin et Albert Grenier, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame de Hull où l'abbé Grenier a récité les dernières prières.

EPARGNEZ sur vos
FOURRURES
chez
LES FOURRURES ONT EDIFIE CETTE MAISON
Dworkin Furs
256 RUE RIDEAU
LES PRIX DE L'ATELIER A LA FOURRURE

Funérailles

M. J.-Candide Pilon

Les funérailles de M. J. Candide Pilon, célibataire âgé de 86 ans, et domicilié au no 53, rue Cathcart, décédé dans un hôpital local, le samedi 31 janvier, à la suite d'une courte maladie, ont eu lieu ce matin en la basilique Notre-Dame d'Ottawa.

M. l'abbé Edgar Fleury fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Léonard Rochon et Horace Légaré, agissant respectivement comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Léonard Rochon récita les dernières prières au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Né le 18 mars 1866, à Buckingham, Qué., le défunt était le fils de Candide Pilon et d'Angèle Bouchard, tous deux décédés.

Depuis 1923, il demeurait à Ottawa, où il fut à l'emploi du National-Canadien comme menuisier. Après 25 années à ce poste, il prenait sa retraite il y a déjà 21 ans.

Paroissien de la basilique Notre-Dame, le défunt appartenait à la Ligue du Sacré-Coeur.

Il laisse pour pleurer sa perte, deux soeurs: Mme Mérilda Pagé et Mme Rose-Anne Philippe, toutes deux d'Ottawa, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Gauthier, 259, rue Saint-Patrice, Ottawa.



Des centaines de personnes se sont massées devant la bijouterie J.-Emile Lauzon, 64, rue Rideau, tôt samedi matin, malgré la température quelque peu maussade, afin de bénéficier des fortes réductions sur des milliers d'articles de bijouterie. C'était la vente annuelle d'un dollar organisée à cette bijouterie, l'une des plus populaires de la Capitale canadienne. C'est en réponse à une réclame parue dans "Le Droit" que des centaines d'acheteurs d'Ottawa, de Hull et de la région, se massèrent aux portes du populaire établissement pour y réaliser des économies incroyables. Des marchandises de prix fort élevé étaient offertes en vente au bas prix d'un dollar. ★★

(Photo "Le Droit"—par Pierre Normandin)

Le débat sur l'immigration à la Saint-Jean-Baptiste

Le comité des activités culturelles de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a commencé une série de débats sur divers sujets.

Le premier de ces débats a eu lieu, dimanche soir, à la Salle académique de l'Université, et portait sur "L'immigration au Canada". Le jury se composait de l'Hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, assisté de M. Félix Desrochers, bibliothécaire au Parlement, et de M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français d'Ontario. M. Camille Hudon, ancien chef des nouvelles au journal "Le Droit", actuellement traducteur aux Débats de la Chambre des Communes, présidait le débat et agissait comme maître de cérémonies.

On remarquait également parmi les invités: M. le commissaire Paul Tardif et Mme Tardif; M. Robert Bélanger, président de l'A.J.F.O.; M. Hector Roy, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa; Me François Chevalier, président des Jeunesses musicales.

Après un mot de bienvenue du président du comité, M. Paul Laurendeau, on fit un tirage au sort pour la formation des équipes d'orateurs devant présenter l'aspect positif et l'aspect négatif de la question. Me Marcel Bourget et M. Paul Laurendeau eurent à soutenir l'affirmative; Me François Chevalier et M. Jean Lupien, la négative.

Après un énoncé de principes fort sérieux et savants, de part et d'autres, les arguments puissants, les ruses et la finesse des orateurs de la négative leur gagnèrent la victoire. Le T.H. Thibaudeau Rinfret, en rendant le verdict, félicita le champion, Me François Chevalier qui, outre ses prouesses au Barreau, sait aussi trouver le temps et les moyens de remporter de brillants succès dans des joutes oratoires.

La soirée fut agrémentée d'un intermède musical mettant en vedette deux artistes de chez nous: Mlle Marie-Jeanne Michaud, pianiste, qui exécuta une oeuvre de Johann Strauss; M. Conrad Sabourin, violoniste, qui présenta deux pièces de son répertoire, accompagné au piano par Mme Moore.

A la fin de cette veillée, le président annonça que le prochain débat aurait lieu le 1er mars, à la Salle académique. Le sujet de discussion sera "La télévision". M. Laurendeau a aussi révélé que les émissions radiophoniques de la Société Saint-Jean-Baptiste débuteront le vendredi 6 février pour se continuer tous les vendredis soirs, de 8h.30 à 9 heures, au poste C.K.C.H. M. Jean-Pierre Houle sera le meneur de jeu et l'animateur de ce programme.

Il se peut que l'hiver empiette sur le printemps

Le bonhomme Hiver s'est bien affirmé ces derniers jours, mais il semble qu'il veuille prendre un bref répit. Le temps s'est en effet réchauffé quelque peu aujourd'hui, à la suite d'un froid qui a atteint 10 degrés sous zéro hier et qui nous a donné un avant-goût de l'hiver sibérien.

Nous n'osons faire de prédictions trop à l'avance (les météorologues ne se risquent pas à prédire la température plus de deux jours à l'avance, et même là...) mais il semble que l'hiver soit ici pour y rester. Il empiètera peut-être même sur la saison printanière.

Il est tombé la nuit dernière, selon le bureau de la météo à Rockcliffe, 1.8 pouce de neige. Les températures maximum et minimum aujourd'hui seront de 15 et 4 contraste avec celles d'hier. La température demain sera à peu près la même, si ce n'est que le ciel se couvrira de nuages vers midi.

Les conditions du ski, partout dans la région, sont excellentes.

Le mois de janvier nous a servi les températures les plus variées que l'on puisse espérer. La température moyenne a été de 19 degrés, en comparaison à 12 degrés pour les années précédentes. Il est tombé 14 pouces de neige, tandis qu'en janvier des autres années, la couche tombée était de 21.5 pouces.

La température la plus élevée fut enregistrée le 16 janvier, alors que le mercure grimpa jusqu'à 45 degrés. Le 30 cependant, il descendit jusqu'à 10 degrés sous zéro, pour la température la plus froide de tout le mois. L'accumulation de neige et de pluie pour le mois a été de 2.4 pouces, en comparaison à 2.93 pour les années passées.

$300,000 pour l'aéroport de Rouyn, Ont.

ROUYN, Qué. (D. N. C.) — Dans les prévisions budgétaires soumises aux Communes, se trouve cette année un montant de $300,000 pour des ravaux d'amélioration à l'aéroport de Rouyn. C'est ce que nous a annoncé avec un visible plaisir cette semaine le député de Villeneuve, M. Armand Dumas.

Dès le printemps on commencera donc à améliorer la piste et à y poser une surface solide, soit de bitume soit d'un matériel se rapprochant du ciment.

Le nouvel octroi que vient d'obtenir M. Dumas permettra de résoudre à la satisfaction générale le problème qui se posait à l'aéroport qu'on devait fermer à certaines périodes de l'année. Les Conseils municipaux et les Chambres de Commerce avaient réclamé les travaux qu'on va entreprendre.

Nouvelle recommandation au sujet des manuels scolaires à Québec

QUEBEC (P.C.) — Le conseil d'administration de la Fédération des commissaires scolaires de la province a recommandé, dans un mémoire soumis au surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Desaulniers, "que les manuels scolaires demeurent la propriété des parents et que leur coût soit réparti de la façon suivante: 50 pour-cent de la part du gouvernement provincial, 25 pour-cent de la part de la commission scolaire et 25 pour-cent de la part des parents."

Suivant la tradition, le mémoire a été soumis au temps de l'assemblée générale annuelle de la Fédération.

Le mémoire souligne aussi que "la Fédération.

Le mémoire souligne aussi que "la Fédération des commissions scolaires adhère au principe fondamental que l'éducation est du domaine exclusif des provinces; que l'éducation, l'instruction des enfants, en général tout le problème scolaire doit demeurer en dehors de toute influence politique".

Le mémoire dit également "que les commissions scolaires doivent conserver l'autonomie qui leur est propre". La fédération affirme "son attachement aux prérogatives acquises en cette matière et reconnait dans le Conseil de l'Instruction publique le guide éclairé dont elle est fière de suivre les directives."

M. Guillaume Tremblay, d'Arvida, a été réélu à la présidence générale de la Fédération au cours de l'assemblée générale.

Les autres officiers choisis membres de l'exécutif sont le major Lionel Lafrance, agronome de Québec, réélu à la présidence de la section urbaine. Me Henri Beaulieu, de Montréal, a été élu premier vice-président de la section urbaine, et M. Gédéon Desaulniers, de Shawinigan, deuxième vice-président de cette section.

M. Omer Allard, agronome de Lennoxville, a été élu président de la section rurale; le Dr Auguste Scott, agronome de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a été réélu 1er vice-président et M. Lorenzo St-Arnaud, cultivateur de St-Wenceslas, Nicolet, a été réélu deuxième vice-président de la section rurale. M. Paul-André Fournier, de Québec, demeure secrétaire-trésorier de la Fédération provinciale.

Avalanches provocatrices

VIENNE (Reuter) — Les Autrichiens ont l'intention de lancer des fusées dans les Alpes pour provoquer des avalanches avant qu'elles ne soient dangereuses. Les compagnies ferroviaires ont annoncé aujourd'hui qu'elles feront construire une estrade pour le lancement des fusées près de Hieflau. Quand les observateurs verront la neige s'entasser dans les montagnes, ils interdiront l'accès de la région et "déclencheront" les avalanches.

Récital de musique de chambre

Un récital en dehors de l'ordinaire avait lieu hier soir au Fisher Park High School. Deux artistes latviens étaient au programme: Janis and Felicita Kalejs, de l'Université Acadia, Wolfville, N.-E.

Les concerts de musique de chambre sont assez rares à Ottawa, c'est pourquoi les deux exécutants furent très appréciés. Ils avaient choisi deux sonates peu jouées: Elgar et Pierné, romantiques du XIXe siècle.

Contrairement à l'habitude, une autre sonate, de Vivaldi, arrangement de Resphighi, figurait à la deuxième partie du programme. Comme musique slave, une rhapsodie de Vitol, et un arrangement de Szecheley des Danses roumaines de Bartok terminaient le programme.

En rappel, Sérénade espagnole de Chaminade, Variations de Kreisler, et la danse hongroise no 8 de Brahms.

LES SYMPTÔMES DE
VOTRE RHUME ARRÊTÉS
EN 24 HEURES OU NOUS VOUS PAYONS $1.00
Pas de reniflement de toux, de rhume, de frissons, perte de temps ou maladie—voilà ce que doivent faire pour vous EN 24 HEURES les Comprimés du Dr. Chase!
Au tout premier symptôme d'un rhume, prenez 1 Comprimé. Prenez-en un autre toutes les 4 heures avec maximum de 4 en une journée. Si les Comprimés du Dr Chase n'arrêtent pas votre rhume en 24 heures seulement, retournez l'enveloppe du petit format ou le feuillet de mode d'emploi du format économique à The Dr. A. W. Chase Medicine Co. Ltd., Oakville, Ont., et vous recevrez $1.00. Gardez votre famille exempte de rhume pendant toute la saison avec les Comprimés de Marque Dr. Chase.
ENRAYE LES SYMPTÔMES DU RHUME EN 24 HEURES!
COMPRIMÉS BREVETÉS
Dr. Chase
4 INGRÉDIENTS CONTRE LE RHUME DANS CHAQUE COMPRIMÉ
Enveloppe de format commode .59¢
Economisez 48¢. Achetez le format économique (40 comprimés) $1.49

Mme Mart Kenney emploie Blue Bonnet et chante ses louanges!



Suivez l'exemple de Norma Locke, cantatrice très connue et femme de Mart Kenney. Comparez la margarine BLUE BONNET à *tout* autre produit de ce genre, *quel qu'en soit* le prix! Comme la femme de ce fameux chef d'orchestre, vous trouverez que la BLUE BONNET est toujours délicate et fraîche. Employez la margarine BLUE BONNET à table et dans la cuisson et vous serez enchantée des économies que vous réaliserez. Achetez BLUE BONNET, synonyme de . . . Saveur! Nutrition! Economie! La margarine BLUE BONNET se vend dans le format ordinaire avec sachet colorant, ou dans le fameux sac YELLOW QUIK qui permet de la colorer rapidement.



Spéciaux EATON
Du Mercredi Matin

NOUS FERMONS A 1 H. P.M. — MAGASINEZ DE BONNE HEURE ET EPARGNEZ!

Echantillons d'un fabricant
Robes de maison de qualité
pour jeunes filles
Pas de commandes téléphoniques ou contre remboursement, s.v.p. Une quantité limitée seulement de robes de maison fraîches, avenantes, dans les tissus suivants: Picolay, imprimés de coton et broadcloths. Tissus unis, rayés ou imprimés. Une véritable aubaine pour magasiner et épargner! Spécial de mercredi matin chez EATON, chacune, ... 3.99
EATON, deuxième étage (rayon 241)

Bas entièrement diminués
sous-types de prix plus élevés
Bas nylon entièrement diminués, fin 42, denier 30, cotés spécialement pour les acheteurs économes! Ils sont classés "sous-types", mais néanmoins ils vous donneront un service satisfaisant. Agrémentés de coutures foncées, talons à panneaux amincissants, et confortables semelles convexes. Teintes: Rapier, trompette ou pageant. Pointures 8½ à 11. Spécial de mercredi matin chez EATON, la paire, ... .89
EATON, rez-de-chaussée (rayon 201)

Aubaines exceptionnelles en
Jupes et taffetas rayonne
pour jeunes filles
Jupes de taffetas rayonne noir en vogue, cotées spécialement pour les personnes économes, mercredi matin! Choix de deux attrayants modèles, tailles 12 à 16. Spécial de mercredi matin chez EATON, chacune, 2.99
EATON, deuxième étage (rayon 246)

Jupes de tartan pour fillettes
Pas de commandes téléphoniques ou contre remboursement, s.v.p. Un bas prix économique pour des jupes tartan pour fillettes. De lainage et rayonne durables, confectionnées avec la véritable touche écossaise, avec la grande épingle de sûreté au-dessus du bas de la jupe. Choix de tartans de clans. Tailles 7, 8 et 10. Spécial de mercredi matin chez EATON, chacune, ... 1.99
EATON, deuxième étage (rayon 211)

Robes de chambre et kimonos
pour fillettes — ½ prix!
Une aubaine des plus appréciables pour les personnes économes! Une quantité limitée seulement de robes de chambre et kimonos, tous réduits à moitié prix! Choix de tissus: édredon, rayonne filée et flanelle de coton, en teintes pastelles et foncées. Tailles 8 à 14x. Rég. 3.95 à 5.95. Spécial de mercredi matin chez EATON, chacun, ... 1.97 à 2.97
EATON, deuxième étage (rayon 211)

Epargnez sur ce spécial répété
Casquettes de ski pour hommes
Une bonne casquette de gabardine de coton résistant aux intempéries, cotée si bas que vous devez les acheter maintenant. Finies avec doublure piquée de satin rayonne et cache-oreilles, disponibles en teintes de brun, bleu ou beige. Pointures 6¾ à 7⅜. Spécial de mercredi matin chez EATON, chacune, ... .95
EATON, rez-de-chaussée (rayon 229)

Un prix d'épargne sur des
Horloges électriques de cuisine
Voici une splendide occasion de garnir votre cuisine avec une horloge de cuisine de grande exactitude et ainsi épargner substantiellement. Elles sont gaies et attrayantes, le cadran est fini avec chiffres faciles à lire et l'horloge est très facile à garder propre. Un indicateur du courant vous fait savoir si le courant a été interrompu et il y a un dispositif à la main pour la repartir. L'horloge est jaune avec chiffres verts et mesure à peu près 7" de diamètre et 2" d'épaisseur. Pour courant de 60 cycles seulement. Spécial de mercredi matin chez EATON, chacune, ... 6.97
EATON, rez-de-chaussée (rayon 253)

Coupons de cotonnades de qualité
pour le printemps
provenant de notre récente vente de cotonnades
Nous suggérons les emplettes très à bonne heure pour ces coupons d'attrayantes cotonnades car ce sera "les premiers venus, les premiers servis". Vous trouverez dans le groupe des fins de rouleaux et longueurs utilisées dans nos vitrines, mesurant de 1 verge à 3 verges, tous à peu près 36 pouces de largeur.
Spécial de mercredi matin chez EATON, chacun, ... .69 à 2.67
EATON, troisième étage (rayon 236)

A un prix spécial!
Gros sacs à vêtements
Achetez maintenant et épargnez! Sacs à vêtements de plastique épais gros format (contenant jusqu'à 16 vêtements), à peu près 57" de longueur avec glissière de 36". Tenez vos vêtements en bonne forme et épargnez en même temps! Spécial de mercredi matin chez EATON, chacun, ... 2.39
EATON, rez-de-chaussée (rayon 212)

HEURES D'AFFAIRES: 9 a.m. à 5 h. 30 p.m., tous les jours mercredi excepté.
Fermé à 1 h. p.m., le mercredi. — Téléphone: 2-9421

THE T. EATON Co LIMITED
OTTAWA BRANCH



Formule Médicamentée Scientifique
ÉCLAIRCIT LES BOUTONS
COULEUR D'ÉPIDERME CAMOUFLE LES BOUTONS TANDIS QU'IL FAIT SON OEUVRE.
Action desséchante remarquable
DESSÈCHE LES BOUTONS
Non-graisseux . . . ne laisse pas de taches
Enfin! Il a été prouvé qu'une nouvelle et étonnante formule médicamentée appelée CLEARASIL a apporté un soulagement aux victimes de boutons.
ACTION DESSÉCHANTE REMARQUABLE. Le médicament CLEARASIL est non graisseux et sèche immédiatement au contact des boutons . . . il dessèche très vite les boutons.
ANTISEPTIQUE. Etant antiseptique, le médicament CLEARASIL aide à arrêter la formation des bactéries qui peuvent causer des boutons et les faire se multiplier.
SOULAGEMENT IMMÉDIAT de toute gêne parce que le médicament CLEARASIL est couleur d'épiderme pour camouffler les boutons tandis qu'il fait son oeuvre. De plus, il est non-graisseux et ne laisse pas de taches . . . on peut le laisser sur l'épiderme nuit et jour pour assurer une action ininterrompue.
DES MILLIERS DE GENS ACCLAMENT LE MÉDICAMENT CLEARASIL. Un si grand nombre de garçons, de jeunes filles et d'adultes ont constaté que CLEARASIL est un médicament efficace dans le traitement de leurs boutons qu'il est à présent un des médicaments contre les boutons le plus en demande en Amérique.*
Sélection du Reader's Digest a rapporté sur des expériences de clinique où on a employé le médicament genre CLEARASIL.
DOIT RÉUSSIR OU VOTRE ARGENT SERA REMBOURSÉ! Procurez-vous le Médicament Non-Graisseux CLEARASIL à tous comptoirs de produits pharmaceutiques.
Clearasil
69¢ SEULEMENT
*Sur enquêtes faites dans les magasins.



EGAYEZ vos petits chandails d'écharpes aux couleurs voyantes ! Voici un conseil dont tirera partie la collégienne ou la jeune fille au travail. Le fichu illustré ci-dessus est en pur satin. Il égaye un chandail à col roulé.

FEUILLETON DU DROIT

PROMESSE DE MARIAGE

de

Claude Jaunière

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

30 —

A travers les barreaux, il vit une cour déserte, précédant une maison de moyenne importance. Le gravier soigneusement râtissé de la cour, les corbeilles de fleurs et l'aspect coquet de la demeure démentaient singulièrement les plaintes qui emplissaient ses lettres. De plus, la propriété, qui semblait flanquée d'un assez joli parc, était située à flanc de coteau, ce qui devait permettre d'avoir, des fenêtres de la façade, une très belle vue sur la vallée. Cette vue était peut-être bornée par la colline de l'autre versant, mais elle ne devait pas être aussi limitée qu'elle avait bien voulu le dire.

Rassuré quant à la cage qui enfermait l'impatient oiseau, Mathieu essaya de combiner un plan pour communiquer avec lui. Il ne fallait pas songer à lui faire passer un mot, dans la crainte de compromettre Jacqueline et de resserrer encore l'étau qui la retenait. Le mieux était de rester à proximité de la maison, d'en surveiller les allées et venues et d'attendre, si elle apparaissait, le moment propice pour se faire connaître.

Pour le moment, rien ne bougeait au delà de la grille et il y avait fort à penser que, malgré le jour encore long, les habitants de cette demeure avaient regagné leurs chambres pour y dormir. Peut-être que la jeune fille, accoudée à sa fenêtre et contemplant cette colline dans laquelle elle ne voyait qu'un obstacle à ses rêves, pensait à celui qui viendrait l'enlever.

Mathieu revint sur ses pas, non sans avoir repéré, de l'autre côté du chemin, un endroit bien abrité sous les arbres, dont il pourrait faire un observatoire et d'où il surveillerait, sans risque d'être surpris, ce qui se passerait derrière le mur de clôture.

Dès huit heures le lendemain, il était à son poste; il s'écoula près d'une heure avant que se manifestât le moindre signe de vie. Il commençait à croire que la maison était inhabitée, quand un bruit de sabots traînant sur le gravier lui donna l'éveil. Il vit bientôt passer une vieille femme qui, déverrouillant la porte de la maison, entra, après avoir laissé dehors ses galoches. Elle parut ensuite à trois ou quatre fenêtres dont elle ouvrit les volets.

Un peu plus tard, une fumée monta au-dessus du toit, d'où Mathieu conclut que la vieille femme préparait le petit déjeuner.

De ce moment, des bruits révélateurs parvinrent à son observatoire: des volets claqués sur l'autre façade, des tapis qu'on secoue, de la vaisselle qu'on remue.

Enfin, Mathieu devina, plus qu'il ne la vit, une silhouette derrière les rideaux d'une fenêtre, au premier étage, et presque tout de suite Jacqueline Margeride parut sur le perron où elle resta immobile quelques minutes, hésitant visiblement sur ce qu'elle allait faire, ce qui permit à Mathieu, non seulement de la reconnaître d'après la description qu'elle avait faite d'elle-même, mais encore de constater qu'elle était plus jolie qu'elle ne l'avait dit.

De l'endroit où il se trouvait, il la détaillait facilement. Elle était assez grande et paraissait très mince, dans la robe de toile rose dont elle était vêtue; il devinait un visage étroit, au teint pâle sous la masse des cheveux presque fauves. Il ne pouvait voir les yeux, car la jeune fille, la tête baissée, considérait la pointe de ses chaussures.

Il comprit qu'elle écoutait ce qu'on lui disait de l'intérieur de la maison par la porte restée ouverte derrière elle, quand il l'entendit répondre d'un ton agacé:

—Non, je n'oublierai rien... j'ai ma liste.

Il y eut un temps assez long pendant lequel on dut lui donner des instructions. Elle demanda:

—Et si M. le curé ne peut pas venir?... Bien, ma cousine.

Les recommandations devaient être terminées, car elle descendait rapidement les quelques marches et disparaissait derrière la maison.

Mathieu était en hâte descendu de son perchoir et s'était avancé sur le chemin, hors de vue de la maison. Il entendit une serrure grincer, puis une voix grondeuse recommander:

—Tâchez de ne pas être trop longtemps. J'ai besoin de la farine pour le déjeuner.

—Le temps d'aller au village et de revenir.

—Vous dites ça, mais je vous connais, vous ne serez pas rentrée pour midi. Quel malheur que j'aie si grand mal à ma jambe!

—Ne vous inquiétez pas, Félicité, je ferai vite.

Avançant lentement sur le chemin, Mathieu entendit la grille se refermer, la clef jouer dans la serrure, et il pensa:

"Voilà une maison où on a grand-peur des voleurs et où il faut certainement montrer patte blanche avant d'entrer."

S'étant assuré d'un coup d'oeil que la jeune fille venait dans le même sens que lui, il fit demi-tour pour aller à sa rencontre. La présence d'un étranger était certainement insolite, car elle s'arrêta en l'apercevant. Il s'approcha et, la saluant, demanda:

— Mademoiselle Jacqueline Margeride?

Ses yeux s'agrandirent et il put voir qu'ils étaient réellement verts, tandis que, devenue pâle, elle murmurait:

—Vous! C'est vous, enfin!

Il fut plus troublé par ce cri, par cette émotion, que par le gracieux visage. L'un et l'autre confirmaient que ses lettres n'avaient pas exagéré et qu'elle l'attendait comme un sauveur.

—Ne restons pas ici, dit-elle vivement; s'il prenait envie à cette horreur de Félicité de regarder dans le chemin, elle pourrait nous voir et ce serait une catastrophe. Nous allons passer par le raidillon et nous trouverons, dans le petit bois, un endroit tranquille pour bavarder.

Il la suivit par un étroit sentier, en laissant derrière elle une certaine distance, puis, après avoir traversé la route, ils se retrouvèrent dans une clairière où des arbres abattus leur servirent de sièges.

Il put mieux la détailler et constater combien elle était jolie dans la fraîcheur inégalable de ses dix-huit ans. Elle se prêtait à cet examen avec une coquetterie naïve, heureuse de voir qu'elle ne le décevait pas. Elle-même l'avait jaugé en un instant, plus habile, en vraie femme qu'elle était, à le classer à première vue. Le résultat dut être satisfaisant, car elle se mit à parler avec le charmant abandon qui lui avait tant plu dans ses lettres.

—Je pensais que vous ne viendriez jamais. Depuis que vous m'avez annoncé votre venue, je compte les heures.

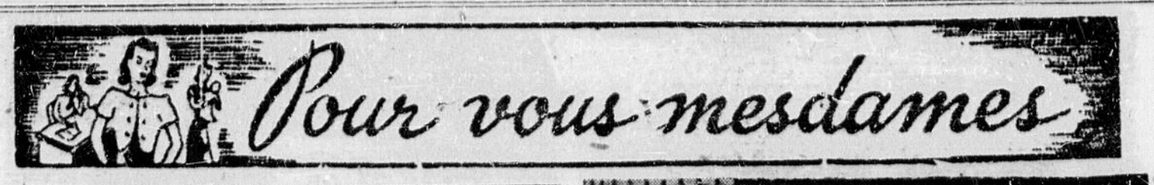
—Je n'avais pu vous préciser le jour exact de mon arrivée, puisqu'il ne m'était pas possible de vous écrire directement.

(à suivre)

Est-ce vous?



nerveuse irritable
sans sommeil sans appétit
Vous avez besoin de vos
Nourriture Dr. Chase
POUR LES NERFS
Epargnez 30¢ Achetez le grand format



Pour vous mesdames

Le Courrier de Jeanne

Q.—J'ai 18 ans et depuis cinq ans, je suis fréquentée par un jeune homme de deux ans mon aîné. J'ai de très bons parents, mais pour mes sorties, ils sont très sévères. Mon ami ne vient me voir que quatre fois par semaine, mais je ne peux lui parler en paix que deux soirs, alors que nous allons au cinéma ou que nous prenons une marche. Je dois être rentrée à 9 h. 30 ou si nous allons veiller, à 10 h. 30 au plus tard. C'est gai, n'est-ce pas? Quand nous demeurons à la maison, mes parents sont constamment à nos côtés. Mon ami est un charmant garçon, travailleur et sérieux. Il m'a donné un coffre de cèdre, il m'a acheté un trousseau, une verrerie et une coutellerie et de plus, mes bagues sont payées. Nous aimerions nous fiancer bientôt et nous marier dans un an. J'ai peur que mes parents s'opposent. Comment leur dire? Comment procéder lors d'une fête de fiançailles?

PREMIER AMOUR.

R.—Vos parents n'ont pas été aussi sévères que vous ne croyez, puisqu'ils vous ont donné la permission de fréquenter un jeune homme depuis l'âge de 13 ans. Il serait inutile de critiquer maintenant des fréquentations aussi précoces. Après cinq ans de fréquentations aussi assidues, il me semble que vos parents doivent au moins se douter que l'issue en sera un mariage. Autrement, ils auraient sûrement tenté de mettre fin à votre idylle. A moins d'être aveugles, vos parents doivent d'autant plus pressentir vos projets matrimoniaux, après avoir vu les cadeaux dispendieux que vous a offerts votre ami. Quittez donc votre réserve et confiez-vous tout bonnement à votre mère. Vous me semblez sérieuse, mais aussi un tantinet enfant. Quoique vous n'ayez que 18 ans, vous avez sûrement atteint une certeine maturité d'esprit, après deux ou trois ans d'amitié qui se sont muées par la suite en un amour très précoce, il faut le dire, mais assez sérieux pour amorcer normalement des projets de mariage. Vos parents se montrent un peu sévères à votre égard, car ils connaissent les dangers de fréquentations prolongées entre jeunes gens et jeunes filles. De façon logique, toutefois, ils ne peuvent s'opposer à votre mariage dans un an, à moins que votre ami ne soit pas prêt financièrement à vous épouser—ce qui me semble impossible d'après la nature des cadeaux qu'il vous a offerts. Armez-vous donc de votre courage, chassez vos craintes et parlez au plus tôt de vos projets de mariage à vos parents.—Lors d'une réception de fiançailles, les parents de la fiancée reçoivent ordinairement les parents du fiancé à un souper intime. On peut faire suivre le souper d'une soirée pour les autres parents et amis. Un dernier conseil: suivez les Cours de préparation au mariage. Tous les fiancés en sont enchantés. Vous assisterez aux cours en compagnie de votre fiancé. Si l'on n'en a pas organisé dans votre paroisse, informez-vous auprès du Centre catholique, 1, rue Stewart, Ottawa. Vous pourriez également suivre ces cours par correspondance.

Q.—J'aurais besoin de mon extrait de baptême, lequel je ne puis me procurer, car l'église où j'ai été baptisé a été détruite par le feu. Mes parents sont morts quand j'étais jeune. Je suis maintenant d'âge à recevoir ma pension de vieillesse, mais j'ai écrit partout pour obtenir mon baptistaire, mais sans résultat. Où pourrais-je m'adresser?

J. S.

R.—A moins que votre baptistaire n'ait été détruit tôt après la date de votre baptême, une copie a sûrement été envoyée et conservée à l'évêché du diocèse. Ecrivez donc à l'évêché, ou archevêché selon le cas, dont fait partie la paroisse où vous avez été baptisé. Si vous n'obtenez pas de résultat, il faudrait, je crois, exposer votre cas à la division des pensions de vieillesse, ministère de la Santé nationale et du bien-être social, édifice Jackson, Ottawa.

* * *

Q.—Pourriez-vous me donner l'adresse des pensions de veuves pour l'Ontario? Vous trouverez ci-joint une enveloppe affranchie.

G. T.

R.—Ecrivez au Gouvernement de la province d'Ontario section de la pension des veuves ,ministère de la santé et du bien-être, Queen's Park, Toronto, Ontario.—Mes lecteurs sont priés de ne pas m'envoyer d'enveloppes affranchies. C'est inutile, car je ne réponds que par voie de cette chronique.

Carnet mondain

Rideau Hall

Le gouverneur général a reçu le major général D. C. Spry, commissaire en chef du comité exécutif de la Boy Scouts Association, lundi matin.

* * *

Son Excellence recevait hier à déjeuner.

* * *

Corps diplomatique

L'ambassadeur de Yougoslavie, le Dr Rajko Djermanovic, est rentré d'une visite de dix jours en Colombie-Britannique, où, entre autres fonctions officielles, il a parlé à la réunion annuelle du Vancouver Board of Trade, en présence du premier ministre de la Colombie-Britannique, l'hon. W. A. C. Bennett, et du maire de Vancouver; le discours a été radiodiffusé. Le Dr Djermanovic a également parlé devant les membres de la Chambre de commerce et le Gyro Club de Victoria, et devant les étudiants de l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver. Lors de son séjour dans la capitale de cette province, l'ambassadeur a offert une réception.

* * *

Déplacements

L'hon. et Mme Douglas C. Abbott sont rentrés de Montréal.

* * *

M. et Mme Joseph Robertson et Mme Lorenzo Godin, de Hull, étaient en fin de semaine, les invités de M. et Mme Léopold Martin, à Saint-Rémi, P.Q.

* * *

M. et Mme E.-B. Fauquier, de Port-Credit, Ont., seront les invités de M. et Mme Richard White, en fin de semaine. Ils assisteront au bal du May Court.

* * *

Mlle Agathe Lapensée, infirmière licenciée, employée à Thurso, Qué., a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Joseph Lapensée, de Plantagenet, Ont.

* * *

Mariage

Bertrand-Ménard

Mlle Rita Ménard, fille de M. et Mme Hervé Ménard, épousait récemment, en l'église du Sacré-Coeur de Hull, M. Aurèle Bertrand, fils de Mme Annie Bertrand et de feu M. Bertrand.

* * *

Naissance

M. et Mme Maurice Laurier, née Anita Martineau, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Maurice-Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Labelle, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Joseph Grenier, tante du nouveau-né.

Convocations

Sous cette rubrique sont publiés les avis événements d'intérêt général.
(Tarif 5 sous du mot, minimum $1.00, en caractère 8 points.)

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, adressera la parole à la succursale d'Ottawa de l'association des Nations Unies, le mercredi 4 février, dans la salle paroissiale (entrée de la rue Elgin) de l'église anglicane St. John's, à 8h. p.m. M. Martin était à la tête de la délégation canadienne à l'Assemblée des Nations Unies durant octobre, novembre et décembre. Après la période réservée aux questions, deux films topiques seront montrés. Les membres sont priés d'amener leurs amis. L'entrée est libre.

JEUDI
JOUR A
88¢
chez
CAPLAN



M. et Mme ROBERT MOREL, née Berthe Vaillancourt, infirmière-hygiéniste, photographiée au cours de la réception qui faisait suite à leur mariage, béni samedi dernier, en l'église Sainte-Anne. La mariée est la fille de M. et Mme Aristide Vaillancourt. Le marié, qui est interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est le fils de M. et Mme Louis Morel, tous d'Ottawa.
(Photo Pierre Normandin)

La mode

Tissus flous pour de souples drapés

La mode se détourne de la silhouette produite par la jupe à plis raides.

Une ligne adoucie s'annonce en 1953. Il s'ensuit que les tissus seront plus flous et d'un drapé plus souple. Les cotonnades figureront aux premiers rangs de ces tissus et surtout la popeline de coton.

La popeline a acquis du prestige en 1952, alors qu'elle paraissait en bonne place dans les collections de la haute couture londonienne. Ayant une élégance égale à celle de la soie quand elle est manipulée par un expert, elle a acquis une estime qu'elle ne perdra pas facilement. Parmi les bonnes autres cotonnades, mentionnons le chambray et le denim: comme les autres, ces cotonnades ont acquis une situation de premier plan grâce à l'habilité de la confection.

On donne à ces tissus les finis les plus nouveaux et les couleurs choisies ont été bien aimées. Le fini d'un éclat mat les rend plus acceptables dans les cercles de la mode.

Parmi les autres tissus qui sortent maintenant des fabriques anglaises, mentionnons les tussores et alpacas de rayonne qui sont d'excellentes imitations des modèles de soie naturelle et d'alpaca véritable. On s'attend que les alpacas, en particulier, fassent l'objet d'une forte demande. Presque meilleurs que tout autre tissu, ils donnent la nouvelle ligne "flottante" qui soulignera la silhouette de l'année du couronnement.

OSTENDE (A.F.P.)—La reine Juliana a donné l'ordre de transformer en navire-hôpital le yacht royal "Piet Hein". Celui-ci qui était en revision au port du Helder, partira demain pour Amsterdam où il sera muni de l'équipement nécessaire, puis dirigé au plus vite vers les régions sinistrées.

Pour faciliter et embellir la vie familiale

Le bonheur du foyer repose avant tout, il est vrai, sur la foi "vive et vécue" des époux et sur leur charité compréhensive qui tient en éveil et avive la conscience de leurs responsabilités conjugales. Mais leur amour, pour croître en intensité et s'épanouir en bonheur, semble-t-il, plus qu'une simple bonne volonté.

Il faut, en particulier, que le savoir-faire de l'épouse et sa compétence ménagère rehaussent et agrémentent la vie de ménage . . . Son activité féminine et vertueuse et la mise en oeuvre de ses qualités de maîtresse de maison ne doivent-elles pas convertir le logis, quelques modeste qu'il soit, en véritable "chez soi" pour la famille en le rendant "centre" d'attraction et de repos pour tous?

Peut-on contester que le bonheur domestique et familial dépende en grande partie de cette heureuse attraction et du charme attachant exercé par le foyer sur tous ses membres? Un intérieur bien tenu et gai gagne facilement tout son monde. Il contribue largement à la "réussite" de l'épouse et est donc un gage de bonheur familial.

Mais les attributions complexes de la maîtrese de maison et ses besognes si variées exigent d'elle un apprentissage attentif jamais complètement fini tant la compétence ménagère de la femme peut pousser loin son habilité professionnelle.

Aujourd'hui le travail hors du foyer, dans un bureau ou un magasin, est loin de permettre à la majorité de jeunes filles de s'initier suffisamment auprès de sa mère aux responsabilités familiales et aux tâches ménagères.

Pour combler leurs déficiences dans l'art culinaire et l'économie domestique, les Institutions Familiales heureusement leur tendent la main avec leurs cours réguliers et ceux du soir. Cet enseignement concret et pratique répond à un grand besoin et son développement est un fait notable de notre temps.

Nous ne saurions trop nous en réjouir, car il aidera à faciliter et à embellir la vie de famille, et à intensifier l'amour du foyer domestique en y semant du contentement et du bonheur.

Mais, en raison de leur occupation actuelle ou de leur éloignement, plusieurs jeunes filles et plus encore de jeunes épouses ne peuvent pas se prêter aisément à des leçons à heures et jour fixes. Par chance, il est un autre mode d'enseignement ménager, par correspondance, celui-là, et d'une non moins grande utilité. Il a été organisé tout récemment par la section "Foyers Heureux" du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa, 1, rue Stewart, Ottawa. Ce cours d'économie domestique est facile et très intéressant. Sur une simple demande n'engageant à rien (à l'adresse ci-haut mentionnée), vous recevrez un magnifique explicatif sur ce **Service d'Economie Domestique** par correspondance.

(Communiqué).

Secrétaire de Mme Eisenhower

(P.C.) — Une secrétaire qui s'inquiète parce qu'elle croit que la personne qui l'emploie travaille un peu trop est une chose plutôt rare, vous devez en convenir. Et pourtant, nous en avons une à vous présenter aujourd'hui. Il s'agit de Mme Mary Mccaffree, la nouvelle secrétaire de Mme Eisenhower.

Elle fait remarquer que Mme Eisenhower tient à répondre à toutes les lettres qu'elle reçoit. Elle les signe toutes. Mme Mccaffree révèle qu'un jour elle a signé neuf cents lettres. La correspondance de la première dame des Etats-Unis est considérable puisqu'elle reçoit en moyenne de deux à trois cents lettres par jour.

Mme Mccaffree croit que Mme Eisenhower est un peu trop consciencieuse quand il s'agit de sa correspondance, car il ne faut pas oublier que son rang l'oblige à participer à une foule de cérémonies et de réceptions. Depuis le milieu de décembre dernier, elle aurait souffert de plusieurs rhumes. Selon Mme Mccaffree, elle devrait prendre les choses un peu plus aisément.

Elle ajoute qu'il est tout simplement merveilleux de travailler pour Mme Eisenhower. Jamais elle ne l'a vue perdre patience. Mme Mccaffree, à l'instar de plusieurs autres secrétaires, avait toujours déclaré qu'elle n'aimerait pas travailler pour une femme. Elle est plus surprise que n'importe qui, maintenant, car non seulement elle travaille pour une femme, mais elle n'abandonnerait pas sa position pour rien au monde.

C'est une brunette dans la trentaine. Elle pensait avoir définitivement abandonné sa carrière de secrétaire, il y a trois ans, quand elle épousa le Dr Floyd Mccaffree. Elle s'est alors établie à Washington et, pendant un certain temps, elle a mis de côté son dactylographe et son cahier de notes sténographiques pour se consacrer exclusivement à son foyer. Mais il y a environ un an, on lui offrit un poste comme adjointe du gérant du congrès de l'Association nationale des vendeurs d'automobiles. Comme elle disposait de plusieurs loisirs, elle accepta le poste. Elle trouvait amusant de reprendre son travail de secrétaire, du moins pour un certain temps.

Ce travail la conduisit à New-York et, quelques semaines plus tard, elle prenait la direction d'un bureau au quartier général du président Eisenhower. Ensuite, elle devint secrétaire d'Arthur Vandenberg, fils, qui la présenta au couple Eisenhower durant la dernière campagne électorale.

La cuisine

Punch Moka

Nous voilà déjà rendues à la saison du carnaval - pour donner une note de gaîté aux fêtes qui seront improvisées à cette occasion, le Service des Produits du lait suggère un nouveau punch qui accompagnera très bien ces variétés de canapés et autres fantaisies. Soit pour une grande soirée ou pour recevoir des intimes au bridge ou au Canasta, rien ne saura plaire davantage vos convives que ce punch Moka qui, vous le constaterez, sera la vedette de votre table.

Servez ce punch dans un grand bol comme centre de table. Disposez sur vos plus riches cabarets des canapés en formes différentes, cloches, étoiles ou autres. Ils captiveront vite l'attention de vos invités et exciteront leur gourmandise. Des roties beurrées garnies de homard, fromage, noix, persil, etc., et découpées à votre fantaisie. Le beurre pourra être étendu à l'avance; nous vous conseillons d'en préparer une assez grande quantité car ces bonnes choses seront dégustées en un clin d'oeil.

PUNCH MOKA

2½ tasses de lait tiède
2½ tasses de café chaud
1 chopine de crème glacée au chocolat
crème fouettée

Mélanger le lait et le café; faire refroidir; ajouter la moitié de la crème glacée; battre avec un batteur à oeufs. Verser dans un grand bol à punch ou dans de petits gobelets individuels; faire flotter des boules de crème glacée. Servir immédiatement.



Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement...les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver. **La Cie CANADA DRUG**

Epargnez des dollars maintenant !

Faites mettre de côté une jaquette ou une cape de fourrure

lors de notre

solde d'avant l'inventaire

en

ravissantes fourrures

Ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h.

Renfrew Furs Limited

156, rue Rideau 2-4207

La Plus Grande Nouvelle depuis des Années en ce qui concerne la Santé!

LA FARINE PURITY ENRICHIE DE VITAMINES

Nous sommes fiers de présenter la FARINE PURITY ENRICHIE DE VITAMINES! Maintenant, la farine enrichie va assurer une meilleure santé aux Canadiens, en apportant des éléments nutritifs importants qui peuvent manquer à notre régime quotidien.

SANS EFFET SUR LE GOÛT OU LA COULEUR!

La FARINE PURITY ENRICHIE DE VITAMINES est d'un blanc aussi pur que jamais! Son goût et ses propriétés en pâtisserie restent les mêmes. La seule différence est dans l'augmentation d'éléments nutritifs salutaires.

NE CHANGE PAS LES RECETTES!

Avec la FARINE PURITY ENRICHIE DE VITAMINES, vous continuez simplement à vous servir de vos recettes préférées pour faire les gâteaux les plus légers, les pâtes les plus feuilletées et le pain et les petits pains les plus délicieux qui soient. Toute la pâtisserie que vous ferez aura les avantages salutaires de la FARINE ENRICHIE DE VITAMINES!

VALEURS NUTRITIVES SUPPLÉMENTAIRES!

Maintenant, la FARINE PURITY ENRICHIE DE VITAMINES vous offre plus d'éléments nutritifs, grâce à l'addition de trois importantes vitamines "B"—Riboflavine, Thiamine—Niacine—et de Fer alimentaire.

PAS DE CALORIES D'AJOUTEES!

Avis à celles qui surveillent leur poids: cette farine enrichie ne contient pas de calories supplémentaires.

ÉLÉMENTS NUTRITIFS AJOUTÉS— LA FARINE PURITY ENRICHIE DE VITAMINES
contient: (par 100 grammes)
0.44 milligramme de Thiamine
0.26 milligramme de Riboflavine
3.5 milligrammes de Niacine
2.9 milligrammes de Fer



Un Produit de PURITY FLOUR MILLS LIMITED

Si légère
... qu'elle semble s'envoler!

La Farine Purity Enrichie de Vitamines vous assure les meilleurs résultats dans toute votre pâtisserie. Spécialement moulue, tamisée à travers des soies, elle a toujours la même consistance fine . . . si légère qu'elle semble s'envoler!

PURITY... pour toute votre pâtisserie

PP-27

Le R. F. G.-Armand, de Cornwall, se rend à Rome

CORNWALL, Ont. (D.N.C.) — Le R.F. Georges-Armand, S.C., directeur de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, s'est embarqué, samedi soir, sur le "United-States" pour se rendre à Rome où il poursuivra ses études religieuses. Il a été le directeur de l'école Saint-François-d'Assise d'Ottawa pendant plusieurs années.

Le R.F. Georges-Armand a succédé à Cornwall, au R.F. Paul, S.C., directeur de l'école Saint-Louis-de-Gonzague qui est allé poursuivre ses études à Rome.

Les RR.FF. du Sacré-Coeur de Cornwall, nous annoncent que le R.F. Paul, S.C., ayant terminé ses études, est sur le chemin du retour à bord du bateau le "Cythia". Il reprend son poste de directeur à l'école Saint-Louis-de-Gonzague vers le 3 février prochain.

Le R.F. Georges-Armand, S.C., a toujours été directeur d'écoles bilingues en Ontario depuis les 20 dernières années. Il est président du comité des recherches en éducation pour l'A.E.F.O. et secrétaire de l'unité no 28 des professeurs, cercle pédagogique de Cornwall.

Le R.F. Justin, s.c., professeur à l'école Saint-Louis-de-Gonzague agira comme directeur en attendant le retour du R.F. Paul, S.C.

Service funèbre de M. A. Lavictoire à Peterborough, Ont.

CLARENCE-CREEK, Ont.—Les funérailles de M. Anthime Lavictoire, époux en premières noces de feu Amanda Chénier et en secondes noces de Rose-D. Fortier, décédé à Peterborough, ont eu lieu récemment en l'église catholique de Peterborough. Il était âgé de 71 ans.

Il était le fils de feu Honoré Lavictoire et d'Olivine Meloche. Le défunt a passé la plus grande partie de sa vie à Clarence Creek. Pendant 25 ans, il a été à l'emploi de la compagnie de téléphone de Clarence.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: Paul, Jean-Eudes, Gabriel, de Peterborough; cinq filles: Mme R. Leroux (Jeanne), de Joliette; Mme R. Racine (Simone), de Montréal; Mme A. Joly (Laura), d'Ottawa; la R. S. Jean-Gualbert, des RR. SS. de la Providence, de Saint-Casimir (Liliane) et Mme Bernard Cournoyer (Claire), de Peterborough; ses soeurs: Mme Hector Beauchamp et Mme Hormidas Barbeau, de Clarence Creek; un frère, M. Joseph Lavictoire, de Montréal.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Parmi les invités de l'extérieur qui assistaient aux funérailles, on remarquait: M. et Mme René Beauchamp, M. Hormidas Barbeau, M. Emile Potvin, de Clarence Creek, M. Arthur Ethier, de Hammond.

Saint-Charles, Ont.

SAINT-CHARLES, Ont. (D.N.C.)—M. le curé Sylvestre est de retour à Saint-Charles, après une absence de deux semaines.

M. Josephat Lalonde, du sanatorium Gravenhurst, passe la semaine dans sa famille.

Mlle Liliane Bédard, étudiante garde-malade à l'hôpital de Sturgeon-Falls, était de passage ici récemment.

M. Rémi Lalonde et son fils, Normand, étaient de passage à Sudbury, la semaine dernière.

M. Adélard Beauparlant et sa soeur, Mlle Adelina Beauparlant, sont actuellement en Californie.

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Edna Bédard, fille de M. et Mme Eug. Bédard, de cette paroisse, à M. Florian Saint-Jean, de Verner, Ont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 9 février, par M. le curé P. Sylvestre.

Remerciements

Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang expriment leur plus cordiale et religieuse gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu leur donner une nouvelle marque de leur inlassable charité à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An. Une prière quotidienne aux intentions de leurs bienfaiteurs est la plus vive expression de leur profonde reconnaissance.

La retraite annuelle des religieuses s'ouvrira lundi, le 9 février. Durant ce temps et pendant le carême, il n'y a pas de parloir.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". Téléphonez 3-4061.

Chronique de Bridge

Par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications au sujet du bridge au Chroniqueur du Bridge, M. Noël Duchesne, 781, 3e Avenue, Limoilou, Québec

1627 B-640

FAVORISER OU DEMOLIR

Le choix de l'entame, le plus souvent, constitue le jeu de la carte la plus importante. Fréquemment l'entame doit favoriser ou le démolir. Suivant les règles du bridge, ce choix doit être fait à l'aveuglette, c'est que sans doute on a voulu compenser le fait que les adversaires avaient atteint leur contrat sans prendre connaissance d'une manière exacte des cartes dont ils disposaient. Alors qu'un contrat peut offrir un point vulnérable, si par l'entame ce point n'est pas touché, un joueur habile le plus souvent réalise le contrat. Ainsi, au cours d'une rencontre amicale entre deux équipes de quatre, M. J. C. Boisjoly obtenait le gain de la main suivante par la réalisation d'un petit chelem.

Donneur Sud
Personne vulnérable

N: ♠ R-9-7-2 ♥ A-R-8 ♦ V-9-8 ♣ D-10-6

O: ♠ 6-4-3 ♥ V-9-7-6-5-3 ♦ 7-5-3-2 ♣ néant

E: ♠ D-10-8 ♥ 10-4-2 ♦ R-D-6 ♣ A-9-7-5

S: ♠ A-V-5 ♥ D ♦ A-10-4 ♣ R-V-8-4-3-2

Sud	Ouest	Nord	Est
1-trèfle	passe	1-pique	passe
2-piques (1)	passe	3-coeurs (2)	passe
3-S-A (3)	passe	4-S-A (B)	passe
5-coeurs	passe	6-S-A	passe
passe	passe		

(1) Sud avait une très bonne qualification d'ouverture, mais ses forces sont insuffisantes pour justifier une redéclaration à saut. Il préfère relancer à la suite du partenaire plutôt que redéclarer sa propre suite, ce qui généralement montre un peu plus d'enthousiasme.

(2) Alors que la suite pique fut agréée, ce changement de couleur devient sans conditions impératif pour un tour.

(3) Au match-point, les contrats aux suites mineures doivent le plus possible être évités. Aussi Sud préfère indiquer un arrêt des carreaux plutôt que faire connaître que sa suite trèfle est redemandable.

Entame: — six de coeur.

L'entame favorise le déclarant en ce qu'elle ne touche pas le point vulnérable, carreau. Ouest peut-il être blâmé? Difficilement. Les coeurs n'ont été annoncés qu'une seule fois et le partenaire a refusé de les soutenir. Il est donc possible que Est ait été en possession d'une bonne carte à cette suite. Une attaque à carreau aurait pu tout aussi bien faire prendre une dame ou un roi chez Est, sans aucun profit pour Ouest. N'est pas encore né le joueur qui est toujours heureux dans le choix de l'entame.

Le déclarant prend le premier coeur de sa dame, et aussitôt travaille à l'affranchissement de ses trèfles. Est n'en joue son as qu'à la troisième demande et cède la main au Mort par le retour d'un coeur; Sud a écarté un carreau. Le valet de carreau fait sortir la dame et l'as. Le déclarant encaisse ses trois derniers trèfles; le Mort écarte ses deux derniers carreaux ainsi que le deux de pique; Est abandonne son dernier coeur ainsi que le six de carreau. M. Boisjoly accorde la main au Mort en jouant le cinq de pique vers le roi. Alors que le dernier honneur de coeur est appelé, afin de conserver son roi de carreau, Est doit abandonner le dix de pique; le déclarant se défausse du dix de carreau. Alors que le Mort revient avec le sept de pique, Est se trouvant forcé d'en jouer la dame, sans aucune inquiétude le déclarant gagne les deux dernières levées par l'as et le valet de pique.

Noël Duchesne

Les funérailles de M. A. Doucette à Sudbury, Ont.

SUDBURY, Ont. (D.N.C.)—Les funérailles de M. Arthur Doucette, décédé récemment à Sudbury, ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, de Gatchell. M. le curé H. Brennan officiait.

Le défunt, âgé de 69 ans, naquit à la Rivière-Jacquette, N.-B. Il demeurait à Sudbury depuis trois mois seulement. Lui survivent six filles, trois fils et vingt petits-enfants.

L'inhumation a eu lieu au cimetière catholique de Sudbury. Les porteurs étaient MM. E. Janveau, E. Bélanger, J. Whittaker, F. Lacroix, W. Daigle et M. Hadyma.

Les comptes d'eau et d'électricité seront envoyés pour 2 mois

SUDBURY, Ont. (D.N.C.) — A partir du 1er février, les consommateurs d'électricité et d'eau ne recevront leur compte qu'à tous les deux mois. Dans le passé, les comptes de l'électricité devenaient payables à tous les mois et ceux de l'eau, à tous les trois mois.

Le comité de l'eau et de la lumière a pris cette décision récemment après des demandes répétées du secrétaire-gérant de la commission de l'hydro de Sudbury, M. R. H. Martindale.

M. Martindale a appuyé sa demande sur le fait que cett enouvelle méthode diminuera considérablement le travail de bureau, et ajouta que si le conseil de ville refusait cette demande que la commission serait forcée d'agrandir ses bureaux, de construire et de trouver un autre local. De plus, elle se verrait forcée d'augmenter le personnel, ce qui occasionnerait de très grandes dépenses.

Chelmsford, Ont.

CHELMSFORD, Ont. (D.N.C.) —La compagnie Edward de Sudbury, a fait l'acquisition du magasin de meubles et quincaillerie de M. A.-B. Vaillancourt, père.

Course de chiens

Les membres de la Chambre de commerce se réunissaient dernièrement afin d'organiser la 3e course de chiens. La date a été fixée aux 21 et 22 février prochain.

M. Stanislas Gauthier, d'Azilda, président, annonçait que M. Wilfrid Lépine, de Québec, vainqueur l'an dernier, sera présent avec son attelage. Il aura cependant à se mesurer avec M. Antonio Landry, d'Azilda, et ses huskies de la Sibérie.

Les prix offerts se chiffrent par $1,000 en plus du trophée offert par la Chambre de commerce.

M. Auguste Robinait est chargé de l'organisation de la course, assisté par les membres de la Chambre.

Il y aura des courses spéciales pour les jeunes, tandis que la course des adultes sera un parcours de 50 milles.

Cercle Lacordaire

Les élections du nouveau conseil pour l'année 1953 des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Chelmsford ont eu lieu récemment.

Voici les résultats du scrutin: président, M. Eddy Rhéaume; 1er vice-président, M. Laurent Frappier; 2e vice-président, M. Emile Montpellier; conseillers: MM. Aurèle Rhéaume, Arthur Beaudry, Gaétan Leclair, Henri David, Gustave Bélanger et Joseph Delorme; secrétaire, M. A. Rioux.

Présidente, Mme Eddy Rhéaume; vice-présdente, Mme Joseph Delorme; conseillères, Mmes Arthur Beaudry, Adrien Joliat, Donat Poulin, Emile Montpellier, Mlles Gisèle Théoret et Lucienne Leclair; secrétaire, Mme Hector Lefebvre.

Divers

Mlle Hariette Vaillancourt, fille de M. et Mme Léo Vaillancourt, entrera à la maison-mère des RR. SS. Saint-Joseph, à North Bay.

Mlle Claire Bélanger suit un cours d'aide garde-malade à Mattawa.

M. l'abbé Laurent Fortin, vicaire, est de retour après un mois passé en Floride. Pendant son absence les RR. PP. Jésuites du Collège de Sudbury, vinrent aider M. le curé Séguin au ministère.

M. l'abbé Germain Paquette, de Malartic, visite son père et sa mère, M. et Mme Gilbert Paquette. Il se rendra à Sudbury et à Britt, pour visiter ses frères et soeurs avant son départ pour un congé prolongé en Californie.

M. et Mme J.-A. Gratton se rendaient à Sturgeon Falls pour visiter leur fille, Jeanne, au pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes.

M. et Mme Henri Turcotte sont retournés à Port-Arthur après avoir visité les familles Blais.

Mlle Anna Blais, de l'Unité sanitaire de Winnipeg, a visité ses frères, MM. Arthur et Télesphore Blais.

M. et Mme Dorila Trottier sont de retour d'un voyage à New-York où ils ont visité leur gendre et leur fille, M. et Mme Jean-Paul Bernier.

M. et Mme Paul Blais sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Marc. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Berthiaume, oncle et tante de l'enfant.

AJF A. J. FREIMAN LIMITED

Heures du magasin
9 h. 30 a.m.
à 6 h. p.m.
tous les jours.
Tél.: 2-6464

Le centre des emplettes de la capitale du Canada



UN HEUREUX ACHAT DE BLOUSES...

pour porter avec costume . . . pour permettre juste assez de blanc à l'encolure de votre manteau de costume. Pour assortir avec toutes vos jupes . . . modèles ravissants et frais pour le printemps . . . s'adaptant si bien à la saison.

A—Nylon blanc délicat, avec empiècement à plis permanents et garniture de froncé. 12-18. ..... 8.95

B—Nylon blanc, avec manche ¾ bouffants . . . garniture de dentelle et ruché. 12-18. ..... 6.95

C—Nylon blanc, sheer très diaphane . . . richement garnis de dentelle et ruché. 12-18. ..... 5.95

D—Alluracel blancheur neige avec coquet collet johnny, empiècement de nylon. 12-18. ..... 4.95

Rayon des vêtements sport chez Freiman, deuxième étage

LINGERIE DE BATISTE

qui rayonne la fraîcheur . . . presque aussi légère que l'air! Vous y trouverez l'essence même de votre féminité dans ce genre à garniture à oeillets et haut genre camisole. Pour le printemps qui approche vous voudrez plusieurs de ces aubaines en lingerie!



Soyez attrayante même dans l'intimité...

a. CAMISOLE . . . ruban à garniture oeillet, taille élastique. 32-38. Blanche seulement. 1.95

b. DEMI-JUPON . . . coupe de biais, avec taille élastique, large frange à oeillets au bord. Blanc. Tailles: P.M.F. 2.95

c. JUPON CAMISOLE . . . haut de ruban, bretelles et bords à oeillets. Coupe droite. Blanc. Tailles 32-42. ..... 2.95

d. ROBE DE NUIT à haut genre camisole, jupe avec coupe de biais. Blanche. Tailles 32-38. ..... 3.95

Rayon de la lingerie chez Freiman, deuxième étage

RESOLVEZ VOS PROBLEMES DE STATIONNEMENT

Conduisez simplement votre auto au magasin pour hommes chez Freiman, entrée de la rue Rideau et confiez à George, notre portier, le soin de la conduire à notre parc de stationnement avoisinant: 3 heures pour 25c.

JEUDI JOUR À 88¢ chez CAPLAN

Pour en avoir pour votre argent recherchez la SAVEUR

C'est la saveur qui compte dans le café . . .
C'est pour la saveur que vous payez

Le Café MAXWELL HOUSE

a une saveur extra-riche parce qu'il est plus riche en cafés à "SAVEUR EXCELLENTE"



MH-323F

"Bon jusqu'à la Dernière Goutte"

Enfin . . . mes yeux sont LIBÉRÉS de LUNETTES avec les LENTILLES DE CONTACT NOUVELLEMENT PERFECTIONNÉES petites — sans fluide — invisibles





$50

- Parfaitement invisibles
- Pas d'impression de la vue nécessaire

CONDITIONS FACILES
DÉMONSTRATION GRATUITE
Venez voir et vous convaincre par vous-même, tél. 3-1295 ou écrivez pour démonstration GRATUITE ou BROCHURE GRATUITE.

RITHOLZ CONTACT LENS SERVICE
181, RUE SPARKS
TELEPHONE: 3-1295
Heures d'affaires: 9h. a.m. à 6h. p.m. tous les jours, y compris le samedi. Établis en 1924

COUPON GRATUIT
Ritholz Contact Lens Service
181 rue Sparks, Ottawa, Ont.
Veuillez me faire parvenir ma copie gratuite de votre brochure "La vérité au sujet des verres de contact".
NOM
ADRESSE
Collez sur une carte postale et postez

Succursales dans plusieurs des principales villes du Canada et des Etats-Unis.

POUR VOS PHOTOS



de
- MARIAGE
- GROUPE
ou
- COMMERCIALES

Consultez le SERVICE DE PHOTOGRAPHIE

Le Droit
368, rue Dalhousie, Ottawa
3-4061 Bureau | 6-2646 Résidence

PIERRE NORMANDIN photographe

PROGRAMME DES EMISSIONS

N. D. L. R. — Les postes émetteurs de radio dont l'indicatif figure ci-dessous arrêtent eux-mêmes le programme-horaire de leurs émissions; aussi ne sommes-nous pas responsables des erreurs qui, par occasion, pourraient s'y glisser.

CE SOIR

CKCR-OTTAWA-HULL
970 kilocycles
4.00 Menu musical
4.15 Informations —
4.20 Menu musical
4.30 Menu musical
4.45—Un homme et son péché
7.00—Music Hall
7.15—Musical
7.30—Cameos de l'escadrille
7.45—Le survenant
8.00—Radio-collège
8.30 La mine d'or
9.00—Tentez votre chance
9.25—Intermède
9.30—Revue des arts et lettres
10.00 Informations
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Radio-parents
10.45 Informations
11.00—Bonsoir les sportifs — R. Léger
11.15—Paris-New-York
11.30 Informations — Tous les sports
12.00—Musique de minuit
12.15—FIN DES EMISSIONS CKOY

6.00—Informations
6.05—Tous les sports
6.10—Make Believe ballroom
7.00—Nouvelles
7.05—Sports
7.10—Cross Talk
7.15—Danny Vaughan
7.30—Voice of the Army
7.45—Music for P.M.
8.00—The Way of Children
8.30—Toronto Symphony
9.30—Concert Hall
10.00—AP Quiz
10.30—Ski Cast
10.35—American Music Hall
10.45—One Night Stand
11.00—Informations — Tous les sports
11.15—Wheeling with Sterling
12.00—Informations
12.05—All night house party

CFRA-OTTAWA
6.00 Sports at six
6.15—Pep Talk
6.20—Rainbow Ballroom
6.30 Informations
6.35 Rainbow Ballroom
6.45—Name the Picture Contest
7.00—Informations
7.10—Campbell McDonald Reports
7.20—Personality Time
7.30—Music by Lombardo
7.45—Passing Parade
8.00—Fun Parade
8.30—Mystery in my Hobby
9.00 Informations
9.05—Rideau Capers
9.15—Capital bandstand
9.30—Eddie Le Mar Show
10.00—Len Hopkins Orch.
10.30—Bermuda Bound
10.35—Strange adventure
11.00—Informations
11.15—Tous les sports
11.20—Dance Date
11.30 Informations
12.30—Long John's Open House

EMISSIONS CBO-OTTAWA
6.15—Informations — Tous les sports
8.30—Int. Commentary
8.35—Roll Back the Years
8.40 Showtime
9.00—Information
9.30—Causerie
14.5 Causerie
8.00—First Rehearted
8.30—Mr. Thoto Business
9.00—Mickey Lester Show
9.30—Mystery Theatre
10.00 Informations
10.15—Justice rural
10.30 Leicester Square
11.00—Here's Juliette
11.30—Latitude unknown
12.00 Informations

CBF-MONTREAL
6.00—Informations
6.10—Chronique sportive
6.15—Fantaisie
6.30—Les collégiens
6.45—Un homme et son péché
7.00—La revue de l'actualité
7.15—Métropole
7.20—Elections américaines
7.32—Chansons
7.45—La famille Plouffe
8.00—Crises de l'histoire
8.30—Orch. de Toronto Dir.: Sir E. MacMillan
9.30—Revue des Arts et Lettres
10.00 Informations
10.15—Les affaires de l'Etat: Parti libéral
10.30—Ce qu'ils disent
11.00 Adagio
11.30 La fin du jour
11.57—Journal parlé
12.00—FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CKCR-OTTAWA-HULL
970 Kilocycles
6.30 Radio Sacré-Coeur
6.45 Réveil au chant du coq
7.10—Informations
7.20—Réveil au chant du
7.25—Réveil au chant du coq
7.45—Bulletin du voyageur
7.50—L'horloge musicale
8.00 Informations — Météo — Sports
8.05—Elévations matutinales
8.10—En avant marche
8.15—Elévations matutinales
8.30—Prog. Templeton
8.35—Bal-chansonnette
9.00—Radio-journal
9.05—Bal-chansonnette (suite)
9.40—Tele-Quiz
9.45—Qu'est-ce ce que c'est?
10.00—Informations
10.05—Cinq et cinq
10.30—Entre nous mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00 Francine Louvain
11.15—Rendez-vous
11.30—Les joyeux troubadours
12.00 Informations
12.05—Café-concert
12.30 Réveil Rural
1.00—Mélodie
1.25—L'heure du dessert
1.30—Tante Lucie
1.45—Estelle Leblanc vous propose
2.00—A chaque retrait son histoire
2.15—Maman Jeanne
2.30—L'ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Perpetual Church
3.30—Prog. Yvon Dufour
4.00—Nécrologie
4.15—Rythmes et chansons
4.25—Information
4.30—Radio-collège
5.00—Variétés
5.45—Variétés

CKOY-OTTAWA
1310 Kilocycles
7.00—Informations
7.05—Musical Clock
7.30—Informations
7.35—Musical Clock
7.45—Old Specials
7.50—Musical Clock
8.00 Informations
8.10 Tous les sports
8.15—Musical Clock
8.30 Mete
8.35—Musical Clock
8.00 Informations
9.05—Peggy Brooks
9.10—All time hit parade
9.20—"Money"
9.30 Memory Lane
9.45—Claire Wallace Show
9.50—Fifty a Day
10.00 Informations
10.05—The Little Show
10.15—Hope for the Ladies
10.30—Kate Aitken
10.45—Bod Scrapbook
11.00 Informations
11.05—Jay & Ginger Ballroom
11.30 The Little Show
11.45—Peggy Brooks
12.00 Informations
12.05—Music Box
12.15—Pick the Hits
12.30—Around the World in News
12.45—Martha Reid
1.00 Informations
1.05—Tops in Pops
2.00—Double or Nothing
2.30—A. C. Chrysler Show
2.30—Joy and Ginger
3.00—Informations
3.05—Show Big Quiz
3.25—Show Business
4.00 Informations
4.05—Words, Music, Rhythm
4.30—CKOY Party Line
5.00—Informations
5.05—Studio Party
5.30—Make Beleive
5.45—Denny Vaughan Show Ballroom

CFRA-OTTAWA
5.30—Rural Route 580
6.30—Lee Lye Show
7.00—Informations
7.05 Lee Lye Show
7.20—Lee Lee Show
7.30 Informations
7.35—Weathervane
7.40—Lee Lye Show
8.00—Informations
8.05—Sportsreel
8.10—Lee Lye Show
8.30 Informations
8.35—Lee Lee Show
8.45—Murphy Gamble Choir
9.00 Informations
9.05—Casino
9.45—George Murray
10.00 Informations
10.05—To the Ladies
10.15—Sweepstakes
10.30—Helen Trent
10.45—Our Gal Sunday
11.00—Informations
11.05—Rainbow Ballroom
11.40—Lester Morris
11.55 Informations
12.00—Riders of the Purple Sage
12.15—Farmers Notebook
12.20—Actualités
12.35—Slade Cooley
12.45 Date with Dinah
1.00 Actualités
1.10—The Quiet Time
2.00 Informations
2.05—Gospel Singers
2.15—Adventure in Music
2.40—Christian Youth Week
3.00 Actualités
3.00—Adventure in Music
3.55 Informations
4.00—Young Widder Brown
4.15 Second Spring
4.30—The Quiet Time
5.00—Five O'Clock Club
5.25—Mystery star quiz
5.30 Rainbow Ballroom

CBO-OTTAWA
7.00 Wake Up to Music Loc
7.30—Informations
7.35—Wake Up to Music — Local
7.85—Melody Highlight
8.00—Actualités C.B.C. — Tous les sports
8.15 Devotional Period
8.30 Musical March Past
8.55—Informations
9.00 Breakfast Club
9.45—Ont. School Bred.
10.15—Kindergarten of the air
10.30—Ruth Harding
10.45—Maud Ferguson
10.45—The Song Shop
11.00—Road of Life
11.15—Big Sister
11.30—Front Page Farrell
11.45—Laura Ltd.
12.00—B.B.C. News & Home News from Britain
12.15—Aunt Lucy
12.30—Ont. Farm Broat.
12.59—Don. Obs. time Sigs.
1.00—Informations — Météo
1.15—The happy gang
1.45—Invitation to the Waltz
2.00—Brave Voyage
2.15—Our babies
2.26—Women's news commentary
2.30—Encores
3.00—Life can be beautiful
3.15—Ma Perkins
3.30—Pepper Youngs
3.45 Right to Happiness
4.00—Encores
4.30—Reminiscing in Tempo
5.00—Piano Contrasts
5.15—Accent on Variety
5.30—Maggie Muggins
5.45—Western Five

CBF-MONTREAL
7.00—Informations
7.05—L'opera de quat'sous
7.30—Informations
7.35—L'opera de quat'sous
7.55—Musique choisie
8.00—Informations
8.10—Chronique sportive
8.15—Elévations matutinales
8.30—Rythmes et mélodies
9.00—Informations
9.05—Chansonnettes
9.30—Le comptoir du disque
10.00 Sur nos ondes
10.15—Le cabaret des ondes
10.30—Entre nous mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00 Francine Louvain
11.15—Chansonnettes
11.30—Les joyeux troubadours
12.00 Jeunesse dorée
12.15—Rue principale
12.30—Le Reveil rural
12.59 Signal horaire
1.00 Quelle nouvelle!
1.15—Informations
1.25—L'heure du dessert
1.30—Tante Lucie
1.45—Chansonnettes
2.00 Grande soeur
2.15—Maman Jeanne
2.30—L'Ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Pèlerinage des malades
3.30—Chef-d'oeuvres de la musique
4.00 Notre pensée aux malades
4.30—La musique et son langage
5.30—P'tit bout de chou
5.45—Yvan Pintrépide

R RICHELIEU

SOIRÉE monstre

au

COLISÉE

MERCREDI, 4 FEVRIER, 8 HEURES

Prix vedette

Voyage: MIAMI, FLORIDE

ou

$2,000 en OBLIGATIONS

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CHAQUE DEUX PARTIES REGULIERES

TIRAGE DE 2 OBLIGATIONS DE $50.00 CHACUNE AUX DETENTEURS DE BILLETS ACHETES D'AVANCE

PRIX DE CONSOLATION
CENDRIER SUR PIED — Valeur $11.00

Billets en vente chez

$1.00—PAS PLUS DE 4 PAR PERSONNE—$1.00

OLD BOOK NOOK, 153½, Bank, Ottawa; C. W. LINDSAY, rue Sparks, Ottawa; WINDSOR SMOKE SHOP, Rideau et Dalhousie, Ottawa; J. DOLAN & SONS, 34, Bank, Ottawa; FLO BRISSON, pharmacien, 797, Somerset ouest, Ottawa; GEO. ROBERT, 158, Rideau, Ottawa; EDGAR ROBERTSON, 153, Rideau, Ottawa; R.J. BASTIEN, 9, Nicholas, Ottawa; PARISIEN-BOUTIN, 372, Dalhousie, Ottawa; CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME, 329, Dalhousie, Ottawa; G.-ART. DESJARDINS, 329, Dalhousie, Ottawa; MARCIL FRERES, 367, Dalhousie, Ottawa; DUMONT PLUMBING SERVICE, 272, Dalhousie, Ottawa; PHARMACIE CHARTRAND, Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa; LAROCQUE FRERES, 223, Dalhousie, Ottawa; C.-A. PARADIS, Limitee, 92½, Rideau, Ottawa; PHARMACIE BELISLE, 516, Saint-Patrice, Ottawa; PHARMACIE VICTORIA, 1059, Wellington, Ottawa; RICHARD'S DRUG STORE, che. Richmond, Ottawa; CAMPBELL'S DRUG STORE, che. Richmond, Ottawa; PHARMACIE RANGER, Wellington et Booth, Ottawa; EUGENE ROY, 197, Principale, Hull; GROCETERIA A. L. RAYMOND, 210, Champlain, Hull; RESTAURANT DOMPIERRE, rue Principale, Hull; RESTAURANT HUPE, rue Laurier, Hull; MAGASIN DE MUSIQUE MYRE, 80, rue Principale, Hull; MAURICE ROGER, 175, Principale, Hull; JULES BAILLOT ET FILS, 20, rue Baillot, Hull; M. A. CARRIERE, 40, rue Eddy, Hull; J.-A. LALONDE, 175, boul. Saint-Joseph, Hull; A. BELANGER, 215, rue Montcalm, Hull; YVON BEAULT, 226, rue Montcalm, Hull; HONORE MEILLEUR, 238, rue Montcalm, Hull; RICHER-CHENEVERT, 106, rue Montcalm, Hull; PAUL CARTER, 111, rue Saint-Raymond, Hull; PHARMACIE PICARD, 144, rue Eddy, Hull; CHEZ PIERRE, Dollard et Victoria, Hull; PETIT & SAUVE, 102, boul. du Sacre-Coeur, Hull; MAGASIN SAFER, Deschênes, P.Q.; BRUCE GIFT SHOP, 152, rue Wellington, Ottawa; ARTHUR MOREAU, Pointe-Gatineau; DONAT PILON, Gatineau Mills; AUGUSTIN PROULX, 338, Rideau, Ottawa.

Radio-Cinéma-Musique

Honneur à John Ford

HOLLYWOOD—(A.F.P.) — Le prix annuel de mise en scène du syndicat des réalisateurs d'Hollywood a été décerné à John Ford pour "The Quiet Man".

D'autres récompenses ont été accordées par le syndicat à Joseph Mankiericz pour "Five Fingers", à Fred Zinnemann pour "High Noon", ainsi qu'au metteur en scène britannique Charles Crichton pour "The Lavender Hill Mob". M. Cecil B. de Mille s'est vu attribuer le prix D. D. Griffith, décerné cette année pour la première fois.

Dispositif ingénieux

PARIS (A.F.P.) — L'industrie du cinéma, au stade de production de films, est appelée à se transformer partiellement grâce à une invention française mise au point par M. André Debrie, constructeur d'appareillage cinématographique.

M. Debrie a réalisé un appareil qui permet de passer sur les grands écrans des films de seize millimètres. L'appareil grossit l'image filmée 1,400,000 fois, alors que l'agrandissement obtenu généralement ne dépasse pas 250,000 fois le format de l'image.

Rien ne s'oppose donc plus, dans ces conditions, à ce que tous les films soient tournés en seize millimètres au lieu de 35. On obtiendrait ainsi, à qualité égale, un abaissement considérable du prix de revient des bandes filmées.

Cinéma

CAPITOL — "Million Dollar Mermaid" (1) 12.34-2.45-4.57-7.07-9.18.

CARTIER — DIMANCHE: "Pony Soldier" (2) 12.30-3.38-6.49-10.00. "The Happy Time" (2) 1.59-5.10-8.21.

CENTRE — "Willy and Joe Black at the Front" (1) 12.45-3.55. "Flame of Barbary Coast" (3) 2.20-5.30-8.40-7.00-10.10.

CENTURY — "Just Across the Street" (2) 7.00-10.15. "The Story of Mandy" (1) 8.40.

CINEMA DE PARIS — "Danube bleu" (1) 5.27-8.38. "Femmes sans nom" (2) 6.42-9.53.

EASTVIEW — "Up in Arms" (2) 8.08. "Scandal Sheet" (2) 6.30-9.58.

FRANÇAIS — "High Noon" (2) et "Sleeping City" (2).

GLEBE — "I've Always Loved You" (2) 1.15-5.35-9.35. "High Treason" (1) 3.00-8.00.

IMPERIAL — "Eight Iron Men" (2) et "Beware my Lovely" (2).

LAURIER — "Mister Drakes Ducks" (1) 1.00-3.32-6.04-8.49. "No Holds Barred" (3) 2.15-4.47-7.19-10.04.

LINDEN — "Teresa" (2) 1.15-3.50-7.55. "Golden Girl" (7) 1.45-5.55-9.35.

LITTLE ELGIN — "The River" (2*) 1.25-3.30-5.35-7.40-9.45.

MAIN ELGIN — "One Minute to Zero" (1) 1.05-3.10-5.15-7.20-9.35.

MAYFAIR — "I Want You" (3) — "This Woman Is Dangerous" (3).

MONTCALM — "A Place in the Sun" (3) 6.00-9.05. "Lure of the Wilderness" (2) 7.28.

NELSON — "The Prisoner of Zenda" (1) 6.30-9.55. "Bloodhounds of Broadway" (3).

ODEON — "Because of You" (2) 12.40-2.55-5.10-7.25-9.40.

REGENT — "The Steel Trap" (2) 1.37-3.38-5.39-7.40-9.41.

REXY — "Red Skies of Montana" (2) 8.46. "Just This Once" (2) 7.00-10.24.

RIALTO — "I'll See You in My Dreams" (3) 2.55-6.10-9.30. "The Steel Flat" (3) 1.35-4.55-8.10.

RIDEAU — "Eight Iron Men" (2) 2.20-5.10-7.55-10.40. "Beware my Lovely" (2) 1.06-3.50-6.30-9.15.

SOMERSET — "Affair in Trinidad" (3) 1.00-3.10-6.25-9.50. "Deadline U.S.A. (3) 1.35-4.50-8.15.

STRAND — "The Company She Keeps" (3) — Detective Story" (3).

WESTBORO — "Strangers on a Train" (3) 6.30-9.51. "The Next Voice You Hear" (1) 8.24.

Théâtre

ACADEMIE DE LA SALLE — THE CANADIAN REPERTORY — Du mardi au samedi, 8.30. — Matinée samedi, 2.30. Pas de représentation lundi. A l'affiche: "The Blue Goose".

Conseil Français du Film d'Ottawa

Le R. P. L. R. Lafleur, missionnaire et réalisateur

"Les indiens de la région du Haut-St-Maurice évoluent énormément; il en va de même pour leur technique qui s'apparente de plus en plus à celle des blancs." Cette déclaration du Rév. Père L. R. Lafleur, O.M.I., curé de la paroisse Ste-Famille, nous permettait d'avoir de vive voix, quelques explications au sujet d'un film tourné par le R. P. Lafleur lui-même, lors de ses randonnés de missionnaires de 1934 à 1946 auprès des indiens.

Le film en question, "La peau d'orignal" sera présenté au Conseil Français du Film d'Ottawa, 1 rue Stewart, demain soir à 8h.30. (Nous publions ailleurs dans cette page, le programme au complet).

Ce qu'il peut en coûter d'efforts, de dévouement et de connaissance, devient encore plus évident lorsque le Père Lafleur nous apprend qu'il prit sept ans à tourner ce film. Mais pourquoi tant de temps? Parce que, nous répond le Père Lafleur, le sujet traité, la peau d'orignal et ses divers usages, passe par plusieurs stages, et il nous était impossible de tout tourner à la fois. Il fallait attendre le bon plaisir de ces messieurs.

Et, quel usage, font-ils de ces peaux? Plusieurs choses entre autres, des mocassins et des raquettes. De quel tribu indienne s'agit-il déjà? Des "Têtes de Boules"... Il n'y a que les Indiens pour donner autant d'imagination aux noms des divers tribus. Ca nous rappelle les récits palpitants de Léonville...



Le R. P. L. R. Lafleur

Mais revenons à notre sujet. Ce film est donc un documentaire presque unique, parce que, en plus des raisons mentionnées plus haut, la pêche et la chasse disparaissent dans cette région où il y a plus de 1,000 indiens. (Il y en a 13,500, dans toute la Province, répartis entre nomades et sédentaires). Ce film ethnologique conservera une tradition qui se perd graduellement.

De même que le second film au programme du R. P. Lafleur, il est en couleurs. (Kodachrome) Et quel est cet autre film? Un film sur le célèbre lieu de pèlérinage de Notre-Dame-du Cap-de-la-Madeleine, auquel est associé la Croisade du Chapelet dont le Cardinal Léger s'est fait le grand propagateur (le cardinal du Chapelet).

En terminant le Père Lafleur nous confie qu'il espère tourner un autre film sur les indiens. Le service de Ciné-Photo de la Province de Québec et le dépositaire des films au programme. A mercredi soir donc, alors que le R. P. Roger Lafleur présentera lui-même "La peau d'orignal" et "Notre-Dame du Cap."

Acteur décédé

NEW-YORK (A.F.P.) — Alan Curtis, acteur de cinéma âgé de 43 ans, est mort aujourd'hui dans un hôpital de New-York des suites d'une opération aux reins faite il y a plusieurs jours.

... La Correspondance Gide-Claudel vient d'être traduite aux Etats-Unis par John Russell. Commentant longuement l'intérêt de cet échange d'idées et de conseils qui dura plus de 25 ans entre l'auteur des "Nourritures Terrestres" et celui du "Soulier de Satin", un critique du *New York Times Book Review* souligne surtout la jeunesse d'esprit que Gide sut garder toute sa vie. Il rappelle également que le puissant dogmatisme de Claudel ne parvint jamais à entamer l'"inquiétude" que l'auteur de l'"Immoraliste" tenait à conserver à tout prix.

...En traduction américaine vient de paraître un ouvrage du pianiste français Alfred Cortot intitulé "A la recherche de Chopin". Un critique du *New York Times Book Review* juge ce livre très intéressant sur de nombreux points, mais estime que le grand interprète du maitre romantique du piano lui a rendu meilleur hommage au clavier que dans ces pages dont l'apport n'est pas toujours très neuf.

S.A.I. no 153

Cote morale du cinéma

Les chiffres 1, 2, 2R, 3, 4, classent de façon suivante:

1 Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2 Ne convient qu'aux personnes adultes formées.
3 A déconseiller, parce que dangereux.
4 A proscrire, absolument à rejeter par tous.
2R Film qui présente quelque danger.
* Film recommandé pour sa valeur artistique.
) Film dont nous n'avons pas encore la cotation.

Orch. Symp. de Toronto

Eugène Istomin dans le 2e de Brahms

Le jeune pianiste américain Eugène Istomin sera le soliste au prochain concert de l'Orchestre **Symphonique de Toronto**, mardi, à 8 heures 30 du soir, au réseau Français de Radio-Canada. Sir Ernest MacMillan dirigera ce concert dont la première partie sera transmise directement de Massey Hall.

Le soliste et l'orchestre interpréteront le **Concerto No 2**, en si bémol majeur, Op. 83 de Brahms. On entendra aussi l'ouverture **La Grotte de Fingal** de Mendelssohn.

C'est le célèbre critique viennois Eduard Hanslick qui surnomma le concerto en si bémol une "symphonie pour orchestre et piano obligato." C'est un peu méconnaître le rôle important du piano dans cette oeuvre, qui reste l'une des plus belles de Brahms. La première exécution en eut lieu à Budapest, le 9 novembre 1881. Brahms lui-même joua la partie du soliste et il dirigea les autres oeuvres du programme, qui étaient sa première symphonie et l'ouverture **Médée** de Cherubini.

Brahms n'avait eu que peu de succès avec son premier concerto pour piano, en ré mineur, écrit quelque vingt ans auparavant. C'est pourquoi il apporta beaucoup de soin à la composition de cette nouvelle oeuvre concertante qu'il se proposait de jouer lui-même au cours de tournées de concerts. Fort réputé comme auteur de symphonies, Brahms sentait le besoin d'établir sa réputation comme auteur de concertos. Il y réussit à merveille puisque ce second concerto obtint un immense succès auprès du public.

Le concerto en si bémol débute par un allegro non troppo dont le beau thème initial est joué par le piano, le cor et les bois. Vient ensuite un scherzo brillant et coloré suivit d'un andante qui est un émouvant dialogue entre le piano et le violoncelle-solo. Un rondo, basé sur trois thèmes, termine l'oeuvre.

Comme la **Symphonie en la mineur** dite, "Ecossaise", l'ouverture **La Grotte de Fingal**, appelée aussi **Les Hébrides**, résulte d'un voyage que Mendelssohn fit en Ecosse au mois d'août 1829, alors qu'il avait vingt ans.

Il visita la célèbre grotte et son idée d'en faire une description musicale est évidente par les effets d'écho et la phrase répétée des violoncelles au début de l'ouverture, qui suggère les vagues frappant les rochers.

Le soliste du concert, Eugene Istomin, a complété ses études avec Rudolf Serkin et il compte aujourd'hui parmi les meilleurs pianistes de la jeune génération. Il a eu l'honneur de jouer avec le violoncelliste Pablo Casals au cours des deux festivals donnés par le maitre à Prades et à Perpignan.



QUEL SERA LE VERDICT? — C'est aujourd'hui que le magistrat W. B. McInnes, de Vancouver, donnera sa décision dans le cas des huit personnes accusées de prendre part à une représentation obscène. La pièce est "Tobacco Road" de Erskine Caldwell. L'auteur, 3e à gauche, au premier rang, est venu de Tuscon, Ariz., afin de témoigner en faveur des accusés.

Cinémascope vs cinérama

HOLLYWOOD (A.F.P.) — La société "Twentieth Century Fox" a annoncé officiellement dimanche, qu'elle venait d'adopter un nouveau système technique appelé "Cinemascope" qui permet la réalisation et la projection de films donnant l'illusion du relief sans que les spectateurs aient besoin de chausser des lunettes spéciales.

Le système est celui du professeur Henri Chrétien, de Paris, utilisant un écran à la fois élargi et incurve, comme le "Cinerama" qui a déjà fait des débuts sensationnels à Broadway. Mais contrairement au "Cinérama", qui exige l'emploi de trois caméras pour les prises de vues comme pour la projection, le système du professeur Chrétien, dont la "Fox" a désormais les droits, se contente d'une seule caméra, obtenant un effet analogue à celui du "Cinerama" par l'adjonction de lentilles spéciales.

Le communiqué de "Twentieth Century Fox", signé de MM. Spyros Kkouras et Darryl F. Zanuck, respectivement président et directeur général de production de la compagnie, ajoute que le premier film utlisant le "cinémascope" est "La Robe", d'après le roman de Lloyd Douglas. Le premier tour de manivelle est fixé, en principe, au 16 février prochain.

Télévision — CBFT

MARDI, 3 FEVRIER

Films pour enfants	5.00- 6.00
CBC Newsreel	8.00- 8.15
Variétés musicales	8.15- 8.30
March of Time	8.30- 9.00
Café des artistes	9.00- 9.30
Les Escholiers de la Grande école	9.30-10.00
Studio	10.00-

Montcalm
At Famous Players Theatre
"A PLACE IN THE SUN"
Montgomery Clift - Elizabeth Taylor
2e SUCCES
"LURE OF THE WILDERNESS"
Technicolor
Jean Peters - Jeff Hunter

Pour lui . . . il y avait seulement deux genres de femmes . . .

et il sait que celle-ci avait été les deux!



Son passé vint menacer son bonheur d'aujourd'hui.

UNIVERSAL-INTERNATIONAL presents
LORETTA YOUNG
JEFF CHANDLER
"Because of You"
CO-STARRING
ALEX NICOL - FRANCES DEE
with ALEXANDER SCOURBY
UI
ODEON

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE
COMMENÇANT DEMAIN
'Le mur des ténèbres"
avec
Robert Taylor
Audrey Totter
AU MEME PROGRAMME
Clifton Webb
Maureen O'Hara
dans
"Bonne à tout faire"
Dernière soirée
"FEMMES SANS NOM"
"DANUBE BLEU"
OUVERTURE DES PORTES
Samedi et mercredi, à 1 h.
Dimanche, midi; autres jours, 4 h. 45

CARTIER
"PONY SOLDIER"
en couleurs naturelles
Tyrone Power - Cameron Mitchell
EN PLUS
"THE HAPPY TIME"
Charles Boyer - Linda Christian

LINDEN
"GOLDEN GIRL"
Technicolor
Mitzi Gaynor - Dennis Day
"TERESA"
Pier Angeli - John Ericson

JEUDI
JOUR À 88¢ chez CAPLAN

LAURIER
— Dernière fois ce soir —
"NO HOLDS BARRED"
Avec
Leo Gorcey
AUSSI
"MISTER DRAKE'S DUCK"
Avec
David Niven
"FOTO-NITE" OFFRE CE SOIR $670.00 POUR VOTRE PHOTO.

S'il est vrai qu'il tua toutes ses femmes...
Savez-vous pourquoi?
DEMAIN ET JEUDI, DEUX JOURS
LE PLUS BEAU SPECTACLE DE L'ANNEE



Barbe Bleue
TRIOMPHE DE LA COULEUR



avec
PIERRE BRASSEUR
CECILE AUBRY
et JACQUES SERNAS
JEAN DEBUCOURT
et 200 FIGURANTS
2e sujet
Michel Simon dans "NON COUPABLE"
FRANCAIS
OTTAWA
DERNIER JOUR. — Gary Cooper dans "HIGH NOON" Richard Conte dans "SLEEPING CITY"

De retour à prix populaires . . .
LITTLE ELGIN
"THE RIVER"
Succès de Jean Renoir - en technicolor
ELGIN
Pour tout homme d'action il y a une femme à aimer.
"ONE MINUTE TO ZERO"
Robert Mitchum — Ann Blyth
NELSON
2 SPECTACLES EN COULEURS
"PRISONER OF ZENDA"
Stewart Granger
"BLOODHOUNDS OF BROADWAY"
Mitzi Gaynor



Rideau 4-2117 — AT BOTH THEATRES CONT. FROM 1 PM. DAILY — Imperial 2-0833
RIDEAU AT DALHOUSIE — BANK AT GILMOUR

La radio et la TV au Canada français

Magistrale conférence de M. Marcel Ouimet, à l'Institut canadien-français

Par JEAN-CHARLES DAOUST

M. Marcel Ouimet, O.B.E., directeur du réseau français de Radio-Canada, a assuré un auditoire distingué réuni dimanche à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa que le nouveau poste de télévision d'Ottawa "transmettra des émissions de langue française et de langue anglaise."

Mais il n'a pu dire dans quelle proportion. "Ce n'est peut-être pas la formule idéale, continue M. Ouimet. A Montréal, nous aurions mauvaise grâce de nier qu'il nous arrive de recevoir de nos compatriotes de langue anglaise des critiques assez acerbes, au moment des programmes de langue française, et que la même chose se produit de la part de nos compatriotes de langue française, au moment des émissions de langue anglaise.

"La formule d'un poste bilingue, à la radio, n'a jamais eu trop de succès. Je la crois, toutefois, plus acceptable à la télévision en ce que l'image est un élément nouveau qui permet aux téléspectateurs, très souvent, de saisir le sens d'une phrase; de suivre au moins en partie, l'intrigue d'une pièce dramatique. Et remarquez bien que s'il y a des protestataires, il y a aussi des gens qui voient là un autre moyen de rapprocher les éléments disparates de notre pays, de leur montrer aux uns et aux autres ce qui peut être fait par les héritiers des deux grandes cultures."

Ancien journaliste au "Droit" et illustre correspondant de guerre de Radio-Canada, M. Ouimet a prononcé une magistrale conférence sur les problèmes de la radio au Canada français qui, à vrai dire, n'ont aucun parallèle dans le reste du pays. "Centralisé plus particulièrement dans le Québec—la deuxième province du Canada par l'importance de sa population—le réseau français de Radio-Canada préside chaque année à la mise en onde de milliers de programmes destinés à nos populations d'expression française dans un centre radiophonique des plus modernes, sans doute le plus moderne du monde entier," déclarait dès le début M. Ouimet, qui a été présenté par le major Roch Lamoureux et remercié par le président, Hormidas Beaubien.

L'organisation du réseau français est excellente. Elle a fait ses preuves. Au prix d'efforts constants, le réseau peut maintenir, seize heures durant, un service assez égal, sans être encore celui dont rêvent ses dirigeants et dont bénéficieraient tous les éléments francophones du Canada.

Les studios à Moncton

"La Société Radio-Canada, continue M. Ouimet, n'a rien ménagé en vue de rejoindre régulièrement les populations françaises éloignées. Comme elle a méliore la qualité de sa diffusion dans le Québec, en érigeant les postes de fréquence modulée CBF-FM et SBM-FM à Montréal, elle rejoint aussi, depuis quelques mois,—et ce fut là sans doute le plus important développement cette année dans le monde de la radiophonie française,—elle rejoint aussi, dis-je, nos compatriotes de Sudbury et de Timmins, en Ontario, de Saint-Boniface, au Manitoba, de Gravelbourg et de Saskatoon, en Saskatchewan, et d'Edmonton, en Alberta. Enfin, vers la fin de l'automne de 1953, quand Radio-Canada aura terminé la construction de son émetteur et de ses studios à Moncton, au Nouveau-Brunswick, nous serons heureux de penser que la plus grande majorité des éléments français du pays se trouvent reliés et bénéficieront des programmes que nous préparons à leur intention."

Si Montréal se classe au premier rang des centres de production radiophonique du Canada (5,500 émissions contre 3,000 à Toronto, 2,500 à Winnipeg et 466 à Ottawa), au réseau français, on peut dire que la Société Radio-Canada crée 75 p. 100 des émissions entendues. M. Ouimet a ensuite fait la revue du travail extraordinaire de Radio-Canada dans la diffusion de la culture comme dans le domaine des programmes récréatifs pouvant soutenir la concurrence américaine. "Un Homme et Son Péché" est du nombre de nos romans-fleuves mais il ne fut commandité qu'après six années de diffusion quotidienne du réseau français. Cette émission retient toujours l'auditoire le plus considérable de toutes les émissions québecoises. Les 13 romans-fleuves de Radio-Canada représentent un minimum de 65 textes d'un quart-d'heure, d'auteurs canadiens, interprétés par des Canadiens qui y trouvent une bonne partie de leur subsistance.

Culture et religion

Les émissions éducatives confiées, il y aura bientôt 12 ans, à Radio-Collège, occupent une place à part dans nos initiatives culturelles. C'est probablement, dit M. Ouimet, dans ce domaine que nous avons *innové avec le plus de succès. Dans le domaine* religieux, Radio-Canada présente le Forum de l'Heure Dominicale, les Elévations Matutinales, le Ciel Par-dessus les Toits.

En somme, affirme M Ouimet, il n'y a guère de domaines auxquels la radio d'expression française au Canada ne touche pas.

Dans le domaine de l'information, des spécialistes préparent et diffusent chaque jour environ 10,000 mots, puisés à même les quelque 80,000 mots que les agences déversent quotidiennement à Radio-Canada. Documentaires et grands reportages, complètent le service d'information.

Pour favoriser le talent canadien, le réseau français a accordé des auditions à 1,518 chanteurs, instrumentistes ou artistes dramatiques en une seule année et de ce nombre 462 ont pu se faire entendre à Radio-Canada.

"Cet idéal nous comptons le poursuivre également en télévision, dit le conférencier. Nous n'avons jamais ménagé les déclaration de principe pour indiquer ce qu'est notre but. Nous avons également posé des actes et nous faisons un effort continu en vue de nous assurer que nos émissions soient du nombre des distractions saines et instructives. Nos émissions aident à développer le goût des choses de l'esprit."

La télévisin n'en est qu'à ses débuts au Canada. Ses problèmes sont plus difficiles de solution que ceux de la radio: coût, besoin de spécialistes en programmes et techniciens, studios spéciaux. La TV se prête difficilement à la grande musique classique. Une émission dramatique de TV exige quarante heures de répétition contre cinq à la radio. Le sport se prête admirablement bien à la télévision.

"Notre but en radio comme en télévision, conclut M. Ouimet, est de défendre un système qui reflète la pensée canadienne, qui fait usage de talents canadiens, qui stimule la pensée et l'imaginaton ainsi que le talent créateur des Canadiens, qui ajoute à la richesse de notre vie nationale." Le réseau français s'est montré un magnifique instrument de culture et d'unification.



Toute sa vie, la petite Lenora Lancaster, 11 ans, avait rêvé de visiter des terres éloignées. Ses désirs seront réalisés bientôt, car son père, John Lancaster, de Toronto, vient de terminer la construction d'un schooner d'une longueur de 42 pieds. Le vétéran marin de la dernière guerre a pris trois ans pour construire son bateau, et il lui en a coûté $10,000 et des années de sacrifices. Bien que tout équipé pour des voyages sur mer, le schooner passera l'été dans les eaux du lac Ontario. Mais John Lancaster espère qu'un jour il réalisera un grand rêve d'enfance: celui de naviguer les mers du ud.

(Photo S.N.S.)

Les Saturday Players

La belle au bois dormant

"Il était une fois . . ."

Ces seuls mots ouvrent à l'enfant un monde merveilleux où l'irréel règne glorieusement sur la triste réalité, où la fantaisie se prête effectivement au banal pour tout transformer en extraordinaire, au fait, monde où les bons sont récompensés et les méchants punis.

"Il était une fois . . ." Voilà bien ce qui sent le conte de fée et la légende. Voilà bien ce qui survit à travers les âges à cause d'une jeunesse intarissable et d'une fraîcheur innée. On ne cesse de raconter et on invente toujours.

Il était une fois dans la belle capitale d'Ottawa, deux bonnes fées du nom de Julia Murphy et de Marian Taylor. Elles aimaient deux choses: le théâtre et les enfants, car tous deux apportent au monde des joies indéfinissables.

Un jour, la fée Julia et la fée Marian se reposaient dans leur palais, le Petit Théâtre, lorsque le sommeil vint troubler leur existence par une vision horrible. En songe, elles virent les hommes de la nation en train de condamner le théâtre à mort parce qu'il ne s'était pas bien acquitté de ses devoirs envers les jeunes. En effet, le théâtre ne s'était pas donné aux enfants, et il en résultait des hommes dépourvus de sensibilité, de goût, d'immagination, et sans culture, donc incomplets. Pour ces manquements envers la société, le théâtre devait mourir.

Dès leur réveil, la fée Julia et la fée Marian lancèrent le cri d'alarme de par la contrée. Elles convoquèrent immédiatement les princes et princesses du théâtre, les comtes et comtesses du tréteau, ainsi que les serviteurs et servantes de la rampe. Tous décidèrent sur le champ de consacrer leur talent au théâtre pour enfants. Les enfants étaient sauvés, le théâtre triomphait.

Le plus récent triomphe des Saturday Players est "The Sleeping Beauty", d'après la version dramatisée de Charlotte B. Chorpenning, connue du public canadien-français sous le titre de "La belle au bois dormant". Sauf pour quelques modifications, la pièce est la même que le conte.

Le jeune spectateur pénètre dans le palais royal le jour du baptême de la fille du roi et de la reine. En peu de temps, tous les évènements captent son attention, surtout les discours de la mauvaise fée Frytania.

John Haydon (le roi) et Val MacMillan (la reine) campent deux souverains dignes et tendres. Paul Lapointe (Gort) et Sheila Finlay (Ella) étaient effectifs dans leur rôle des serviteurs fidèles.

Exception faite pour Gladys Sproule (Una), les bonnes fées, Mlles Dorin Grey, Marian Johnson et Helen Alexiade, ont démontré une indifférence inexpliquable et une mollesse remarquable. La remarque s'adresse moins à Mlle Alexiade et pas du tout à Mme Sproule. Il était agréable de voir cette dernière dans un rôle sympathique.

Betty Zimmerman en Frytania m'a semblé beaucoup trop jolie et élégante pour une mauvaise fée. Ce n'est pas la la faute de l'interprète mais du metteur en scène Julia Murphy. La conception serait acceptable si elle ne s'adressait pas à des enfants. Pour eux, une mauvaise fée doit être laide, vieillote, détestable, etc. La scène de la tour pourrait prendre une tout autre tournure.

La beauté est interprétée par la jeune et jolie Ruth Addleman. Cette actrice démontre un sens de la situation étonnant, ainsi qu'un flair pour la comédie. Son personnage y gagne.

Pour sa part, Richard Lamb apporte son talent particulier à un rôle sans grande invention. Entre ses mains, le petit page prend toutefois une forme et un teint.

Mentionnons également le jeu de Marian Taylor (Bibi) et celui de George Bloom (le marmitton).

"The Sleeping Beauty" sera jouée à Fisher Park les 7 et 14 février, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Victor VICQ

Prochaine réunion de la Société historique de Sudbury, Ont.

SUDBURY, Ont. (D.N.C.) — La Société historique du Nouvel-Ontario tiendra sa prochaine réunion, le dimanche 8 février, au Collège du Sacré-Coeur, dans la nouvelle salle de lecture et non dans le gymnase.

Cette réunion marquera le début d'une série de causeries sur la période française de l'Histoire du Canada. On ne peut que louer l'initiative de la Société historique et, en particulier, son directeur infatigable, le R.P. Lorenzo Cadieux, S.J., qui désire faire connaître les faits et les gestes des évènements comme des grandes personnalités qui ont été les grands facteurs dans la formation de la vie française au Canada dans l'ordre religieuse, économique, politique, scientifique et culturelle.

La Société historique du Nouvel-Ontario invite toutes les personnes, qu'elles soient membres ou non, à assister à ces causeries.

La première causerie sera présentée par le R.P. Lorenzo Cadieux, S.J., et est intitulée "Atmosphère des découvertes". Après chaque causerie, on présentera, sur bande sonore, un conte de folklore ou un film sur les beautés et les actualités canadiennes.



Noces d'or de M. et Mme A. Farley, de Cornwall, Ont.

CORNWALL, Ont. (D.N.C.)—M. et Mme Albert Farley, 506, rue Guy, ont célébré récemment leur 25e anniversaire de mariage. A cette occasion ils ont été l'objet d'une soirée-surprise à leur demeure.

M. Caron, neveu des jubilaires, a lu l'adresse de circonstance. M. Florian Farley, leur fils, leur a présenté une bourse substantielle.

A l'issue de la soirée un goûter fut servi par Mmes E. Lalonde et R. Farley.

Va et vient

M. et Mme Aurèle Marion et leur fille, Laurette, ont visité Mme Médéric Marion.

Mme Roger Villeneuve est de retour dans sa famille après avoir passé 10 jours à l'hôpital où elle a subi une intervention chirurgicale.

MM. et Mmes Romain Gravel et Donat Bourgon sont partis pour un voyage de deux mois en Floride.

M. et Mme Gravel et leur fille, Gisèle, Mlle Desanges Ayotte, M. et Mme Lebano et M. et Mme Lucien Boudijette, sont de retour d'un voyage à Dunegan où ils rendirent visite à M. et Mme Donat Mainville.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". Téléphonez 3-4061.

Portez vos

DENTIERS

avec plus de confort

Voici un moyen plaisant de remédier à l'inconvénient de dentiers trop amples. FASTEETH, une poudre améliorée, saupoudrée sur les dentiers du haut ou du bas les tiendra en place plus fermement et vous permettra plus de confort. Pas de goût gommant, visqueux ou pâteux. Elle est **alcaline** (non acide). Ne surit pas. Enraye l'"odeur de dentiers" (mauvaise haleine). Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui dans n'importe quelle pharmacie.

Nous n'avions jamais pensé pouvoir faire cela, mais voici—

UNE OFFRE REPETEE

Les appréciables

Casseroles de poterie

Cette casserole toujours appréciable pour faire cuire feves, macaroni et fromage, etc., etc., mieux que dans tout autre ustensile. Mesurant 9½ po. de diamètre et 6 po. de hauteur. Votre choix de teintes: vert, brun pâle et foncé. Peut être mise sur la table pour servir les aliments. Voyez-les maintenant dans notre vitrine. Au prix spécial de

98c

QUINCAILLERIE TRUDEL HARDWARE COMPANY

Membre de l'association des quincailliers d'Ottawa

"Le magasin au service personnel".

122, RUE RIDEAU. 3-5601

Ouvert tous les jours de 8 à 6, Mercredi de 8 à 1. Samedi de 8 à 5.30.

Funérailles

M. Alfred Séguin

Les funérailles de M. Alfred Séguin, 240, rue York, décédé dans un hôpital local, le jeudi 29 janvier, à la suite d'une longue maladie, ont eu lieu hier, à 7 h. 30, en la basilique Notre-Dame.

M. le chanoine A.-M. Lapierre fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Marcel Gauthier et Edgar Fleury qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Fleury a récité les dernières prières au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Né le 10 octobre 1900 à Hull, le défunt était le fils de Dorcino Séguin et de Joséphine Beaudoin, tous deux décédés.

Il demeurait à Ottawa depuis 1927, où il fut pendant sept ans conducteur d'ascenseur au département des Travaux publics.

Pendant la dernière guerre, de 1941 à 1944, il était de service avec l'armée canadienne.

En 1926, il épousait Yvonne Jolicoeur, qui lui survit. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, un fils, Raymond Séguin, d'Ottawa; une fille, Mme Maurice Bohémier (Paulette), d'Ottawa; trois frères, Léo, d'Ottawa, ainsi que Florian et Edgar, de Hull; trois soeurs, Mmes Mastaï Demers, d'Ottawa; Mme Aurèle DeGagné, de Hull et Mlle Jeannine Séguin, également de Hull; une petite-fille, Jeannine Bohémier.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Gauthier, 259, rue Saint-Patrice.



PRENEZ des

PILULES Dr. CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Un Rhume Peut Compromettre VOTRE TRAVAIL



53-1F

NON-LAXATIF

Maux de tête et malaises d'estomac annoncent souvent un rhume. C'est à ce moment qu'il faut aider à neutraliser l'excès d'acidité en prenant du BROMO-SELTZER, qui agit vite. Soulagez malaises d'estomac et maux de tête *en tout temps* avec BROMO-SELTZER.

Essayez

BROMO-SELTZER



"Sur la mer calmée"

Jean-Baptiste LeMoyne, sieur de Bienville, fut un marin intrépide comme ses huit frères, tous nés sur le sol canadien, et comme eux il courut les mers, au combat et dans de pacifiques expéditions de découvertes et de colonisation. Il sillonna les eaux d'Amérique, depuis la Baie d'Hudson jusqu'aux Antilles. Co-fondateur de la Louisiane, il en fut le gouverneur pendant de longues années. Grand marin, habile administrateur, courageux patriote, Bienville fut une des plus belles figures que le Canada ait produites.

Plus d'un jeune homme du Canada français d'aujourd'hui se sent le frère de race de ce hardi navigateur et rêve aussi de devenir marin. Ce rêve, il peut facilement le réaliser en entrant dans la Marine Canadienne qui sillonne les mers du globe. Sur des navires modernes, le marin canadien accomplit, avec une légitime fierté, une magnifique mission. Il emplit ses poumons de l'air salubre des mers et jouit de multiples avantages: bonne paye, soins médicaux, excellente nourriture, etc. C'est une vraie vie d'homme dans . . .



La Marine Royale Canadienne

POUR ENTRER DANS LA MARINE, VOUS DEVEZ

- normalement, être âgés de 17 à 25 ans. En certains cas, on accepte les hommes d'expérience jusqu'à 29 ans.
- avoir fait au moins votre 8e année.

Veuillez remplir ce coupon

H.M.C.S. DONNACONA, 1475 rue Drummond, Montréal, P.Q.
H.M.C.S. MONTCALM, Québec, P.Q.
H.M.C.S. CARLETON, Ottawa, Ont.

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et emplois actuellement vacants dans la Marine.

NOM .....
(lettres moulées)
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....
DEGRÉ D'INSTRUCTION .....
ÂGE .....

CNSS-15F

Semaine nationale de Santé, du 1er au 7 février



...ET SONGEZ-Y BIEN

On attend la . . .

(Suite de la première page)

LE BOUT D'AFFLUENCE—Le témoignage de M. George S. Currie devant le comité des 26 sur les dépenses relatives à la Défense nationale est l'événement du jour politique . . . la décision du gouvernement, à savoir que M. Doug. Abbott présentera son budget le 19 février, a suscité une foule de commentaires, mais nous croyons que la date hâtive est motivée par les exigences du couronnement de la reine Elizabeth . . . Une réduction de 10 p. 100 dans l'impôt personnel sur le revenu, baisserait de 130 millions de dollars les revenus du Trésor . . . celle d'un p. 100 dans la taxe de 10 p. 100 sur les ventes priverait la caisse nationale de 70 millions mais la production nationale globale saurait compenser cette perte . . . y avait-il vraiment un député (M.P.) dans l'émission radiophonique entendue à Ottawa dimanche ? . . . nous tenons de bonne source que l'émission a été enregistrée bien avant les élections municipales d'Ottawa . . . le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, veut embellir les aérogares du Canada . . . cela nous intéresse surtout à cause d'Uplands . . . M. Abbott nous apprend qu'il n'y aura pas de monnaie spéciale à l'occasion du couronnement . . . le député acadien des Communes, l'avocat Albany Robichaud (C.P.-Gloucester) participe activement à tous les grands débats . . . comme il a parlé en français hier, M. Brooke Claxton a tenu à lui répondre dans sa langue . . . le ministre de la Défense a précisé que le coût de 10 millions pour North-Bay se rapporte à un aéroport non pas à un poste de radar.

Impossible . . .

(Suite de la première page)

à 18 milles à l'heure aujourd'hui —mais les marées hautes saisonnières prévues dans deux semaines environ pourraient provoquer un nouveau désastre.

Plusieurs régions de Hollande se trouvent encore isolées, et on ignore le total exact des morts. Tôt aujourd'hui, 48 heures après le début du désastre, on a finalement appris à Amsterdam que 200 personnes s'étaient noyées dans le petit village de Stavenisse.

Un messager épuisé du bourgmestre d'Oude Tonge est arrivé en zone de sécurité, racontant comment on a empilé 180 cadavres dans un hangar, sur les îles jumelles de Goeree et d'Over Flakkee. Ce même messager rapporte que 1,500 personnes ont passé leur troisième nuit sur une digue, dans le verglas et la neige, sans eau ou médicaments.

70 autres personnes sont disparues du village de Stellendam, sur la même île.

De douzaines de villes et villages dévastés en Angleterre et en Hollande, les réfugiés arrivent dans des camps et centres rapidement organisés. Plusieurs sont malades, presque tous affamés, et tous sans foyer.

Comme les communications demeurent encore désorganisées, les autorités hollandaises n'ont pu établir un estimé exact des disparus et des sans-foyer. On estime que l'eau recouvre 1,500 milles de terres — soit presque toutes les 23 îles de Zeeland et de la Hollande méridionale et l'un des sols les plus riches au monde. Plus de 50 municipalités, villes et villages hollandais rapportent des morts.

Des offres d'aide et des témoignages de sympathie arrivent de tous les coins du monde. Le Canada enverra des secours dès que les pays affectés pourront spécifier ce qui leur serait d'une plus grande aide. Les secours seront probablement envoyés par l'entremise de la Croix-Rouge.

Les autorités en Grande-Bretagne et en Hollande se sont réunies pour déterminer les dommages et établir des plans. On organise des douzaines de fonds et de campagnes de charité, pour amasser de l'argent, de la nourriture, des vêtements et des médicaments.

Le premier ministre Churchill a dit que l'inondation en Grande-Bretagne, constitue une "responsabilité nationale". La reine-mère Elizabeth a lancé un appel radiophonique pour qu'on aide les victimes. Le premier ministre hollandais, M. William Drees, a décrit les inondations comme étant une "catastrophe nationale", mais a rappelé la devise de la province de Zelland: "Je lutte et je surnage".

Alors qu'on organisait les fonds, le ravitaillement et les équipes de secours, et qu'on établissait des camps de réfugiés, de nouveaux rapports continuaient d'arriver sur la misère et le danger en ces coins dévastés de l'Angleterre et de la Hollande.

L'île anglaise de Canvey, dans l'estuaire de la Tamise, est la tombe d'un nombre inconnu de victimes — peut-être jusqu'à 300. Il y a 100 morts connus et on rapporte plusieurs centaines de disparus de cet endroit. On a dû évacuer plus de 7,000 personnes de l'île, mais quelque 3,800 sont restées sur place.

Sur une autre île de la Tamise —Sheppey—28,000 personnes sont isolées. La R.A.F. a laissé tomber 27,000 sacs de sable sur ce lopin de terre afin qu'on tente un effort pour réparer les digues avant que surviennent les prochaines marées hautes.

De l'île hollandaise submergée de Schouwen-Duivcland, un haut fonctionnaire a rapporté aujourd'hui, qu'on n'a pu estimer le nombre des morts. La ville de Zierikzee, sur cette île, se trouve sous cinq pieds d'eau et un remorqueur et un navire-citerne sont partis pour évacuer les survivants.

On ignore le sort de 8,000 habitants de l'île de Beveland-Nord, sous le vent de Walcheren. Un rapport veut que l'île soit complètement submergée; un autre dit qu'on a commencé l'évacuation.

Les forces armées des Alliés en Europe ont aussitôt expédié du matériel de construction, des approvisionnements et du personnel à la Hollande. Le lieutenant-général Manton S. Eddy, commandant en chef américain en Europe, a fait venir 300,000 sacs de sable, 30,000 pelles, six hélicoptères, 15 avions, 200 camions amphibies, des barques de débarquement et de nombreux spécialistes. Plusieurs autres unités ont reçu ordre de se tenir prêtes à se rendre sur place quand on aura besoin d'aide.

Les ingénieurs de l'armée canadienne dans la région de Hanovre, en Allemagne, sont prêts à partir pour la Hollande, si ce pays demande leur aide. La 27e brigade canadienne est stationnée près de Hanovre.

Le quartier général de l'aviation de l'O.T.A.N., à Fontainebleau, en France, a envoyé un convoi mortorisé de ravitaillement et de spécialistes en communications afin de réparer les lignes de téléphone et de télégraphes brisées. On a aussi organisé un pont aérien américain pour transporter des médicaments et d'autres approvisionnements. Les ingénieurs français sont déjà au travail.

Les Etats-Unis . . .

(Suite de la première page)

dique bien qu'il veut éviter une telle situation mais les craintes persistent.

Les spécialistes militaires et diplomatiques des Etats-Unis ne savent pas au juste ce qui se produira. La septième flotte qui continue encore de patrouiller les eaux formosanes, aurait reçu l'ordre de protéger Formose. Si les prises dans ce secteur de l'Extrême-Orient déchiré par la guerre, étaient libérées, on se demande si le risque d'une guerre totale avec la Chine ne s'affirmerait pas de plus en plus.

La répudiation . . .

(Suite de la première)

des ententes secrètes, faites dans le passé avec des gouvernements étrangers et permettant "la réduction à l'esclavage" d'aucun peuple.

M. Taft endosse entièrement le plan du président Eisenhower.

Ce dernier n'a point précisé de quelles ententes il s'agit, mais on croit généralement, au Congrès, qu'il parlait de celles de Yalta, où la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont fait des concessions à la Russie pour l'amener à participer au conflit du Pacifique. Sous le régime Truman, le secrétariat d'Etat affirmait que le pacte de Yalta a été entièrement rendu public deux ans après sa signature.

Le représentant Charles Kernsten, républicain du Wisconsin, a proposé que le pacte de Yalta soit abrogé.

Quelques démocrates disent ne pas voir comment les faits des conquêtes communistes, basés sur la puissance militaire, peuvent être écartés par la politique que préconise le président Eisenhower.

Par contre, le sénateur Richard Russell, démocrate de la Georgie, dit qu'une telle résolution aurait "une immense valeur de propagande dans le monde" et qu'il l'appuie, en ajoutant toutefois:

"Je ne crois pas que les Russes abandonnent Port-Arthur le jour où nous adopterons cette résolution".

C'est à Yalta que Staline avait promis à M. Churchill et à M. Truman qu'il tiendrait des "élections libres" dans les pays de l'Europe orientale après la guerre. Au lieu de cela, un gouvernement rouge fut implanté dans ces pays. L'accord de Yalta reconnaissait aussi les réclamations territoriales russes en Pologne orientale.

En Extrême-Orient, le président Roosevelt et le premier ministre Churchill concédaient les îles Sakhaline et Kouriles à la Russie, au nord du Japon.

Hier aussi, le Président a déclaré qu'il ordonne à la 7e flotte américaine de ne "plus protéger la Chine communiste". Cette flotte, sur l'ordre du président Truman, empêchait, depuis 1950, toutes descentes militaires en Chine continentale venant de Formose.

Par contre, il n'a point contremandé l'ordre de défendre Formose et l'on croit que cet ordre tient toujours.

Des imperfections . . .

(Suite de la première page)

doit subir les conséquences de la présente loi. Les comptables et avocats ont fortement recommandé au gouvernement d'amender cette loi afin de supprimer cette iniquité. On a aussi demandé un relâchement dans les contributions aux fonds de pension. Actuellement, il n'y a que certaines classes de citoyens qui peuvent jouir de cet adoucissement d'impôt dans le domaine des fonds de pension. On a recommandé d'alléger cette restriction afin d'encourager plus de citoyens à prévoir leur retraite.

La délégation a aussi communiqué aux ministres que nombre de personnes ignorent leur droit d'appel sur la loi de l'impôt sur le revenu. On a suggéré que les contribuables soient prévenus de ce privilège. De plus, la délégation a dit que le contribuable, qui s'objecte à payer tel ou tel montant en impôt sur le revenu ne devrait pas être obligé de s'y conformer avant de formuler son opposition. Si la décision est en sa faveur, le gouvernement devrait lui payer l'intérêt sur tout surpaiement.

Un autre point important présenté au gouvernement est celui de l'achat d'obligations. Jusqu'à récemment, un acheteur était taxé sur l'intérêt accru après la date d'achat. En ces derniers temps, le département des taxes a commencé à imposer une taxe sur le montant total des coupons d'intérêt. La délégation a recommandé de revenir à l'ancienne méthode qui répartissait entre le vendeur et l'acheteur, la taxe sur l'obligation.

Les ministres ont été priés de modifier la présente loi qui limite les compagnies aux allocations de dépréciation compilées dans leurs livres.

Le gouvernement a aussi été invité à considérer le cas des bonnes oeuvres pour les fondations charitables. Présentement, ces dernières ne sont pas exemptes d'impôts à moins que 90 pour 100 de leurs revenus soient dirigés vers d'autres oeuvres de charité.

La délégation était dirigée par MM. Clem L. King et Melville Pierce, de Toronto, et F. L. Coffey, de Montréal, de l'Institut des comptables agréés du Canada, et MM. Stuart Thom, de Toronto, et Palmer Howard, de Montréal, du Barreau canadien.

Ottawa . . .

(Suite de la première page)

de $215,913 sur l'année précédente.

La ville, toutefois, s'était dite mécontente de cette somme, s'objectant à l'évaluation des propriétés du fédéral par cet organisme et à certaines exemptions qui, selon la ville, n'avaient pas leur raison d'être.

La mairesse, accompagnée du commissaire McCann et du directeur municipal d'urbanisme C. D. Wight, espérait que les autorités fédérales puissent donner une réponse avant le 16 février. On compte alors soumettre les crédits budgétaires de 1953 au Conseil de ville.

Défectuosités de la formule

"Le Bureau des commissaires, dit-on dans le communiqué à l'hon. D. C. Abbott, croit que certains aspects élémentaires de la loi des octrois aux municipalités (selon laquelle a été tracée la formule Abbott) sont au détriment de toutes les municipalités du Canada et qu'ils devraient être étudiés et amendés."

La ville, toutefois, ne demandait ce matin que certains ajustements particuliers relatifs à l'octroi à la Capitale, l'an dernier. Les réclamations d'envergure seront présentées plus tard par toutes les municipalités.

Les réclamations présentées ce matin étaient réparties de la façon suivante: —

— Une interprétation différente de la formule Abbott qui, selon la ville, rendrait la formule "arithmétiquement correcte" et hausserait de $152,980 l'octroi déjà donné.

—L'abolition de certaines déductions pour services que le fédéral prétendait défrayer lui-même mais que la ville disait ne pas avoir à fournir s'il s'agissait de propriétés ordinaires. Ces déductions atteignent la somme de $148,156, mais la ville ne réclame que $73,147.

— La remise d'autres déductions du genre des précédentes atteignent, pour les parcs, $75,087, les routes, $25,029 et la patrouille du Driveway, $12,783, pour un total de $112,899.

Toutefois, expliquait-on dans le rapport soumis au ministre, la ville se sentirait justifiée en demandant un ajustement total de $1,349,778. Cette somme lui serait due, dit-on, si la loi des octrois aux municipalités était amendée d'une façon plus équitable, tel que le demanderont les municipalités au fédéral.

On faisait remarquer que si le gouvernement fédéral avait à payer ses impôts municipaux au même titre que tout autre contribuable, comme on le fait en Angleterre, il aurait eu à verser, l'an dernier, $3,354,428.39 dans les coffres de la ville.

Les Canadiens . . .

(Suite de la première page)

lée Fraser soit envoyée aux victimes de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas.

Les citoyens du Manitoba qui ont reçu de l'aide de partout durant les inondations de la rivière Rouge en 1950 se préparent à retourner cette aide de quelque façon. Le premier ministre Campbell a téléphoné au Foreign Office de Londres pour exprimer la sympathie de sa province et obtenir les détails de première main de la tragédie.

Tous les députés aux Communes à Ottawa ont appuyé une motion de sympathie et de secours, proposée par le premier ministre, le très hon. M. Louis Saint-Laurent, et appuyée par l'hon. M. George Drew, leader conservateur de l'opposition.

On exprime, dans cette motion, "le grand désir du peuple canadien de manifester sa sympathie aux victimes d'une manière qui s'avérera le plus utile une fois la nature de l'aide déterminée . . . "

Par l'intermédiaire des souverains de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de la Hollande, on exprime à ceux qui ont directement souffert "de cette effroyable tragédie" la sympathie du peuple canadien.

Des porte-parole de tous les partis ont rappelé l'aide apportée par ces pays au Canada à l'époque des inondations de la rivière Rouge et d'autres désastres nationaux.

M. Drew a proposé que l'Orateur des Communes, l'hon. Ross Macdonald soit nommé immédiatement président d'un comité chargé de coordonner les campagnes de secours organisées au pays.

Entretiens anglo-russes

LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne participera probablement au cours du mois à des entretiens avec la Russie, dans le but de raffermir les liens commerciaux entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Le secrétariat des Affaires étrangères a annoncé aujourd'hui qu'il est toujours prêt à tenir une telle conférence, mais il a ajouté que la date proposée du 25 février pourrait être un peu hâtive.

Affection dispendieuse

ST. CATHARINES (P.C.) — Le baiser d'une amie a coûté $29.50 à un jeune homme de St. Catharines qui a été condamné à l'amende pour conduite dangereuse. Le juge H. D. Hallett, un célibataire, a déclaré que les baisers "peuvent être une occupation agréable — mais ils sont déplacés sur le siège d'avant d'une auto qui roule sur la grand-route".

Conseil français du Film d'Ottawa

Aux membres et aux amis du Conseil du Film: Notre prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 février, à 8 heures précises du soir, au Centre catholique de l'Université, angle des rues Stewart et Waller. Vous y êtes cordialement invités. Les films au programme nous ont été gracieusement fournis par le service de ciné-photographie de la province de Québec (district de Montréal).

5062 — DE L'EAU A LA BOUCHE — La pêche, industrie nationale dans la province de Québec — Usines de congélation dans les villages côtiers — Excellentes suggestions sur les mille et une manières d'apprêter le poisson.

(Office de Publicité de la province de Québec)

5349 — L'INSTITUT PASTEUR — Un exposé des plus importantes découvertes du grand chimiste français, Louis Pasteur, et des travaux de recherches qui se poursuivent à l'Institut qui porte son nom à Paris.

(R. Roubaix)

1111 — LA PECHE A LA CABANE — Récit d'une journée de pêche en hiver à Batiscan, alors que plusieurs jolies cabanes sont éparpillées ça et là sur la glace — Mention honorable du Canadian Film Award, 1951.

(Ciné-Photographie)

5146 — NOTRE-DAME-DU-CAP — Le sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap-de-la-Madeleine qui tient une place importante parmi les lieux de pèlerinages célèbres d'Amérique. Un film du R. P. Roger Lafleur, O.M.I., aujourd'hui curé de la paroisse Sainte-Famille. — Le Père Lafleur présentera lui-même ce film.

(Ciné-Photographie)

5351 — LA PEAU D'ORIGNAL — Usages multiples de la peau d'orignal chez les Algonquins du type le plus pur qui habitent les rives du lac Victoria en haut de la Gatineau. Leurs créations sont dignes de figurer parmi les meilleurs oeuvres de notre artisanat. Un autre film du Père Lafleur, O.M.I., qui nous fera quelques commentaires sur sa réalisation.

(Ciné-Photographie)

5819 — LE SKI A QUEBEC — Descentes dans les Laurentides accomplies par des experts, entre autres, l'équipe des instructeurs dirigée par Fritz Looslie — Mention honorable du Canadian Film Award, 1952.

(Un film de l'abbé Maurice Proulx)

Lie est à l'O.N.U. depuis 7 années

NATIONS UNIES, N.-Y. — (A.F.P.) — Il y a eu hier, lundi 2 février, sept ans, que M. Trygve Lie occupe le poste de secrétaire général des Nations Unies, auquel l'a élu la première assemblée générale de l'O.N.U. à Londres.

M. Lie a démissionné de ce poste le 10 novembre dernier, mais l'Assemblée ne lui a pas encore désigné de successeur, et il semble peu probable d'après les milieux informés, qu'une nouvelle nomination soit faite prochainement.

Il faut, selon la charte, que les membres du conseil de sécurité se mettent d'accord sur un candidat avant que l'Assemblée l'approuve et des consultations sérieuses entre les grandes puissances ne se sont pas encore engagées.

M. Lie pourrait donc fort bien rester en fonctions jusqu'au 2 février 1954, date de l'expiration du mandat qui lui a été renouvelé par l'Assemblée en 1950, malgré l'opposition soviétique. M. Lie, boycotté par les Soviets, avait démissionné "pour ne pas être un obstacle aux efforts de paix tentés par les Nations Unies".

Renfort . . .

(Suite de la première page)

SNETTISHAM BEACH, Angleterre (P.A.)—"Eloignez-vous, ce n'est pas un endroit pour les touristes," a déclaré un gendarme en arrêtant une petite camionnette qui arrivait à Snettisham Beach, ravagé par l'inondation.

La reine Elizabeth d'Angleterre et son mari, le duc d'Edimbourg, qui occupaient la camionnette, ont ordonné au chauffeur de rebrousser chemin et quitter les lieux.

Le gendarme n'a pas reconnu la jeune reine et il était tout éberlué lorsqu'on lui a dit, aujourd'hui, qu'il avait fait rebrousser chemin à la reine.

Cette dernière a fait une tournée des régions dévastées, hier, et a appris sur les lieux que le plus grand besoin des victimes de l'inondation est du bois de chauffage. Elle a ordonné que des provisions de bois soient expédiées de son domaine de Sandringham. De nombreux chargements arrivaient aujourd'hui à Kings Lynn.

Plusieurs victimes ont reçu un encouragement personnel des souverains.

Aujourd'hui, la reine et la reine-mère Marie se sont rendues en auto du Palais de Buckingham à Benfleet afin de visiter les centres de repos aménagés pour les milliers de sans foyer.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". Téléphonez 3-4061.

Venez Chez PEOPLES CREDIT JEWELLERS
Pour des verres de la plus haute qualité, au crédit amical.
190, rue Sparks
SIGNALEZ 5-6706

Le tour du monde en 1 minute

YORK (A.F.P.)—M. Byron Price, secrétaire général adjoint des Nations Unies a reçu lundi soir au nom du fonds international de secours à l'enfance le prix Philip Murray 1952, d'une valeur de 500 dollars, conféré au F.I.S.E. par la grande organisation syndicale américaine du C.I.O.

En acceptant ce don au cours d'un banquet, M. Price a rendu hommage au C.I.O. qui versa une contribution de 30,000 dollars au fonds en 1948, et au directeur du F.I.S.E., M. Maurice Pate. Il a souligné que les 500 dollars reçus permettront de vacciner 3,500 enfants contre la tuberculose, ou d'enrayer la malaria chez les enfants en Amérique du Sud, ou de pasteuriser le lait destiné aux enfants en France.

* * *

LONDRES (A.F.P.)—Le ministre de l'Agriculture britannique, sir Thomas Dugdale, a estimé lundi soir la superficie recouverte par les eaux au cours des inondations à environ 250,000 acres. 280 brèches se sont ouvertes dans les digues le long des seules côtes de l'Essex. Le ministre a souligné la nécessité urgente de renforcer les digues le long d'une importante partie du littoral. "C'est là, a-t-il dit, une des tâches les plus importantes auxquelles les ponts et chaussées ont jamais eu à faire face en Angleterre".

* * *

COLOGNE (A.F.P.) — Selon un mémoire publié aujourd'hui par les milieux israélites de Cologne, 6,093,000 Juifs ont été tués au cours des persécutions nazies en Allemagne ou dans les pays occupés.

C'est la communauté israélite polonaise qui, d'après ce document, aurait subi les pertes les plus élevées avec 2,900,000 victimes.

Viennent ensuite, la Russie occupée par la Wehrmacht avec 1,500,000 victimes (sur 2,100,000 Juifs que comportait sa population), l'ensemble des territoires roumains, hongrois, yougoslaves, bulgare et grec ou 747,000 Juifs ont été tués.

* * *

NEW-YORK (A.F.P.) — Le fameux Zoo du Bronx, à New-York, n'a plus d'hippopotame: Pete qui, battant tous les records de longévité des hippopodames hors jungle, approchait de sa cinquantième année, est décédé en effet dimanche après-midi, une injection miséricordieuse ayant mis fin à son épuisement sénile.

* * *

KARACHI (A.F.P.)—Le procès de la Begum de Junagadh, accusée d'avoir battu et fait battre à mort, l'an dernier, sa jeune servante Banny, âgée de 13 ans, a commencé lundi devant la cour d'assises de Karachi. La Begum est arrivée à l'audience avec deux heures et demie de retard car se disant souffrante elle n'avait accepté de venir qu'après avoir reçu l'assurance qu'elle pourrait s'allonger sur une couchette disposée dans le box des accusés. C'est dans une luxueuse automobile américaine, encadrée de ses gardes, que la Begum s'est rendue de la prison au tribunal. Elle a plaidé non-coupable disant que sa principale servante était responsable de la mort de la jeune Bannu.

* * *

WASHINGTON (A.F.P.) — La Croix-Rouge américaine vient de télégraphier à l'association des Croix-Rouges, dont le siège est à Genève, une offre d'aide aux victimes des inondations en Europe. Elle demande dans ce télégramme une liste des besoins de la population civile pour lui porter assistance.

Session le 24 au Manitoba

WINNIPEG (P.C.) — Le premier ministre D. L. Campbell a annoncé aujourd'hui que la quatrième session de la 23e Législature du Manitoba débutera le 24 février. La Chambre a tenu une session spéciale le mois dernier pour approuver l'achat de la Winnipeg Electric Company par l'Hydro provinciale du Manitoba.

COPENHAGUE, (A.F.P.) — M. Kristesen, ministre des finances danois, a déclaré, lundi à Kolding, que le stationnement de 150 à 200 avions alliés au Danemark était indispensable pour assurer la défense du pays et qu'il permettrait au Danemark d'Economiser 200 à 300 millions de couronnes.

* * *

WASHINGTON, (A.F.P.) — A mains levées le sénat a confirmé aujourd'hui la nomination de M. Winthrop W. Aldich, ancien président de la Chase National Bank, comme ambassassadeur des Etats-Unis à Londres.

JEUDI
JOUR À 88¢
chez CAPLAN

ÉPARGNEZ jusqu'à $72 sur un RÉFRIGÉRATEUR FRIGIDAIRE

1.00 comptant
2 ANS POUR PAYER



6 pi. cubes. Prix rég. $299. Spécial $274.00
8.8 pi. cubes. Prix rég. $369. Spécial $319.00
8.6 pi. cubes. Prix rég. $399. Spécial $349.00
9.7 pi. cubes. Prix rég. $469. Spécial $397.00

- Nous avons un assortiment complet de meubles, chesterfields, mobiliers de cuisine; nouveaux modèles à des prix très spéciaux.
- Une généreuse allocation vous est allouée pour votre vieille glacière.
- Nous vous recevrons le soir à notre magasin sur rendez-vous.
- Une automobile sera à votre disposition pour aller vous chercher et retourner chez vous gratuitement.
- Tél. le soir: 8-6715 - 4-1401 - PR. 7-9873 - 5-8754

RAOUL LANDRIAULT
81 ch. Montréal EASTVIEW Tél. 5-4316

CKCH

Le Droit

Page 11

OTTAWA, LE MARDI 3 FEVRIER 1953

En correctionnelle

En verre et contre tous...

La situation à la Cour de police est beaucoup plus avantageuse que dans les cinémas locaux, car au premier endroit, le spectacle change tous les jours. Quoique les numéros au programme soient plutôt imprévus, on peut s'attendre de temps à autre à une séance assaisonnée d'humour et de comédie. C'était le cas ce matin.

Même la noble Ecosse y était représentée... par un de ses citoyens qui y retournera. Mais comme les procédures de déportation doivent s'échelonner sur une période d'au moins deux mois, notre homme passera les prochains soixante jours au violon (après quoi il décidera peut-être de rester en terre canadienne)!

Son penchant est l'amour du verre (pas du verre inséparable de la bouteille, mais du verre tout court!). A deux reprises, au cours du mois de janvier, il a brisé la vitrine de l'établissement Federal Camera Centre, à 134, rue Queen. Les dommages s'élevèrent à $400 environ chaque fois.

L'individu, un pur Ecossais, expliquait à la police qu'il voulait "chambre et pension" sans qu'il lui en coûte un sou (c'est un Ecossais, après tout) et c'est pourquoi il a commis ses méfaits — dans l'unique but de trouver asile à la prison.

La première fois qu'il brisa la vitrine, Will (c'est son nom) un homme de volonté apparemment, s'en tira assez bien parce que son employeur, le propriétaire du Federal Camera Centre, le garda à son emploi malgré l'acte criminel.

Mais le soir du 27 janvier, mécontent de son sort, il cueillit une pierre dans la rue et la lança dans la vitrine qui s'effondra en mille et un morceaux, sur le trottoir et à l'intérieur du magasin d'articles de photographie.

Le franc-tireur originaire des vieux pays se fit prendre à une centaine de verges de là, et dut accepter encore une fois l'hospitalité du poste de police. Le magistrat Sauvé a jugé bon, en Cour de police d'Ottawa, de le garder bien en vue d'ici sa déportation, afin que diminue son enthousiasme à l'égard des vitrines.

Et durant les deux prochains mois, notre Ecossais pensera, à l'ombre des barreaux, au long voyage qui le mènera parmi les siens, en Ecosse, au début du printemps prochain. Il aura sûrement quelques escapades à raconter à ses amis de là-bas, lorsqu'il mettra pied sur la terre écossaise — le tout, aux frais de la souveraine...

Currie...

(Suite de la première page)

tionnons les honorables Hugues Lapointe, ministre des Anciens combattants, et le Dr James McCann, ministre du Revenu national. Le silence significatif des députés conservateurs-progressistes a été un autre fait saillant de la séance du jour. Les conservateurs, membres du comité, n'ont pas voulu révéler ce qu'ils ont l'intention de faire à la séance de jeudi.

M. George McIlraith, député d'Ottawa-Ouest, adjoint parlementaire du ministre du Commerce, a joué un rôle de premier plan dans l'interrogatoire de M. Currie. Mentionnons aussi MM. René Jutras (libéral, Provencher), Edward Applewaithe (libéral de Skeena), John H. Dickey (libéral, Halifax), adjoint parlementaire du ministre de la Production de la Défense, Wm M. Benidickson (libéral, Kenora-Rainy River), vice-président du comité; John Decore (libéral, Vegreville), J. W. G. Hunter (libéral, Parkdale), H. W. Herridge et Percy Wright, de la C.C.F. et Ray Thomas, du Crédit social.

M. Currie a noté que la Défense nationale avait déjà commencé à remédier à la situation quand il a commencé son enquête sur les services des travaux militaires. En réponse à M. Frederick H. Larson (libéral, Kenderley), M. Currie a répondu que les fonctions des services en question se prêtent mieux à une administration civile qu'à un établissement militaire pour plusieurs raisons, notamment les permutations des militaires. En somme, il aurait été facile de placer les magasins militaires sous clé à certains moments à Petawawa. En changeant l'emplacement des portes ou entrées du camp en question, on aurait mieux contrôlé le mouvement du matériel. Un administrateur à Petawawa (aux services qui ont fait le sujet de l'enquête) devrait toucher de quatre à cinq mille dollars par année.

En réponse à M. Hunter, le témoin a affirmé que la Défense nationale deviendra plus "permanente" vu la crise internationale. En somme, M. Currie veut conserver une administration mixte, de militaires et de civils compétents.

Enfin, Rockcliffe et Ottawa d'accord

Le village de Rockcliffe Park et la ville d'Ottawa en sont enfin venus à une entente au sujet du coût de la protection contre le feu que donnent les pompiers de la Capitale à la municipalité voisine.

La ville avait menacé Rockcliffe que si on ne voulait pas signer l'entente proposée par Ottawa, la protection serait discontinuée. On avait donné au village voisin jusqu'au 31 janvier pour se décider mais un sursis de cinq jours était accordé en fin de semaine.

Lors d'une réunion, hier soir, les autorités de Rockcliffe ont proposé un changement de peu d'importance à l'entente que la Ville d'Ottawa a accepté.

Pour préserver la vie des gens

TORONTO (P.C.) — L'inspecteur de la circulation Robert Kerr a déclaré, aujourd'hui, qu'entre 6,000 à 10,000 automobiles, chaque année, seraient retirées des rues de Toronto. Il s'agit d'une nouvelle campagne ayant pour but d'éliminer les automobiles défectueuses. Environ 10 agents s'occuperont des freins défectueux, des pare-chocs brisés et des roues et carrosseries désalignées.

Les 5e et 6e colonnes du communisme

GUELPH, Ont. (P.C.) — Le communisme possède "une cinquième colonne de disciples et une sixième colonne de dupes" au Canada, mais ce n'est pas une raison suffisante pour qu'on fasse la chasse aux sorciers politiques, a déclaré hier soir le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson.

Il a affirmé que la menace de communisme que présentent ces "crypto-canadiens" est réelle et nécessite "la vigilance, des mesures de protection et, quand c'est nécessaire, des décisions efficaces".

Mais, a-t-il ajouté, la crainte de ces gens donne lieu "à une autre menace contre la liberté", à des demandes de contre-mesures extrêmes "qui dépassent les exigences de la situation et qui, si elles sont menées à leur conclusion logique mais probablement inévitable, pourraient produire un remède presque aussi mauvais et les mêmes résultats, à peu près, que la maladie".

"Cette contre-menace à la liberté, bien qu'elle n'ait pas encore atteint le point dangereux au Canada, en est une contre laquelle les démocraties devraient être sur leurs gardes. Autrement, nous pourrions un jour découvrir que nous avons créé une tyrannie au nom de la protection contre la tyrannie".

Les chefs du communisme ne veulent rien de mieux que de favoriser "le procédé vicieux" des divisions intérieures et des controverses enflammées sur ce qu'il faut faire au sujet des communistes.

"Plus nous sommes forts pour résister à l'agression extérieure, plus les communistes désirent nous affaiblir et nous diviser intérieurement, spécialement en fomentant des soupçons, en dressant les classes contre les autres classes et les groupes contre les autres groupes . . . Nous encourageons ce travail si nous permettons ou encourageons la chasse aux sorciers, la déclaration de culpabilité par association, les accusations par implication, si nous demeurons paresseusement à l'écart et permettons que tous les éléments progressifs de notre société soient assimilés aux communistes à titre de "rouges".

M. Pearson a pris la parole au cours d'un banquet organisé par la société B'Nai Brith pour le "citoyen de l'année". Des cadeaux ont été remis à M. Gordon Grierson, élu citoyen de l'année à Guelph.

Secrétaire-gérant de Royal Knitting Company, M. Grierson joue un rôle actif dans le YMCA depuis plusieurs années et il a même fait partie du comité d'organisation de cette association.

M. Pearson a décrit la guerre de Corée comme un exemple de "propagande par l'action", comme une agression délibérée destinée à susciter la panique dans l'Ouest. Cette tentative avait donné un choc en retour parce que l'Ouest n'avait pas été pris de panique et avait été poussé à réagir.

Toutefois, les résultats de cette résistance "seront changés pour le pire si, par la crainte, nous allons trop loin dans nos plans et notre politique de défense; si cette défense prend une allure de provocation militaire et nous paralyse économiquement. Pour le moment, c'est certainement là le moins grave des deux dangers".

M. Pearson a déploré la publicité qu'on donne au communisme, en particulier aux réponses que Staline fournit à des journalistes, et à des gens tels que le Dr James Endicott, de Toronto, chef du "soi-disant congrès canadien de la paix."

Les quilles, un beau jeu, mais...

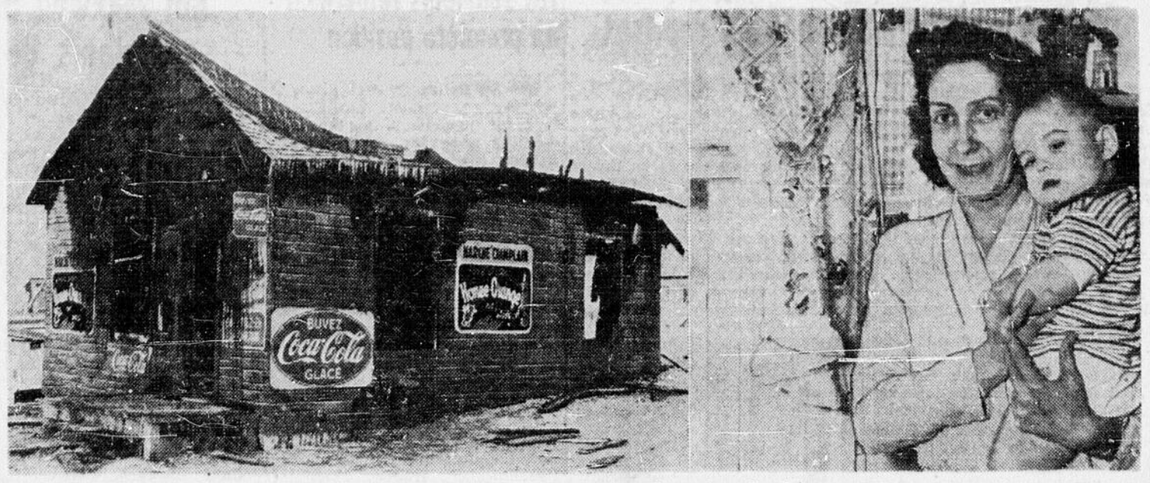
Un Hollandais de naissance, Christianus Vandenberg, âgé de 28 ans et domicilié à 373, rue Somerset-ouest, s'est vu imposer une amende de $20, plus $2 de frais, ce matin en Cour de police, pour avoir tenté d'organiser une loterie.

Vendenberg, selon la preuve, est propriétaire d'un restaurant où est installé un jeu de quilles miniature. Moyennant un sou, un client peut jouer une corde, et si son score est de 200 ou plus, il reçoit un billet qui lui donne droit au tirage d'une douzaine de paquets de cigarettes. C'est là que l'élément "tiré au hasard" entre en jeu.

Comme le tirage n'avait pas encore eu lieu, les officiers de la brigade des moeurs inculpèrent Vandenberg de tentative d'organisation de loterie. Il reconnut sa culpabilité et le magistrat Joachim Sauvé imposa l'amende de $20.

STOCKHOLM (A.F.P.)—On est sans nouvelles du vapeur suédois "Aspoe", jaugeant 1,300 tonnes qui, dimanche soir, avait envoyé des signaux de détresse depuis une position estimée être à mi-chemin entre les côtes danoises et anglaises, en mer du nord.

Aucun contact n'a pu être repris avec le navire et les recherches sont demeurées vaines. Le directeur de la compagnie craint que le bâtiment ait coulé avec ses 22 hommes d'équipage. Cependant aucune épave, aucun débris de cargaison n'a été retrouvé.



UN VIOLENT INCENDIE a détruit, tôt ce matin, cet établissement, à Pointe-Gatineau, mais grâce à un bébé d'un an (photographiée à droite en compagnie de sa mère, Mme Lionel Lécuyer), personne n'a été blessé et les flammes n'ont pu se propager. La maison des Lécuyer se trouve tout près de l'établissement détruit. L'enfant s'est mise à pleurer et a réveillé sa mère, qui a immédiatement alerté les pompiers. (Voir le compte rendu dans la page de Hull).

(Photo "Le Droit"—par Pierre Normandin)

Frank H. Plant laisse $50,327

Le testament de Frank H. Plant, ancien maire de la Capitale et ancien président de la Commission hydroélectrique d'Ottawa, décédé le 7 novembre 1952, établit à $50,327 le montant de la succession.

Il laisse à son épouse Ethel Louise Plant, tous ses biens meubles et immeubles, lesquels sont repartis de la façon suivante: actions, $24,900; argent en main, $1,877; biens immobiliers, $13,500, et assurances, $10,050.

Le Derby d'Ottawa, événement attendu avec impatience

La semaine prochaine, à pareille date, le derby international de chiens, l'un des plus populaires événements sportifs de la saison d'hiver, aura fait ses débuts à Ottawa.

Déjà, 25 attelages sont inscrits pour la grande course classique annuelle qui aura lieu cette année sous l'égide du populaire sportsman Jack Snow.

Les concurrents se disputeront le Trophée Snow et se partageront en plus un millier de dollars en prix.

Comme par les années passées, la course aura un caractère international puisque un bon nombre de concurrents nous viendront d'outre-frontière.

Wilfrid Lépine, de Québec, le favori des pistes de courses de chiens, tentera de répéter ses exploits de l'an dernier. Le jovial Lépine est reconnu pour son endurance qui lui permet de brûler les étapes à une vitesse vertigineuse, poussant lui-même son traîneau pour arriver plus vite au but.

Le plus redoutable des concurrents américains sera sans doute Bill Shearer, le riche sportsman de la Nouvelle-Angleterre dont le magnifique attelage de huskies sibériens fait toujours l'admiration des spectateurs.

De la Nouvelle-Angleterre nous viendront également Roland Lombard et Charlie Bedford, deux autres favoris.

De Québec, il y aura aussi Emile Martel, un autre concurrent redoutable. La ville de Hull sera représentée dans la course par Gil Dupont, qui s'est illustré dans les épreuves préliminaires au cours de l'hiver. Le garde-chasse Don McFaul, de Maniwaki, sera aussi au nombre des concurrents. Parmi les "mushers" d'Ottawa on comptera Ray Joubarne, Dennis Hayes, Russ O'Neill et Doug Holmes.

Le commissaire Dan McCann sera le démarreur honoraire de la course. Il y aura cette année deux étapes de 33 milles, mardi et mercredi, 10 et 11 février. Les juges seront Mme Elizabeth Hansen, présidente de l'Ottawa Sled and Dog Club; J. J. Farmer, ancien président du Canadian Kennel Club et le commissaire adjoint S. Bullard, de la police montée, un vétéran des pistes du Grand Nord canadien.

Blâmé par suite du manque de beurre au pays

(P.C.) — L'Office de soutien des prix agricoles a été blâmé aujourd'hui pour "une inévitable pénurie de beurre en plusieurs parties du Canada' qui entraîne des augmentations considérables dans le prix au consommateur".

M. W. K. St. John, secrétaire-trésorier du Conseil national de l'industrie laitière, a dit qu'une pénurie et des hausses de prix sont inévitables à moins que l'Office de soutien des prix ne reprenne immédiatement la distribution des réserves de beurre détenues par le gouvernement.

M. St. John a dit que l'Office, "pour quelque raison officiellement inexpliquée" a interrompu les ventes de ce beurre, il y a une semaine.

Il a dit que les distributeurs responsables sont d'avis qu'il n'y a pas suffisamment de beurre en circulation aujourd'hui pour permettre à la production de parvenir au consommateur.

"L'offre et la demande entraîneront, au cours des prochains jours, une hausse de prix à moins que les réserves du gouvernement ne deviennent disponibles."

Jubilé d'argent du Frère Bruyère, 23 ans missionnaire au Mackenzie

Après une absence de près de onze ans, le R. F. Laurent Bruyère, O.M.I., missionnaire dans le vicariat du Mackenzie, depuis bientôt 23 ans, est revenu pour quelque temps dans sa famille, M. et Mme Eugène Bruyère, de la paroisse Sainte-Famille.

Le R. F. Bruyère célébrait, dimanche, son jubilé d'argent de profession religieuse. Le matin, le R. P. Eugène Marcotte, O.M.I., assistant du supérieur au Scolasticat Saint-Joseph, célébra la messe de 9 heures aux intentions de cet enfant de la paroisse revenu parmi les siens. Le R. P. Louis-Roger Lafleur, O.M.I., curé, présenta les hommages des paroissiens et le R. P. Joseph Thibert, O.M.I., vicaire, longtemps missionnaire chez les Esquimaux du Grand Nord canadien, prononça le sermon de circonstance.

En présence du R. P. Marcotte, représentant de la communauté des Oblats, le R. F. Bruyère renouvela ses voeux religieux. Les parents du jubilaire et les autres membres de la famille occupaient des places d'honneur dans la nef. Dans le sanctuaire, on remarquait, entre autres, les frères convers du Scolasticat Saint-Joseph et du Séminaire Universitaire.

La chorale des dames fit les frais du chant, sous la direction de Mme Louis Charbonneau. Mlle Y. Séguin touchait l'orgue.

Le soir, il y eut salut solennel dont le R. P. Thibert était célébrant. La chorale des hommes, sous la direction de M. Charles Bruyère, maître de chapelle, exécuta un programme de chants appropriés. Mme Oscar Olson touchait l'orgue. La bénédiction fut suivie d'une touchante soirée missionnaire à laquelle assistaient quelque 150 parents et amis. Parmi les invités d'honneur, on remarquait le R. P. Lafleur, le R. P. Ladrière, O.M.I., de Notre-Dame de Hull, ancien missionnaire au Mackenzie; le R. P. Louis-Philippe Pelletier, O.M.I., directeur provincial de l'Association missionnaire de Marie-Immaculée; le R. P. Thibert, le Dr Joseph Riopelle, du ministère des Affaires indiennes, ancien agent des Indiens et médecin à l'hôpital de Fort-Résolution, T.-N.-O., et Mme Riopelle.

M. Charles Bruyère, frère du jubilaire et assistant chef de nouvelles au Citizen, agissait comme maître de cérémonies. Il présenta les hommages des parents et amis et invita son aîné à parler de ses missions du Mackenzie où il se dévoue comme bâtisseur d'églises, d'écoles et d'hôpitaux, depuis plus de 20 ans.

A l'aide de projections lumineuses en couleurs, le R. F. Bruyère fit une intéressante causerie sur les missions oblates du Grand Nord. Il exécuta aussi quelques chants montagnais dans leurs dialectes originaux. Les Montagnais et les Cris, quoique fort décimés depuis l'arrivée des Blancs, peuplent encore les alentours de Fort-Résolution.

M. Louis Charbonneau, président du comité paroissial Sainte-Famille, se fit l'interprète des paroissiens pour exprimer au Frère Bruyère de chaleureuses félicitations et les meilleurs voeux dans le travail apostolique. A son tour, le R. P. Lafleur fit un vibrant éloge du travail accompli par les frères coadjuteurs, dans les missions oblates.

Le jubilaire fit tirer au sort trois articles en peau de caribou, confectionnés par les Indiens du Nord. Mlle Thérèse Bruyère, M. Albert Brûlé et Mlle Carole Brûlé furent les heureux gagnants. On présenta au Frère Bruyère une bourse pour l'achat d'une scie mécanique dont il pourra se servir dans son travail de "charpentier du Bon Dieu".

Les dames servirent un délicieux goûter. Le gâteau de circonstance était surmonté d'un iglou, emblème du pays esquimau.

Les travaux au Palais de justice ont coûté cher

Le coût des travaux de réfection à la cour du comté de Carleton atteignait, au 31 octobre, la somme de $516,163.20. La part de la ville d'Ottawa se chiffre par $372,879.99.

En rendant publics ces chiffres, la mairesse Whitton a rappelé, ce matin, que la ville avait émis des obligations au montant de $15,000, sa part prévue des dépenses. De plus, dit-elle, les chiffres donnés sont ceux des dépenses au 31 octobre seulement. Elle laissait entendre que tous les comptes ne sont pas encore payés.

Cette question des travaux de réfection à l'édifice de l'avenue Daly est un sujet de violente controverse entre la Capitale et le comté de Carleton depuis déjà longtemps.

La répartition des frais, laissait-elle entendre, fera l'objet d'une cause légale d'arbitrage au mois de mars prochain.

Le festival à Saint-Luc, un vif succès

L'échevin Ch. St-Germain était l'invité d'honneur, hier soir, au festival sur glace, à St-Luc. M. J. Relly Groulx de la Commission de récréation publique était le maître de cérémonies.

Parmi les gagnants des premiers prix, l'on comptait Penny Trépadeau. Les grands prix de la soirée ont été gagnés par Margaret McManus, Victor Bob Peterson, Beverley Bartrow et Tony McManus. Doreen Marquis, David Lacelle, Bob Charlebois, Jacques Leduc, ont aussi gagné des prix.

Mlles Pearl Roy, Isabelle Allard et Denise Sarrasin ont été les artistes du patin de fantaisie invitées. Elles ont donné quelques beaux numéros de leur savoir-faire.

M. G. Robillard était présent à titre de membre de la commission de récréation publique. M. Ray Sabourin était l'un des juges des concours.

Environ 250 personnes ont assisté à ce festival auquel ont participé 150 concurrents.

Accusé de vol et de bigamie

Franklin N. Stuart, alias Shuart, de 146 Southern Drive, a reconnu sa culpabilité, ce matin en Cour de police, à l'accusation du vol d'une somme de $20, propriété de M. Gérald Thériault, garagiste d'Ottawa. Le magistrat Joachim Sauvé a remis la cause au samedi 7 février, pour sentence.

A une seconde accusation, de bigamie celle-là, vers le 8 octobre de l'année dernière, Stuart s'est dit innocent et a choisi un procès devant un tribunal supérieur, sans jury. Le magistrat Sauvé fixera samedi le cautionnement.

La réalisation des requêtes de l'O.B.T. coûterait $659,764

Les demandes de l'Ottawa Board of Trade en vue de la construction de trottoirs en bordure des grandes routes dans la Capitale et de l'élargissement de l'avenue Carling entre l'avenue Bronson et le Sherwood Drive, coûteraient quelque $659,764, a-t-on laissé entendre au cours de la réunion du Bureau des commissaires, ce matin.

Le Board of Trade avait transmis ses demandes à la ville il y a quelque temps. On insistait sur la nécessité d'avoir des trottoirs en bordure des grandes routes afin que les écoliers ne soient pas en danger de se faire frapper par les automobiles.

Il y a quelque temps, faisait remarquer la mairesse, le Board of Trade nous encourageait aussi a pratiquer l'économie. Et maintenant on présente de telles demandes...

Le Bureau des commissaires fera parvenir au groupe d'hommes d'affaires une copie des statistiques rendues publiques ce matin afin de savoir si on veut encore que la ville fournissent les améliorations demandées.

En ce qui concerne l'élargissement de l'avenue Carling, toutefois, on fait remarquer que les gouvernements fédéral et provincial partageraient sans doute une partie des dépenses avec la ville.

Funérailles

Mme Philippe Bornais

Les funérailles de Mme Philippe Bornais, née Gilberte Joanisse, domiciliée à 316, rue Cumberland, décédée dans un hôpital local, le dimanche 1er février, à la suite d'une courte maladie, ont eu lieu ce matin à 7h.30 en la Basilique Notre-Dame.

M. l'abbé Marcel Gauthier fit la levée du corps, et chanta le service. Il récita aussi les dernières prières au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Née le 9 juillet 1918 à Gracefield, Qué., la défunte demeurait à Ottawa depuis 1946, où elle était paroissienne de la Basilique Notre-Dame.

Son père et sa mère, John Joanisse et Berthe Touchette, lui survivent. En 1936 elle épousait à Hull Philippe Bornnais, qui lui survit également.

Outre son époux et ses parents, la défunte laisse dans le deuil un fils, Jacques, d'Ottawa; deux filles, Pierrette et Liliane d'Ottawa; ainsi qu'une soeur, Mme Hermas Crête de Huli.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Gauthier, 259, rue Saint-Patrice.

Mme Charles Ménard

Les funérailles de Mme Charles Ménard, née Hélène Lacelle, décédée samedi à la demeure de sa fille, Mme Ludger Lachaine, 69, rue Cobourg, à la suite d'une longue maladie, ont eu lieu ce matin à 7h.45 en l'église Sainte-Anne.

M. l'abbé William Scantland, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Robert Benoît et Jules Richard, agissant respectivement comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé William Scantland récita les dernières prières au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Née à Hawkesbury, Ont., le 23 juin 1870, elle était la fille de Pierre Lacelle et Céophée Malette, tous à Hawesbury en 1889 Charles Ménard qui l'a précédée dans la tombe en 1926. Elle vint habiter à Ottawa en 1910. La défunte était paroissienne dévouée de l'église Sainte-Anne.

Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils, Oscar, d'Ottawa; cinq filles: Mmes Roméo Hurtubise (Amanda), de Hull, Ludger Lachaine (Emma), d'Ottawa, Ch. McConnel (Muriel), de Victoria, C.-B., John Curran (Gertrude), d'Ottawa, Mlle Yvonne Ménard, d'Ottawa; un frère, Louis Lacelle, de Hawkesbury, 20 petits-enfants et 11 petits-enfants.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Gauthier, 259, rue Saint-Patrice.

L'endroit où le York est tombé aurait été repéré

NEW-YORK, (P.A.) — Le cutter garde-côtier Campbell a rapporté à son quartier général, aujourd'hui, qu'il a aperçu une tache d'huile et de teinture près de la position où un transport militaire aérien a disparu avec 39 personnes à bord.

Le Campbell a rapporté qu'il avait "aperçu plusieurs grandes taches d'huiles et des taches de teinture" sur l'Atlantique-Nord à environ 120 milles au sud-ouest de la position d'où l'avion avait envoyé un message de détresse, tôt hier. La garde-côte a estimé qu'il se trouvait alors entre 250 et 300 milles à l'est d'Argentia, Terre-Neuve.

L'avion, un appareil quadrimoteur de type York appartenant à Skyways, Ltd., de Londres, se dirigeait vers Gander, Terre-Neuve, venant des Açores.

Le Campbell a laissé savoir qu'il fouillait la région en dépit de bourrasques de neige.

On avait reçu le dernier message de l'avion à Gander à 12:35 a.m., heure normale de l'est, lundi. Peu après, Gander perçut un signal de détresse.

L'avion transportait des troupes anglaises entre Londres et la Jamaïque.

Un musicien bien connu est décédé

Un musicien bien connu de la Capitale, M. Maurice Hyman, 186, avenue Faraday, est décédé dimanche à l'âge de 47 ans.

M. Hyman était en charge de la section de musique de l'Office national du Film depuis 1945. Joueur remarquable de la trompette et du violon, le défunt avait, avant la guerre, fait partie de plusieurs orchestres au Canada, aux Etats-Unis et aux Bermudes. Il fut aussi un des premiers membres de l'Orchestre Philharmonique d'Ottawa.

Né à Sunderland, Angleterre, le défunt avait fait ses études en Angleterre et au Canada. Dès son bas âge, il s'était établi définitivement au Canada.

Est-ce bien un endroit public?

"Un hôpital est-il un endroit public?" Voilà la question du jour, à la Cour de police. John Berlinguette, qui a son siège réservé en tout temps dans le box des accusés, a posé la question au magistrat Joachim Sauvé, ce matin.

Berlinguette était inculpé d'ivresse dans une place publique. M. Sauvé s'est cependant dit de l'avis qu'un hôpital est de fait un endroit public. Berlinguette a nié sa culpabilité et la Cour entendra demain matin sa cause.

L'Angleterre n'aime pas le geste de Ike

LONDRES (P.C.)—Le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Eden, a dit aujourd'hui que la Grande-Bretagne est d'avis que la décision américaine au sujet de Formose "aura des répercussions politiques malencontreuses sans compensation d'avantage militaire".

Eden a révélé que la Grande-Bretagne a souligné deux points principaux au secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles:

1. Ce changement, dans la politique américaine de neutraliser Formose, aura "d'importantes répercussions politiques" qu'il n'a pas spécifiées.

2. Le gouvernement britannique espère que les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'abandonner leur politique de gineutralisation.

Le secrétaire au Foreign Office a ajouté: "Ce que nous ne savons pas encore, c'est quelle action fera suite à cette décision, et ce serait sage de réserver notre jugement à ce sujet."

M. Eden dit que la Grande-Bretagne a déjà exprimé aux Etats-Unis son "inquiétude" au sujet du retrait de la septième flotte des eaux de Formose.

Il a dit que la Grande-Bretagne a été avisée à l'avance de la décision américaine, annoncée, hier, par le président Eisenhower, et qu'elle a aussitôt exprimé sa réaction défavorable.

Eden dit que le gouvernement britannique a pris l'attitude que la décision aurait des répercussions politiques malencontreuses sans compensation d'avantages militaires.

"Ceci continue d'être le point de vue du gouvernement anglais", a dit Eden.

Il a ajouté qu'il est important, toutefois, de considérer la question dans de justes proportions et perspectives.

"La neutralisation de Formose fut un acte de politique universelle auquel le gouvernement britannique ne fut pas associé. Il fut décidé avant l'intervention chinoise dans la guerre coréenne", a-t-il ajouté.

Soirée annuelle des dames à l'O.B.T.

La soirée annuelle des dames tenue hier soir au Château Laurier marquait le 20e anniversaire de l'Ottawa Junior Board of Trade.

La commentatrice Kate Aitken était la conférencière invitée à la soirée. Elle a raconté les péripéties de son récent voyage en Afrique du Sud. Elle a parlé de l'état des choses là-bas et des diverses villes qu'elle a visitées.

M. Noël Oliver, président de la Chambre, a souhaité la bienvenue aux dames; à chacune d'elles on présenta un corsage.

C'est à l'occasion de cette réunion qu'on fit l'élection d'un conseil de ville simulé. M. Tom Fairbairn fut élu maire. Les commissaires désignés sont MM. Dick Barber, Orville Kerr, Ivan Sparks et Bill Wright; les échevins sont MM. Gord Anderson, Don Armstrong, Dick Ebinger, George Heaton, Al Henry, Bud Morris, Stan Shanks, Fred Spratt et Joe Tubman. M. Don McClymont fut élu au poste de greffier municipal.

Le but du conseil de ville simulé est de promouvoir au sein du Junior Board of Trade un plus grand intérêt dans les affaires municipales. Le conseil tiendra ses réunions après avoir assisté à une réunion régulière du conseil de ville d'Ottawa, le 16 février prochain.

Le prix de présence à la veillée d'hier, un petit chien épagneul, don des propriétaires du chenil Da Sal, M. et Mme T. J. Brook, fut mérité par M. et Mme H. Blair McCallum, de Rideau Fruit Farm, Manotick. La petite chienne est une nièce du fameux "Chota", nommé par le premier minstre des Indes, M. Pandit Nehru.

Le Très R. P. Rodrigue Normandin, recteur de l'Université d'Ottawa, récita les prières avant et après le repas.

Leaders rouges condamnés à la prison aux E.-U.

NEW-YORK, (P.C.) — Sept leaders communistes ont été condamnés, aujourd'hui, à trois ans d'emprisonnement après avoir préféré ce sort à l'exil en Russie soviétique.

Ils ont également écopé de $6,000 d'amende chacun.

Cinq autre chefs communistes, trouvés coupables, ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement et à des amendes de $4,000 chacun. L'autre prévenu a reçu une sentence d'un an de prison et une amende de $2,000.

Les 13 prévenus communistes ont été reconnus coupables de conspiration pour renverser, par la force, le gouvernement des Etats-Unis. La peine maximum pour ce crime est de cinq ans d'emprisonnement et de $10,000 d'amende.

Actualités municipales

Au Conseil de ville hier soir

Congé civique le 2 juin

Le Conseil de ville d'Ottawa a accepté, hier soir, la recommandation du Bureau des commissaires que le 2 juin prochain soit proclamé congé civique à l'occasion du couronnement.

Tel que l'avait annoncé "Le Droit" hier, un comité spécial en vue de ces célébrations municipales a été formé. Il aura à sa tête le Dr M. M. MacOdrum, président du collège Carleton. Le groupe comprendra des représentants de diverses organisations d'Ottawa.

* * *

Encore ces explosions

L'échevin Howard Henry, le plus jeune membre du Conseil de ville d'Ottawa, mais sans doute l'un des plus actifs, a laissé savoir, hier soir, qu'il recevait encore de nombreuses plaintes relatives à la violence des explosions en vue de la construction du tunnel-égout Nepean, dans l'ouest de la ville. L'explosion à 7 heures le matin, particulièrement, est d'une violence toute spéciale (c'est une façon comme une autre de se faire réveiller...)

Aussi l'échevin demandait-il une surveillance plus étroite de la construction par les experts du service des travaux publics de la ville. Une plainte que les entrepreneurs, de plus, n'avaient pas envoyé d'enquêteurs afin d'évaluer les dégâts dans les maisons environnantes a été soumise au conseiller juridique municipal.

* * *

Duel Tardif-Henry

Sans aucun doute, la discussion la plus animée lors de la réunion d Conseil de ville d'Ottawa, hier soir, est survenue entre le commissaire Paul Tardif et l'échevin Howard Henry, du quartier 9.

Le commissaire Tardif a défendu le service municipal des t vaux publics, dont il se partage le portefeuille avec la mairesse Whitton au Bureau des commissaires, contre les accusations d'inefficacité de l'échevin Henry.

L'échevin se plaignait que les ingénieurs de la ville travaillaient depuis trois semaines à remplacer u ponceau, chemin Richmond, qui en temps normal, si les travaux étaient faits lorsque le sol n'est pas gelé, n'aurait pris que trois jours.

Le commissaire Tardif, toutefois, a accusé le jeune échevin de faire de la politique avec un sujet qu'il ne connaissait pas et a prétendu que les travaux devaient se faire l'hiver afin que le ponceau soit terminé avant le dégel et les inondations du printemps.

* * *

Il faudra prêter serment

Par suite d'une décision prise au Conseil de ville d'Ottawa, hier soir, il faudra maintenant prêter serment en demandant un permis de construction de la ville.

Cette nouvelle procédure, expliquait-on, permettra d'être beaucoup plus sévère envers les entrepreneurs qui ne s'en tiennent pas aux plans qu'ils ont soumis à la ville. Ce sera un moyen de plus de s'assurer que la construction demeurera au niveau requis par la ville.

L'échevin George Sloan protestait qu'une telle procédure, suivie dans plusieurs autres villes dont Toronto, augmenterait inutilement le coût de construction. Il prétendait qu'il ne s'agissait que d'un truc des avocats pour faire plus d'argent.

La mairesse a répondu à l'échevin qu'à l'étage même où se trouve le bureau des permis de construction, à l'hôtel de ville, quatre employés municipaux avaient le droit de faire prêter serment.

* * *

Donaldson succède à Powers

Le commissaire Roy Donaldson succédera au commissaire John Powers comme représentant du Bureau des commissaires à la commission municipale de la récréation.

Les confrères du commissaire Powers, expliquait la mairesse Whitton, ont jugé que ce premier aurait suffisamment d'ouvrage en s'occupant de l'hôpital municipal et des divers services sociaux de la ville. A l'hôpital, particulièrement, les problèmes à résoudre demeurent nombreux et la tâche lourde.

La mairesse tenait à remercier le commissaire pour le bon travail qu'il avait accompli à la commission de la récréation dont il s'occupe depuis 14 ans.

* * *

Nouveau centre de magasinage

Le Conseil de ville, lors de sa réunion régulière hier soir, a amendé les règlements de zonage de la ville afin de permettre l'aménagement d'un important groupe de magasins, avenue Carling, près du chemin Merivale.

L'entreprise de plusieurs centaines de milliers de dollars permettra à des milliers de citoyens de l'ouest de la ville de faire leurs emplettes près de leurs foyers.

On a spécifié, toutefois, que les nouveaux magasins devront avoir de vastes terrains de stationnement et n'être pas plus près de 50 pieds de la route.

* * *

On parle déjà des trous

La ville combattra le fléau annuel des trous qui marquent ses 370 milles de rues avec une nouvelle machine portative pour la préparation de l'asphalte.

L'appareil, dont on a déjà parlé au Bureau des commissaires, sera bientôt acheté par la ville et servira à réparer les rues au printemps.

Nouvelle île

TOKIO (Reuter) — Un volcan qui a surgi de la mer du Japon en septembre dernier a créé une nouvelle île, a annoncé aujourd'hui une expédition scientifique. Les 10 savants viennent d'arriver de l'île située au large de la côte méridionale et ils annoncent qu'elle a 150 pieds de largeur.



Coup d'oeil des gradins

par MARCEL FORTIN

(Rédacteur sportif)

ICI ET LA... Il est vrai que les Sénateurs d'Ottawa ne seront pas à l'oeuvre d'ici samedi prochain, alors qu'ils recevront la visite des Cataractes de Shawinigan, mais ils sont toujours sérieusement à l'oeuvre. Les Sénateurs pratiquèrent hier, et encore une fois, ils étaient sous la surveillance de Alec Smart, qui remplaçait Johnny O'Flaherty comme instructeur il y a environ une semaine. On ne sait pas encore si Smart demeurera définitivement à la tête des Outaouais, mais si jamais la direction en vient à la décision de garder Smart comme instructeur, il est certain que ce sera un pas dans la bonne direction. Smart lui-même ne sait pas s'il doit accepter ce nouveau poste et cela à cause de son travail .Les directeurs de l'équipe aimeraient cependant que Smart demeure comme instructeur d'ici la fin de la saison. Présentement, il n'y a encore eu aucune entente entre O'Flaherty et la direction et Smart devra demeurer comme instructeur au moins pour quelques jours encore. Les Sénateurs n'ont pas peut-être consolidé leur emprise en troisième position durant la fin de semaine qui vient de s'écouler, mais il faut certainement se consoler en surveillant le superbe travail accompli par le trio Riopelle-Leclair-Gravelle. Présentement ces trois joueurs sont les meilleurs compteurs des Sénateurs et c'est Léo Gravelle qui semble avoir accompli le plus de succès en fin de semaine. Il compta alors quatre buts et compléta deux assistances pour se hisser en tête des compteurs outaouais. Gravelle devance par quelques points son coéquipier Jackie Leclair. Aussi longtemps que ces trois joueurs se montreront dangereux aux alentours des filets adversaires, les Sénateurs demeureront menaçants.

La situation n'est pas rose dans la Ligue senior de l'Est du Canada. Il semble, selon les Colts de Cornwall et les Lumber Kings de Pembroke, que le Rideau de Smiths Falls se sert présentement d'un joueur qui n'est pas éligible. Il s'agit alors de John Sheddon, qui fut acheté des Warriors de Syracuse par les Sénateurs d'Ottawa, et qui fut envoyé au Rideau comme remplaçant de Bobby Copp, maintenant avec les Outaouais. Le Cornwall aurait protesté le plus vivement et il faudrait qu'on leur accorde les deux victoires à la suite des défaites de la fin de semaine .Il semble que le président du circuit Scott MacPherson soit impuissant à rendre un verdict, puisque le Rideau aurait obtenu la permission de l'Association Amateur de l'Ontario pour se servir de Sheddon.

Enfin, le diminutif lanceur gaucher Bobby Shantz pourra poursuivre plus sérieusement son entraînement pour la prochaine saison de baseball. Shantz vient tout juste de signer un contrat avec les Athlétiques de Philadelphie, et il devient le lanceur le plus rémunéré dans toute l'histoire des Athlétiques. Shantz refusait déjà depuis bien des semaines de signer son contrat puisque l'on ne voulait pas lui accorder une augmentation de salaire. Comme on le sait, les Athlétiques ne sont pas l'équipe la plus riche de la Ligue américaine de baseball et ce n'était pas facile de se décider d'accorder un salaire élevé à Shantz. Cependant, le diminutif lanceur gaucher, qui fut choisi le joueur le plus utile à son équipe, l'année dernière, méritait bien une augmentation de salaire pour la prochaine saison.

Tous les yeux seront tournés vers la Ligue junior de la Cité durant les prochains jours. La raison, le Hull-Volant et le Saint-Patrice inaugureront alors une série semi-finale de quatre dans sept. Cette série semble soulever encore plus d'intérêt pour la prochaine série finale. Il semble que les sportifs de Hull soient très orgueilleux de leurs jeunes porte-couleurs et ils espèrent qu'ils connaîtront de brillants succès et qu'ils se rendront jusqu'en finale. C'est la première fois depuis plusieurs années qu'une équipe (junior) de Hull se rend loin dans les éliminatoires de la Ligue junior de la Cité. Selon les experts, les jeunes Panthères noires possèdent d'excellentes chances de remporter la victoire et de passer à la finale.

Barry Cullen, scientifique et rusé joueur de centre du collège Saint-Patrice, a démontré hier soir, comment il avait terminé en tête des compteurs de la Ligue junior de la cité et il a aussi justifié sa nomination sur l'équipe d'Etoiles de cette ligue. Cullen compta alors trois buts pour éliminer presque à lui seul les Carabins de l'Université d'Ottawa. Cullen n'est peut-être pas le plus spectaculaire et le plus rapide patineur de cette ligue, mais il faut certainement le surveiller. Lorsqu'il ne compte pas, il organise d'importants jeux, qui permettent à ses deux coéquipiers Dunnigan et Presley de menacer les cerbères adversaires. Cullen, Dunnigan et Presley forment tout probablement le meilleur trio de la Ligue junior de la Cité. La preuve, les Irlandais ont compté 23 buts en quatre joutes) durant cette série et cette ligne d'attaque a compté à 14 reprises, un imposant pourcentage.

Les Sénateurs sont toujours en troisième position; Smart restera-t-il avec eux?

Même si les Sénateurs sont en congé de partie cette semaine, ils ont continué à pratiquer hier à l'Auditorium après leur série de deux joutes contre les Saints de Sherbrooke. Après avoir baissé pavillon samedi soir, en surtemps, l'équipe d'Ottawa a redoublé d'ardeur pour vaincre les Saints chez eux, dimanche, et par le fait même ils ont conservé leur troisième place du classement de la ligue.

Cette troisième place n'est pas très solide, si l'on en juge par les joutes au programme cette semaine. Pendant que les Sénateurs sont oisifs, les Braves de Valleyfield et les Saints de Sherbrooke se rencontreront à Valleyfield, demain soir, et une victoire pour l'une ou l'autre équipe forcerait les Sénateurs à descendre en 4e position. Jeudi soir, Sherbrooke reçoit la visite des Cataractes de Shawinigan et si les Saints remportent deux victoires, ils monteront en troisième position 3 points en avant des Sénateurs.

Les Sénateurs ne joueront pas avant samedi alors qu'ils reçoivent la visite du Shawinigan Falls et ils feront face aux mêmes Cataractes, le lendemain, à Shawinigan.

Alex Smart toujours instructeur

Même si le mandat de A. Smart en qualité d'instructeur de l'équipe d'Ottawa devait finir après les deux joutes contre Sherbrooke, tout semble indiquer que l'ancien joueur des Sénateurs, qui a participé à l'exercice d'hier, continuera avec l'équipe pour un bon bout de temps. S'il peut mettre ordre à ses affaires personnelles, il est très probable que Smart aura la charge des Sénateurs pour le reste de la saison.

Quand les Sénateurs sont revenus de Sherbrooke hier, un autre des leurs était sur la liste des blessés. Alan Kuntz, arrêtant la rondelle avec son pied, ne pourra pas jouer pour un certain temps à cause d'une blessure qui en a résulté. Il venait justement de se remettre d'une blessure au genou.

Kuntz ira donc rejoindre Bobby Copp, blessé samedi dernier.

La ligne aérienne...

La ligne composée de Jacques Leclair, Léo Gravelle et Howie Riopelle est très efficace dans le moment. Gravelle, à lui seul, a accumulé six points en deux joutes, dont 4 francs-buts et deux assistances.

Le "jeune" Butch Stahan continue à exceller à l'arrière-garde des Sénateurs et c'est grâce à ses mises en échec que les joueurs adversaires respectent un peu plus le territoire de Frederick. Il a mérité une punition pour avoir bousculé Jacques Locas, mais selon l'opinion de plusieurs, cette punition n'aurait pas dû être infligée, ou bien les deux joueurs en cause auraient dû l'être.

Alors que Smart était à la fin de son mandat comme instructeur, la direction des Sénateurs aurait mentionné que O'Flaherty ne serait pas de retour avant quelque temps.

Les Cornwall Bombers invincibles à St-Isidore

CORNWALL (D.N.C.) — L'équipe de hockey les Bombers de l'est de Cornwall ont blanchi l'équipe de Saint-Isidore de Prescott chez eux, mercredi soir dernier au compte de 4-0, devant près de 350 spectateurs.

Les trois premiers points du Cornwall ont été comptés en une minute et 30 secondes, par Ernest Mayer, Normand Pickoup et Laurent Langlois. L'autre fut compté au cours de la dernière période par Adrien Fournier, sur une passe de Roland Piché, qui a également participé aux trois autres points des gagnants.

Adrien Lacelle, cerbère des Bombers a mérité un beau blanchissage effectuant 32 arrêts dangereux, tandis que le gardien M. Maisonneuve de Saint-Isidore en a fait 40.

Le mérite du blanchissage va également aux joueurs de défense, H. Murphy, L. Langlois et H. Pickup qui ont particulièrement bien joué.

Le collège St-Patrice élimine l'Université

Barry Cullen conduit son équipe à la victoire en comptant à trois reprises

Par Marcel FORTIN

La question est maintenant réglée ! Le collège Saint-Patrice sera le prochain adversaire du Hull-Volant en semi-finale de la Ligue junior de la Cité. Le tout fut décidé, hier soir, lorsque les Celtes remportèrent une victoire de 5-2 pour éliminer les tenaces et courageux Carabins de l'Université d'Ottawa par trois victoires contre un revers en série quart finale. La série entre le Hull-Volant et le Saint-Patrice sera de quatre joutes de sept et débutera mercredi soir pour se poursuivre vendredi soir.

Les Irlandais furent conduits à la victoire par le rusé et précis compteur Barry Cullen, le joueur de centre, qui termina en tête des compteurs, enregistra trois buts. Les autres buts étant réussi par Leyland Fournier et Hubie Garneau. Pour le Grenat et Gris, Jules Nadon et Cam Cormier comptèrent chacun un but.

Les Carabins livrèrent une chaude lutte à leurs adversaires durant tout l'engagement, mais, ils ne réussissaient jamais à terminer leurs jeux pour réellement menacés les Irlandais. Cependant, à plusieurs reprises ils tentèrent d'éviter l'élimination, en effectuant de dangereuses montées, mais souvent, ils se heurtaient à la farouche défensive des Celtes ou encore au brillant travail du cerbère Roger Fortin.



BARRY CULLEN

Superbe but

Les Irlandais, qui présentèrent un magnifique jeu d'ensemble et qui semblaient avoir quitté leur léthargie de vendredi dernier alors qu'ils avaient subi un revers de 7-4, comptèrent rapidement, soit dès leur premier lancer vers le filet des perdants. Ce but fut réussi après seulement deux minutes d'activités.

Cullen compta alors ce but, qui fut tout probablement le plus beau de la joute. Il déjoua alors Gendron avec l'aide de Cunningham et Larock. Cunnigham, un solide joueur de défense, organisa le jeu pour permettre à Cullen de compter. Les trois joueurs s'échappèrent et Cunningham se servant de Larock pour leurrer les Carabins, remit rapidement le disque à Cullen, qui déjoua habilement Gendron. Trois minutes avant la fin de la reprise, les Celtes étaient de retour à l'attaque et à nouveau Cullen compta pour donner une avance de 2-0 à son équipe. Il déjoua Gendron avec un lancer de 20 pieds.

But des Carabins

Les Carabins semblaient décider à offrir une résistance plus étroite durant la deuxième session, mais, cela n'empêcha pas les gagnants de saisir une avance de 3-0 après seulement cinq minutes d'activités. Leyland Fournier compta alors avec l'aide de Kennedy et McManus. Ce but fut enregistré durant une mêlée prolongée.

Les Carabins réussirent finalement leur premier but vers la 10e minute de jeu. Jules Nadon réussissait alors à déjouer le cerbère Fortin. Ce dernier venait tout juste de se surpasser sur un lancer de Claude Saint-Denis. C'est alors que Nadon se posta seul en avant des buts pour attraper un relais de Saint-Denis et compter le premier but de son équipe.

Les Irlandais s'assurèrent ensuite de la victoire durant la troisième période. Durant une punition à Berrigan, Cullen et Dunnigan s'échappèrent et Cullen réussit le quatrième but de son équipe. Hubie Garneau compta quelques minutes plus tard pour porter l'avance des Irlandais à 5-1. Larock avait alors organisé un superbe jeu.

Alors qu'il ne restait que quelques minutes à jouer durant cette dernière session, Cormier se sauva d'une attaque massive des Celtes et alla déjouer Fortin pour le dernier point de la joute.

Les deux clans présentèrent un jeu serré, mais, les Irlandais conservèrent certainement un avantage marquée du jeu... Pendant, que les Carabins ne parvenaient pas à terminer leur jeu, les Celtes profitaient de toutes les occasions possibles pour menacer le cerbère Gendron... Gendron arrêta 28 arrêts dans les filets des Carabins et Fortin arrêta 23 lancers... Pete Cunningham joua un autre important rôle à la défense des Irlandais... Eric Hillman fut aussi solide à la défense... Jules Nadon brilla pour les perdants... Nadon fut blessé à une cheville durant la deuxième période, mais, il revint tout de même au jeu... Fortin fut blessé à la tête par un haut lancer durant la troisième session, mais termina tout de même la partie.

ALIGNEMENTS:

ST. PAT'S:— Gardien: Fortin; défenses: Capello, Cunningham, Hillman, Berrigan; avants: Cullen, Dunnigan, Presley, Fournier, Kennedy, McManus, Chiarelli, Larock, Garneau.

UNIVERSITE D'OTTAWA:— Gardien: R. Gendron; défenses: Morin, Dupuis, V. Gendron; avants: Keyes, Cormier, Villeneuve, Drolet, Berthiaume, Préfontaine, C. Saint-Denis, Charles Saint-Denis, Nadon, Landry.

ARBITRES: Gord Pranschke et Percy Shore.

SOMMAIRE:

Première période

1—St. Pat's: Cullen (Cunningham) — 2', 25"
2—St. Pat's: Cullen (Larock, Cunningham) — 17', 43"
Punitions: Dupuis, 4', 56" et 14', 57"; Capello, 7', 19"; Kennedy, 10', 25"; Cullen, 14', 57"; Hillman, 15', 16".

Deuxième période

3—St. Pat's: Fournier (Kennedy, McManus) — 5', 44"
4—Université d'Ottawa: Nadon (C. Saint-Denis, Keyes) — 10', 21"
Punitions: Nadon, 6', 22"; Berrigan, 10', 28"; Presley, 17'; Dunnigan, 17', 18"; Morin, 17', 18"; McManus, 19', 48".

Troisième période

5—St. Pat's: Cullen (Dunnigan) — 9', 54"
6—St. Pat's: Garneau (Larock) — 13', 25"
7—Université d'Ottawa: Cormier (Villeneuve, Drolet) — 17', 22"
Punitions: Berrigan, 8', 18"; Landry, 11', 23".

Zeidel et Evans sont suspendus

SEATTLE — (P.A.) — Les joueurs de hockey Larry Zeidel, du club Edmonton, et Jack Evans, du club Saskatoon, ont tous deux été condamnés à des amendes de $100 et suspendus pour une joute à la suite de leur bataille à coups de bâton, vendredi dernier, à Edmonton, a révélé hier G. A. Leader, président de la ligue de hockey de l'Ouest. Les deux joueurs se blessèrent à la tête au cours de leur sanglant combat et ils ont été prévenus qu'ils seraient très sévèrement punis s'ils recommençaient.

LIGUE 4 C

Les Citadelles en finale

Les Citadelles seront les prochains adversaires des Cataractes en finale de la Ligue juvénile 4C de l'Ecole supérieure. Les Citadelles passèrent en finale, hier soir, lorsqu'ils remportèrent une brillante victoire de 5-3 sur les Carabins. Cette joute fut chaudement disputée et ce n'est que durant la troisième période que l'issue en fut décidée. Il est vrai que les Citadelles saisirent une avance de deux buts durant la première session, mais, les Carabins effectuèrent un superbe ralliement pour menacer les Citadelles durant le reste de la joute.

Prévost et Guénette conduisirent les attaques des Citadelles en enregistrant chacun deux buts. L'autre but des Citadelles fut compté par Dionne. Pour les Carabins, Saint-Jean, Bourgeois et Ducharme comptèrent chacun un but.

Voici le sommaire de cette joute

Première période

1—Citadelles: Prévost (Tessier) 1.45
2—Citadelles: Prévost (sans-aide) 17.30
Aucune punition.

Deuxième période

3—Carabins: Saint-Jean (sans-aide) 4.25
4—Carabins: Bourgeois (Therrien, Roy) 15.34
5—Citadelles: Guénette (Dionne) 16.17
6—Citadelles: Guénette (Prévost) 19.57
Punition: Desloges.

Troisième période

7—Carabins: Ducharme (Lajoie) 1.10
8—Citadelles: Dionne (sans-aide) 3.09
Punitions: Therrien (3), Létang.

BROOKLYN — Joey Giardello, 155¾, Philadelphie, par décision contre Harold Green, 161, Brooklyn (10),

Les Sénateurs retournent en première position

Les Sénateurs se sont hissés à nouveau en première position de la Ligue juvénile A sur un pied d'égalité avec le collège Saint-Patrice, hier après-midi, lorsqu'ils ont remporté une victoire de 5-3 sur le Westboro. Les Sénateurs durent cependant se rallier pour remporter la victoire. A la fin de deux sessions, le Westboro possédait une avance de 3-2.

Le joueur de défense Dave Drew, des Sénateurs, joua un important rôle dans la victoire de son équipe, puisqu'il compta trois buts, dont deux durant la troisième période. Gale Kerwin compta les deux autres buts.

Jim McLaughlin, Ray Longchamp et Harry Hiscoe comptèrent les buts des perdants. McLaughlin et Hiscoe réussirent également chacun une assistance.

ALIGNEMENTS:

WESTBORO:— Gardien: MacDonald; défense: Woods, Gray, O'Brien, French; avants: Hiscoe, Van Lammers, J. McLaughlin, Anderson, Walker, Barrett, Holtby, B. McLaughlin, Carson, Longchamp.

SENATEURS:— Gardien: Dynes; défenses: Drew, Hamilton; avant: Hobbs, Cameron, Kritsch, Phillips, Bardley, Schadfe, Kerwin.

ARBITRE: Harry Rafter et Red Lowham.

SOMMAIRE:

Première période

1—Westboro: J. McLaughlin (Hiscoe, Van Lammers) — 2', 3"
2—Westboro: Longchamp (Carson, Holtby) — 6', 34"
3—Sénateurs: Kerwin (Bradley, Kritsch) — 18', 39"
Aucune punition.

Deuxième période

4—Sénateurs: Hiscoe (J. McLaughlin) — 2', 43"
5—Sénateurs: Drew (Kritsch) — 9', 46"
Punitions: Phillips, Gray, Cameron, Woods.

Troisième période

6—Sénateurs: Drew (Hobbs, Cameron) — 4', 15"
7—Sénateurs: Drew (Cameron, Hobbs) — 12', 6"
8—Sénateurs: Kerwin (Hamilton, Drew) — 12', 54"
Aucune punition.

Jim Maxwell est seul en tête des compteurs de la Ligue de l'Est

Jim Maxwell, excellent compteur des Lumber Kings de Pembroke, a finalement réussi à se hisser seul en première position des compteurs de la Ligue senior de l'Est du Canada. Maxwell, qui talonnait le vétéran Stu Smith durant plusieurs semaines, s'est finalement assuré du premier rang en accumulant huit points durant les parties de la semaine qui vient tout juste s'écouler.

L'ailier du Pembroke possède maintenant un total de 68 points, soit deux de plus que Smith. Maxwell a réussi 40 buts et il a complété 28 assistances. Smith, qui domina presque toute la saison lorsqu'il ne partageait pas le premier rang avec son coéquipier Johnny Muretich, n'accumula que quatre points durant la dernière semaine. Il possède présentement un total de 66 points, dont 30 buts.

Muretich est toujours au troisième rang avec un total de 61 points. Dusty Blair, du Smiths Falls et Jim McKeown, du Cornwall, sont sur un pied d'égalité en quatrième position avec chacun 56 points. Ken Campbell, du Pembroke, qui enregistra sept points durant la dernière semaine, s'est hissé en cinquième position avec un total de 55 points. Il est cependant suivi de près par son coéquipier Rhéal Savard, avec 54 points.

Maxwell domine en plus de cela pour les buts avec 40. Pete Long, du Cornwall, est en tête pour les assistances avec 39.

Orval Gravelle, du Smiths Falls, est le mauvais garçon de la Ligue, puisqu'il a passé 121 minutes au cachot. Il est suivi par Kevin Conway, du Cornwall avec 87 minutes au pénitencier.

Chez les gardiens de buts, Johnny Craig, du Smiths Falls, occupe le premier rang avec une moyenne de 3.12 en 43 joutes. Fred Murphy, du Pembroke, est au deuxième rang avec une moyenne de 3.32. Murphy a réussi trois blanchissages.

LES COMPTEURS

	J.	B.	A.	P.	Pun.
J. Maxwell, Pem.	44	40	28	68	32
Smith, S. Falls	44	30	36	66	12
Muretich, S. Falls	44	27	34	61	13
Blair, S. Falls	42	20	36	56	11
McKeown, Corn.	42	24	32	56	18
Campbell, Pem.	42	18	37	55	54
Savard, Pem.	44	24	30	54	14
Denneny, Corn.	42	33	20	53	19
Gervais, Pem.	44	28	24	52	40
Legris, Thurso	38	27	25	52	2
Henri, Corn.	41	20	32	52	44
Long, Corn.	44	13	39	52	47
Mulligan, S. Falls	44	21	30	51	27
Anslow, Pem.	32	21	27	48	32

LES GARDIENS DE BUTS

	J.	B. c.	Bl.	Moy.
Craig, S. F.	43	134	3	3.12
Murphy, Pem.	44	146	4	3.32
Piquette, Corn.	3	11	0	3.66
Buckley, Corn.	41	186	0	4.53
Charron, Th.	7	37	0	5.27
Laramée, Th.	35	236	0	6.74
Grigg, S. F.	1	2	0	2.00

Combat principal entre Billy Watson et Ernie Dusek ce soir à l'Auditorium

Whipper Billy Watson, le lutteur fougeux de Toronto, devra livrer combat ce soir contre le plus rusé de la famille de lutteurs de Omaha, **Ernie Dusek,** dans le match principal de la soirée, à l'Auditorium.

Watson, l'expert en savate, qui compte beaucoup sur son talent pédieux et sur un assortiment de prises scientitiques et brutales, ne manquera pas de livrer un duel intéressant à Dusek qui connaît tous les trucs du métier.

Les deux lutteurs en cause auront un objectif commun, celui de devenir aspirant au championnat détenu par Wladek Kowalski, champion lutteur du monde.

En lever de rideau ce soir, **Emil Dusek,** le deuxième lutteur de la famille, s'en prendra à **Legs Langevin,** ce nouveau lutteur canadien-français, qui se spécialise avec sa prise ciseaux.

Dans le combat de semi-final, les fervents de la lutte, verront **Honest Johnny Valentine** et sa prise somnifère, faire face au géant Ozark, **Sky-hi Lee** qui excelle en brutalité.

Lee a failli perdre la boussole la semaine dernière quand il a projeté l'arbitre Sammy McConnell en dehors de l'arène, perdant le combat par disqualification et privant à son coéquipier d'une victoire contre Yvon Robert et Billy Watson.

Le programme de ce soir promet d'être très rapide et les fervents de la lutte goûteront grandement le choix des lutteurs en cause.

Gilles Mayer en tête des cerbères

NEW-YORK — (P.A.) — Lorne Ferguson, des Bears de Hershey, même s'il n'a accumulé que deux points durant la semaine qui vient de s'écouler, demeure toujours le premier compteur de la Ligue américaine de hockey. Il possède maintenant un total de 52 points. Guyle Fielder, des Flyers de Saint-Louis, s'est assuré de la deuxième position avec un total de 49 points.

Ike Hildebrand, des Barons de Cleveland, et Zellio Toppazzini, des Reds de Providence, sont égaux pour les buts comptés avec chacun 26. Hildebrand, qui occupa alors le premier rang la semaine dernière pour les buts (seul) a compté seulement un but. George Sullivan, du Hershey, domine pour les assistances avec 36.

Gilles Mayer, des Hornets de Pittsburgh, continue son excellent travail et il demeure toujours en tête des gardiens de buts. En 43 joutes, il a été déjoué à 102 reprises pour une moyenne de 2.37. John Bower, des Barons de Cleveland, est son plus proche rival, avec une moyenne de 2.60. Bower et Gordie Bell, du Syracuse, ont enregistré chacun cinq blanchissages.

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Clevleand	26	16	1	153	112	53
Pittsburgh	24	15	4	150	102	52
Saint-Louis	21	20	1	140	150	43
Hershey	21	22	1	146	140	43
Syracuse	20	28	0	138	152	40
Providence	18	25	1	132	178	37
Buffalo	16	25	2	97	147	34

La boxe

Par la Presse associée

PROVIDENCE, R.I. — Henry Davis, 135¾, Los Angeles, par décision contre George Dunn, 136, Edmonton (10).

Trophée Gil.-O. Julien

CANDIDATURES DE 1953

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM .....

No. et RUE .....

VILLE .....

TELEPHONE .....

Note

Sur réception du présent bulletin, un questionnaire sera adressé au candidat.

Les plus fins tabacs du monde



font de

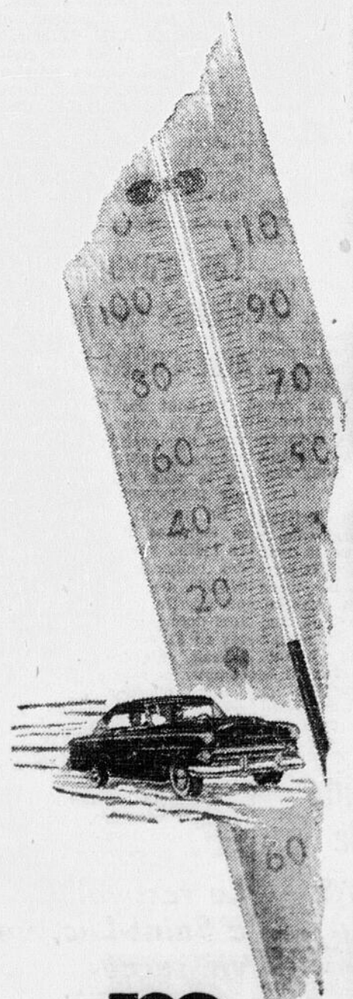
PHILIP MORRIS



FM-12F

la cigarette la plus agréable qu'on puisse fumer!

DÉMARRAGES PAR TEMPS FROID PLUS FACILES QUE JAMAIS



Pour démarrer plus rapidement, même par les jours les plus froids, des milliers d'automobilistes canadiens demandent maintenant la Marvelube 5W (MS*), le remarquable lubrifiant que l'Imperial Oil fut la première à mettre au point et qui fut mis à l'essai durant trois ans et soumis aux épreuves d'hiver les plus difficiles! La Marvelube 5W ménage la batterie et réduit l'usure du moteur pendant qu'il se réchauffe. C'est une huile "Heavy-Duty" détergente et très résistante qui assure au moteur une protection parfaite en hiver, aussi bien durant les plus grands froids que lorsqu'il survient une période de temps doux. Pour prolonger la durée de votre moteur et celle de la batterie, demandez la Marvelube 5W, le type d'huile recommandé par les plus grands fabricants d'autos du Canada.

Marvelube 5W

*MS—nouvelle classification de l'"American Petroleum Institute" s'appliquant aux conditions de service les plus rigoureuses qui puissent être éprouvées. La Marvelube y satisfait entièrement.

Chez tout VENDEUR ESSO IMPERIAL

Marvelube *L'huile qui se vend le plus au Canada*

UN PRODUIT DE L'IMPERIAL OIL LIMITED

De nombreux changements dans la Nationale

...et le spectacle continue

par CHARLIE DAOUST

FELICITATIONS aux champions de hockey de la Gatineau, les virtuoses de Louis Henri qui font honneur à la sportive paroisse du Lac Sainte-Marie. Il s'agit du circuit des Quatre Grands (Big Four).

* * *

LES ANCIENS DE L'ACADEMIE DE-LA-SALLE ont hâte à dimanche prochain pour leur banquet annuel. En effet, ils auront le grand bonheur d'entendre et de voir un de leurs plus illustres confrères, Dom Oscar O'Brien.

* * *

LE DOYEN des reporters actifs, Alexis Larose du "Citizen", sera l'objet d'une grandiose manifestation le 10 avril prochain à l'occasion du 25e anniversaire de son mariage.

* * *

FAUDRA-T-IL RAYER LE BEAU SEXE des futures Olympiades? Le voeu de l'intransigeant Brundage ne plaît pas à l'ami Andy O'Brien. Au point de vue historique l'Américain a raison. Mais au point de vue humain, il est vieux jeu.

* * *

MEME POUR LE TROPHEE GIL-O. JULIEN, les femmes sont aussi éligibles que les hommes.

* * *

L'UNIVERSITE a succombé en beauté contre les brillants hockeyistes du collège Saint-Patrice, hier soir, au pointage de 5-2. Sa bête noire a été le redoutable Barry Cullen, qui a réussi le truc du chapeau.

* * *

LES IRLANDAIS avancent donc en ronde semi-finale des éliminatoires de hockey junior. Demain soir au palais Gorman, les Celtes ouvriront la série, des meilleures en sept joutes contre le flamboyant Hull-Volant sous la direction de Roger Limoges.

* * *

LE FRERE DE ROGER, le dévoué Raymond Limoges, ancien secrétaire des Tapageurs et un des pionniers du Hull-Volant, est félicité de toutes parts pour son beau rôle dans le sauvetage d'une brave famille hulloise.

* * *

ORVILLE BURKE, ancienne idole des fervents de football de notre région, jouera un rôle important avec le nouveau club majeur de l'Ouest, le Vancouver.

* * *

ALAN KUNTZ ET BOBBY COPP seront-ils rétablis de leurs blessures à temps pour la prochaine joute, celle de samedi soir à Ottawa contre les Cataractes? Johnny O'Flaherty rentrerait au bercail comme mentor.

* * *

IL Y A UN ORAGE dans la ligue de l'Est du Canada que préside le charmant Scotty Macpherson. Mais tout s'arrangera bien, croyez-nous.

* * *

LEON BAKER, ambleur des frères Smith d'Ottawa, a triomphé dans une tempête de neige hier à la piste Dufferin de Toronto. Cinq cloches au conducteur Bud Gilmour.

* * *

Et n'oubliez pas que le ski est un exercice aussi violent que le tennis. Ne soyez pas trop gourmands à votre première sortie.

Naissance du Kano Judo Club

Il nous a été donné de parler bien souvent des activités des judokas de Hull et d'Ottawa.

Nous n'avons jamais passé sous silence les brillantes démonstrations au cours des quelles nous pûmes applaudir la virtuosité acquise par les élèves du professeur Bernard Gauthier. Qu'aucuns pouvaient cependant penser qu'il ne s'agissait là que d'efforts sporadiques sans lendemain, puisque aussi bien le judo à Hull et Ottawa semblait voué à une certaine stagnation.

C'est un cinglant démenti que les maitres Bernard Gauthier et Pierre Tabarly infligent, aujourd'hui, à leurs détracteurs. En effet, les efforts persévérants de ces deux experts viennent d'être récompensés d'éclatantes façons. Après maintes tribulations bien compréhensibles, ces deux jeunes et dynamiques professeurs sont maintenant en mesure d'annoncer l'ouverture imminente d'un grand club de judo.

Précisions qu'ils ont été aidés dans leur tâche par un autre généreux "mordu" de ce sport, M. Laurier Racicot, dont l'aide constante a été d'un puissant secours.

Le plus gros obstacle au développement rapide du judo était l'absence d'un local approprié. Cet état de choses va changer maintenant; les judokas de Hull et Ottawa disposeront d'une salle moderne et spacieuse (air climatisé) où ils seront vraiment "chez eux."

Cette salle a reçu le nom de "Kano judo-club" en l'honneur de feu le professeur Jigoro Kano, fondateur du judo. Sise 20, rue Laval à Hull, au sous-sol de "Vail's Laundry," elle sera facilement accessible aux sportifs de Hull comme à ceux d'Ottawa. Les professeurs Bernard Gauthier et Pierre Tabarly tiennent absolument à préciser que le "Kano judo club" sera le club de Hull et Ottawa.

De cette façon, la région outaouaise n'aura plus rien à envier à des villes comme Québec, Trois-Rivières, Montréal, Toronto et Hamilton, qui possèdent depuis longtemps un grand club de judo. Quant aux projets, ils sont multiples! D'abord et avant tout, ouverture de nombreux cours:

Cours réguliers pour hommes, pour adolescents, section féminine; cours spéciaux de "self-defence" pour policiers et d'une façon générale, toute personne désireuse d'apprendre à se débarrasser facilement en toutes circons tances d'un escarpe armé ou non.

Les cours seront bilingues. Ensuite, élargissement des activités du club, notamment pour l'organisation de "rencontres" nationales et internationales. Enfin nombreuses exhibitions dans toute la région. Ainsi que nous le disions, l'ouverture de la salle est imminente, les travaux d'aménagement étant activement poussés.

La date de prise d'activités sera annoncée sur les ondes de CKCH, ainsi que par la presse, qui sera aimablement conviée à l'inauguration officielle.

D'ores et déjà, les personnes voulant pratiquer le judo, le "self defence" ou tout simplement désireuses de se documenter peuvent écrire à l'adresse provisionre suivante:

Fédération Canadienne de Judo,
a/s M. Bernard Gauthier,
101, Notre-Dame,
Hull, Québec.

Ajoutons que les cours seront assurés par: maitre Bernard Gauthier, expert ceinture noire, 2e dan, (qui vient de se voir décerner ce grade), président de la Fédération Canadienne de Judo et finaliste aux championnats Panaméricains à La Havane.

Maître Pierre Tabarly, expert français, ceinture noire 1er dan, spécialiste de "self defence" (combat de rue) délégué du grand maître Kawaishi, de Paris (Directeur Technique de la F.C.J. expert ceinture noire 7e dan)

M. Alfred Gagnon, instructeur, ceinture marron.

M. Art Martell, instructeur, ceinture brune.

M. André Dubé, ceinture bleue, instructeur de la section junior.

Mlle Anne de Berg, ceinture marron, monitrice de la section fé-

Longue vie et prospérité au Kano judo club de Hull et Ottawa, minine.

Quilles au Droit

L'équipe des Traducteurs de la Ligue de quilles des employés du journal Le Droit a causé une agréable surprise en s'emparant de la tête du classement des équipes, accumulant 4 points pour porter son total à huit. Les employés du Bureau ont réussi également 4 points pour se placer en deuxième position, suivis des Linotypistes avec 6. Les Pressiers, les Typographes et les Impressions sont tous trois en quatrième place du classement avec cinq points.

O. Lafrenière, sur l'équipe du Bureau a réussi un total de 654, dont des cordes de 258, 223 et 173. P. Valiquette a réussi 625, tandis que A. Garneau est le seul autre à conserver un total de 600 ou plus.

H. Bernier est toujours en tête du classement individuel avec une moyenne de 212, tandis que son plus proche rival est P. Tremblay, avec une moyenne de 207.

A partir de ce soir la cédule retombe au normal.

CLASSEMENT INDIVIDUEL

	C. j.	Pts	B. c.	H. c.	H. t.	Moy.
Bernier, H.	54	11473	145	321	783	212
Tremblay, P.	51	10544	117	305	738	207
Trépanier, A.	46	9103	122	349	838	198
Croteau, R.	43	8253	121	270	672	192
Valiquette, P.	54	10269	111	280	728	190
Hertrand, A.	52	9902	118	242	719	190
Lesage, M.	51	9648	109	296	698	189
Léger, A.	51	9592	121	266	636	188
Harper, R.	51	9507	117	299	645	186
Lafrenière, O.	51	9428	111	292	674	185
Collin, R.	42	7748	126	310	667	184

CLASSEMENT DES EQUIPES

Equipes	Pts	Tot.	B. c.	H. c.	H. t.	Ha.
Traducteurs	8	7364	704	981	2065	113
Bureau	7	7881	679	935	2723	55
Linotypistes	6	8277	788	1021	2976	—
Pressiers	5	8211	618	1097	2880	19
Typographes	5	7635	699	964	2722	88
Impressions	5	7592	786	962	2587	87

Ligue junior B

Pte-Gatineau, 3; St-Raymond, 3

Durant la deuxième joute de la série semi-finale de la Ligue junior B de Hull, entre le Saint-Raymond et le Pointe-Gatineau, ces deux équipes ont fait match nul, 3-3. Dans cette série de trois dans cinq, le Saint-Raymond a remporté une victoire de 6-5 et l'autre partie a été nulle. La première équipe, qui se rendra à six points pourra donc passer en finale. C'est donc dire qu'une autre victoire et une autre joute nulle permettront au Saint-Raymond de passer en finale. D'un autre côté, le Pointe-Gatineau devra remporter deux victoires et deux joutes nulles pour passer en finale, ou encore triompher à trois reprises.

Hier soir, pour le Saint-Raymond, J. Ricard, P. Caron et Pierre Fortier comptèrent chacun un but, tandis que M. Saint-Amour, J. Caron et G. Doré réussirent chacun un but pour la Pointe-Gatineau.

Cette série se poursuivra, demain soir, à la Pointe-Gatineau. Le Gatineau et le Sacré-Coeur, pendant ce temps, inaugureront leur série semi-finale, lorsqu'ils en viendront aux prises à la patinoire Saint-Raymond, demain.

Voici le sommaire de cette joute: —

Première période

1—Pointe-Gatineau, M. Saint-Amour (Y. Saint-Amour).
2—Saint-Raymond, J. Ricard (P. Fortier).
3—Pointe-Gatineau, J. Caron (G. Doré).

Deuxième période

4—Saint-Raymond, P. Caron (G. Sincennes).

Troisième période

5—Pointe-Gatineau, G. Doré (G. Richard).
6—Saint-Raymond, P. Fortier (R. Bénard).

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". Téléphonez 3-4061.

Les gardiens terminent la "Semaine du Blanchissage"; Howe toujours premier

MONTREAL (P.C.) — L'Association des gardiens de buts accablés vient de terminer sa "Semaine du Blanchissage" de façon méritoire mais, si vous regardez ailleurs parmi les statistiques hebdomadaires de la Ligue de hockey nationale, vous penserez que les derniers sept jours ont été, également, la Semaine des Chambardements.

Les Red Wings de Détroit, inactifs alors que les Canadiens de Montréal en profitaient pour s'emparer de la première position, ont secoué une courte léthargie pour vaincre facilement leurs adversaires à trois reprises, remonter rapidement la pente et reprendre possession de la première place avec 59 points. Les Canadiens ont gagné deux parties et ont annulé une fois en quatre joutes et sont maintenant deuxièmes avec 57 points. Ils ont cependant joué deux parties de plus que le Détroit.

Les Maple Leafs de Toronto, avec une victoire et un match nul en trois joutes, ont enlevé la troisième place aux Black Hawks de Chicago, qui commencent à fléchir et qui ont subi trois échecs la semaine dernière. Toronto a 50 points tandis que le Chicago en a 48.

Les Bruins de Boston, leurs joueurs blessés de retour, ont commencé à se rallier et ont gagné une fois et ont fait match nul à deux reprises. Ils ne sont plus que deux points en arrière du Chicago.

Avance de 17 points

La liste des compteurs a aussi subi de violentes fluctuations. Le brillant Gordie Howe, du Détroit, a réussi six buts et a été crédité de quatre passes, son total de points montant à 67. Il a marqué 37 buts et réussi 30 passes et devance son plus proche rival par la forte marge de 17 points. Ce rival est nul autre que son partenaire de ligne d'attaque Ted Lindsay, qui a 50 points. Maurice "Bolide" Richard détient maintenant seul la troisième position. Il a réussi deux buts et a été crédité d'une passe en quatre joutes et affiche un total de 47 points.

Tous les gardiens de buts, sauf Al Rollins, du Chicago, ont participé à la "Semaine du Blanchissage". Le diminutif Gerry McNeil, du Montréal, et Jim Henry, des Bruins, ont obtenu leur blanchissage en même temps. C'était le second match nul au compte de 0-0 depuis le début de la saison à la mi-octobre. McNeil et Terry Sawchuk, du Détroit, avaient été les héros du premier double blanchissage le 14 décembre dernier.

Cinq blanchissages en une même semaine sont déjà survenus cette saison, soit à la mi-janvier, mais quatre gardiens au lieu de cinq avaient alors fourni cet effort remarquable. McNeil est bon premier sous ce rapport, soit dit en passant, avec huit blanchissages à son crédit mais il est deuxième pour la meilleure moyenne de buts accordés.

Sawchuk en tête

Sawchuk est en tête avec une moyenne de 2.02, comparativement à 2.14 pour McNeil. Tous les gardiens, sauf Rollins, ont légèrement fait baisser leur moyenne cette semaine. Jim Henry a une moyenne de 2.46 et est suivi de Harry Lumley, du Toronto, avec 2.48, de Rollins, avec 2.70, et de Lorne Worsley, du New-York, avec 3.14. Ces chiffres représentent les totaux d'équipe et ne sont pas nécessairement ceux individuellement obtenus par chaque gardien.

La lutte aux honneurs individuels n'a rien produit ne pouvant se comparer à l'effort de Howe qui a marqué six des 14 buts, en trois joutes, du Détroit. En 48 parties cette saison, Howe a maintenu une moyenne de 1.4 point par joute. Sa moyenne de but est .77 et sa moyenne de passes réussies, .625.

Ted Lindsay est toujours le "vilain" de la ligue avec 100 minutes — soit une partie et deux tiers — passées au banc des punitions. Maurice Richard et Léo Boivin, ce dernier du Toronto, sont deuxièmes avec 82 minutes chacun.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

LES COMPTEURS

	B.	P.	Pts
Howe, Détroit	37	30	67
Lindsay, Détroit	20	30	50
Richard, Montréal	21	26	47
Hergesheimer, New-York	21	24	45
Ronty, New-York	15	24	39
Delvecchio, Détroit	9	30	39
Prystai, Détroit	13	25	38
Olmstead, Montréal	13	21	34
Kelly, Détroit	14	19	33
Geoffrion, Montréal	19	12	31
McFadden, Chicago	14	17	31
Kennedy, Toronto	13	18	31
Hannigan, Toronto	16	13	29
Couture, Chicago	15	14	29
Gee, Chicago	14	15	29
Mickowski, New-York	15	13	28
Smith, Toronto	13	15	28
Gardner, Chicago	10	18	28
Chèvrefils, Boston	17	10	27
Schmidt, Boston	5	22	27
Wilson, Détroit	15	11	26
Pavelich, Détroit	12	14	26
Peters, Chicago	12	14	26
Lach, Montréal	12	13	25
Mosienko, Chicago	10	14	24
Stewart, Toronto	9	15	24
Harvey, Montréal	2	22	24

DOSSIERS DES GARDIENS DE BUTS

	J.	B. c.	Bl.	Moy.
Sawchuk, Détroit	41	84	6	2.05
Almas, Détroit	1	3	0	3.00
Hall, Détroit	6	10	1	1.67
Totaux	48	97	7	2.02
McNeil, Montréal	46	98	8	2.13
Plante, Montréal	3	4	0	1.33
Murphy, Montréal	1	4	0	4.00
Totaux	50	106	8	2.12
Henry, Boston	48	118	6	2.46
Lumley, Toronto	50	124	7	2.48
Rollins, Chicago	50	135	3	2.70
Worsley, New-York	28	93	2	3.32
Rayner, New-York	20	58	1	2.90
Totaux	48	151	3	3.14

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB

Toronto, 630; Chicago, 566; Montréal, 563; Détroit, 474; New-York, 429, et Boston, 424.

LE CLASSEMENT DES CLUBS

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	23	12	13	158	97	59
Montréal	21	14	15	119	106	57
Toronto	20	20	10	117	124	50
Chicago	18	20	12	124	135	48
Boston	18	20	10	106	118	46
New-York	11	25	12	112	151	34

Cornwall proteste l'emploi de Sheddon par les Rideaus; un volcan en ébullition

Il n'y a rien comme une bonne prise de becs pour raviver la flamme dans les coeurs des sportifs et dans l'âme d'une Ligue de hockey. Selon toute apparence, la Ligue de l'Est est actuellement transformée en volcan athlétique et en un rien de temps, la lave coulera à flot.

Le gros bobo réside dans le fait que les Rideaus de Smiths Falls viennent d'embaucher John Sheddon, autrefois avec les Mercurys de Owen Sound, en remplacement de Bobby Copp.

Selon les règlements de la C.A.H.A. et de la E.C.H.L., aucune équipe n'a le droit d'embaucher un joueur après le 15 décembre.

Lors de la dernière assemblée des mentors de la Ligue et de l'Association, la question d'embauchage de Sheddon avait été renversée par un vote de 3-1.

En dernière fin de semaine, toutefois, les Rideaus se sont servis de Sheddon dans une joute disputée contre les Colts de Cornwall et les conséquences de cette action sont la cause d'une guerre intestine qui peut dégénérer en éruption volcanique.

Raymond Miron, du Cornwall, a protesté auprès du président de la Ligue, Scott Macpherson, mais ce dernier a affirmé que les Rideaus avaient été autorisés à prendre Sheddon par la O.D.H.A.

De Pembroke également vient une protestation et les Lumber Kings se rangent du côté de Cornwall dans cette affaire.

En homme sage, qui sait se débarrasser d'une patate chaude, le président de la Ligue s'en lave les mains et remet la cause à la C.A.H.A. qui se débrouillera.

Le président a laissé entendre que dans le cas présent, il fallait obéir à la O.D.H.A. à laquelle la Ligue fait partie. En effet, c'est la O.D.H.A. qui a renversé la décision de la Ligue et de la C.A.H.A. et la question n'est plus entre les mains de Macpherson.

Si le Cornwall avait protesté contre l'emploi de Sheddon en passant par les chemins d'usage, dans les 48 heures après la joute, la décision revenait à la direction de la Ligue, mais cela n'a pas été fait ainsi et la O.D.H.A. peut renverser toute autre décision à ce sujet.

En somme, Cornwall et Pembroke protestent l'emploi de Sheddon par Smiths Falls et soumet son cas au président de la Ligue. Le président remet la chose entre les mains de la O.D.H.A. Smiths Falls n'a pas dit un mot encore. Il est donc évident que bientôt la terre va trembler et que le volcan, s'il n'est pas maîtrisé, causera beaucoup de trouble.

Dugay défait Lévis par 5-3

L'équipe Dugay de la Ligue juvénile de Hull a remporté une belle victoire aux dépens de l'équipe Lévis, hier soir, au pointage de 5-3.

Conduit par Jean-Guy Dugay, qui a réussi le tour du chapeau, le Dugay a facilement eu raison du Lévis. Léo Morin et Urbain Charbonneau ont compté les autres points pour les gagnants.

Pour Lévis, J.-C. Demers avec deux points et J. Lévis furent les compteurs.

CHICAGO — Bobbie Boyd, 154, Chicago, par K.O. technique contre Al Andrews, 153, Superior, Wis. (7).

Le Lac Sainte-Marie termine en tête

L'équipe de hockey du Lac Ste-Marie vient tout juste de terminer une superbe saison dans la ligue de hockey Gatineau Big Four. En effet, les protégés de Louis Henri furent habilement conduits pour ne subir aucun revers en huit joutes. En plus de cela le lac Ste-Marie s'est montré beaucoup puissant en ne cédant que trois points à leurs adversaires durant toute la saison et l'on peut être assuré qu'ils seront dangereux durant les prochaines séries éliminatoires, qui débuteront tout probablement cette semaine. Il faudra ici mentionner le nom du gardien de buts Gerry Lepage, qui a affiché une superbe tenue durant toute cette saison régulière.

Le Lac Ste-Marie terminait sa saison régulière en fin de semaine en remportant deux victoires sur le Kazabazua et sur le Venosta. Sur le Kazabazua, le Lac Ste-Marie triompha par 5-0, tandis qu'il remporta un gain de 5-1 sur le Venosta.

Voici le classement finale de la Ligue Gatineau Big Four: Lac Ste-Marie, Venosta, Alwyn, Kazabazua.

HEMORROIDES

Pour un soulagement rapide des douleurs, des piquements douloureux des hémorroïdes, procurez-vous CHINAROID chez votre pharmacien. Voyez avec quelle rapidité il aide à soulager la souffrance et les piquements. Constatez comment il soulage et adoucit les brûlures, voyez comment il aide à cicatriser les tissus enflés. Après un seul traitement au CHINAROID, vous regretterez d'avoir souffert inutilement et d'avoir enduré la nervosité avant d'acheter CHINAROID. Satisfaction ou argent remboursé.

Poursuite possible contre Saigh dissipée

SAINT-LOUIS — (P.A.) — La menace d'une possible poursuite pour mépris de Cour contre Fred M. Saight, le propriétaire accablé des Cardinaux de Saint-Louis, a été dissipée, hier.

La possibilité d'une action pour mépris de Cour contre Saigh s'est élevée à la suite d'une déclaration qu'il fit à un programme de télévision, à New-York, après qu'il eut été condamné à 15 mois de prison pour avoir ignoré de payer des impôts sur le revenu au gouvernement fédéral.

Le procureur de district George L. Robertson, après un entretien avec le juge Roy W. Harper, qui condamna Saigh la semaine dernière, a déclaré, tard aujourd'hui: "Nous ne contemplons aucune action actuellement."

Robertson ajouta qu'il avait étudié, avec le juge Harper, un enregistrement des remarques de Saigh à propos de sa condamnation et de l'amende de $15,000 qu'on lui imposa. Ils considérèrent aussi le télégramme envoyé au juge Harper par Saigh et dans lequel il dit à celui-ci qu'il est prêt à présenter publiquement ses excuses si ses remarques ont mal été interprétées.

Saigh a refusé de faire tout commentaire à propos de la déclaration de Robertson, aujourd'hui.

Le court et élégant propriétaire des Cardinaux était de retour à Saint-Louis afin de commencer une série de pourparlers ayant pour fin de lui permettre d'abandonner le baseball. Plusieurs groupes, intéressés à acheter le club Saint-Louis, doivent conférer avec Saigh au cours des prochains jours.

On croit que Saigh, pour les Cardinaux et ses intérêts dans les ligues mineures, réclame une somme de $4,500,000.

Le hockey

JUVENILE "A"

Classement

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St. Pat's	22	14	4	4	78	35	12
Sénateurs	22	14	4	4	74	52	32
Légion	19	9	7	3	58	48	21
Saint-Jean	22	6	15	1	42	85	13
Westboro	23	4	14	5	56	81	13
Université d'Ott.	14	4	7	3	28	30	11

Joutes de cette semaine

Mercredi — 4h. 30 p.m.: Université d'Ottawa vs Légion.

Jeudi — 7h. 30 p.m.: Sénateurs vs Université d'Ottawa, Westboro vs Légion.

Vendredi — 5h. p.m.: St. Pat's vs Université d'Ottawa.

Samedi — 9h. a.m.: Sénateurs vs Saint-Jean; 10h. 30 p.m.: Westboro vs Légion.

OTTAWA JUNIOR

St. Pat's, 5; Université d'Ottawa, 2. (St. Pat's gagne la série-détail, 3 à 1.)

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

Charlottetown, 2; Glace Bay, 1.

ONTARIO SENIOR A

Sarnia, 8; Hamilton, 3.

NOUVEAU-BRUNSWICK SENIOR

Moncton, 6; Saint-Jean, 3.

JOUTE AMICALE

Pembroke, 7; North Bay, 7.

JUVENILE A

Sénateurs, 5; Westboro, 5.

NEW-YORK - ONTARIO

Gananoque, 6; Inkerman, 2.

HAUT-OUTAOUAIS INTERMEDIAIRE

Almonte, 10; Carleton Place, 5.

Renfrew, 8; Arnprior, 2.

TERRAINS DE JEUX

Pee Wee

McNabb Indians, 10; Glebe Daredevils, 8. (McNabb gagne la série-détail, en gagnant la joute par plus de buts.)

Midget

Rocket Flyers, 3; Académie de La Salle, 2. (Première joute-détail.)

Junior "B"

Burghs, 2; Rudy's Grill, 1.

Intermédiaire

Irvine's, 4; St. Anthony's, 3.

Gards Interprovincials, 2; Westboro Car Market, 1.

Le Saint-Albert a triomphé d'Embrun

EMBRUN, Ont. — (D.N.C.) — Alors qu'ils jouaient sans les services de leur étoile, Raymond Grégoire, blessé dans la joute de vendredi dernier contre Casselman, les Castors d'Embrun ont dû plier devant la puissante équipe de Saint-Albert. Cependant, ce n'est que vers la fin de la joute que les visiteurs se sont assurés de la victoire alors que Legault et Raymond ont compté deux buts rapides.

Embrun domina le jeu durant leur première période qui se termina à leur avantage, 1-0. Hubert Brisson a enregistré le seul but des siens.

Lavergne, du Saint-Albert, a égalisé le compte à la deuxième période qui se termina 1-1.

Embrun livra une dure lutte à l'adversaire et l'on vit du beau jeu des deux côtés.

Ce n'est que dans les dernières minutes de jeu que Legault compta le but vainqueur. Le troisième but fut compté alors que les Castors jouaient à court d'un homme.

Dans le compte rendu de la joute, Embrun-Marionville, nous avons omis de mentionner un but compté par R. DesOrmeaux, sans assistance.

Langlois et Castellani en excellente condition pour leur match de vendredi

NEW-YORK — (P.A.) — Tout est normal dans le monde de la boxe — c'est-à-dire sans dessus-dessous. Un Français de 27 ans, Pierre Langlois, est l'un de 11 boxeurs "américains" participant à un tournoi ayant pour but d'en arriver à un champion poids moyen des Etats-Unis.

Langlois et Rocky Castellani, de Luzerne, Pa., commenceront ce tournoi éliminatoire vendredi soir au Madison Square Garden alors qu'ils s'affronteront dans un match de 12 rondes. Samedi soir, lors d'un autre match éliminatoire, Carl "Bobo" Olson, de Honolulu, l'aspirant américain no 1, rencontrera Norman Hayes, de Boston, dans la Ville des fèves au lard.

Le Français participe au tournoi parce que son match contre Castellani fut décidé avant que la Commission athlétique de New-York et l'Association Nationale de Boxe n'établissent cette série de combats éliminatoires. Si par hasard Castellani perd contre Langlois, le tournoi aurait l'air ridicule sans Pierre. On décida donc de le considérer candidat.

Pierre craint qu'on ait l'impression qu'il a évité le tournoi européen que se disputeront à eux seuls Charles Humez, de France, et Randy Turpin, d'Angleterre, si on réussit à leur faire signer des contrats.

"J'ai perdu une décision partagée contre Humez," a-t-il dit, "mais je l'ai envoyé au plancher. Il fut chanceux de me battre. Je croyais avoir gagné mais on lui donna la décision. Il ne m'a pas rencontré depuis."

Langlois, qui a participé à 65 combats, aimerait aussi affronter Turpin. "Il est très fort," affirme-t-il, "et il faut être rapide contre lui. Il ne sert à rien d'opposer la force à la force. Humez et Turpin? Je crois que Turpin gagnera par KO."

C'est le troisième voyage en Amérique de Langlois en moins d'un an. Il vint pour la première fois en mars dernier, gagnant deux combats de suite avant d'être vaincu par Johnny Bratton, à Montréal. Il battit ensuite George Small mais perdit des décisions partagées contre Joey Giardello et Joe Micelli avant de retourner en France où, ayant grossi, il quitta la catégorie des mi-moyens pour devenir poids moyen.

Shantz, le lanceur le mieux rémunéré dans l'histoire des Athlétiques de Philadelphie

PHILADELPHIE — (P.A.) — Bobby Shantz a signé un contrat de deux ans avec les Athlétiques de Philadelphie, hier. Il recevra, pour les saisons 1953 et 1954, plus de $50,000.

Le diminutif lanceur gaucher de cinq pieds et six pouces, choisi le "joueur le plus utile à son club" l'été dernier, est ainsi devenu le lanceur le mieux rémunéré dans l'histoire du club Philadelphie de la ligue Américaine de baseball. Cela comprend le célèbre Robert Moses "Lefty" Grove, depuis longtemps élu parmi les grands du temple de la Renommée.

Shantz, âgé de 27 ans et le plus petit lanceur du baseball majeur, a signé son contrat à la suite d'un entretien avec le gérant général Arthur Ehlers.

"Je puis maintenant ne plus me soucier à propos de mon salaire et concentrer mes efforts sur le baseball," a dit Shantz.

Lorsqu'on lui demanda comment était son poignet gauche, fracturé en septembre dernier alors qu'il fut atteint par une balle, il répondit: "J'ai déjà oublié ça. Je me porte très bien. Je n'ai pas encore lancé à pleine force mais je ne crois pas avoir d'ennui." La fracture s'est faite environ quatre pouces en haut du poignet à l'avant-bras.

Shantz croit qu'il pourra faire mieux, l'été prochain, que l'année dernière alors qu'il remporta 24 victoires tout en subissant sept échecs.

Ehlers a laissé entendre que Shantz était le lanceur le mieux payé dans l'histoire du club.

"Vous pouvez dire qu'en 1932, Grove signa un contrat de deux ans valant tout près de $50,000 — et que Bobby recevra plus que ce montant."

Ehlers a dit qu'il avait expliqué exactement à Shantz quel était l'enjeu pour l'un comme pour l'autre. "Je lui ai dit sincèrement qu'il pouvait connaître une saison encore meilleure en 1953 et qu'il pourrait revenir me voir en 1954 pour m'arracher plus d'argent, s'il signait un contrat d'un an. Mais il a préféré signer un contrat de deux ans.

"Nous ne croyons pas avoir pris une trop mauvaise chance," a ajouté Art en souriant.

Trois voltigeurs

BROOKLYN — (P.A.) — Trois jeunes voltigeurs, tous candidats au poste de voltigeur de champ gauche depuis le départ d'Andy Pafko, ont renvoyé leur contrat signé aux Dodgers de Brooklyn, a-t-on révélé hier. Il s'agit de Carmen Mauro, autrefois avec les Cubs de Chicago et qui frappa pour une moyenne de .327 avec le Montréal, l'été dernier, Bill Antonello, (.290 avec Mobile, l'an dernier), et Gino Cimoli, (.319 avec Saint-Paul). Les Dodgers ont maintenant 36 joueurs sous contrat.

Rogovin embauché

CHICAGO — (P.A.) — Le lanceur droitier Saul Rogovin a signé, hier, son contrat pour la prochaine saison avec les White Sox de Chicago. Les 16 lanceurs de ce club de la ligue Américaine de baseball ont maintenant signé leur contrat pour 1953. Rogovin, âgé de 29 ans, eut un dossier de 14-9, l'été dernier. En 1951, Rogovin avait maintenu la meilleure moyenne de points accordés dans les ligues majeures, soit 2.78.

Aide Aux Asthmatiques

Pour vous prouver combien vous pouvez obtenir un soulagement rapide et agréable de la toux, de la respiration difficile, des sifflements et de l'insomnie que cause l'asthme, envoyez simplement vos nom et adresse pour obtenir un paquet de $1 de Asmo-Tabs absolument gratis. Sans frais ni obligation. Dites simplement à vos amis combien cela vous a aidé.

Gratis

Ecrivez aujourd'hui à The Knox Company Dépt 143 Knox Bldg. Fort Erie, Ont., Can.

LUTTE



AUDITORIUM

MARDI, le 3 FEVRIER, à 8 h. 45 p.m.

Whipper Billy Watson
Toronto
vs
Ernie Dusek
Nebraska

LE MEILLEUR DE 2 CHUTES SUR 3

Ski Hi Lee vs Honest Johnny Valentine
Emil Dusek vs "Legs" Lanvenvine



Sièges réservés $1.25 et $1.00 Entrée générale 75c
Tél: 3-6292

Dunn perd par décision unanime contre Davis

PROVIDENCE, R.-I. — (P.A.) — Le poids léger Henry Davis, de Los-Angeles, a remporté une décision unanime à l'issue d'un combat de 10 rondes contre George Dunn, d'Edmonton, hier soir. Davis pesait 135¾ livres et Dunn, 136.

Davis, un Hawaïen né à Détroit, a envoyé son adversaire au plancher pour le compte de neuf, dans la dernière ronde, avec une solide droite au menton.

Dunn, qui a son quartier-général à Hardford, Conn., est le premier aspirant au titre de champion poids léger de la Nouvelle-Angleterre, détenu par Georgie Araujo, de Providence.

Salas à l'armée

PHOENIX, Ariz. — (P.A.) — Charlie Salas, champion mi-moyen de l'Arizona, a annoncé, hier, qu'il avait été appelé pour son service militaire. Le pugiliste de 25 ans subira son examen médical à Los Angeles, vendredi. Il a contremandé un match, jeudi soir, contre Earl Turner, à Oakland, et un autre, le 16 février, à San Antonio, au cours duquel il aurait rencontré soit Bobby Dykes, soit Bert Linam.

Avec les Giants

NEW-YORK — (P.A.) — Les Giants de New-York ont annoncé, hier, que deux lanceurs, deux joueurs de champ intérieur et le voltigeur Clint Hartung avaient signé leur contrat pour la prochaine saison. Outre Hartung, les joueurs engagés sont les lanceurs Jack Harshman, un ex-premier but acheté pour $60,000, et Bill Connelly, et les joueurs de champ intérieur Bill Rigney et Bobby Hofman.

NOUS ACHETONS

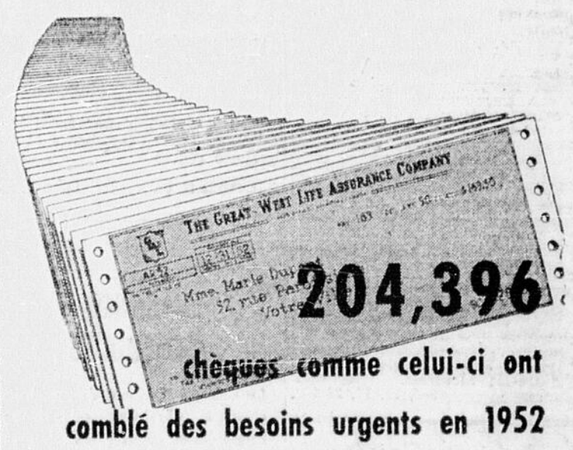
tous genres de véhicules pour

MISE EN PIECES

TELEPHONEZ-NOUS et NOUS IRONS LE CHERCHER

S & S AUTO PARTS

Angle des rues WELLINGTON et PRESTON
Tél: 8-0310



chèques comme celui-ci ont comblé des besoins urgents en 1952

Au cours de 1952, la Great-West Life a fait 204,396 paiements distincts de bénéfices, s'élevant dans leur ensemble à plus de $38,000,000, à des détenteurs de polices et des bénéficiaires. Cette somme énorme fut répartie entre des personnes âgées qui avaient épargné de l'argent pour se garantir l'indépendance durant leur vieillesse, des veuves et des enfants pour qui ces paiements étaient d'une importance vitale et bien d'autres encore qui, en face de besoins urgents, y trouvèrent la solution salutaire de leurs problèmes.

En plus de ces paiements, la Compagnie a encore ajouté $28 millions aux fonds gardés en dépôt au profit de ses détenteurs de polices dans les années à venir.

Dans toutes les autres phases des opérations de la Compagnie, des progrès constants se sont révélés. Les représentants de la Great-West Life ont soigneusement agencé et organisé $327 millions de nouvelle protection pour plus de 45,000 personnes. Ses détenteurs de polices possèdent maintenant plus de $2 milliards d'assurance-vie et de rentes dans la Compagnie. L'

Pour économiser, lisez nos petites annonces

Naissances (1)

LAURIER — M. et Mme Maurice Laurier (Anita Martineau) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, le 23 janvier dernier. L'enfant fut baptisé sous les prénoms de Joseph, Maurice, Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Labelle, oncle et tante. Porteuse, Mme Joseph Grenier, tante. Un petit frère pour Ginette. 1-27

ROBLIN — Georges, Michel, Christophe, est né à M. et Mme Victor-Pierre Roblin (née Dorothy Pierce), à l'hôpital Herbert Reddy Memorial, Montréal, le samedi 17 janvier 1953. Parrain et marraine: M. et Mme Victor Roblin, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Marguerite Roblin, tante. 1-27

Perdu-Trouvé (4)

CHAISE jaune, en chrome, matelas, perdus en déménageant, Gatineau. MO 3-4750. — 137, 1ère avenue, Gatineau. 4-27

MONTRE, bracelet cuir, perdue de rue Scott à Carruthers. Récompense. 8-0810. 4-29

PERDU: Epagneul noir, âgé de 5 ans, répondant au nom "Skipp". 8-0557. 4-32

PERDU: Porte-monnaie rouge contenant environ $30, entre épicerie A&P et rue Hôtel-de-Ville. Récompense. PR 7-8235. — Mme Roland Séguin. 4-27

PORTE-MONNAIE (wallet) noir, perdu samedi après-midi, entre 221-223 Laurier, Hull. Récompense. S'adresser 59 Saint-Henri, Hull. PR 7-1019. 4-28

PORTE-MONNAIE (wallet) rouge contenant $65, perdu près Metropolitan, Hull, vendredi soir. La personne qui l'a ramassé a été vue prenant l'autobus Richelieu. S.v.p. rapporter à Mme Murphy, R.R. 2, Aylmer-est, PR 7-7244. Besoin urgent de l'argent. Récompense 4-27

On demande (agents) (5)

AGENTS demandés pour vendre à domicile, 225 produits connus, garantis, articles de toilette, de médecine, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Bons territoires vacants. Chance exceptionnelle pour personne désireuse de se créer un commerce agréable et rémunérateur. $18 requis. Aucun risque. Détails: Jito, 5130 Saint-Hubert, Montréal. 5-3, 7, 12, 17, 21, 26 fév.

ARGENT — ARGENT — ARGENT
ETES-VOUS intéressé à faire au moins $2.50 de l'heure? Si oui, voici votre chance d'obtenir un emploi permanent très payant. Si vous êtes agressif, vous pouvez faire beaucoup d'argent comme distributeur à domicile de nos 250 produits de nécessités domestiques: thé, café, épices, essences, toniques, remèdes, désinfectants, insecticides, produits pour la ferme, cosmétiques, etc. Pas d'expérience requise, nous vous entraînons. Un système de primes irrésistibles tel que vaisselle décorée en or de 24 carats, coutellerie, verrerie décorée en or de 24 carats, nappes en plastique, serviettes, etc. Demandez notre proposition sans obligation. Ecrivez ou venez voir le président G. Laurin, la Cie Paula Limitée, 21 est, rue Saint-Paul, Montréal. Ouvert les lundi et mercredi soirs. 5-49

DEMANDE: Homme pour voyager régulièrement parmi consommateurs, dans Ottawa. Contrat permanent avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire: Rawleigh's Dépt. B-314-131 Montréal. 5-3, 10, 17, 24 fév.

Annonces Classées
Rubriques

A vendre (propriétés) (14)
Agents d'immeubles (14A)
A vendre (commerces) (15)
A vendre (hôtel) (15A)
A vendre (fermes) (16)
A vendre (automobiles) (17)
A vendre (divers) (18)
A vendre (ou à échanger) (19)
A vendre (ou à louer) (20)
A louer (bureaux) (21)
A louer (logements) (22)
A louer (chambres) (23)
A louer (divers) (24)
A louer (commerce) (24A)
A louer ou à échanger (25)
A échanger (25A)
Animaux (65)
Avis divers (35)
Assurance (37)
Argent à prêter (37)
Argent demandé (37A)
Amusements (28)
Automobiles et accessoires (29)
Auvents (38)
Briqueteurs (69)
Brûleurs à l'huile (33)
Chambres et pension (26)
Combustible (32)
Cours privé (40)
Cartes d'affaires (41)
Coiffeurs (49)
Cordonniers (50)
Couvreurs (62)
Chiens — Animaux chorts (65B)
Cartes professionnelles (79)
Dactylotypes (41A)
Direction de funérailles (67)
Décès (70)
Dentistes (75)
Electriciens (55)
Enseignes ($1A)
Entrepreneurs (61)
Fiançailles (2)
Fourrures (34)
Ferblantiers (66)
Fleuristes (68)
Graveurs (44)
In Memoriam (73)
Inventions (60A)
Imprimeurs (43)
(3)
Mariages (39A)
Motocyclettes (35)
Matériaux de construction (54)
Menuisiers (60)
Machinistes (69)
Monuments (72)
Messes anniversaires (73)
Naissances (1)
Naturopathes (48)
Nettoyeurs (52)
(5)
On demande (agents) (5)
On demande (hommes) (6)
On demande (homme ou femme) (6A)
On demande (homme et femme) (6B)
On demande (femmes) (7)
On demande (servantes) (8)
On demande (institutrices) (9)
On demande (divers) (9A)
On demande (commerces) (9B)
On demande (logements) (10)
On demande (logement à échanger) (10A)
On demande (emplois) (11)
On demande (chambres) (12)
On demande (tantes) (13)
On demande (divers) (13A)
On demande (maison) (13B)
On demande (fermes) (13C)
Occasion d'affaires (27)
Orthopédistes (46)
Ostéopathes Chiropraticiens (47)
Perdu-Trouvé (4)
Personnel (39)
Photographes (42)
Philatélistes (45)
Peintres décorateurs (51)
Plombiers (57)
Plâtriers (58)
Poussette (65)
Radios et accessoires (31)
Remerciements (74)
Réparations (63)
Serruriers (53)
Services anniversaires (71)
Taxi (4A)
Transferts-remorquage (56)
Tue-Vermine (64)
Villégiature (48A)

On demande (agents) (5)

ATTENTION anciens vendeurs de la Fuller Brush, de bijouterie à crédit et d'accessoires. Une excellente occasion est offerte aux vendeurs expérimentés de porte en porte. Un revenu de $100 vous est offert si vos qualifications sont conformes à nos exigences. Ecrivez à Case 67, Le Droit. 5-28

On demande (hommes) (6)

HOMME

pour aider au service de l'expédition d'un grand magasin de meubles et accessoires.

Faire demande par écrit, indiquant l'âge, l'expérience et le salaire requis à:

CASIER 61 — LE DROIT

A CAUSE d'une augmentation de 80 p. 100 de ses affaires, la compagnie Fuller Brush a besoin de 5 hommes, plein temps, (moyenne de salaire $100 par semaine) et de 3 hommes à temps partiel, (moyenne de salaire $55 par semaine). Signaler 5-3867, demander M. Beaulieu. 6-28

REPRESENTANTS

Une compagnie canadienne d'ustensiles en acier inoxydable demande 3 vendeurs pour les districts d'Ottawa et Hull. Devront posséder automobile. Experience non nécessaire. Aucune sollicitation directe. Les candidats recevront un entraînement complet. Notre méthode de vente est la plus perfectionnée et offre des revenus très alléchants.

Tél: 4-4122

6

CHAUFFEUR de taxis licencié. 120 Murray, app. 2. 5-8407. 6-29

COMPAGNIE internationale cherche représentant pour Hull, Gatineau, Buckingham. Bonne proposition de commission et boni. Auto nécessaire. Expérience de la vente non requise. Ecrire Case 50, Le Droit. 6-27

DEMANDE: Jeune homme bilingue pour agence de perception; expérience pas nécessaire. 2-5093. 6-29

EXPEDITEUR

EXPERIMENTE

pour prendre la responsabilité du service de l'expédition dans un grand magasin de meubles et accessoires.

Faire demande par écrit, indiquant l'âge, l'expérience et le salaire requis à:

CASIER 61 — LE DROIT

Notre personnel connaît cette annonce.

VACANCES IMMEDIATES

Le Conseil National des Recherches a plusieurs ouvertures immédiates pour des jeunes hommes intéressés dans une position qui les entraînera et leur donnera l'expérience pour l'avancement dans le travail de bureau et le champ de l'administration. Degré d'école supérieure ou l'équivalent requis. Quelques positions ne requièrent aucune expérience, d'autres requièrent jusqu'à trois années. Le salaire initial dépendra des capacités.

S'adresser en personne ou par lettre, donnant tous les détails à l'officier d'embauchage, Conseil National des Recherches, rue Sussex, Ottawa. Veuillez mentionner le dossier BP-57.

Pour accommoder les personnes qui travaillent actuellement, le bureau sera ouvert pour interviews, mercredi le 4 février, de 6 h. à 9 h. p.m.

6

JEUNE HOMME pour livraison; bicyclette fournie. S'adresser: 155 Leduc. 6-29

PLANTEURS de quilles d'expérience, 16 ans ou plus. Bolodrome, 239 Queen. 6-30

FROMAGIER d'expérience, qualifié ou non. S'adresser: Fernand Boucher, Cumberland, Ont. Tél: Rockland 211-s-22. 6-32

RELEVEURS de quilles demandés. S'adresser Karrys Bowling Alleys, 158 Sparks. 6-29

On demande (femmes) (7)

AIDE domestique. Pas de lavage, ni cuisson. Références. 4-0280. 7-29

FILLE de table pour travailler le soir. PR 7-1511. 7-26

FILLE de table avec expérience, demandée pour le jour. PR 7-6442. 7-29

2 FILLES ou femmes pour buanderie. 167 chemin Marier, Eastview. 7-27

JEUNE FILLE pour travail de caisse Nationale dans marche provisions I.G.A. Signaler 5-4643. 7-29

ON DEMANDE gérante pour un nouveau produit de beauté, au Canada, exclusif. "Diane de Paris". 420, rue Mont-Royal est, Montréal. 7-32

On demande (femmes) (7)

FILLES

Pour classer papier de rebut

Faire demande

Florence Paper Co. Ltd.

Botelier et Dalhousie
Ottawa

7-30

SECRETAIRE bilingue demandée. Sténographie non essentielle. Signaler PR 7-2764 entre 9 et 5 h. 7-31

On demande (servantes) (8)

FILLE ou femme demandée pour ouvrage général. 3-0448. 8-31

On demande (logements) (10)

APPARTEMENT 2 pièces, non meublé, chambre de bain; entrée privée. Immédiatement. Couple sans enfant. Ecrire Case 51, Le Droit. 10-29

COUPLE sans enfant demande appartement 3 ou 4 pièces, chauffé de préférence, pour 1er mai. — Ecrire Case 54, Le Droit. 10-28

COUPLE sans enfant désire 2 ou 3 pièces à Gatineau, pour 1er mai. Signaler MO 3-4323. 10-28

On demande (emplois) (11)

GARDERAIS 2 enfants en pension. S'adresser 399½ Champlain, Hull. PR 7-8272. 11-27

On demande (divers) (13A)

MEUBLES, poêles de tous genres, peu importe le prix. 4-4788. 13A-300

NOUS ACHETONS retailles de fer, bronze, cuivre, plomb, guenilles. 4-8233. 13A-48

PIANO, petit ou régulier; payerons comptant. 8-6215. 13A-42

On demande (maison) (13B)

AVONS acheteur pour bungalow moderne, 4 pièces. Service autobus. Près église. Prix $9,000 à $10,000. Téléphoner Wilfrid Bilodeau, 3-1168 ou 8-6811. 13B-300

DESIRE acheter duplex ou maison avec revenu. Possession. Ecrire: Case 57, Le Droit. 13B-33

A vendre (propriétés) (14)

MAISON S. EDGAR DUSSAULT
Assurance — Immeuble
191 Principale, Hull — PR 7-3835
WRIGHTVILLE, rue Berri — Duplex. Logis 6 pièces et 5 pièces; salles de bain complètes; cave, garage; logis vacant. $11,500; — $6,000 comptant.
RUE BOURQUE — Bungalow de 4 chambres à coucher, 2 au sous-sol, salon, cuisine; système air chaud à l'huile. $10,500; $6,000 comptant.
WRIGHTVILLE — Triplex fini en stuc; 2 logis 4 pièces, un 3 pièces; système air chaud à l'huile. Prix, $18,000; termes. 14-300

AURELE J. HOULE (Courtier)
Assurance — Immeuble
265, chemin de Montréal — 2-9459
PRES BOUL. SAINT-LAURENT — Spacieux bungalow en brique avec garage attenant, sur grand lot. $15,000.
RUE RICHELIEU, Eastview — Possession immédiate d'un bungalow tout neuf; chauffage air climatisé à l'huile. $11,500.
CHEMIN DE MONTREAL — Duplex en stuc, 4 pièces et chambre de bain par logis. Logis du bas libre à l'acheteur. $8,500; $2,500 comptant.
RUE LONGPRE — Bungalow de très bonne construction, 2 chambres à coucher, grand vivoir, cuisine et chambre de bain modernes. Prix demandé $10,000. 14-300

VALERY CHENIER (Courtier)
154B Champlain, Hull 4-2600
HULL — 4 Logis en brique, grande cave. $9,800; termes.
HULL — Triplex chauffé, revenu annuel $1,860. Prix, $9,500; termes.
WRIGHTVILLE, site central — Triplex, 3, 4 et 5 pièces; cave. $7,500; termes. 14-300

A vendre (propriétés) (14)

LOUIS TITLEY
3-1168 18 Rideau 3-1547
WRIGHTVILLE — Bungalow moderne, de 5 pièces, air climatisé à l'huile. Occupation immédiate. $9,800; $4,000 comptant.
CAMBRIDGE, près Laurier — Maison 2 côtés, en stuc, contenant 6 pièces par logis; un logis vacant. $9,000. Termes.
M. Potvin, 4-3426.
BOUL. SAINT-LAURENT, près du chemin de Montréal — Terrain vacant, 124 x 204; aqueduc. $3,500.
M. Potvin, 4-3426.
BASSE-VILLE, rue Cumberland, près George — Rangée de maisons en brique, de 4 côtés contenant 6 pièces par logis; chauffage air chaud. Ainsi que maison double en bois, sur terrain 66 x 160. $30,000; $12,000 comptant.
WRIGHTVILLE — Maison neuve, ultra-moderne, à 2 côtés, contenant 6 pièces et salle de bain; prête pour occupation 15 février. $24,400; $6,000 comptant.
RUE LADOUCEUR — Maison en bois, imitation pierre, comprenant 3 logis. Revenu $120 par mois. Possession d'un logis septembre. Prix $10,000; — moitié comptant.
SOIR, appeler:
M. Noël Potvin, 4-3426.
René Labelle, 6-4834.
EASTVIEW — Maison imitation brique, 3 chambres à coucher, salle de bain 4 morceaux, chauffée air chaud au charbon, garage, en très bon état. $8,800; $3,000 comptant.
EASTVIEW — Triplex neuf, imitation brique et stuc, chauffage climatisé à l'huile. Logis 2 chambres à coucher vacant pour l'acheteur. $20,000; $7,000 comptant.
Madame Larocque, 6-1176.
161, RUE MONTFORT, Eastview — Très vieille maison en bois, contenant 6 pièces; pas de chambre de bain. $2,900; $1,500 comptant.
M. Potvin, 4-3426.
CHEMIN DE MONTREAL — Ferme à jardinage, 12 acres, avec poulailler et remise. $3,500; $1,500 comptant ou avec superbe maison moderne à $18,000; $10,000 comptant.
M. Potvin, 4-3426.
RUE NELSON — Maison de chambres, 10 pièces, chauffée eau chaude. Terrain 33 x 207. Prix: $13,500. Comptant, $5,000.
Madame Larocque, 6-1176. 14-300

HULL — Propriété de coin comprenant 2 logis modernes, épicerie équipée et garage. Cause: mauvaise santé. Aubaine pour vente rapide. Ecrire: Case 49, Le Droit. 14-44

DUPLEX, système chauffage eau chaude, huile. $16,000; $6,000 comptant. Possession immédiate. Angle Dufferin et Carrière, à Wrightville. PR 7-5896. 14-300

NOUVEAU DISTRICT DE WRIGHTVILLE
MAISON N.H.A. moderne, comprenant 3 grandes chambres à coucher, cuisine bien calculée avec espace pour manger, chambre de bain en tuile, foyer naturel, air climatisé avec chauffage à l'huile. Prix demandé, $12,500; $4,000 comptant. 174, rue Sainte-Marie, Wrightville. 14-29

MAISON 6 pièces. S'adresser: 35 Glaude, Gatineau. 14-30

MAISON 9 pièces, grand lot, garage, dans village. Mme N. Patenaude, Orléans, Ont. SH 6-6418. 14-32

MAISON ROMEO PIGEON
(Courtier)
127 George 2-7384
Nos agents le soir
J. P. A. Savoie — 6-5121
Eugène Picard — 2-5863
SPACIEUSE MAISON de 9 pièces, style anglais, en brique, sur lot 50 x 100. Chauffage Timken à l'huile. Rue Highcroft. $13,800; $4,000 comptant. Agent: Eugène Picard.
ILS SONT RARES — Bungalow moderne de 3 chambres à coucher, en stuc; chambre de bain en tuile avec douche et bain tombeau. Intérieur soigné. Rue Mutual. $10,800; $4,000 comptant. Agent: Eugène Picard.
DUPLEX MODERNE — Chaque logement a 2 chambres à coucher, salle de bain, cuisine et salon. Construit 1951. Chauffage central à l'huile. Beau quartier de Wrightville. $12,000; $4,000 comptant. Agent: J. P. A. Savoie. 14-29

A vendre (terrains) (14b)

EASTVIEW — Lot $300; $10 par mois. S'adresser entre 7 et 8 h. p.m., 100 Alice, app. 3, Eastview. 14B-27

A vendre (fermes) (16)

80 ACRES de terre, avec ou sans roulant. S'adresser: Adélard Lefebvre, Orléans. 16-27

BELLE FERME 240 acres, eau courante et électricité, bâtiments remis à neuf, gros stock d'animaux, machines aratoires au complet; située sur grande route, près Papineauville. S'adresser à Benoit Frappier, Papineauville, Qué Tél: 54W. 16-40

A vendre (commerces) (15)

HULL, rue Commerciale. Librairie et nouveautés; moderne, très propre; gros revenu. Prix $5,000. Logis 3 pièces à louer. 4-2600. 15-300

MAGASIN de peinture, tapisseries, vitres; accessoires électriques. Cause de maladie. Case 63, Le Droit. 15-27

MAGNIFIQUE OCCASION
MAGASIN moderne entièrement équipé: épiceries, viandes, fruits, remèdes brevetés, comptoir repas légers, ligne complète de confiserie. Aussi appartement 3 pièces, chauffé. Possession immédiate. Tél: 6-4045. 15-30

VENTE IMMEDIATE
GILWINKEE LODGE, GOLDEN LAKE, Ont., route 60 — Grande résidence d'été, 50 acres, près Algonquin Park; plage de sable; accommodation pour 100 personnes; terrain aviation 3 milles. — Pour détails: Mme J. P. McDermott, Barry's Bay, Ont. 15-31

A vendre (automobiles) (17)

ROYALE
AUBAINES EN AUTOS ET CAMIONS USAGES
Février
LE DERNIER MOIS DES BAS PRIX D'HIVER
AUBAINES

Les plus appréciées en février car les prix des autos et camions subiront une hausse au printemps.

ROYALE

eut son plus gros volume de vente en janvier, cette année. Nos autos et camions usagés sont actuellement en état de premier ordre dans notre nouveau département établi en décembre. Les clients de janvier furent satisfaits des prix et de la qualité de Royale.

ACHETEZ MAINTENANT EN FEVRIER CHEZ ROYALE ET EPARGNEZ

51 MONARCH, sedan, bleu pâle, chaufferette — $1,895
50 PONTIAC sedan, vert pâle, chaufferette — $1,395
50 METEOR coach, chaufferette — $1,450
49 METEOR sedan, bleu foncé, chaufferette — $1,195
49 MONARCH sedan, noir, chaufferette — $1,325
49 MERCURY sedan, marron, chaufferette — $1,325
49 CHEVROLET sedan, vert pâle, chaufferette — $1,245
49 FORD coach, radio, chaufferette, visière — $1,245
48 PONTIAC sedan, chaufferette — $1,095
47 MONARCH sedan, gris, chaufferette — $895
47 DODGE, 7 places, chaufferette, noir — $795
47 FORD coach, chaufferette — $895
47 NASH sedan, chaufferette, beige — $895
46 MONARCH sedan, beige, chaufferette — $795

CAMIONS

Qui vous donneront pleine satisfaction en prix et qualité

51 MERCURY, ½ tonne, livraison légère, état de premier ordre — $1,195
50 MERCURY, 3 tonnes, carroserie à ridelles — $1,250
50 FARGO, 3 tonnes, châssis, cabine — $1,195
49 MERCURY, 2 tonnes, avec plate-forme — $995
48 CHEVROLET, 2 tonnes, avec plate-forme — $895
48 MERCURY, ½ tonne, livraison légère — $725

CONDITIONS FACILES
OUVERT LE SOIR
GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE

C'est la différence en comptant qui compte

CHEZ

Royale Motors

MARCHANDS D'AUTOS MERCURY, METEOR, LINCOLN

3 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

SIGNALEZ 5-4323

17

1951 METEOR décapotable, une très belle voiture; est équipée pour une valeur de $900. Prix total $1,895. Maurice Motors, 470 Rideau. 17-300

A vendre (automobiles) (17)

MAURICE MOTORS
832, rue Rank 5-9567
470, rue Rideau 4-1834
PRENEZ un conseil. Véritables aubaines. Il y en a une pour vous.
SUCCURSALE de la rue Rideau:
1949 CHEVROLET ½ tonne, livraison, état de camion neuf, $875
1947 MERCURY club coupé, 5 places, entièrement équipée, très bon état. $875.
1941 CHEVROLET coach, parfait état, $575.
1939 (5) Chevrolet, Plymouth, Dodge, coaches, sedans et club coupés; quelques-unes entièrement équipées; chacune $475.
1938 TOUS modèles, toutes marques, $300-$425.
1937 DODGE, moteur neuf.
1937 PONTIAC sedan, originale, comme neuve.
SUCCURSALE de la rue Bank:
1950 DODGE sedan, originale, bien équipée; un cadeau à $1,375.
1942 CHEVROLET club coupé, radio, chaufferette, $695.
1941 CHEVROLET coach, $550.
1940 PONTIAC sedan, moteur de Chevrolet, parfait état.
1940 BUICK coach, moteur neuf, parfait état; ne la manquez pas à $495.
1937-1939 Chevrolet, Plymouth et Dodge, coaches et sedans, la plupart entièrement équipées; marquées de $300 à $495.
TOUTES ces voitures sont prêtes à prendre la route. Voyez-les, essayez-les; achetez-en une. Conditions faciles. 17-300

1941 FORD, camion 2 tonnes, bon état. 2-0065. 17-32

LAROCQUE AUTOMOBILE
293 Dalhousie Ottawa
Jour: 4-5888 Soir: 3-0747
1953 VANGUARD sedan, neuf, $1,995.
1953 PLYMOUTH sedan, $200 en-dessous du prix de liste.
1952 CHEVROLET sedan, équipée, $2,145.
1951 MONARCH, $2,295.
1950 PLYMOUTH sedan, équipée au complet, $1,545.
1950 CHEVROLET de luxe, coach, $1,495.
1949 FORD sedan, équipée au complet. $1,195.
1948 CHEVROLET Fleetline coach, équipée au complet. $1,195.
1938 FORD décapotable, $119. 17-300

REUBEN'S AUTO SALES
1947 FORD ½ tonne, avec bâche, en excellent état sur toute la ligne, $450; 1940 Dodge coach, $299; 1937 Buick sedan, $239; 137 Plymouth sedan, $239; 1936 Plymouth sedan, $169; 1935 Chevrolet coach $79; 1932 Chevrolet coach en très bon état; 25 voitures toutes marques et tous modèles 1946-1953. — 450½ Rideau, 5-2055. 17-300

SPECIAL D'OUVERTURE
Licence 1953 gratuite
LEBLANC MOTOR SALES
17 Reboul, Hull 6-3267
1952 OLDSMOBILE Rocket, $500 en-dessous du prix de liste.
1951 PONTIAC tout équipée.
1951 CHEVROLET (2).
1949 PONTIAC
1948 MERCURY
1947 PONTIAC
1947 PACKARD, comme neuve. — Aubaine. 17-300

FINANCEZ
votre auto ou camion avec la
Maison Roméo Pigeon
Assurance — Immeubles
127 George: 2-7384: le soir: 2-0107

CHEVROLET 1949, camion 2 tonnes, moteur remis à neuf. $950. 2-6281. 17-32

A vendre (divers) (18)

BLOCS de ciment et de cendre; tuiles et blocs de cheminées. — Ideal Concrete Products, 6 Dumas, Hull. PR 7-8686. 18-300

BRIQUETS a cigarette, fini chromé ou émaillé. Spécial $1.95. Chez Irvine, angle Rideau et Sussex. 18-300

BAIGNOIRES, éviers et toilettes neufs et usagés. 89 Clarence, Ottawa. 18-300

12 PNEUS de camions usagés, en bon état, 900 x 20. Aubaine. Signaler PR 7-6414. 18-29

CHAISES, lits, mobiliers, linge. — Rue Hétu, Gatineau Mills, ou PR 7-4682. 18-28

CHEVAL d'équitation enregistré, jeune, sain, tranquille, pour dames. PR 7-8942. 18-27

COMBINAISONS pour enfants, 99c Max Feller, 288 Dalhousie, près Clarence. 18-34

CONSULTEZ-NOUS pour sable, gravier, terre à remplissage et creusage avec pelle mécanique. Tél: PR 7-7534. 18-300

ECHANGEZ vos vieux meubles pour des neufs. Vos vieux meubles sont acceptés comme paiement partiel sur des neufs chez G. H. Johnson's Furniture Ltd., 111, rue Murray — 3 portes à l'ouest de Dalhousie. Bas loyer, bas prix. 5-5147. 18-300

EVIERS usagés, en acier trempé, émaillés blanc, avec chante-pleure, tant qu'il y en aura, $8.50. Ils sont en parfait état, avec dossier. Nous faisons la livraison. Hull Pipe & Machinery Company, 220, rue Saint-Rédempteur, Hull. Tél: PR 7-1647. 18-27

FILIERES en acier, grandeur de lettres et format légal. Powis Brothers. 2-9407. 18-300

FLACONS "Squeez-a-Jigger" incassables, avec gobelet jigger à même, chez Irvine, angle Rideau et Sussex. 18-300

LIT simple, bon état. PR 7-7857. 18-29

MACHINERIES International Harvester, système à pression Beatty, articles de plomberie, clôture Frost, toiture Modern Farm Supply, 23, rue Murray. Tél: 2-3943. 18-300

MACHINES à écrire "Underwood" portatives et régulières à vendre, louer ou réparer, toutes marques. Eug. Roy, 197, Principale, Hull. Tél: PR 7-3012. 18-300

MOBILIER de chambre à coucher 7 morceaux, sommier et matelas, $79; mobilier de cuisine chrome, 5 morceaux, en très bon état. $59. H. R. Paquin, 80 Eddy. 18-300

PATINS pour hommes, femmes et enfants, à vendre, acheter ou échanger. 374 Clarence. 18-28

POELE blanc "Beach", à vendre. 158 Saint-Laurent. PR 7-6812. 18-28

RANGETTE "Sunshine", très bon état. Signaler PR 7-9070. 18-29

A vendre (divers) (18)

Courroies
SANS FIN
à batteuses
Toutes les largeurs et longueurs, en caoutchouc.
Aussi un vaste assortiment de
COURROIES DE TRANSMISSION
De caoutchouc ou cuir, de 1 po. à 24 po de largeur.
COURROIES EN V, POULIES EN V, Etc.
M. ZAGERMAN & CO., LTD.
160, chemin Bayview Ottawa
Tél.: 8-5204 — 8-8205.
18

RABOTEUSE "Pony", 16 po. de largeur; scie à bois d'oeuvre; raboteuse "Pony" électrique, 14 po. 8-3144W. 18-27

VENTE DE BRIC-A-BRAC
EDIFICE DU MARCHE, le jeudi 5 février à 9 h. a.m. Magnifiques aubaines en vêtements et chaussures pour hommes, femmes et enfants. 18-28

VISITEZ le plus grand magasin d'échange à Ottawa. Vous trouverez toujours ce qu'il vous faut. G. H. Johnson's Furniture Ltd., 111, rue Murray — 3 portes à l'ouest de Dalhousie. — 5-5147. 18-300

YORK BUTCHER & RESTAURANT SUPPLY — Trancheurs-hacheurs Globe, balances et comptoirs réfrigérés. Husman, 278 Dalhousie, 4-4517. 18-300

Stores venitiens 18A

STORES VENITIENS en Flexalum, galons plastique ou coton. Estimations et installation gratuites. Nous réparons et nettoyons toutes sortes de stores vénitiens. — American Venitian Blind Co. A. Rondeau, représentant, 4, rue Saint-Etienne, Hull. PR 7-5083. 18A-300

A louer (bureaux) (21)

BUREAU à louer, boulevard Saint-Joseph, Hull; peut servir comme chambre; entrée privée; chauffé. 194, Boul. Saint-Joseph. PR 7-7755. 21-29

A louer (logements) (22)

ADULTES seulement. Logis 4 pièces, chauffé, eau chaude; 15 février. $55. PR 7-7730. 22-28

APPARTEMENT 4 grandes pièces, salle de bain complète, chauffé. $70 par mois. PR 7-4749. 22-29

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé, éclairé, chambre de bain partagée. $50. PR 7-2033. 22-27

APPARTEMENT 3 grandes pièces, salle de bain, Cyrville. SH 6-6509 22-28

APPARTEMENTS modernes, 4 à 6 pièces, poêle, réfrigérateur, électricité compris; stores vénitiens. $80, $85, $90. — 93 Maisonneuve. 22-31

APPARTEMENT moderne, comprenant chambre-vivoir, cuisine, dinette, douche; nouvellement décoré; pas d'enfant. 276, chemin McArthur. 22-27

PETIT appartement pour 2 personnes, premier étage; service concierge, possession immédiate. Loyer $60. 231 Rideau. 22-27

CHAMBRE et cuisine éclairées, eau chaude; pas d'enfant. — Wrightville. PR 7-2904. 22-29

LOGIS 3 pièces, privé. Couple âgé. 9 Brodeur, Wrightville. 22-29

LOGIS 6 pièces. 161 Thomas, Gatineau Mills. Signaler 6-3267. 22-31

LOGIS 4 pièces et chambre de bain, éclairé. PR 7-5759. 22-29

LOGIS 4 pièces, Pointe-Gatineau. PR 7-7880. 22-28

LOGIS 2 grandes chambres, chauffé. 297 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau. 22-27

A louer (chambres) (23)

CHAMBRE et pension. 40 Saint-Hyacinthe, Hull. PR 7-9322. 26-27

CHAMBRE meublée, centrale, pour homme, rue Saint-Patrice. 5-8122 23-28

CHAMBRE à 60A, rue Gagnon. PR 7-3371. 23-27

CHAMBRE avec privilèges. 146½ Rideau. 23-28

CHAMBRE dans maison tranquille; monsieur seulement. 170A, Boul. Sacré-Coeur. PR 7-2230. 23-31

CHAMBRE meublée, pour monsieur. PR 7-9161. 23-27

CHAMBRE meublée, pour un homme. 321 Saint-Patrice. 4-5965. 23-27

CHAMBRE pour demoiselle, près rue Principale, Hull. PR 7-3995. 23-27

GRANDE chambre meublée, éclairée, chauffée. 9A Fortier, Hull. 23-29

GRANDE chambre meublée, privilèges, eau chaude, femme âgée. 101 Frontenac. 23-31

GRANDE chambre meublée, privilèges, téléphone privé, près Hôpital général, fille ou dame seulement. 283 Sussex. 3-5350. 23-27

2 CHAMBRES avec privilège de gril; chauffées, éclairées, eau chaude. $40. PR 7-3273. 23-27

3 CHAMBRES non meublées, chauffées, éclairées. 4-1819. 23-28

2 GRANDES chambres, près rue Rideau. $50 par mois. 6-3891. 23-28

3 CHAMBRES à louer comme appartement ou séparément; chauffées, éclairées, usage du téléphone. PR 7-7857. 23-31

3 CHAMBRES meublées; hommes de préférence. 31 Stewart. 6-5944 23-29

2 GRANDES chambres non meublées dans une maison neuve. $45. 176 Sainte-Marie. PR 7-7734 23-31

A louer (divers) (24)

COSTUMES de mascarade à louer. Mme L. Larivière, 189 Hannan, Eastview. 24-27

ROBES DE MARIEES à louer, ainsi que toilettes pour filles d'honneur, bouquetières, etc. — Aussi tuxedos pour hommes. — Salon Martin, 163 Bolton, Ottawa. — 5-5505. 24-300

ROBES de mariées, filles d'honneur, bouquetières, voiles: "blazers" et pantalons pour hommes. 37 Saint-Henri. PR 7-1186 ou PR 7-7974. 24-300

ROBES DE MARIEES et de soirée à louer. Mantes de fourrure. Tél: PR 7-7980. 24-300

A louer (commerce) (24A)

MAGASIN à louer, endroit central à Buckingham, en face de grande Académie. Idéal pour marchandises sèches, accessoires de sports et d'écoliers. Loyer raisonnable. Sera libre bientôt. Téléphoner le matin, 5-2979. 24A-27

Chambre et pension (26)

CHAMBRE et pension pour homme, près Nouvelle Imprimerie nationale. PR 7-4068. 26-29

CHAMBRE et pension pour hommes. PR 7-3715. 26-29

CHAMBRE et pension pour trois hommes. 5-8967. 26-28

Occasion d'affaires (27)

CONSULTEZ-NOUS si vous désirez disposer de votre propriété, L. Titley. Tél: 3-1547. 27-300

Déménagement International

SERVICE INTERNATIONAL de messageries. Spécialistes en déménagements transocéaniques et interurbains; aussi déménagement local et entreposage. Fermé le samedi. — W. Sparks & Son. Tél: 8-0301.

Médecins (80)

Dr PIERRE BEGIN, 111, rue Champlain, Hull. Médecine générale. Spécialité: Poumons (Rayons-X) sur rendez-vous Tel: PR 7-9566.

Dr PHILIPPE BELANGER, 74, rue Laurier-est. Specialité: chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 4-0117.

Dr J. E. BELANGER, maladies de coeur, pression de sang 200 Metcalfe. Tél: 3-1353.

Dr HENRI BOURQUE, Edifice Medico-Dental, 150 Metcalfe. Tél: 6-2624. Spécialité: Maladies des enafnts.

Dr A. R. CORRIVEAU, spécialiste. Yeux, oreilles, nez, gorge. 150 Metcalfe, Medico-Dental Bldg. Tél: 5-4407.

Dr FRANÇOIS COTE, spécialiste en chirurgie générale et chirurgie des femmes. Consultations sur rendez-vous. 232 Metcalfe. Tél: 5-1284.

Dr DE HAITRE, 161 Stewart. Specialités: chirurgie générale et maladies des femmes. — Rendez-vous: 2-4, 7-8. Téléphone 4-1244.

Dr E. DESJARDINS, 133, rue Wellington, Hull. MEDECINE GENERALE. Consultations: 2 à 4 h et 7 à 8 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél: PR 7-3543.

Dr A. DROUIN, 318-319 édifice Transportation, 48, rue Rideau. Specialités: yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 3-9162.

Dr ROLAND GAGNE, L.M.C.C. Medecine Gastro - enterologie. Consultations sur rendez-vous. 222 Daly. Tél: 4-1611.

Dr EUGENE GAULIN: Urologie. Consultations 1 à 3 h. et 7 à 8 h., les lundi et vendredi sours seulement. 545, ave King-Edward. Tél: 4-2938.

Dr A. LACOURCIERE. Spécialités: maladie des enfants et allergie (asthme, fièvre des foins, eczéma). 142 Champlain, Hull. PR 7-6433.

Dr BENOIT LAMBERT. Spécialités: yeux, nez, gorge, oreilles. Bureau: 2 à 6, 8 à 9. Pour rendez-vous appeler PR 7-7517 après 2h. 192 Principale, Edifice Dr Perras, Hull.

Dr J. L. LAMY, chirurgien. Consultations sur rendez-vous, de 2 à 4 h. — 95 Rideau. Tél: 3-7026.

Dr ANTONIO LECOURS, 538 King Edward. Tél: 4-1622. — Spécialité: chirurgie. Consultations sur rendez-vous.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél: PR 7-5344 Specialité: Rayons-X au bureau privé. Diagnostic et traitements. Consultations: 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr ARTHUR POWERS, 135, rue Gloucester. Medecine générale. Specialités: maladies et radiographie pulmonaires. — Pour rendez-vous, téléphonez 3-3614

Dr HENRI RACINE, B.A., L.M., O.C. Médecine, maternité et coeur. 10-12 a.m. sur rendez-vous: 1 à 3 p.m. et 7 à 9 h. p.m. 99, rue Montcalm, Hull. Tél: PR 7-6616.

Dr J. L. ROSSIGNOL, 178, ave Laurier-est. Specialités: chirurgie osseuse, fractures. Consultations sur rendez-vous. — Tél: 4-0705.

Dr V. SABETTA, 188, rue Cooper. Specialité: maladies de la peau. Consultations: 11



Prompts résultats pour quelques sous

Automobiles et accessoires (29)

BAKER BROS CO. LTD.
AUTOS ET CAMIONS USAGES achetés pour mise en pièces. Parties neuves et usagées d'autos, batteries, pneus, accessoires, etc. 2 magasins. 2-7393. 29-300

ROUES de tous modèles, toutes grandeurs, en caoutchouc ou métal. General Bearing Service, 96 Queen-ouest. 6-3691. 29-300

S & S AUTO PARTS
PARTIES neuves et usagées pour autos et camions. Autos et camions achetés pour mise en pièces. Réparations de radiateurs. Vitres installées. 614, rue Wellington. Tél: 8-0310. 29-300

REMORQUAGE: — ouvert jour et nuit. Automobile Electric, 101, rue Kent. 2-0892. 29-mar. jeu.

Transfert-camionnage (30)

ENTREPOSAGE de meubles, empaquetage, envois, déménagement local et longue distance. Jackson Moving & Storage Ltd. — Tél: PR 7-8944. 30-300

Radios et accessoires (31)

REPARATIONS DE RADIOS à domicile, par expert. C. Tremblay, 4-3840. 31-300

RADIOS, rasoirs électriques, réparés. General Radio Sales, 271, rue Bank. 4-6292. 31-300

Combustible (32)

A.B.C. WOODYARD — Slabs de bois mou $10 la corde. Gros voyage, $3.50. PR 7-9972. 32-300

ALARY, Maurice — Bois de chauffage de toutes sortes. PR 7-5722. 32-300

ARVISAIS, WILFRID — Bois de chauffage. — 258 Maisonneuve, Hull. PR 7-4887. 32-300

BOIS franc sec, 4 pieds longueur, $18 la corde, livré; bois mou mélangé, $13 la corde, livré. 5-1465. 32-300

CAMILLE LEVESQUE, 347, rue Laramée. Slabs mous, $9.00 la corde; coupes $11.00. Voyage, coupés, $3.50. PR 7-4652. 32-50

EDMOND LEVESQUE — Slabs de bois mou sec, $9.00 la corde, en longueur $11.00 coupé, au voyage coupé $3.50. PR 7-7386. 32-300

LAMBERT — Slabs bien secs. — Voyagés 3½, 6, 12. Bois franc, sec, au voyage, $5 et plus. Tél: PR 7-1143. 32-300

SLABS mélangées, $10 la corde; bois franc, slabs bois franc. Tél: 8-0405. 32-41

Brûleurs à l'huile (33)

BRULEURS à l'huile installés ou nettoyés. Estimation gratuite. — Ouvrage garanti. SH 6-1900 33-300

R. HENRI — Brûleurs à l'huile 219 John, Eastview, 6-2773. 33-300

NETTOYAGE de fournaises à l'huile, travail garanti. 8½ Mance Hull. PR 7-8622. 33-300

Argent à prêter (37)

PRETS
POUR TOUT BESOIN
Voyez-nous pour tous vos problèmes d'argent. Tout prêt protégé par une assurance-vie sans frais additionnels.
TRANS CANADA
CORP'N CREDIT LIMITED
Chambre 101 Edifice Plaza
45, rue Rideau — Ottawa
Tél.: 2-5738
No 8
37

Personnel (39)

HOUSSES avec fermeture éclair et bordures faites sur mesure, $65. PR 7-1359. 39-27

POUR LE PRINTEMPS, confectionnez une robe tout en apprenant, sous la direction d'institutrices amicales, expertes. Classes maintenant en voie d'organisation. Notre prochain cours pour le soir, le 20 février. PR 7-2971. Centre de couture "Singer", 125 Principale, Hull. 39-30

Cartes d'affaires (41)

ED WEINER, prêteur sur articles; aubaines de tous genres en articles non réclamés. 55½ Williams. 41-300

Dactylotypes (41A)

DACTYLOTYPES Underwood portatives et régulières, aubaines. Machines reconstruites. Aussi machines à additionner. Sunstand à vendre et à louer. — Underwood Limited, 222 Laurier-ouest. 2-5531. 41A-300

Imprimeurs (43)

LO-MOR PRINTERS — Faire-part de mariages, gaufrage, gravure, impressions commerciales. Cartes de Noël. — 243, rue Albert. Tél: 2-2335. 43-300

Peintres-décorateurs (51)

C. TREMBLAY. Pour vos décorations et peintures à prix raisonnable, signalez 2-5693. 51-300

Electriciens (55)

DOMPIERRE ELECTRIC — Entrepreneur électricien. Réparations électriques de tous genres. 56, rue Eddy, Hull. PR 7-2347. — Léon Dompierre, propriétaire, résidence, 5, rue Fontaine. PR 7-9826. 55-300

LEONARD ELECTRIC entrepreneur électricien, 51 Saint-Raymond, Hull. Tél: PR 7-8574. 55-300

MOTEURS électriques neufs ou usagés, réparations de moteurs, appareils électriques, filage industriel ou domestique. C.C.B. Electric Works, 378 Bank. Signaler 2-5706. 55-300

Couvreurs (62)

BARDEAUX d'asphalte, goudron; réparations, imitation de brique. J. O. Gervais PR 7-8473. 62-300

Réparations (63)

LE DEPARTEMENT de réparations des machines à coudre Singer garantit l'ouvrage sur toutes les machines à coudre. Véritables pièces Singer. Estimations gratuites. 123 Sparks. 3-1129. 63-300

MAGASIN DE LESSIVEUSES BEATTY
205, rue Rideau Tél: 3-6234
REPARATIONS de toutes marques de lessiveuses et repasseuses. — Aussi lessiveuses, repasseuses, radios et poêles neufs et reconditionnés. 63-300

REPARATIONS garanties "Singer" Que votre machine à coudre ne requiert qu'un simple ajustement ou exige de grosses réparations, appelez-nous ou venez nous voir. Service compétent. Garantie Singer. Pièces certifiées Singer. 125 Principale, Hull. PR 7-2971 63-30

REPARATIONS DE MACHINES A LAVER
SERVICE CONNOR directement de la manufacture. Préposés habiles, véritables pièces Connor; les machines J. H. Connor & Son Ltd., 119 Queen-ouest. Tél: 5-1826. Nous allons chercher et livrons. 63-300

REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE
SATISFACTION garantie. — René Bertrand, 124, rue Saint-Jacques, Hull. PR 7-2639. 63-40

Tue-Vermine (64)

PESTROY
Exterminateurs de toutes variétés de vermine.
KR4 Warfarin
pour les rats et souris.
Insecticides pour coquerelles et punaises.
Renseignements gratuits
Demandez
M. D. LEBLANC
283, rue Booth 3-5842
64

Poussins (65)

POUSSINS CANADIENS APPROUVES
PROVENANT de notre troupeau éprouvé au pullorum. Race pondeuse. Rocks barrés et Red Rock croisés. E. A. McKillian, Moose Creek, Ont. 65-300

Chiens — Animaux choyés (65B)

SEREINS champions Rollers jaunes, mâles et femelles. Après 6 h. p.m. 4-1864. 65B-50

Monuments (69)

J. P. LAURIN Ltée., manufacturiers de monuments de distinction. Visitez nos ateliers; écrivez ou téléphonez à nos frais. 103 George. 4-0417. 69-300

R. SAINT-MARTIN ET FILS
EN DONNANT votre commande dès maintenant, vous économiserez au bas prix d'hiver.
359 Maisonneuve, Hull. PR 7-5822 69-300

Décès (70)

BOUCHER, Arthur — Décédé dans un hôpital local, le lundi 2 février 1953. Arthur Boucher, à l'âge de 82 ans, frère de M. Jean-Charles Boucher et de Mme Ernest Bédard, d'Aylmer, Qué. Funérailles mercredi, le 4 février, à 7 h. 45 a.m., de la demeure de son frère Jean-Charles Boucher, 18, rue Harvey, Aylmer, Qué., pour service en l'église Saint-Paul à 8 h. Inhumation au cimetière paroissial. 70-27

POTVIN, Jean-Baptiste — Décédé subitement à la suite d'un accident, le dimanche 1er février 1953, à l'âge de 69 ans, Jean-Baptiste Potvin, époux bien-aimé de Emilia Brûlé. Funérailles des salons Horace Racine et Robert Ltée, 260 Besserer, le mercredi 4 février à 7 h. 45 a.m., pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 70-27

PRUDHOMME, Cordélia — Le lundi 2 février 1953, à sa demeure, 11, rue Plessis, Hull, est décédée Cordélia Desjardins, à l'âge de 72 ans, épouse de feu Hormidas Prudhomme. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Emond, Boul. Saint-Joseph. Départ du cortège funèbre jeudi, le 5 février, à 7 h. 55 a.m., pour l'église Saint-Joseph où le service sera chanté à 8 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. 70-28

SAINT-JEAN, Joseph Cosmas — Décédé à sa résidence, 11 Saint-Jean-Baptiste, Pointe-Gatineau, le dimanche 1er février 1953, Joseph Cosmas Saint-Jean, époux de Clothilde Dauray, à l'âge de 71 ans et un mois. Il repose aux salons funéraires Gauthier, 101 Notre-Dame, Hull. Funérailles le mercredi 4 février, à 7 h. 45 a.m. pour un service en l'église Saint-François-de-Sales à 8 h. Inhumation au cimetière paroissial. 70-27

Thurso blanchit Buckingham, 8-0

Lors d'une joute régulière de la Ligue juvénile du Bas-Outaouais, disputée tout dernièrement, l'équipe de Thurso a enregistré une victoire facile de 8-0 sur le Buckingham.

G. Leduc conduisit alors les attaques des vainqueurs en comptant à trois reprises. Les autres buts des gagnants furent réussis par G. Lafrenière, J.-G. Lalonde, R. Parent, G. Chartrand et P. Huet. Gilles Richer enregistra le blanchissage pour les gagnants.

Les alignements:

THURSO: — Buts, G. Richer; défenses, R. Parent, G. Chartrand; avants, A. Richer, J.-G. Lalonde et G. Leduc; remplaçants: A. Gariépy, G. Lafrenière, R. Chartrand, J.-G. Denis, J.-P. Prévost, P. Huet, R. Chartrand et G. Lavallée.

BUCKINGHAM: — Buts, R. Gaudette; défenses, Biglow et Beihler; avants, Dunn, G. Latour et R. Souci; remplaçants, G. Charette, Périard, Hewson et McKenzie.

Sommaire: —

Première période

1—Thurso G. Leduc (Richer, G. Chartrand).
2—Thurso: G. Lafrenière (J.-C. Denis, R. Chartrand).
3—Thurso: G. Leduc (A. Richer).

Deuxième période

4—Thurso: J.-G. Lalonde (A. Richer).

Troisième période

5—Thurso: R. Parent.
6—Thurso: G. Leduc (A. Richer, Parent).
7—Thurso: G. Chartrand.
8—Thurso: P. Huet (J.-P. Prévost).

Punitions: — McKenzie, Rog. Chartrand, G. Chartrand, Gariépy et Charette.

Cartes mortuaires (70A)

J.P. LAURIN Ltée, manufacturiers de monuments de distinction, pour vous accommoder se chargent de l'impression de cartes mortuaires. 103 George, tél. 4-0417. 70A-300

In Memoriam (73)

CHENIER — A la douce mémoire de Narcisse Chénier, décédé le 6 février 1950. — A tous ceux qui, à pareille date il y a trois ans, venaient pleurer avec nous sur un mort qui nous restera éternellement cher, nous venons redire un affectueux merci. Sûrs de leur généreuse amitié, nous leur demandons de s'unir à nous en ce douloureux anniversaire. Que tous croient que pareille preuve de sympathie n'est insensible ni aux disparus ni à ceux qui perpétuent leur mémoire.
Son épouse.
73-30

Remerciements (74)

MATHIEU — La famille Louis Mathieu désire remercier sincèrement parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Anna Matthieu (Anna Lortie) survenu le 21 janvier, 1953, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. 74-28

Maniwaki remporte deux victoires

MANIWAKI, Qué. (D.N.C.) — L'équipe Gatineau-Victoria Jr. a rendu visite aux porte-couleurs de Maniwaki, en fin de semaine dernière, à l'aréna de Maniwaki, devant une foule considérable de spectateurs enthousiastes.

Deux joutes amicales ont eu lieu, dont une le samedi soir et l'autre le dimanche après-midi.

Les deux joutes ont été très intéressantes et enlevantes malgré le mauvais état de la glace, dû à une température trop douce.

Gatineau a affiché une brillante tenue et a fait preuve d'un beau jeu d'ensemble. L'on peut dire que ce club a un très bon jeu défensif.

Cependant, Maniwaki a conservé l'avantage du jeu et est parvenu à infliger deux défaites consécutives à Gatineau, 6-4 et 5-4; il faut ajouter que les deux joutes ont été contestées.

La partie de samedi soir surtout a été dénudée de rudesse.

Voici le sommaire de ces deux joutes.

Gatineau: buts, M. Daoust; défenses, A. Desforges, T. Belly, H. Séguin et P. Cousineau; avants, J. C. Trépanier, G. Groulx et R. Lafleur; remplaçants, G. Touchette, C. Plouffe, F. Brazeau, P. Langelier, Y. Plouffe, P. Desjardins et J. Tomaro.

Maniwaki: buts, M. Ledoux; défenses, J. Bonhomme, B. Hilliker, et E. Lassonde; avants, G. Bonhomme, H. Sincennes et R. Landriault; remplaçants, R. Riel, G. Houle, J. L. Hubert, J. M. Tissot et L. Addleman.

Samedi soir

Première période

1. Gat. P. Cousineau (P. Desjardins 5.01
2. Gat. P. Cousineau (F. Brazeau, R. Lafleur) 5.31
3. Mki. G. Bonhomme (E. Lassonde, H. Sincennes) 7.49
4. Mki. G. Bonhomme (E. Lassonde, H. Sincennes) 15.35
5. Gat. G. Groulx (H. Séguin, P. Desjardins) 18.39

Pas de punition.

Deuxième période

6. Mki. G. Bonhomme (E. Lassonde, H. Sincennes) 1.13

PUNITION: B. Hilliker

Troisième période

7. Gat. R. Lafleur (P. Cousineau, F. Brazeau) 2.25
8. Mwi. H. Sincennes (G. Bonhomme, E. Lassonde) 9.05
9. Mki. H. Sincennes (G. Bonhomme, E. Lassonde) 16.24
10. Mki. J. Cross (J. Bonhomme, G. Houle) 17.32

PUNITION: Lassonde, Houle, Langelier.

Arbitres: B. Addleman et U. Grondin.

Dimanche:

Première période

1. Gat. P. Cousineau (seul) 5.32
2. Mki. Tissot (Sincennes) 6.00
3. Mki. G. Bonhomme (Sincennes) 6.44

PUNITION: Séguin, Tissot (mineure et majeure de 10 min.)

Deuxième période

4. Mki. Lauriault (Riel, Houle) 12.17
5. Gat. Touchette (Trépanier) 13.39
6. Mki. Addleman (Tissot, G. Bonhomme) 15.27
7. Mki. Riel (seul) 17.24
8. Gat. Desjardins (seul) 19.01

PUNITIONS: Cross, Séguin, Langelier.

Troisième période

9. Gat. Touchette (Desjardins) 14.28

Aucune punition.

Le Canadien de Hearst perd 6-4 et gagne 9-4 contre Royal de Moneta

HEARST, Ont. (D.N.C.) — Le Canadien juvénile de Hearst perd et gagne contre le club de Moneta "Royal" de Timmins.

Plus l'on va dans le sud de l'Ontario plus le hockey est fort et meilleur. Pour éprouver les forces de son club juvénile, le coach Gus Lang a fait venir à Hearst pour deux joutes, un club de Timmins. Samedi le 24 janvier le club Moneta remportait la première joute 6-4 mais perdait le lendemain 9-4. Un accident d'automobile a cependant empêché le coach Gus Lang d'assister à ces joutes. En effet, accompagné de M. Tom Tremblay, de Hearst il était allé rencontrer à l'aérodrome de Kapuskasing un éclaireur du tricolore de Montréal. En revenant ils ont eu un accident.

M. Tremblay et l'éclaireur s'en tirèrent sans blessure mais l'instructeur a dû être hospitalisé.

Les étoiles de samedi soir:

Rus McKay (Moneta) défense; Fred Auger (Moneta), gardien de but; Gary Sharp (Hearst), avant.

Sommaire

Première période

1—Hearst: G. Bégin (Terefenko) 6.06
2—Moneta: R. McKay (Lemaire) 6.55
3—Moneta: Darby (Ménard) 8.03
4—Moneta: Chénier (Ménard) 11.00
5—Hearst: Sharp (Camiré, McMillan) 17.05

Punitions

Hearst: McMillan, 15.25; Moneta: Boissonneault, 16.25.

Deuxième période

6—Hearst: Sharp (McMillan) 12.50
7—Moneta: McKay (Faciano)

Punitions

Hearst: Terefenko, 16.07; Moneta: Palmarak, 16.07.

Troisième période

8—Moneta: Chénier 14.34
9—Moneta: McKay (Ruddy) 17.35
10—Hearst; Sharp (Terefenko) 19.40

Punitions: Hearst: McMillan, 1.25, Veilleux, 7.43, Rouse, 14.06; Moneta: Lemire, 17.04.

Pour la joute de dimanche gagnée par nos combattifs "Canadiens" les 3 étoiles furent:

Gérard "King" Bégin (Hearst) centre; Ménard (Moneta), aile droite; Noël Bégin (Hearst) défense.

Joute de dimanche: Hearst 9; Moneta: 4.

SOMMAIRE

Première période

1—Hearst: Gélineau (Veilleux) 3.23
2—Hearst: G. Bégin (Terefenko) 10.50
3—Moneta: Chénier (McKay) 10.59

Punitions — Moneta: Lemire 4.22, Ménard 10.25, Palmurak 17.50.

Deuxième période

4—Moneta: Faciano (Ménard) 13.40
5—Moneta: Ménard (Chénier) 13.57
6—Moneta: Ménard (Chénier) 15.07
7—Hearst: G. Bégin (Sharp) 15.15

Punitions — Hearst: Camiré 3.30; Moneta: McKay 14.12.

Troisième période

8—Hearst: G. Bégin (Blair) 0.23
9—Hearst: Sharp (McMillan) 2.15
10—Hearst: Veilleux (Gélineau) 15.45
11—Hearst: Sharp 17.05
13—Hearst: Gélineau (Sharp) 19.41

Punitions — Hearst: Blais 12.47, Lemaire 16.70.

Sedgman a raison de Jack Kramer

ERIE, Pa. — (P.A.) — L'Australien Frank Sedgman, a mis un frein à sa série de deux défaites en battant Jack Kramer 6-2, 1-6, 6-4, lundi soir, dans une joute de leur tournoi professionnel.

Cette victoire a donné à Sedgman une avance de 12-8 contre son adversaire américain.

Ken McGregor et Pancho Ségura ont joué durant 2 heures et demie avant d'en arriver à une décision. Segura a finalement eu raison de McGregor 9-7 et 20-18. Segura a une avance de 18-3 dans la série.

Hawkesbury 6; Chute-à-Blondeau, 3

Dans une joute régulière de la Ligue Québec-Ontario, le Hawkesbury a triomphé de la Chute-à-Blondeau, au pointage de 6-3, hier soir à Hawkesbury.

A. Laliberté, Léveillé avec deux points, Prévost, Landriault et R. Laliberté ont compté pour les gagnants.

Pour la Chute, Desforges, avec deux buts, et Timbers, avec un autre, ont allégé la défaite.

Les Rockets triomphent de l'Académie, 3 à 2

Lors de la première joute des séries éliminatoires de la Ligue midget des Terrains de jeux d'Ottawa, les Rockets Flyers ont remporté une victoire de 3-2 sur l'Académie de La Salle. Cette partie était disputée à la patinoire Bingham.

Emile Arial conduisit les attaques des Rockets en comptant à deux reprises, tandis que Roger Scott réussit l'autre but des gagnants. Pour le LaSalle, Bob Beauchamp et M. Gagné comptèrent chacun un but.

M. A. Quesnel a été réélu président de la Société S.-J.-B. de Sudbury

M. Arthur Quesnel, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sudbury durant l'année 1952, a été réélu à ce poste pour l'année 1953 lors de la réunion annuelle d'élections tenue récemment.

Les autres officiers sont MM. Louis Desmarais, trésorier; Lionel Lavallée, secrétaire; Paul Adam, Jean-Paul Lebel, Emilien Chiasson, Edgar, Lalonde et Donald Riopel, directeurs. Le R.P. Eugène Mongeau, S.J., a accepté les fonctions d'aumônier pour une autre année.

La réunion avait lieu à la salle de réception de l'hôtel Nickel Range, sous la présidence de M. Arthur Quesnel.

Les délibérations débutèrent par la prière récitée par le R.P. E. Mongeau, S.J. M. le président a félicité les membres d'être venus en si grand nombre.

M. Quesnel a ajouté qu'en plus d'avoir été heureuse dans ses projets financiers, la société locale a démontré qu'elle est une organisation nécessaire dans notre vie sociale et nationale. Il a rappelé la célébration de notre fête nationale de la Saint Jean-Baptiste, la soirée de famille du Jour de l'An et les nombreuses réunions générales, l'intérêt porté aux Sections juvéniles, au Concours de français, aux Terrains de Jeux.

M. René Pelland, trésorier, a présenté le rapport financier de l'année. Parmi les dépenses occasionnées durant l'année, M. Pelland a mentionné l'Oeuvre des Terrains de jeux, contribution à l'achat d'un drapeau à la Section juvénile Notre-Dame-du-Cap, de l'école l'Assomption et une coupe permanente au Concours annuel de français.

M. J.-P. Lebel, organisateur de la soirée du Jour de l'An, a donné le rapport des activités et des finances de la soirée; M. Emilien Chiasson, président du comité de l'Oeuvre des terrains de jeux a lu son rapport, M. Paul Adam, président du comité de recrutement, a dit que la Société avait au delà de 600 membres actifs et espérait que le nombre soit doublé durant l'année 1953.

Le R.P. Eugène Mongeau, S.J., aumônier, a tiré quelques conclusions pratiques. Le R. P. Aumônier, l'un des plus actifs dans la Société durant l'année, se dit émerveillé du travail qui s'est accompli durant l'année et a félicité, en particulier, les officiers pour leur travail assidu, leur ponctualité aux réunions et leur franche camaraderie; "qualités, dit-il, qui ont grandement contribué aux succès remportés qu'il attribue en grande partie à la bonhommie et au tact du président, M. Quesnel.

Les membres du comité de présentation étaient MM. Paul-Emile Laplante, président, J.-A. Laberge, J.-A. Lapalme, Norman Castonguay, Bruno Saint-Pierre et Alphonse-E. Charette.

Deux accidents de la circulation à Cornwall, Ont.

CORNWALL, Ont. (D.N.C.) — Deux autos sont entrées en collision dimanche matin vers 10 h. 20 au coin des rues Marlborough et Chemin de Montréal. Les dommages à chaque véhicule s'élèvent à $120.

L'accident se produisit lorsqu'une auto conduite par James H. Smith, 638, rue Bedford, Cornwall, qui s'en allait en direction ouest sur le chemin de Montréal, a glissé et a frappé l'auto de Frederic Littlefield, 715, rue Fayolle, de Verdun, Qué., qui s'en venait en sens inverse. Le constable Harry Levere, de la Police du canton, fit enquête.

Un deuxième accident se produisit vers 8 heures du soir au coin des rues Saint-Félix et Chemin de Montréal, lorsqu'une auto conduite par M. Georges Dubé, 809, Première rue est, qui s'en allait en direction sud sur la rue Saint-Félix, est entrée dans une auto stationnée, propriété de M. Alexandre Verville, 417A, rue Saint-Félix. Les domm ges à l'auto de M. Verville s'élèvent à $75, et à celle de M. Dubé à $50. Le constable Harry Levere, de la Police du canton, fit enquête.

M. Saint-Laurent chez les anciens de la Gendarmerie royale

L'Association des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada nous annonce que le premier ministre, l'hon. Louis-S. Saint-Laurent, adressera très probablement la parole, lors du dîner annuel de l'Association qui aura lieu à la salle à manger du Château Laurier, en mai prochain. La date exacte n'a pas encore été déterminée.

Cette nouvelle a été rendue publique lors de la récente assemblée de l'Association tenue au "Bridge Club".

On a appris aussi que la fanfare de la Gendarmerie donnera une représentation de musique de fanfare au théâtre Capitol le 15 mars prochain, à 8h.30 du soir.

Le secrétaire de l'Association, M. Joseph O'Brien, s'est dit fort réjoui de nous informer que le nombre des membres n'a jamais été aussi élevé qu'actuellement.

La prochaine assemblée aura lieu le 17 février prochain.

Saint-Eugène, Ont.

SAINT-EUGENE, Ont. (D.N.C.) — Mlle Georgette Villeneuve, de Sainte-Anne-de-Bellevue, rendait visite à ses grands-parents M. et Mme Hyacinthe Sauvé.

M. et Mme Leslie Smith, de Montréal, étaient chez M. et Mme Eugène Bouvrette dernièrement.

M. et Mme Claude Séguin, de Hawkesbury, ont visité M. et Mme Georges Rochon.

Mme Emmanuel Labrosse passe quelques jours chez M. et Mme Maurice Aubry à Montréal.

Mlle Marie-Anne Sabourin, institutrice, passait la fin de semaine chez M. et Mme Donat Sabourin, à Sainte-Anne de Prescott.

Mlle Yolande Séguin, institutrice à Ottawa, passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Eugène Séguin.

Mlle Lucille Brunette, institutrice à l'école Mazenod, Ottawa-est, était en fin de semaine chez son père, M. Fridolin Brunette.

Mme Odilon Séguin, d'Aylmer, a passé quelques jours chez Mme Wilfrid Saint-Denis.

M. et Mme Wilfrid Charette, M. et Mme Gaston Charette, de Hawkesbury, ont visité M. et Mme Georges Rochon.

M. et Mme Lucien Faubert et leurs enfants, Colette et Robert, et Mme Maurice Lalonde, de Rigaud, étaient chez M. et Mme Roméo Meilleur.

M. et Mme Hector Bélanger et leurs enfants visitaient Mme Roméo Bouvrette, dernièrement.

M. Octave Portelance, agent de la gare du Pacifique-Canadien a reçu une promotion en acceptant l'agence à la gare de Lachute, M. et Mme Portelance et leurs enfants quittent Saint-Eugène après y avoir vécu sept ans et avoir conquis l'amitié de tous.

L'équipe de hockey "Long-Sault" de Hawkesbury rencontrait dernièrement les joueurs de Saint-Eugène et remportait une victoire facile par le compte de 6 à 2.

Service funèbre de M. Avit Dubé à Sudbury, Ont.

SUDBURY, Ont. (D.N.C.) — Les funérailles de M. Avit Dubé, décédé accidentellement, ont eu lieu, récemment, en l'église Saint-Jean-de-Bréboeuf. Il était âgé de 38 ans.

Mgr J.H. Coallier, P.D., V.F., officiait, assisté de MM. les abbés L. Martin et J. Savignac.

Le défunt, employé à la mine Creighton, fut tué instantanément par un train de minerai à 2,300 pieds au-dessous de la surface.

Né à Sudbury, il travaillait à la mine "International Nickel" depuis huit ans. Lui survivent, outre son épouse, six enfants, André, 13 ans; Roland, 10 ans; Marcel, 11 ans; Suzanne, 3 ans; Thérèse, 2 ans; et Raymond, 4 mois.

L'inhumation a eu lieu au cimetière catholique de Sudbury.

Montcerf, Qué.

MONTCERF, Qué. (D.N.C.)— M. et Mme Maurice Charbonneau (née Thérèse Heafey) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance de leurs trois filles nées à l'hôpital de Maniwaki.

M. et Mme Jean-Guy Nault (née Jeannine Lacroix) font part de la naissance de leur fils.

VA-ET-VIENT

M. le curé J.-A. Cossette est de retour d'un voyage au Lac Saint-Jean, où il a assisté aux funérailles de son frère.

M. Lorenzo Lafrance est hospitalisé à l'hôpital de Maniwaki.

M. Napoléon Carrière est de retour dans sa famille, après un séjour à l'hôpital de Maniwaki. Son fils, le R. P. Réal Carrière, professeur au séminaire de Limbour, lui a rendu visite.

ACCIDENT

M. Jack McConnery a été transporté à l'hôpital à la suite d'un accident survenu lorsqu'il transportait des billes de bois, tirées par un attelage. Les billes ont glissé et ont renversé le chauffeur et ses chevaux. Les compagnons de travail de M. McConnery se sont empressés de lui porter secours.

L'installation des directeurs du club Kiwanis, Rouyn

ROUYN, Qué. (D.N.C.) — Au cours de leur dernier dîner hebdomadaire, les membres du Kiwanis de Rouyn ont assisté à l'installation des nouveaux directeurs, MM. J.-O. Dubois, Rolland Roy, J.-S. Thibault, F. McNally, A. Jalbert et le Dr Robert Côté. On sait que le nouveau président est M. Joseph Couillard.

Le lieutenant-gouverneur M. Rex Smith a présenté les remerciements du Club au président sortant de charge, M. Henri Bellehumeur. Voici les comités pour l'année 1953: assistance, M. A. Jalbert; recrutement, M. J. Couillard; agriculture et conservation, M. Grégoire Aubé; réception, M. Lucien Bellehumeur; appui aux églises, M. J.-O. Dubois; relations inter-clubs, Dr J.-G. Gilbert; musique et programme, J.-Jacques Pépin; enfants infirmes, Dr R. Côté; garçons et fillettes, M. Roch Fortin; éducation, J.-D. Duguay; affaires, Me F.-J. McNally; relations extérieures, M. Fred Ross; organisation, MM. Henri Bellehumeur et Albert Lambert.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Brisson, ainsi que leur fille, Huguette, sont de retour d'un séjour à Montréal.

Mme Maurice Lahaie, de Montréal, est de passage à Rouyn chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Roch Fortin.

Mme Charles Nadeau, de Rouyn, est revenue de Montréal après y avoir passé quelques jours.

Les funérailles de M. Alcide Daoust à Casselman, Ont.

CASSELMAN, Ont.—Un grand nombre de parents et amis ont assisté récemment aux funérailles de M. Alcide Daoust, époux de feu Rose Morin, décédé à la demeure de sa fille, Simone. Il était âgé de 77 ans.

M. l'abbé L. Martel a fait la levée du corps et a chanté le service à 9 heures, assisté de M. l'abbé M. Pilon et de M. l'abbé E. Denis comme diacre et sous-diacre.

Il laisse pour pleurer sa perte, quatre fils: Paul, Raoul, Jean, de Casselman, et William, d'Ottawa; trois filles, Mlle Simone Daoust, de Casselman, Mme Françoise Force, de Paris (France), et Mme Gabrielle Feldmuller, de Montréal; deux frères, Damase, de Casselman, et Denis, d'Alberta; trois soeurs, Mme Anita Quenneville et Mme Aimé Boileau, de Cornwall, Mme Bertha Clément, d'Alfred.

MM. A. Quesnel, E. Racine, T. Lamoureux, O. Genier, W. Desnoyers et P. Quesnel étaient les porteurs.

M. l'abbé M. Pilon a récité les dernières prières au cimetière paroissial.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Brazeau et Quesnel, de Casselman.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Mots	COMPTANT insertions 1	3	6
1 à 10	.35	.83	1.50
11	.39	.91	1.65
12	.42	.99	1.80
13	.46	1.07	1.95
14	.49	1.16	2.10
15	.53	1.24	2.25
16	.56	1.32	2.40
17	.60	1.40	2.55
18	.63	1.49	2.70
19	.67	1.57	2.85
20	.70	1.65	3.00

Pour calculer le nombre de mots dans une annonce, comptez les groupes de cinq chiffres ou moins, chaque initiale, les abréviations, les signes $, c, %, etc., comme des mots entiers, et l'adresse ou casier du DROIT comme 3 mots.

Pas de commandes "jusqu'à nouvel ordre". Les prix ci-dessus sont pour des insertions consécutives. Dans les cas contraires, considérez chaque insertion comme une annonce nouvelle.

DEBIT

Les annonces débitées sont sujettes à un supplément de 15 sous si non payées dans les 9 jours de la première insertion.

NOMENCLATURES

Les nomenclatures dans les comptes rendus de funérailles sont sujettes au tarif de un cent du mot, les initiales et les abréviations comptées comme des mots entiers. Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, messes anniversaires.

Première insertion	$1.25
Insertions subséquentes	1.00
In memoriam 50 mots	1.25
Le mot additionnel	.03

Annonces légales, fédérales, provinciales, municipales ou autres:

Caractère 6 points, la ligne	$0.20
Caractère 8 points, la ligne	$0.15
Classées en caractère étalage, minimum 20 lignes.	
Occasionnelle, la ligne agathe	$0.10
3 insertions consécutives	$0.09
6 insertions consécutives	$0.08
Titre spécial hors liste	$0.20
Pour faire suivre réponses au casier	$0.10

L'annonceur est prié de spécifier la rubrique désirée.

Le Droit se réserve le privilège de refuser sans avis toute annonce contraire à son programme ou sujette à libelle.

Les personnes qui commandent des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage ou toute annonce controversable doivent s'identifier et endosser toute responsabilité par leur signature.

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreur ou d'omission notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

HEURES DE FERMETURE
POUR LES
ANNONCES CLASSEES
Edition du jour — 10.30 a.m.
tous les jours excepté le samedi
à 9 heures a.m.

TELEPHONE
3-4061
entre 5 h. et 8 h. p.m.
appelez
3-4066

VILLE D'OTTAWA
Département de l'ingénieur

Circulation à sens unique — Avenue Pretoria et rue Isabella

En vigueur, lundi, 2 février, les sections de l'avenue Pretoria et de la rue Isabella entre les rues Elgin et Bank seront à circulation en sens unique. L'avenue Pretoria sera utilisée pour la circulation à destination de l'est seulement et la rue Isabella sera utilisée pour la circulation à destination de l'ouest seulement. Cela est conforme au règlement 102-52.

Les conducteurs de tous les véhicules sont priés de se conformer aux stipulations du règlement susmentionné et aux affiches de la circulation qui ont été érigées sur ces rues.

N. R. OGILVIE.
greffier de la ville.

OTTAWA, le 30 janvier 1953.

JOSEPHINE



"Reste loin de ce chien policier. Les gens vont penser que tu es un porte-panier!

Cotes de la Bourse

(Par la Presse canadienne)

Bourse de Montréal

Ventes	Stock	Hauts	Bas	11.30 a.m.
550	Abit	13⅝	13⅜	13⅝
125	Algoma	45	45	45
105	Alum	52½	52	52
400	Argus	12⅝	12⅜	12⅜
397	Asbes	25⅝	25½	25½
235	Atlas	22¾	22½	22¾
10	Bath A	44⅞	44½	44⅞x
230	Beli	38⅛	38	38
580	Brazil	10⅝	10½	10⅝
275	BA Oil	20	20	20
150	BC Forest	5⅛	5⅛	5⅛x
5	BC Pow	35	35	35 x
25	Bruck B	8½	8½	8½x
25	Bulolo	6.40	6.40	6.40 x
810	Can Cem	82	81½	81½
75	Can Cem P	27⅝	27⅝	27⅝
155	C Iron	22½	22½	22½
10	Cn Pow	11⅝	11½	11⅝x
2250	C Brew	19¼	19	19¼
225	Cdn Car	16¼	16¼	16¼
280	Cdn Car A	17½	17½	17½
175	Cel	44½	44½	44½
24	Cdn Cott P	24	24	24 x
685	CPR	31½	31¼	31¼
25	Cdn Vick	18½	18½	18½x
150	Cocksh	15⅞	15⅞	15⅞
445	C Smelt	31⅝	31½	31½
100	Con Gillass	22	22	22
150	Corby A	9½	9½	9½
255	Seagram	26½	26¼	26¼
200	Dom Brid	82	82	82
100	Dom Gla	62	62	62
200	Dom Stl	15¼	15¼	15¼
25	Dom Store	15¼	15¼	15¼x
250	Dom Tex	10⅜	10⅜	10⅜
200	Dow Brew	16⅜	16⅜	16¼
335	Fam Play	18½	18½	18½
1425	Fraser	16¼	16¼	16¼
50	Gatineau	22	22	22 x
30	G Dynamics	42¼	42¼	42¼
45	H Smith	18	18	18 x
115	Hud Bay	67½	67½	67½
415	Imp Oil	34½	34½	34½
110	Imp Tob	10¼	10	10¼x
150	Ind Accp	34½	34½	34½
85	Int Nick	44¼	44¼	44¼
75	Int Pap	52½	52½	52½
95	Int Pete	27½	27½	27½
125	Int Util	28½	28⅜	28⅜
135	L Woods	31	31	31
500	Massey	10	10	10
25	McColl	35¾	35¾	35¾
20	Molson B	26	26	26 x
30	N Sti Car	26¾	26¾	26¾x
230	Noranda	78½	78¼	78½
65	Powell Riv	23¼	23¼	23¼x
150	Pow Corp	38	38	38
400	Price	32	32	32
125	Prov Trans	14¼	14¼	14¼x
200	Royalite	15⅞	15⅞	15⅞
50	Sti Corp	33½	33½	33½
85	Shawin	41¾	41⅝	41⅝
75	Southam	21½	21⅜	21⅜x
150	Thrift	14¼	14¼	14¼
100	Triad	2.60	2.60	2.60
250	Un Steel	13	13	13
11	WPG El	44	44	44 x
15	WPG El P	100	100	100
	BANQUES			
5	Mtl	32⅝	32⅜	32⅜x
65	Royal	34½	34½	34½
	CURB			
50	Ang Nfld	9	9	9 x
500	Brown	9½	9½	9½
100	Brown 1P	96	96	96
210	Can Sug	16¼	16¼	16¼
50	C Gen Inv	25	25	25
60	Cdn Ind	40	40	40
1035	Cw Lumb	10¼	10¼	10⅜
155	Con Pap	36¼	36¼	36¼
50	Dom Oils	35⅞	35¾	35⅞

Ventes	Stock	Hauts	Bas	Clôture
500	Fleet	1.50	1.50	1.50
145	Ford A	66	65⅞	66
100	Gt Lakes	166	163½	163½
50	I Paint A	81½	81½	81½x
300	Mex L et P	57⅞	57⅞	57⅞
425	Nfld Light	19	18⅝	19
100	Trade Fin A	55¼	55	55¼
1210	Trans Mt	45	44⅞	45
1100	Trans Tv	.13	.13	.13
	MINES			
2000	Anacon	3.05	3.00	3.00
5000	Ankeno	.23	.23	.23
21700	Anacon Rts	.15	.10	.10
10000	Arnora	.18	.18	.18
900	Belle Chib	.15	.15	.15
3000	Belville	.77	.77	.77
4500	Bonville	.12	.12	.12
19500	Carnegie	1.32	1.25	1.25
14000	Cart Mal	.94	.94	.94
500	Cassiar	7.10	7.10	7.10
18000	Celta	.16	.15	.15
500	Centremag	.16½	.16½	.16½
600	Chib Expl	1.25	1.20	1.20
1000	C Candego	.34	.34	.34
2000	Copper Man	.46	.46	.46
3000	Cortez	.05	.05	.05
100	Dome	19½	19½	19½
1000	Donalda	.60	.60	.60
500	El Sol	.12	.12	.12
100	Falconbridge	20½	20½	20½
2500	Grandines	.48	.45½	.46
5	Hollinger	15½	15½	15½x
2000	Jaculet	.13	.13	.13
2000	Kayrand	.10½	.10½	.10½
500	Kenmayo	.14	.14	.14
18000	Keyboycon	.25	.22	.24⅞
26000	Ladulama	.75	.68	.67½
200	Lafayette	.57	.57	.57 x
20000	Lingside	.06	.06	.06
500	Lorraine	.21	.21	.21
2500	Merrill	.49	.48	.48
500	Mogador	.35	.35	.35
500	Montanban	.53	.53	.53
700	New Cal	1.25	1.20	1.20
27900	N Larder	2.33	1.90	2.05
1000	N Pac Coal	.62	.62	.62
21500	Nubar	.50	.47	.48
4000	Porc Pen	.20	.20	.20
11000	Que Chib	.21	.17	.20
200	Que Copper	1.25	1.25	1.25
1500	Que Smelt	.17	.16	.16
1500	Rix Athab	2.60	2.60	2.60
200	Sherrit	5.35	5.35	5.35
100	Steep Ro	8.40	8.40	8.40
5000	Tache	.34	.33	.33
1000	Trebor	.19	.19	.19
2700	U Ashes	3.95	3.90	3.90
3000	Villbona	.12½	.12½	12½
1900	Violamac	2.25	2.20	2.25
400	Weat Tung	4.00	4.00	4.00
	HUILES			
300	Albermont	2.35	2.35	2.35
3100	Antone	.73	.71	.72
100	Can Oil	4.80	4.80	4.80
100	Calvan	5.95	5.95	5.95
500	Ralseman	1.40	1.40	1.40
200	C Devonian	1.20	1.20	1.20
800	Cent Expl	5.85	5.75	5.75
1500	C Cordasaun	.69	.69	.69
1500	Emp Oil	.99	.97	.99
100	Gaspé	2.50	2.50	2.50
600	Home	11¾	11¾	11¾
1700	Nat Pete	2.50	2.25	2.25
3900	New Cont	1.45	1.45	1.45
100	Okalta	2.90	2.90	2.90
3000	Omnitra	.06	.06	.06
200	Phillips	1.05	1.05	1.05
800	Sweet Grass	.76	.76	.76
2000	Tor Amn	.50	.50	.50
4600	Tri Tor	1.04	.99	.100
59	Westburne	.85	.85	.85 x

Ventes totales: Industrielles: 22,100; mines: 277,100; x—Lots divers.

Bourse de Toronto

Ventes		Haut	Bas	11h. 30 a.m.
695	Abitibi	13⅝	13½	13½
5	Acadia P.	98½	98½	98½
1500	Acad. Uran.	.27	.27	.27
6600	Albermont	2.35	2.30	2.30
225	Algoma	45	44½	44½
135	Aluminium	52½	52	52
250	Alum. of Can. P.	23¾	23¼	23¾
500	Am. Yknife.	.26	.26	.26
1100	Anacon	3.05	3.05	3.05
800	Anglo Cdn.	8.00	8.00	8.00
27500	Ankeno	.24	.23	.23
3000	Apex	.14	.14	.14
11900	Armistice	.14	.12	.14
700	Ascot	.67	.67	.67
50	Ashdown B	18½	18½	18½
600	Asher	1.70	1.68	1.70
2500	Athona	.16	.16	.16
195	Atlas Steel	23¼	23	23
1500	Atlin	.09¾	.09½	.09½
2000	Aubelle	.10	.09¾	09¾
1000	Aumaque	.19	.19	.19
500	Banff	2.30	2.30	2.30
1200	Bailey	5.00	5.00	5.00
1166	Bankfield	.10	.08	.08
25	Bank of N. S.	390	390	390
100	Barnat	1.17	1.15	1.15
600	Barvue	3.50	3.40	3.40
1500	Beattie	.39	.39	.39
84000	Bellekeno	.55	.53	.53
517	Beil	38⅜	38⅛	38⅜
650	Bevcourt	.91	.91	.91
24600	Bevcourt Rts.	.01	.00½	.00½
43150	Bobjo	.46½	.44	.46
20000	Bonville	.13½	.13	.13
3500	Boymar	.17	.16	.16
1400	Brazilian	10⅝	10½	10⅝
2500	Brewis	12½	.12	.12
300	Britalta	9.25	9.20	9.20
500	Brit. Empire	1.19	1.19	1.19
4000	Buff. Ank.	.58	.55	.58
5500	Buff. Cdn.	.25	.25	.25
1500	Buff. Rl.	.07	.07	.07
2000	Calder	.13	.13	.13
2	Caldwell 2P.	15	15	15
200	Cal. Edm.	12¾	12¾	12¾
1000	Callinan	.24	.24	.24
4100	Calmont	1.80	1.75	1.78
500	Calmorth	.56	.56	.56
200	Calvan	5.90	5.90	5.90
2300	Camp. Chib.	2.70	2.65	2.70
210	Can. Cement	82⅝	81½	81½
110	Can. Cement P.	27½	27½	27½
150	C. Iron Fdry.	22½	22½	22½
5 00	Can. S. Oil	10¾	10¼	10⅝
1000	C. Admiral	82	82	82
200	Cdn. Atl. Oil	5.65	5.65	5.65
170	Bk. of Com.	29¾	29⅝	29¾
500	Cdn Breweries	19	19	19
125	Canners	32⅝	32¼	32¼
25	Cdn. Cel.	44¾	44¾	44⅝
11100	Cdn. Dev. Pete	1.20	1.12	1.12
115	C. Dredge	55	54½	55
15	Cdn. Food P	62	62	62
500	Cdn. Mal.	.50	.50	.50
200	Cdn. Oil	.14	.14	.14
15	Cdn. Oil 5P.	98	98	98
10	C. P. R.	31¾	31¾	31¾
2580	Cdn. Pipeline	2.05	2.00	2.03
800	C. Williston	3.15	3.00	3.15
300	Carbioo	1.43	1.41	1.43
630	Cassiar	7.10	7.10	7.10
1340	Cassiar Rts.	.62	.62	.62
5025	Cent. Exnl.	5.90	5.80	5.90
800	Cent. Leduc	3.70	3.60	3.70
800	Centramequ	.17	.17	.17
1300	Charter	1.80	1.80	1.80
100	Chem. Research	1.95	1.95	1.95
1000	Cheskirk	.08	.08	.08
500	Chib. Explor.	1.21	1.21	1.21
4200	Chimo	1.46	1.40	1.40
1100	Citra Lartic	.13	.13	.13
1000	Cobalt	.25	.25	.25
400	Cockshutt	.16	.16	.16
1500	Coldstream	.85	.85	.85
5500	Con. Allenbee	.87	.86	.86
1100	C. Discovery	1.80	1.80	1.80
10000	Con. Guayana	.76	.76	.76
255	Con. Smelters	31¾	31½	31½
1500	Con. Nichol	.17½	.17	.17
5	Con. Gas	14½	14½	14½
200	Conwest	5.05	5.05	5.05
2500	Copper Man.	.47	.45	.47
100	Corr. Box.	8	8	8
1	Crown Trust	115	115	115
700	Con. Peak	1.14	1.10	1.12
10	Davis A	16	16	16
1000	Deldona	.47	.47	.47
1500	Delta	14¾	14¾	14¾
100	Dev. Leduc	2.75	2.75	2.75
985	Dist. Seag.	26½	26¼	26½
25	Donte	19¾	19¾	19¾
884	Dom. Foundry	14½	14½	14½
220	Dom. Magnesium	18	18½	18½
500	Dom. Steel	15¾	15¼	15¾
35	Dom. Stores	15¼	15¼	15¾
10	Dom. Tar. P.	90½	90½	90½
100	Dom. Tex.	10¼	10¼	10¼
11200	Donalda	.62	.60	.60
500	Duvex	.45	.45	.45
49400	E. Malartic	3.15	2.99	3.00
5950	East Rim	1.47	1.44	1.45
700	E. Sullivan	6.60	6.50	6.60
1000	East Metals	.81	.80	.80
52	Econ. Inv.	27	27	27
1000	El Pen Rex	11¼	11	11¼
3000	El Sol	11¾	10½	11
52600	Estella	1.20	1.19	1.20
700	Falconbridge	21	20½	20¾
85	Famous Play.	18¾	18½	18½
50	Fanny Farmer	24½	24½	24½
600	Fargo	1.86	1.85	1.85
7300	Fed. Kirk	.09	.08½	.08¾
200	Fed. Pete	6.90	6.85	6.90
4000	Fenimore	.81	.78	.80
1000	Fenimore Wts.	.16	.16	.16
120	Fleet	1.45	1.45	1.45
51	Ford A	65¾	65¾	65¾
1190	Frobisher	6.85	6.80	6.80
500	Frobisher Wts.	.92	.92	.92
500	Gas Expl.	1.50	1.50	1.50
50	Gen. Dynamics	43¼	43¼	43¼
50	Gen. Prod. A	45	45	45
25	G. S. Wares	17½	17½	17½
200	Geneva	14½	14½	14½
110	Glant	10½	10½	10½
3000	Glenora	.04¾	.04½	.04½
6000	Gods Lake	.85	.82	.83
5000	Golden Arrow	.09	.09	.09
100	Gold Manitou	3.25	3.25	3.25
1000	Goldhawk	.07	.06½	.06½
13000	Grah. Bousq.	.58	.55	.56
12500	Grandines	.49	.43	.43
100	Gridoil	4.60	4.60	4.60
5	Guar. Trust	15½	14½	15½
1000	Gulf Lead	.13	.13	.13

Ventes		Haut	Bas	11h. 30 a.m.
3550	Gunnar	4.50	4.40	4.40
35	Gypsum	34¼	34¼	34¼
20500	Halliwell	.06	.05½	.05½
50	Harding Carpet	7⅞	7⅞	7⅞
500	Hard oRck	.15	.15	.15
5800	Harricana	.15	.14	.15
1500	Har. Hib.	.12	.11	.11
1000	Hasaga	.17	.15½	.17
3000	Headway	.12	.11	.12
1000	Heath	.12½	.12½	.12½
130	Hollinger	15¼	15¼	15¼
707	Home Oil	11½	11½	11½
6500	Homer	.17	.17	.17
125	Hud. Bay	67½	67½	67½
1500	Hugn Pam	.54	.54	.54
500	Hy. Charg.	.22	.22	.22
143	Imp. Oil	34⅜	34⅜	34⅜
75	Imp. Tob.	10¼	10	10
100	Imp. Tob. 4P.	23	23	23
10	Ind. Acc. Corp.	34¼	34¼	34¼
6500	Inspiration	.65	.62	.62
25	Int. Metals P.	30½	30½	30½
440	Int. Nickel	44⅜	44⅜	44⅜
20	Int. Nickel P.	127	127	127
750	Int. Pete	27½	27⅜	27¼
154700	Jacknife	.17	.13	.16
500	Jellicoe	.07½	.07½	.07½
500	Jet Oil	.18	.18	.18
600	Jupiter	2.71	2.70	2.70
34100	Kelore	.20	.19	.19½
15	Kelvinator	17	17	17
200	Kenwell	1.75	1.75	1.75
258	Kerr-Add.	19½	19½	19½
5800	Keyboycon	26½	22½	23
1900	Kirk Hud.	1.25	1.20	1.24
2600	Klondike	.25	.22	.22
1000	Kroy	1.80	1.80	1.80
950	Labrador	10½	10½	10½
94250	Ladulama	.77	.62	.69
100	L. Dufault	1.03	1.03	1.03
18000	L. Lingman	.40	.40	.40
05	Lake Woods	31	31	31
4500	Landover	.42½	.40	.40
500	Lavalie	.09¾	.09½	.09½
600	Leitch	1.05	1.05	1.05
10000	Lencourt 3	.15	.15	.15
1200	Little L. L.	.80	.80	.80
45	Loblaw A	38¼	38¼	38¼
5000	Lomega	.08	.08	.08
1200	L. L. Pete	.26	.26	.26
500	MacDonald	1.00	1.00	1.00
5500	Macfie.	.26	.24	.24
3200	Macho	.14	.12	.12
1000	Mackeno	.65	.65	.65
800	MacLeod	2.60	2.60	2.60
5	MacMillan B	20	20	20
1225	Madsen	1.64	1.58	1.64
37000	Mal. G. F.	1.95	1.75	1.85
8000	Man. East	.04	.03½	.03½
585	Massey	10	10	10
1000	Matarrow	.10½	.10½	.10½
235000	Mayo	.18½	.18	.18
60	MacCabe A	12	12	12
5	McColl	36	36	36
175	McIntyre	66	66	66
7000	McWatters	10	.09	.09
300	Mindamar	3.80	3.70	3.70
4000	Minda	.13½	.13½	.13½
500	Mining Corp.	13⅜	13⅜	13⅜
500	Moneta	.43	.43	.43
200	Morrison	8½	8½	8½
25	Nat. Hose B	7⅞	7⅞	7⅞
7100	Nat. Pete	2.65	2.00	2.25
25	Nat. Steel Car	26¾	26¾	26¾
5	Nat. Trust	28	28	28
7000	New Alger	.22	.21	.22
13100	New Bidlamaque	.18	.16	.17
500	New Brit. Dom.	2.35	2.35	2.35
6100	New Calumet	1.30	1.18	1.18
469	New Concord	1.99	1.97	1.99
3300	New Cont.	1.45	1.40	1.40
3100	New Delhi	.77	.77	.77
1000	New Goldvue	.35	.34	.34
3500	N. Hugh Mal.	.13	.12¾	.13
5500	New Jason	.08	.08	.08
8600	N. Laguerre	.12	.11	.11
10000	New Lund	.33	.32	.32
4000	N. Morrison	.11	.10½	.10½
1000	N. Mosher	.60	.60	.60
20600	New Norse	.17	.15	.16
20000	New Norzone	.10¼	.09½	.10
1500	New Pacalta	.10	.09¾	.10
23800	N. Highridge	.66	.58	.60
333	N. Superior	3.63	3.63	3.63
5000	Nib	.06	.06½	.06
3000	Nisto	.19½	.19	.19
75	Noranda	78	78	78
2500	Norgold	.08½	.08½	.08½
5500	Norlartic	.27	.25	.26
200	Normetal	3.90	3.90	3.90
1000	Norpax	.30	.30	.30
100	N. C. Oils	1.95	1.93	1.93
157500	North Inca	.26	.25	.25
4000	North Trin.	.26	.25	.25
2500	Northwind	.08	.08	.08
45500	Nubar	.52	.46	.46
1500	Obasna	.10½	.10	.10
500	O'Brien	1.60	1.60	1.60
1800	Oil Select	.09	.09	.09
500	Okalta	2.86	2.85	2.85
1500	O'Leary	.19	.19	.19
16500	Omnitrans	.06	.06	.06
500	Ont. Jockey C.	2.10	2.10	2.10
3500	Ont. Pyrites	1.00	1.85	1.85
1150	Ont. Pyr. R Wts.	.44	.40	.40
500	Orenada	.10	.10	.10
70000	Orlac	.15	.13½	.14
210	Pac. Pete	11⅞	11⅜	11⅜
3000	Pamour	1.02	1.00	1.02
1000	Paramaq.	.06	.06	.06
2000	Penn. Cob.	.15	.14	.14½
1000	Petrol	.57	.56	.57
1000	Ponder	1.50	1.50	1.50
131000	Pore. Pen.	.21½	.17½	.19
160	Powell River	23¼	23¼	23⅛
20200	Prado	.80	.78	.79
100	Preston	1.35	1.60	1.60
100	Pros. Air	1.95	1.95	1.95
1100	Punch Pete	.74	.74	.74
1000	Que. Copper	1.25	1.25	1.25
1000	Que. Manitou	1.30	1.30	1.30
3000	Queenston	.41	.40	.40
8500	Quesabe	.22	.20	.22
500	edwater	1.20	1.20	1.20
10700	Radiore	.92	.88	.88
500	Ranwick	.17	.17	.17
1000	Rio Tinto	1.65	1.65	1.65
7300	Rix. Athab.	2.55	2.50	2.50
12600	Roche	.20	.18	.19
500	Rowan	.24	.24	.24
500	Rupununi	.04¾	.04¾	.04¾
25	Russell	.25	.23	.23
2200	Scurry	2.32	2.30	2.30
100	Sheas Brew B	29½	29½	29½
410	Sherritt	8.35	8.25	8.30
4500	Silanco	.28	.27	.27
2200	Silver Miller	1.01	1.00	1.01

Ventes		Hauts	Bas	Clôture
500	Simpsons A	55¾	55¾	55¾
500	Spooner	.35	.35	.35
50	Stand. Radio	6¾	6¾	6¾
8000	Stanwell	1.67	1.62	1.67
25	Steel of Can.	32¾	32¾	32¾
4000	Steeloy	.10	.09½	.09½
900	Steep Rock	8.40	8.35	8.35
500	Sud. Cont.	.16	.16	.16
1125	Suntest. Ord.	13¾	13¼	13¼
1500	Sweet Grass	.78	.76	.76
500	Teck Hughes	2.06	2.05	2.06
1000	Tombil	.26	.25	.26
85	Traders Fin. A	55½	55½	55½
50	Traders Fin. Wts.	27	27	27
600	Trans Emp.	3.60	3.55	3.60
1840	Trans Mt.	45¾	44¾	44¾
1000	Trans Resources	.42	.42	.42
1500	Trans T. V.	.18	.15	.15
10000	Tungsten	.40	.38	.38
200	Union Acc.	8½	8½	8½
10	Union Gas	26¾	26¾	26¾
1000	Union Mining	.26	.20	.26
5100	U. Asbestos	4.00	2.95	3.95
175	United Steel	13¾	13¾	13¾
1400	Upper Canada	1.57	1.55	1.55
17000	Villbona	.15	.12½	.12½
5000	Violamac	2.30	2.30	2.30
150	Waite	.12	.12	.12
165	Walker	46¾	45¾	46¾
500	Wekusko	.07	.07	.07
925	W. Homestead	1.48	1.45	1.48
1000	W. Leaseholds	6.65	6.65	6.65
20	Weston	29¾	29¾	29¾
1100	Willrich	.94	.94	.94
5000	Winward	.13	.11½	.13
2500	Wingait	.06	.06	.06
	CURB			
50	Indian	9¼	8¾	9¼
115	C. & D. Sug.	16½	16½	16½
135	C. I. L.	40	40	40
505	C. W. Lumber	10¾	10¼	10¾
138	Con. Paper	36½	36½	36½
1200	Dalhousie	.28	.23	.23
15	Dom. Bridge	83	83	83
20	Int. Util.	28¾	28	28¾
100	Pen. Ore	5.65	5.65	5.65
50	Price	32	32	32
500	Yukont. Con.	.84	.84	.84

Total des ventes: 2,018,000.

Le monde financier



M. H.W. MANNING

M. H. W. Manning, vice-président et Administrateur délégué de The Great-West Life Assurance Company, fit le compte rendu d'une année de progrès et d'expansion continue lors de l'assemblée annuelle de la Compagnie tenue à son Siège Social à Winnipeg le 3 février.

La Great-West Life enregistre un chiffre de production élevé

L'encours de la Great-West Life atteint $2,131,000,000. Ses affaires nouvelles s'élèvent à $327,000,000

L'encours total de la Great-West Life à la fin de 1952 s'élevait à $2,131,000,000, annonça M. H. W. Manning, vice-président et administrateur délégué, lors de la soixante-et-unième Assemblée annuelle tenue à Winnipeg, le 3 février.

Elle réalisa plus de $327,000,000 en affaires nouvelles, assurances-vie et rentes, ce qui représente une augmentation de 11.5% sur celles de l'année précédente et le chiffre de production le plus élevé qu'elle ait jamais enregistré au cours d'une année quelsonque depuis sa fondaton. Son actif a atteint $446,006,000. Elle compte maintenant 560,000 assurés. Durant 1952, elle paya et crédita plus de $66,000,000 à des assurés vivants et à des bénéficiaires.

M. Joseph Harris, président de la Great-West Life, dans son discours, attira l'attention de l'Assemblée sur le vaste réservoir de sécurité financière, représentant maintenant plus que $80,000,000,000, que les populations du Canada et des Etats-Unis ont construit dans leur propre intérêt par l'intermédiaire des compagnies d'assurance-vie. Il appela l'assurance-vie une manifestation importante de l'initiative privée qui contribue au progrès national et joue un rôle très important dans l'expansion de notre économie.

M. Manning rapporta que l'actif augmenta de $32,000,000 au cours de l'année et a atteint le chiffre de $446,000,000. La Compagnie a placé des fonds au rythme de plus de $1,000,000 par semaine. Plus de $25,000,000 ont été placés en hypothèques et propriétés foncières qui se montent maintenant à $134,000,000 et forment plus de 30% de l'actif. Depuis 1946, les nouveaux placements de la Great-West Life sur hypothèques et en propriétés foncières ont dépassé $165,000,000; c'est là un exemple frappant du grand rôle que joue la Compagnie dans la construction de nouveaux logements, de l'aide qu'elle apporte aux entreprises, petites et grandes, qui ont besoin de nouvelles usines et d'outillage moderne.

Dans ses observations sur les taux d'intérêt, M. Manning dit que "le taux net de rendement réalisé en 1952, après déduction de tous les frais de placement, fut de 3.75% par comparaison avec 3.55% en 1951. Cette augmentation du taux d'intérêt au cours des douze derniers mois produisit un revenu additionnel d'intérêts s'élevant à $800,000. Le niveau des taux d'intérêt a une influence marquée sur notre économie tout entière. Quand les autorités monétaires centrales décidèrent de mettre fin au déclin artificiel des taux d'intérêt, la nouvelle suscita des sentiments mixtes au sein du grand public. Toutefois, on reconnait généralement aujourd'hui que ce fut là une saine mesure. La hausse des taux d'intérêt dans l'intervalle a été accompagnée d'un arrêt marqué de l'inflation, elle a encouragé l'épargne et, naturellement, elle rend de plus en plus attrayante les avantages que l'assurance-vie est en mesure d'offrir.

Au cours de l'exercice, l'encours des assurances collectives a dépassé le demi-milliard et a atteint le chiffre de $579,000,000 à la fin de l'année. La Great-West Life administre les plans de prévoyance de plus de 1,700 entreprises et fournit ainsi de la protection à plus de 275,000 personnes au Canada et aux Etats-Unis.

"Les résultats de la mortalité parmi les assurés de la Compagnie ont été favorables. Les frais généraux pris sur la base du coût par unité ont diminué. Bref, la situation générale est telle que nos assurés ne peuvent manquer d'être satisfaits," dit aussi M. Manning.

Le revenu total de la Compagnie s'est élevé à $82,900,000, soit une augmentation de 11% sur celui de l'

FIERTÉ
INITIATIVE
DÉSINTÉRESSEMENT

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

S'ÉDIFIER
S'INSTRUIRE
S'AMUSER

Notre-Dame des Ecoles

Notes historiques

Française dans son origine, la dévotion à Notre-Dame des Ecoles est bien canadienne dans son expression et son expansion. Monsieur l'abbé A. Guyot, curé de Laroche, dans le département de l'Yonne, l'introduisit dans ses écoles et, après avoir obtenu la bénédiction de Sa Sainteté Léon XIII, parvint à fonder, en 1894, d'abord provisoirement dans l'église de Notre-Dame des Victoires, à Paris, puis définitivement dans un sanctuaire construit près de son église paroissiale, la pieuse association de Notre-Dame des Ecoles qui fut enrichie, le 24 août 1897, de faveurs spirituelles par la Sacrée Congrégation des Indulgences.

L'oeuvre n'a pas survécu en France à son fondateur, mort de chagrin à la suite des persécutions du ministère Combes. Mais dès 1895, la dévotion à Notre-Dame des Ecoles avait franchi l'océan. Recueillie par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, elle fut propagée par elles dans les diverses écoles du pays. En 1903, une bannière de Notre-Dames-des-Ecoles était bénite à leur Ecole Normale; Monsieur Pierre Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, souhaita qu'elle fût adoptée par toutes les écoles de la Province. Le 28 novembre 1905, Sa Sainteté Pie X en approuva l'image par une bénédiction signée de sa main. Le 12 juillet 1911, dans une audience accordée à Son Excellence Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, le même Pontife permit de dédier la chapelle de l'Ecole Normale sous le vocable de Notre-Dame des Ecoles. La statue en marbre de Carrare sculptée en Italie, don de M. C. Courval, professeur, fut bénite le 7 octobre 1915, en la fête du Saint Rosaire. Depuis ce jour, cette blanche Madone a accueilli par milliers, élèves et professeurs venus lui demander des bénédictions sur leur carrière.

Il serait impossible de vouloir raconter toutes les manifestations qui ont eu lieu en l'honneur de Notre-Dame-des-Ecoles. Signalons la bénédiction et l'installation de sa statue ou de son image dans près de trois mille institutions, où plus de deux cent mille enfants invoquent chaque jour leur céleste Patronne; en plusieurs endroits, la visite aux familles de la statue de Notre-Dame des Ecoles.

Assurément, Notre-Dame des Ecoles a son culte au Canada. La reconnaissance publique et officielle en fut faite, le 7 mai 1947, par le Comité Catholique du Conseil de l'instruction publique.

Cette dévotion est aussi répandue à l'étranger. La prière à Notre-Dames-des-Ecoles est traduite en anglais, en italien, en espagnol, en portugais, en japonais, en chinois, en luganda.

La date par excellence dans le culte de Notre-Dame des Ecoles est celle du 24 octobre 1947. Notre Saint Père le Pape proclamait Notre-Dame des Ecoles Protectrice particulière et Patronne de toutes les écoles catholiques et de la jeunesse étudiante de la Province de Québec; il en a fixé la fête au troisième samedi d'octobre, en permettant de célébrer, ce jour-là ou l'un des huit jours suivants, la messe votive solonelle de la Très Sainte Vierge.

Le 19 septembre 1949, Son Excellence Monseigneur Joseph Charbonneau, accueillant favorablement la requête qui lui était présentée, accorda la permission de faire frapper la médaille à l'effigie de Notre-Dame des Ecoles. Le 6 juin 1950, à l'occasion d'une visite à l'Ecole Normale, Son Excellence Monseigneur Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, bénissait les premières médailles de Notre-Dame des Ecole. Bientôt, nous l'espérons, Sa Sainteté Pie XII daignera enrichir ce talisman de sa bénédiction, gage de plus grandes faveurs pour ceux qui porteront cette médaille.

Symbolisme

La médaille de Notre-Dame des Ecoles présente un symbolisme des plus appropriés aux éducateurs et aux étudiants.

Considérons d'abord l'attitude des personnages. Marie présente Jésus, Lumière de notre esprit et Amour de nos coeurs. Jésus s'offre avec son inséparable croix qui symbolise l'enseignement chrétien dont Marie est la gardienne, comme elle l'est de Jésus lui-même. Marie place Jésus sur un globe parsemé d'étoiles, parce que son divin Fils est le Roi des intelligences. L'Enfant-Dieu retient le bras de sa Mère, pour affirmer que celle-ci partage sa royauté universelle.

Les instruments de l'écolier ont des symboles bien signifcatifs. Les livres et la plume figurent les sciences et les arts sacrés et profanes; le panier à ouvrage, l'enseignement ménager; le télescope, les sciences physiques; le compas et l'équerre, les différents métiers.

L'étoile et le Maria, au verso de la médaille, symbolisent la Très Sainte Vierge qui a donné au monde la Lumière Eternelle. Marie veut dire Etoile de la mer. Elle est donc un flambeau allumé dans les cieux pour nous éclairer. O très douce Vierge Marie, j'aime à vous contempler toute rayonnante de lumière. Je vous prie de diriger vers nous quelques-uns de vos rayons qui illuminent nos intelligences et échauffent nos coeurs.

Enfin les invocations en latin et en français proclamment Marie, Protectrice, Patronne et Gardienne de nos écoles, du monde enseignant et enseigné.

Conclusion

La médaille de Notre-Dame des Ecoles est un gage de la protection très spéciale dont Marie entoure les éducateurs: maîtres et parents ainsi que les étudiants et étudiantes. Par le moyen des emblèmes représentés sur cette médaille, la Sainte Vierge veut rappeler à ceux qui ont la mission de former la jeunesse, qu'elle est vaine et stérile la science qui ne conduit pas à Jésus-Christ.

Quant aux étudiants, Notre-Dame des Ecoles les invite à lui consacrer leurs études, leur personne et leu vie, à réciter le rosaire, prière qu'elle-même a suggérée à Bernadette de Lourdes et aux petits enfants de Fatima. Ainsi, apprendront-ils à croitre chaque jour en grâce et en sagesse, à l'exemple du Dieu fait homme, le doux Fils de Marie.

A la section Rollet-Hébert, Lefaivre

En invitant les plus généreux petits lecteurs du Royaume à prier pour le repos de l'âme du grand patriote de Tecumseh, je pensais à mes amis de la section Rollet-Hébert. Je savais bien que le nom du sénateur Lacasse était déjà inscrit dans vos coeurs, comme celui d'un patriote aux multiples talents et au dévouement infatigable. C'est une modèle que je veux replacer sous vos yeux. Savoir se souvenir, c'est jouir de belles images, de grandes ombres lumineuses. C'est aussi se créer un modèle qu'il faudra suivre dans la vie. Vous souvenez-vous que je vous ai parlé d'ambition et d'idéal. Je vous remercie bien cordialement de votre charitable pour l'âme de mon vieil ami et chef de toujours.

Le reste de votre lettre démontre que les écoles de campagne récèlent de très beaux talents.—J'ai ajouté le mot "très" au texte de votre secrétaire. Petit truc afin de vous rendre justice. Oui, la campagne canadienne est riche en talents et en vertus. Vous le savez, à Lefaivre, autant et plus qu'ailleurs. Gardez ces nobles sentiments de FIERTE, gardez-les bien auédelà de la petite école, au couvent, au collège, à l'université, au grand séminaire; ils vous soutiendront.

L'esprit de votre rapport est charmant. Il me ramène chez vous, avec la même gaieté de part et d'autre. Plus que jamais, et je ne le cacherai pas, je suis pris par Lefaivre. Je charge Bernard et Hubert de vous le redire au besoin.

La séance pendant les vacances de Noël, c'est une fine initiative. Félicitations à vous et merci à M. l'abbé Lucien Charbonneau.

Un secret: je m'ennuie.

ONCLE JEAN.

Une vieille maladie: la lentose

Les maladies semblent déjouer la médecine. A mesure que les hommes de science multiplient les découvertes fantastiques, de nouvelles maladies étranges, tenaces, mortelles se manifestent sur la terre. On a coutume de les dénommer par des appellations savantes toutes terminées en '...ose". Et le pire, c'est que le professeur s'est aperçu qu'il s'en développait une dans sa classe. C'est la 'lentose". Autrefois, en termes plus humbles, elle se nommait désobéissance, et nos grand-mères en désignaient les victimes commes des "têtes dures". En classe, la lentoc consiste à ne pas se remuer au premier signal, à continuer tout ce qui semble bon, excepté ce que le maître demande, à ne pas commencer un travail immédiatement, mais à se pencher par terre, à faire semblant de chercher ceci ou cela pour bavarder avec les voisins. N'est-ce pas que chez les grands, une telle maladie est aussi humiliante que la picote ou la rougeole chez des garçons de 14 ans. Et pourtant, il n'y a pas à dire quand il s'agit de gagner de l'argent, la "lentose" se guérit toute seule. Etrange maladie.

—Et tristes maladies, les paresseux et les désobéissants!

Autour de la table

Quelles fêtes joyeuses autour des tables familiales. Personne ne manque. La riche couronne humaine est au complet. C'est là qu'on découvre comme c'est grand et comme c'est beau une famille unie!

"Mes enfants, quand vous êtes ainsi tous ensemble autour d'une table bien garnie de mets délicieux, voulez-vous ne pas vous contenter de la joie un peu animale qu'on éprouve à satisfaire sa gourmandise! Pensez aux autres. Pensez à votre maman qui a travaillé durant des heures pour préparer tout cela. Pensez aussi à votre papa qui a dû apporter à la maison beaucoup d'argent pour vous procurer tant de bonnes choses. Pensez surtout au bon Dieu qui nous donne tout ce que nous avons."

Section Mgr Brodeur

Maxville, Ont.,

"A coeur vaillant, rien d'impossible."

Prière d'ouverture et serment d'honneur à la patie.

"Partons, la mer est belle", à deux voix par les garçons de la 5e et 7e année.

Récitation par Jeannette St-Louis.

Lecture "Les veillés d'autrefois" par Donald Besner.

Cette pièce est présentée à l'occasion de l'octave de l'Unité Chrétienne. "Quand le coeur s'en mêle..." Actrices sont Marie Racine, Yvonne Carrière et Suzanne St-Jean.

Récitation par Henri de Repentigny.

"Frère Jacques" à deux voix par les garçons de la 3e et 4e années.

Un morceau de musique interprété par Donald Besner.

Récitation par André St-Jean.

"Il était un petit navire" — par Jeannette et Rhéa St-Louis.

Danse par Sylvia Pagé avec musique de Donald Besner.

"Le lièvre et la tortue" — pièce interprété par Donald Besner et Reynald DeRepentigny.

Chanson par Juliette et Rhéa St-Louis.

Un autre morceau de musique interprété par Donald Besner.

"Je veux ma mère" — récitation par Rose Anna St-Louis.

On termine notre séance par l'hymne national "O Canada."

Guy Charbonneau, prés.
Marie Racine, sec.

Je suis Fière

**Claudette Brunet, 6e,
Ecole de la Nativité,
Section Jeanne Lajoie.**

Pour embaumer mon école pendant cette année j'ai choisi de pratiquer la fierté française. J'aime ma langue française, j'ai raison car c'est la plus belle langue au monde. J'en suis fière.

Jeanne Lajoie, le modèle de notre section, a montré son amour pour sa langue française, en sacrifiant son salaire et sa vie pour obtenir la langue française aux enfants de Pembroke.

Et moi je dois montrer mon amour pour ma langue française en me faisant un honneur de la bien parler, en soignant mes compositions, mes dictées, en lisant beaucoup de bons livres. Je demanderai mes numéros de téléphone en français même si ça prend du temps à les avoir. J'étudierai beaucoup mon histoire du Canada pour connaître mes aïeux. Je parlerai français au jeu, sur la rue, dans les magasins. J'achèterai chez les Canadiens. Je continuerai mes études afin d'occuper de bonnes positions pour mieux servir mon pays français.

Remerciements

**Académie Sainte-Croix,
499 ouest, rue Pembroke,
Pembroke, Ontario,**

Une lettre telle que vous avez écrite le 3 janvier ne peut pas être lue sans avoir d'effet sur le coeur d'un étudiant canadien-français.

Nous avons lancé une campagne dans l'Académie pour encourager le parler français et pour donner le bon exemple aux enfants des écoles primaires. Aussi nous attendons avec enthousiasme votre visite avec vos amis d'Ottawa. Vous serez le bienvenu.

Que le bon Dieu vous garde en bonne santé et fasse passer avec vitesse les jours d'ici à votre visite.

Votre neveu sincère,
Gorden Allard.

Expressions à corriger

Donnez-moi un "set de studs de poignets."

Elle travaille à la "switch-board."

J'ai une "canisse" à pétrole.

Un engin à gazoline. (Gasoline engine.)

L'engin a déraillé.

J'ai fait enquête sur lui. (I made inquiry).

Après enquête complète. (After full inquiry).

Ils ont ri à sa face. (Laughed in his face.)

C'est aussi facile que ça peut l'être. (As easy as it could be.)

Deux ou trois vont faire. (Two or three will do.)

Cela va faire. (That will do.)

Un paire de boutons de manchettes.

Elle travaille au bureau de distribution.

J'ai un bidon à pétrole.

Un moteur à essence.

La locomotive a déraillé, a quitté la vole.

Je me suis informé de lui. (Aussi: j'ai pris des informations sur son compte.)

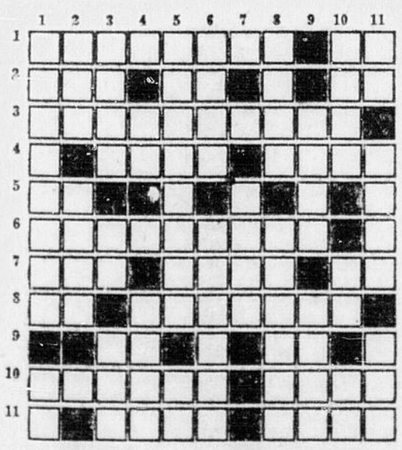
Après examen approfondi. En français, une enquête se fait sous les ordres d'une autorité administrative.

Ils lui on ri au nez.

C'est simple comme bonjour.

Deux ou trois suffiront.

Les Mots Croisés du 'Droit'



HORIZONTALEMENT

1 — Mouiller — Carte à jouer.
2 — Bison d'Europe — Dans "rat" — Sans ornement.
3 — Merveilleux.
4 — Tronc d'arbre — Petit quadrupède rongeur.
5 — Sans ornement.
6 — Insensibilité morale.
7 — Art de lancer — Enlever — Partie dure du corps humain.
8 — Conjugaison — De l'Italie.
9 — Partie dure du corps humain — Conseiller de la Reine.
10 — Corde pour mener un chien — Peu de chose.
11 — Jeter avec force en l'air les pieds de derrière — Ville d'Allemagne.

VERTICALEMENT

1 — Genre humain — Mesure itinéraire chinoise.
2 — Canton suisse — Joindre.
3 — Maman — Docteur — Conjugaison.
4 — Dialecte du langage provençal — Sorti de.
5 — Loge, compartiment dans une étable — Pronom personnel.
6 — Allure du cheval — Exposer en vente.
7 — Anneau de fer destiné à maintenir rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron, quand elle a saisi un objet.
8 — Royal — Nom vulgaire du grillon.
9 — Renvoi — Grand Lac.
10 — Préfixe qui exprime une idée d'opposition — Pronom indéfini — Préposition.
11 — Connu — Chemins bordés de maisons — Recueil de bons mots.

Solution du problème d'hier

R	E	F	O	N	D	R	E	■	I	O
E	T	E	T	E	R	■	C	U	I	T
F	E	L	E	■	U	R	A	N	I	E
O	■	I	R	E	S	■	R	I	■	■
R	O	C	■	N	■	A	T	R	E	S
M	O	I	■	F	I	N	E	■	S	U
A	■	T	O	I	T	■	M	I	C	A
T	U	E	■	N	E	V	E	■	L	■
I	■	■	R	■	■	A	N	T	A	N
O	C	T	A	V	O	■	T	■	V	U
N	A	■	T	U	R	F	■	N	E	E

Bonne fête

MARDI LE 3 FEVRIER 1953

Cholette, Thérese, 10 ans, Sudbury.
Cormier, André, 15 ans, S. Sainte-Marie.
Dupuis, Marie-Anne, 13 ans, Windsor.
Godard, Florent, 15 ans, Hull.
Lemay, Gilbert, 11 ans, Ile du Calumet.
Moyneur, Anne-Marie, 14 ans, Wakefield.
Paradis, Allen, 12 ans, Windsor.
Perras, Réjeanne, 13 ans, Russell.
Quesnel, Viviane, 13 ans, Moose Creek.
Riendeau, Nicole, 8 ans, Eastview.
Turcotte, Paul-Emile, 15 ans, Mattawa.
Walker, Marcel, 12 ans, Windsor.

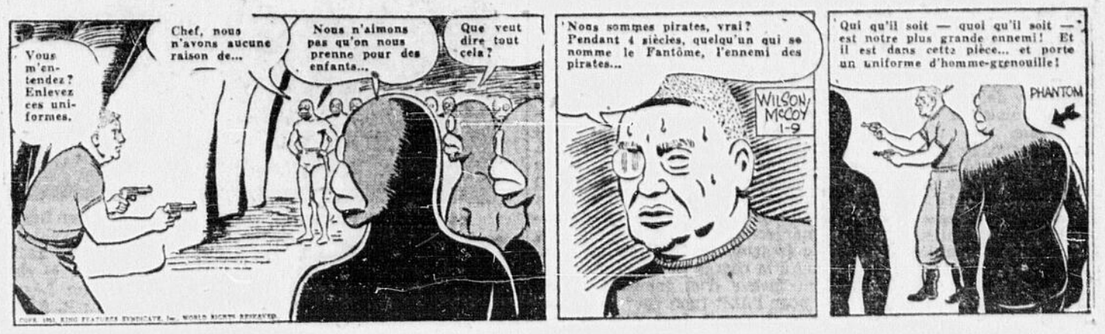
MERCREDI LE 4 FEVRIER 1953

Beaulieu, Blandine, 8 ans, Rutter.
Caron, Hélène, 15 ans, Pain-Court.
Gadoury, Claudette, 13 ans, Ramore.
Lamoureux, Paul, 14 ans, Eastview.
Lepage, Claude, 9 ans, Hull.
Lebel, Denise, 10 ans, Hull.
Leury, Celine, 9 ans, Cyrville.
Levac, Caren, 13 ans, Saint-Isidore.
Parent, Robert, 13 ans, Belle-Riviere.
Petit, Jean, 10 ans, Strickland.
Roy, Gaston, 8 ans, Graefield.
Trépanier, Emilien, 15 ans, Ottawa.
Trimque, Suzanne, 10 ans, Hull.

PHILOMENE — Pour citer un vieux dicton ! — par Ernie Bushmiller



LE FANTOME — par Wayne Boring



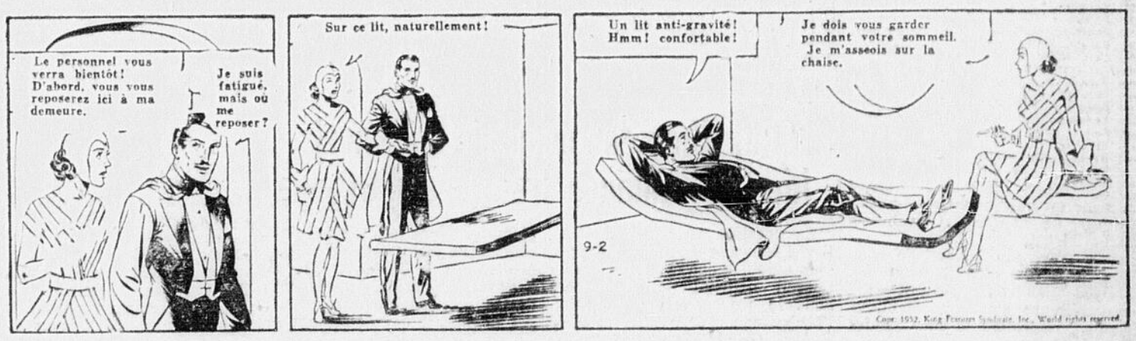
LOUISE et LOUIS — par Seeg



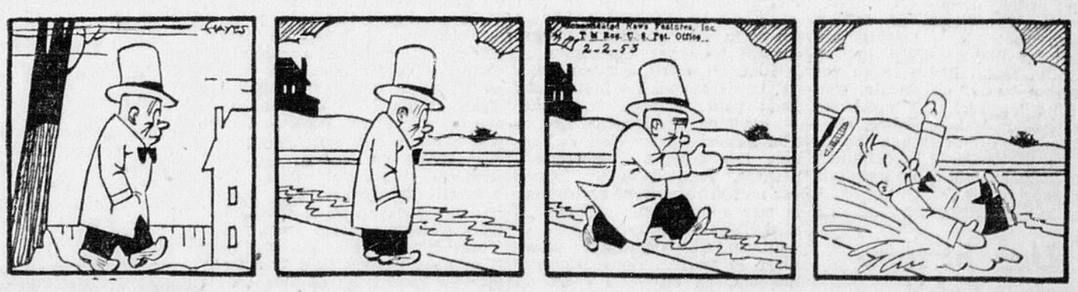
MARISE DUCLAUS et sa famille — par McEvoy et Striev



MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



Les aventures de Timothée — PAVE HUMIDE ! — par JEFF HAYES



LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



LE CHEVALIER MASQUE — par Fran Striker



Drew voudrait qu'on nomme Campney ministre de l'Air au lieu d'associé

Par Jean-Charles Daoust
courriériste parlementaire.

Défait dans son amendement à la résolution du gouvernement en vue de nommer un ministre associé à l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, M. George Drew, chef conservateur-progressiste, est revenu à la charge quand le bill a été étudié en comité hier soir sous la présidence de M. René Beaudoin, vice-président des Communes. Cette fois, il a proposé, en amendement, que l'hon. Ralph O. Campney, Solliciteur général, au lieu d'être nommé "associé" tout bonnement, soit ministre de l'Air. Et si le premier amendement a été défait au vote de 111 à 52 à 8 h. 45, le second devra attendre à cet après-midi ou plus tard pour connaître le même sort. Mais en attendant, il permet à l'Opposition de lancer des traits contre le ministère de la Défense nationale.

En revanche, le premier ministre Louis Saint-Laurent et son ministre de la Défense, l'hon. M. Claxton, ont eu la chance de faire plusieurs mises au point. A l'appui de la résolution, M. Claxton a préconisé l'unification et la coordination plus intensive des trois services armés: Marine, Armée et Aviation, sans oublier la recherche scientifique en matière de défense. Bref, la mesure favorisera l'économie. La duplication ou le dédoublement fera le contraire.

"Bien que je reconnaisse l'importance de l'aviation, dit M. Claxton, je désire souligner que les problèmes d'administration et de temps sont à peu près les mêmes que ceux de l'Armée. "Le C.A.R.C. n'a que le cinquième des unités de l'Armée, moins que le cinquième des armes et assurément des contrats. Si le Canada avait quatre ministres, il aurait comme aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Australie, quatre ministères distincts. Comme M. Saint-Laurent l'a affirmé, la nomination de M. Campney ne causera pas de confusion mais produira le jeu d'équipe.

M. J. M. Macdonnell, député de Toronto-Greenwood et critique financier de l'Opposition, a riposté à M. Claxton mais le ministre de la Défense l'a obligé à se rétracter à une couple de reprises. Et le député conservateur-progressiste de Toronto-Broadview, le major George Hees, s'est laissé entraîner dans le rapport Currie au point où l'Orateur a dû lui souligner le fait et où M. Claxton a dû intervenir. Et la Chambre a ensuite voté 111-52 contre l'amendement Drew. Le bill ayant été adopté en deuxième lecture, M. Beaudoin a pris le fauteuil. Et M. Drew est revenu à la charge avec son plaidoyer en faveur d'un ministre associé "pour l'Air" (non "de" l'Air comme il l'avait tout d'abord proposé).

L'affaire Currie-Petawawa est revenue à la surface. Le comité des 26 s'en occupait à 11h. ce matin quand M. George S. Currie est venu témoigner. Mais revenons à lundi soir. Le député conservateur de York-Ouest, M. Rodney Adamson, qui raffole d'aviation, a frappé un mur de pierre en M. Beaudoin, solide lieutenant de celui dont M. Saint-Laurent faisait l'éloge samedi à Brantford. MM. John Diefenbaker (Lake-Centre) et Drew sont venus à la rescousse de M. Adamson. Puis le chef de l'Opposition y est allé d'un discours qui ressemblait beaucoup aux réponses données à Radio-Canada par le général George Pearkes (Nanaïmo), critique militaire, à l'émission "Press Conference". L'Aviation est à la source de notre puissance militaire.

M. Saint-Laurent, plus frais et dispos que jamais au début de sa 72e année, a mis en lumière toute la situation au sujet de MM. Claxton et Campney. Malgré l'interruption de M. Drew. Puis le général Pearkes a ouvert un troisième front que M. Adamson a voulu consolider. Et un débat de classe n'aurait pas de classe sans M. Stanley Knowles, l'apôtre de la C.C.F. De sorte que Oncle Louis a dû faire une autre mise au point. Et la longue séance de lundi s'est terminée sur une note de gaieté quand le jovial Julian H. Ferguson, M.C., député conservateur de Simcoe-Nord, a comparé tout le bazar aux Jumeaux siamois.

"Il me semble, dit-il, que le gouvernement gaspille beaucoup du temps du contribuable canadien en voulant créer des Jumeaux de Siam dans l'espoir qu'ils pourront régler quelques-uns de ses problèmes." Un peu plus tard, M. Beaudoin lui coupait le sifflet. Mais M. Ferguson a terminé le débat avec ses Jumeaux siamois.

Un échevin déplore qu'on ait refusé l'érection du motel

L'échevin Wilbert Hamilton a grandement déploré le fait que les entrepreneurs qui projetaient la construction d'un "motel" de $400,000, chemin de Montréal, aient contremandé leur entreprise.

L'échevin, lors de la réunion du Conseil de ville d'Ottawa, hier soir, a suggéré qu'"il devait y avoir une lacune quelconque dans nos projets de développement" pour que la ville perde ainsi une entreprise aussi précieuse.

La raison officielle donnée au Bureau des commissaires, la semaine dernière, par les entrepreneurs, une compagnie de Toronto, était que le retard de la ville avait fait perdre l'option qu'on détenait sur la propriété de $60,000. On mentionnait, toutefois, que quoiqu'on n'avait pas l'intention de demander un permis en vue de la vente de breuvages alcooliques, on n'avait pas l'intention de s'établir dans un district où était interdite la vente de boissons.

Au nombre des règlements que la ville voulait passer avant d'accorder le permis requis, était la définition en termes précis de ce qu'on entend par un "motel". Selon la définition acceptée hier soir, un tel établissement, de sa nature même, exclut la vente ou la consommation publique de boissons alcooliques.

L'échevin Hamilton suggérait qu'une telle définition, en vigueur dans presque tous les centres urbains de l'Amérique du Nord, forcerait les entrepreneurs à construire les "motels" juste en dehors des limites de la ville, privant ainsi la Capitale d'un revenu considérable.

"Sûrement, disait-il, il devrait y avoir un moyen qui nous aurait permis de garder cet établissement ici."

"Ce n'est pas à nous de commencer à permettre la vente de boisson quand on ne le fait nulle part ailleurs dans ces établissements", rétorquait le commissaire Daniel McCann.

La mairesse, de son côté, expliquait que la ville avait voulu d'abord préparer une définition d'un "motel" et que cette procédure avait nécessité un certain temps. Toutefois, on n'avait pas averti la ville, au début, qu'il y avait un temps limite en ce qui concerne l'achat du terrain, chemin de Montréal. "La prochaine fois, expliquait la mairesse, nous n'aurons qu'à étudier une demande en particulier", la définition d'un "motel" étant déterminée une fois pour toutes.

Une histoire de pêche... qui est vraie

Encore une histoire de pêche, mais une qui est vraie!

M. E. C. Sullivan, domicilié au no 207, avenue King-Edward, s'était posté sur la glace d'un petit lac près de Carleton Place et faisait la pêche au hareng des lacs —du moins, c'est ce qu'il croyait... Tout à coup, il sentit quelque chose mordre et il retira des flots les quelque 90 pieds de sa ligne pour trouver attaché à l'hameçon, un lézard (famille des Salamandres) de 13 pouces de longueur.

Selon les spécialistes, les lézards de cette variété sont inoffensifs et peuvent être pris assez facilement au printemps. Toutefois, on les prend rarement en faisant la pêche au travers de la glace.

LE DROIT
SERVICE TELEPHONIQUE DU SOIR
Les cinq premiers jours: 5 h. à 8 h.
Le samedi: 1 h. à 4 h.
PETITES ANNONCES 3-4066
LIVRAISON DU JOURNAL 3-4067



25 ANS DE PRETRISE — M. le chanoine Jean Desjardins, curé de la basilique Notre-Dame d'Ottawa, a été l'objet d'une fête spéciale, lundi, à l'école Routhier. Le 2 février 1953 marquait en effet, le jubilé d'argent sacerdotal de M. le chanoine Desjardins. De gauche à droite: M. l'abbé Horace Légaré, vicaire à la basilique; R. S. Jean-du-Cénacle, S.G.C.; R. S. Agathe-du-Sacré-Coeur, S.G.C., directrice; M. l'abbé Edgar Fleury, vicaire à la basilique Notre-Dame; M. le chanoine Jean Desjardins; M. l'abbé Léonard Rochon, vicaire; Mère M.-Edmond, S.G.C., assistante générale; R. S. Louis-Joseph, S.G.C., supérieure locale; M. l'abbé Marcel Gauthier, catéchiste à l'école Routhier. Les deux bambines sont Monique Soulière et Denise Perrier.
(Photo "Le Droit"—par Pierre Normandin)

Mémoire présenté au gouvernement fédéral

CALGARY (P.C.) — Eva Warden, présidente de l'Association canadienne des incurables, est partie samedi vers Ottawa où elle présentera un document au gouvernement fédéral le priant d'établir des pensions pour les incurables.

Mlle Warden s'est rendue à Ottawa, lors d'une mission semblable, il y a deux ans. La semaine dernière, elle dirigeait une délégation de l'association qui rencontra les autorités provinciales à Edmonton au même sujet.

Mort accidentelle à Camp Borden, Ont.

CAMP BORDEN, Ont. (P.C.) — Le sergent James-F. Forbes, de Hopewell, N.-B., membre du Corps blindé de l'armée canadienne, a perdu la vie hier, lorsqu'une épaisse couche de glace a glissé contre l'avant du char d'assaut Centurion qu'il conduisait, pour venir lui fracasser la tête.

Vétéran de la guerre coréenne, le sergent Forbes avait été décoré de la Médaille Militaire. Son char de 53 tonnes s'aventura dans un terrain couvert de glace. Un énorme bloc de glace se détacha et vint lui broyer la tête. Une épaisse neige tombait à ce moment et la visibilité était très faible.

Les parents du sergent Forbes demeurent à Hopewell, mais son épouse et leur fils vivent à Orillia, Ont.

Vêture et profession au noviciat des Filles de la Sagesse, Eastview

Une double cérémonie de vêture et de profession avait lieu hier au Noviciat des Filles de la Sagesse, à Eastview. La présence de S. Exc. Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, qui présidait la cérémonie comme délégué de S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, donnait un éclat particulier à la circonstance.

S. Exc. Mgr Gagnon était assisté du R.P. Brais, S.M.M., et du R.P. Six, aumônier du noviciat, qui fit le sermon. Les nouvelles novices, qui ont pris le saint habit, sont:

Vêture

Sr Roy, d'Edmundston, N.-B.; Sr Emond, de Saint-Jovite, P.Q.; Sr Thibault, de Jonquière, P.Q.; Sr Pinard, de Montréal; Sr Deslauriers, de Sainte-Agathe des Monts; Sr Albert, de Sudbury, Ont.; Sr Michaud, d'Edmundston, N.-B.: Sr Landry, de Saint-François, N.-B.; Sr Bélanger, d'Edmundston, N.-B.; Sr Claudette Roy, d'Ottawa; Sr Vinette, de Clarence Creek; Sr Ricard, de Sudbury, Ont.; Sr Couturier, d'Edmundston, N.-B.; Sr Carrière, de Sarnia, Ont.; Sr Bénéteau, de Amherstburg, Ont; Sr Leduc, de Cornwall, Ont.; Sr Aubry, de Hammond, Ont.; Sr Cyr, d'Ottawa; Sr Lafleur, de Rockland; Sr Sylvestre, de Verner, Ont.; Sr Lalonde, de Fassett, P.Q.

Profession

Sr Gardner (Sr Camille-Marie de la Sagesse), Sainte-Perpétue, comté de Nicolet; Sr Massé (Sr Laurette-Marie de la Sagesse), Rivière Noire, P.Q.; Sr Florent (Sr Rachel-Marie de la Sagesse), Montréal; Sr Gagnon (Sr Madeleine-Marie de la Sagesse), Grandes Bergeronnes, Saguenay; Sr Castonguay (Sr Annette-Marie de la Sagesse), Saint-Damase de l'Islet; Sr Ratté (Sr Marguerite-Marie de la Sagesse), Montréal; Sr Leclair (Sr Séraphin-Marie de la Sagesse), Alfred, Ont.; Sr Pilon (Sr Hubert-Marie de la Sagesse), Sudbury, Ont.; Sr Dionne (Sr Alice-Marie de la Sagesse), Sudbury, Ont.; Sr Beauparlant (Sr Hélène-Marie de la Sagesse), Welland, Ont.; Sr Wolfe (Sr Claude-Marie de la Sagesse), Clarence Creek, Ont.; Sr Dubois (Sr Montfort-Marie de la Sagesse), La Reine, Abitibi, P.Q.; Sr Magny (Sr André-Marie de la Sagesse), Cadillac, Abitibi, P.Q.

Un clergé assez nombreux remplissait le sanctuaire: M. l'abbé Chéné, curé de Rockland; M. l'abbé Donat Rollin, curé de Clarence Creek: M. l'abbé Amand Rollin, curé de Sainte-Bernadette, Hull; Rév. Père Morneault, curé de Saint-Quentin, Nouveau-Brunswick; les RR.PP. Montfortains Joseph Brais, Xiste Lauzon, J.-Maurice Bonnin, Alexandre Lebleu, R. P. Gaston Carrière, O.M.I., professeur au Séminaire Saint-Paul, Ottawa; R.P. Maurice Savard, O.M.I., économe à l'Université d'Ottawa; M. l'abbé F. Raymond, vicaire à la cathédrale, Ottawa; M. l'abbé Forest, vicaire à Sturgeon Falls, Ont.; M. l'abbé G.-E. Sauvé, professeur au Petit séminaire, Ottawa; M. l'abbé G. Ratté, séminariste à Montréal.

Pour les permis de conduire en Ontario

TORONTO (P.C.) — L'âge minimum pour obtenir un permis de conduire en Ontario sera peut-être augmenté à la prochaine session de la Législature, laquelle commencera le 12 février, a-t-on révélé aujourd'hui. Actuellement, avec le consentement des parents, on peut obtenir un permis de conducteur ou de propriétaire d'automobile à l'âge de 15 ans. Au cours de la dernière année, le ministère de la Voirie a reçu plusieurs plaintes à l'effet que 15 ans était trop jeune pour un garçon ou une jeune fille derrière un volant.

Accord entre le Manitoba et l'Ont.

EDMONTON (P.C.) — Le ministre de la Voirie, M. Taylor, a annoncé que l'Alberta avait conclu un accord réciproque avec l'Ontario selon lequel les véhicules commerciaux d'une province pourront passer dans l'autre sans être obligés d'afficher un autre permis provincial pour camion.

L'entente permet la livraison et le chargement de mobilier, de marchandises pour la maison et de produits de la ferme tels le lait, la crème et le fromage.

M. Taylor a dit qu'il s'agissait d'un premier pas vers de semblables ententes avec les autres provinces. L'Alberta a déjà une entente partielle avec le Manitoba et la Saskatchewan à ce propos et espère bientôt compléter avec ces provinces des accords semblables à celui avec l'Ontario.

M. Ernest Perrin prend sa retraite

Plusieurs amis et compagnons de travail de M. Ernest "Ernie" Perrin, se sont réunis pour lui offrir leurs meilleurs voeux à l'occasion de sa retraite, après 39 ans au Service civil.

M. Perrin est venu de Smiths Falls en 1913 et a été fonctionnaire au minstère des Postes pendant 7 ans. Précédant sa retraite, il fut employé pendant 32 ans au ministère du Revenu national.

George Aust, directeur de la division des remboursements de droits d'exportation, présenta à M. et Mme Perrin un service de vaisselle de 66 morceaux. En plus, Mlle Juliette Bursier présenta à Mme Perrin une bourse et un corsage de roses.

M. Perrin était un fervent du sport au cours de ses années au Service civil. Il dirigea le club de ballon au panier du département du Revenu national à quatre championnats consécutifs entre les années 1947 et 1949. Il était en plus instructeur de plusieurs équipes de balle molle et équipes de quilles.



Presque un siècle s'est écoulé depuis que la maison Orme, rue Sparks, a pris naissance dans la Capitale. Dernièrement, J. L. Orme, membre de la quatrième génération, a été nommé gérant général de cette maison d'affaires. Il succède à Joseph E. Booth qui occupait ce poste depuis 10 ans. M. Orme a commencé sa carrière avec la maison Orme dans le département de la perception des comptes et, après plusieurs années d'expérience dans la vente, il était nommé, en 1949, gérant général adjoint. La maison Orme est renommée dans la Capitale et la région pour sa spécialité dans les instruments de musique. Le nouveau gérant général est également membre de la Chambre de commerce et de l'Advertising and Sales Club d'Ottawa.★★★

Cinq films documentaires français, hier, à l'Alliance française d'Ottawa

La dernière assemblée de l'Alliance française d'Ottawa, hier soir, s'est déroulée dans l'auditorium du Conseil national de Recherches Sous le patronage de Son Exc. l'Ambassadeur de France et Mme Hubert Guérin, l'Alliance a présenté à ses membres cinq documentaires français.

Le premier film, "Mon ami Pierre" est une transposition en image de la chanson de Kohma qui porte le même titre et qui est chantée par Yves Montand, dans le film. Il décrit, non sans poésie, la vie des marins bretons sur leurs petits bateaux de pêche. Au point de vue documentaire, le film n'apporte rien: c'est du connu. Les hommes s'embarquent, pêchent, dorment quatre heures par nuit et reviennent au port car la mer a été calme. L'auteur a saisi d'une façon remarquable ce sentiment d'insécurité qui doit obséder le marin. Nous attendons toujours, en effet, au cours du film, qu'une tempête finisse par engloutir cette frêle embarcation et lorsque l'ami Pierre revient sain et sauf, nous respirons d'aise avec lui.

"L'Hospice de Beaulne" comme toutes les institutions séculaires de France, a son histoire étroitement liée à celle du pays. Tout en gardant son cachet d'antiquité, elle a évolué au rythme des âges, ce qui ne l'a pas empêché de conserver sa double raison d'être: soigner les malades et produire du vin. C'est un court métrage historique de parfaite réalisation.

"Au jardin de la France" et "Douceur Langevine" sont des films de propagande touristique qui nous montrent, sous divers angles une foule de châteaux. Ce sont — le dernier, surtout — des films d'amateurs au cours desquels les caméramen se sont plus à passer et repasser, en tous sens, l'objectif sur les paysages, comme un pinceau sur une toile. Suite ininterrompue de panoramiques. Mouvements vers le haut, vers le bas, à droite, à gauche, en diagonale. Cartes postales animées. Décalages nombreux qui déforment plusieurs images: les caméramen ne maîtrisent pas tout à fait leur instrument.

"Combourg, visage de Pierre" est une merveille. Il reconstitue, d'une manière fidèle et avec un rare bonheur, l'atmosphère dans laquelle Châteaubriand a passé une partie de sa jeunesse. Le commentaire du film est constitué d'extraits de l'écrivain romantique lus par Pierre Fresnay. Images sombres qui nous montrent ces aspects du château qui effrayaient et attiraient René. Arbres effeuillés, déchiquetés, squelettiques sous un soleil couchant. Soirs d'orage, sombres jours. Silences qui percent les oreilles. Rien n'est négligé pour transformer les spectateurs en autant de René.

L.-G. T.

Ce sentiment de supériorité des peuples

Sous le titre "Notre complexe de supériorité", M. Marius Barbeau, du Musée National, a tracé un tableau des luttes plus ou moins amicales entre les divers groupes ethniques au Canada. Il a, de ce fait, décrit un aspect nouveau de l'histoire du Canada.

"Dans toute l'histoire du Canada, le Blanc s'est considéré comme un être supérieur aux indigènes. Ceux-ci, de leur côté, se sont considérés supérieurs aux Blancs." Les Iroquois se sont crus invincibles (par conséquent supérieurs) au cours des guerres entreprises contre les Français. Dollard est considéré comme un symbole de la supériorité des Blancs sur les Rouges, par son fait d'arme héroïque au Long-Sault.

Entre les Blancs eux-mêmes, Anglais et Français, a existé et existe encore, chez chacune des deux races, un complexe de supériorité de l'un vis-à-vis de l'autre.

Cette conférence mi-sérieuse, mi-humoristique a fait les délices des membres du club Rotary, hier midi, au déjeuner-causerie hebdomadaire qui avait lieu au Château Laurier.

Présenté par M. Norman Dowd, M. Marius Barbeau a été remercié par le président du club, M. Max MacOdrum.

Réorganisation de l'Association de parents et d'instituteurs à N.-D.

Un groupe imposant de paroissiens de Notre-Dame se réunissaient récemment, à l'école Guigues, pour remettre sur pied l'Association de parents et d'instituteurs qui, pour diverses raisons, fonctionnait au ralenti. La réunion se tenait sous la présidence de M. René Brassard, avec le concours de M. Ernest Chartrand qui remplissait les fonctions de secrétaire. M. le chanoine Desjardins, curé de la paroisse, honorait l'assemblée de sa présence.

M. Markland Smith, président de la Fédération des associations de parents, expliqua le but de l'Association et la manière de tenir les réunions: établir des relations entre parents et instituteurs en vue de coordonner les efforts de chacun dans la formation des enfants, informer les uns et les autres au moyen de brèves causeries, suivies d'une discussion libre sur le sujet traité.

L'assemblée procéda à l'élection de nouveaux directeurs: M. Auguste Dufault, président; Mme Marcel Reny, vice-présidente; M. Gérard Baril, secrétaire-trésorier.

Le choix des conseillers, trois pour chaque école, dont un instituteur, fut remis à une assemblée ultérieure.

Le nouveau président, en assumant ses fonctions, promit de n'épargner aucun effort pour assurer le progrès de l'Association.

Le chanoine Desjardins remercia l'ancien conseil et en particulier Me Arthur Cadieux, président, forcé de se retirer à cause des exigences de son travail.

Il félicita les nouveaux élus et les encouragea à travailler avec ardeur à la belle oeuvre de formation des enfants. Il invita tous les parents à donner toute la coopération possible à l'Association.

Un ours polaire bleu sur des timbres-poste

L'idée fixe d'un jeune artiste d'Ottawa, John Crosby, âgé de 28 ans, est sur le point de lui gagner une renommée discrète, mais nationale.

Crosby, comme bien des artistes, a vécu longtemps dans la dèche, occupant ses loisirs trop nombreux, à peindre les animaux sauvages dans leur habitat naturel. Ses talents ont finalement été reconnus, il y a un an et demi et le Musée national retint ses services pour la section de zoologie.

Récemment, il soumettait un modèle pour la nouvelle série de timbres-poste sur la faune du Canada. Son dessin a été accepté et le nouveau timbre de deux sous qui sera émis le 1er avril, sera orné d'un magnifique ours polaire bleu. La couleur bleue ajoute une touche moderne au dessin de Crosby.

Le jeune artiste-peintre prépare actuellement un film sur la vie des oiseaux canadiens. Ce travail est négligé depuis trop longtemps.

Des élections chez les Lacordaire et les Jeanne d'Arc, à Sainte-Famille

Les cercles conjoints Lacordaire et Jeanne-d'Arc, de Sainte-Famille, tenaient récemment leurs élections annuelles. M. Louis Charbonneau a été élu président des Lacordaire, et Mme Louis Charbonneau, présidente des Jeanne-d'Arc.

M. Jean-Louis Allard sera le vice-président et Mlle Germaine Sauriol la vice-présidente des cercles respectifs. Les autres directeurs et directrices sont: (pour le cercle Lacordaire), M. Eugène Bruyère, fils, secrétaire; M. Gérard Branchaud, trésorier; MM. Léo Tremblay et Eugène-J. Bruyère, conseillers pour un mandat de deux ans; MM. Raymond Séguin et Jean Latour, conseillers pour un mandat d'un an.

(Pour les Jeanne-d'Arc), Mlle Annie Villeneuve, secrétaire; Mme Gérard Branchaud, trésorière; Mmes Desneiges Lauzon et Léo Tremblay, conseillères pour un mandat de deux ans; Mmes Henri Paris et Hector Séguin, conseillères pour un mandat d'un an.

M. Ernest Chartrand, nouveau président régional, agissait comme président d'élections et M. Eugène Bruyère, fils, comme secrétaire. MM. Jean-Louis Allard et Jean Latour étaient scrutateurs.

Le président sortant de charge, M. Albini Roy, présida la réunion depuis le début jusqu'aux élections. Il félicita M. Ernest Chartrand de sa récente nomination au poste de président régional. Après lecture des rapports financiers et du bilan des activités du cercle, depuis le 31 décembre 1950 jusqu'au 31 décembre 1952, M. Roy souligna les excellents résultats financiers obtenus par le bureau diocésain, en ce qui concerne la parade et le programme-souvenir.

On procéda ensuite à l'initiation d'une nouvelle Jeanne-d'Arc, Mlle Annie Villeneuve, et au changement de décorations de Mme Jean-Marie Cloutier (5 ans) et de M. Jean-Louis Allard (3 ans).

L'aumônier du cercle, le R.P. Roger Lafleur, O.M.I., félicita les membres initiés et ceux qui ont changé de décoration; il les encouragea à continuer la lutte antialcoolique et exprima sa joie de constater que le mouvement d'abstinence totale va de progrès en progrès.

Grâce à l'amabilité de Mlle Germaine Sauriol, les membres purent consulter un album de photographies représentant le R.P. Joseph Baril, O.M.I., ancien aumônier du cercle et actuellement missionnaire à la Baie James.

M. Jean Latour remercia le cercle des jolis cadeaux distribués aux enfants, à Noël. Avant de remettre sa place au nouveau président, M. Albini Roy remercia les membres du conseil et les membres du cercle de leur coopération.

M. Ernest Chartrand installa solennellement les nouveaux directeurs dans leurs fonctions. La réunion se continua sous la présidence de M. Louis Charbonneau, qui félicita l'ancien conseil de son dévouement et de sa persévérance.

Il assura les membres de son entier dévouement et se dit déterminé à consolider, avec leur appui, les assises du cercle, en s'occupant activement de chaque membre et en faisant de nouvelles conquêtes.

Mlle Jeanne Duval, de Wrightville, accompagnée au piano par M. Yoland Duval, aussi de Wrightville, interpréta quatre chansons très appréciées de l'assistance.

Le R.P. Lafleur montra un film choisi par un membre du cercle, M. Palma Branchaud, sur l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. Les Jeanne-d'Arc servirent ensuite le goûter.

CKCH
OTTAWA HULL
970 KILOCYCLES 1000 WATTS

LE TEMPS QU'IL FERA

(D'après les pronostics fournis par la Presse canadienne)

Pronostics

FROID

MINIMUM (cette nuit) 0
MAXIMUM (demain) 20

Sommaire: Nuageux avec périodes claires aujourd'hui et mercredi.

Dawson —23, —21; Victoria 44, 47; Edmonton 18, 35; Régina —3, 17; Winnipeg 0, 3; Port Arthur —12, 17; White River —26, 10; Kapuskasing —17, 2; Sault-Sainte-Marie —3, 11; North Bay 0, 4; Sudbury 4, 6; Muskoka Airport 8, 12; Windsor 23, 29; London 17, 19; Toronto 14, 22; OTTAWA —2, 1; Montréal 1, 4; Saint-Jean 3, 11; Halifax 10, 19.

Avec tous ces frais, le petit salarié ne pourra payer le logis qu'il habite

C'est ce que soutient un échevin — La question des égouts revient sur le tapis

La sempiternelle question des égouts de surcharge a de nouveau fait son apparition au conseil de ville d'Ottawa, hier soir. Le Bureau des commissaires soumettait aux membres du Conseil un exposé de la procédure à suivre en vue de la répartition du coût d'aménagement des égouts selon une décision prise par le Conseil de ville, le printemps dernier.

L'échevin Howard Henry, du quartier 9, a profité de l'occasion pour exprimer sa crainte qu'avec les frais encourus par les améliorations locales et les impôts municipaux déjà fort élevés, le jeune salarié moyen, typique de cette ville d'employés fédéraux, ne puisse trouver moyen de payer la maison qu'il habite.

Façon de procéder

Le 7 avril dernier, le Conseil de ville d'Ottawa décidait que le coût d'aménagement des égouts de surcharge serait réparti sur toute la région en question et que les frais seraient prélevés selon une somme fixe par unité de terrain et partagés d'après la méthode d'amélioration locales.

Le Bureau des commissaires recommandait donc hier soir, en tenant compte de cette procédure générale, les points suivants:

—L'élaboration d'un plan montrant l'étendue et les limites de la superficie d'écoulement.

—L'addition des pieds de façade des terrains en question. En ce qui concerne les quartiers déjà tout divisés, ces pieds de façade pourraient être déterminés avec précision. Dans les quartiers non développés, les pieds de façade pourraient être calculés selon la même proportion que dans les sections déjà tracées du même quartier.

—L'élaboration du système d'égout de surcharge au point où il serait possible de calculer la longueur des conduits requis dans la région en question.

—Le calcul approximatif du coût par pied d'un égout de 12 pouces de diamètre construit selon les conditions moyennes de terrain dans le quartier en question.

—Le calcul de la longueur des rues où seraient aménagés les égouts.

Les égouts de surcharge, ou d'écoulement sont aménagés dans un nouveau quartier soit à la demande des citoyens, soit grâce à l'initiative de la ville elle-même.

De toute façon, un règlement municipal devra maintenant être présenté indiquant les limites du quartier et le coût par pied de façade. Les diverses sections du quartier seront ensuites développées selon le coût établi.

On apporte des précisions

En réponse aux questions incessantes de l'échevin Henry, plusieurs précisions importantes ont été apportées à cette procédure acceptée à l'unanimité.

En ce qui concerne les égouts de surcharge, les propriétaires ne défrayeront, selon les méthodes d'améliorations locales, que le coût d'un égout de 12 pouces de diamètre. La ville assumera les dépenses pour l'excédent.

Dans les nouveaux quartiers où cette ligne de conduite s'applique, il faudra aussi aménager des égouts hygiéniques. Dans ce cas également le propriétaire ne devra partager avec la ville que le coût de l'équivalent d'un égout de 12 pouces de diamètre. On aura donc à se partager, pour les deux systèmes, que le coût de 24 pouces d'égout.

Dans les vieux quartiers, où les égouts hygiéniques servent aussi à canaliser l'eau des rues, les contribuables devraient payer pour 27 pouces d'égout. Toutefois, faisait remarquer l'échevin Henry, il ne fallait alors creuser qu'une seule tranchée et le coût était bien moins considérable, surtout lors des années passées avant que le coût de la vie monte tant.

Dans les nouveaux quartiers, les propriétaires auront de plus à payer pour une partie des tuyaux de l'aqueduc, du pavage des rues, de la construction des trottoirs et de l'aménagement des lampadaires. Tous ces déboursés additionnels devront être ajoutés à un taux d'impôts déjà fort élevé, expliquait-il.

Ce sera tout simplement trop pour un jeune homme qui veut acheter une maison pour sa famille, craignait l'échevin. Il nous faudra donc faire bien attention à ces nouveaux quartiers, laissait-il savoir.

Le Conseil de ville aura l'occasion, lors de sa prochaine réunion, de mettre à l'essai la nouvelle procédure qu'il acceptait hier soir. On soumettra alors les plans pour l'aménagement d'égouts de surcharge dans le nouveau quartier de l'avenue Wavell.

L'Hôpital municipal devant les canons du Conseil de ville

Des questions délicates mais d'actualité ont été posées lors de la réunion du Conseil de ville d'Ottawa, hier soir, par l'échevin James McAuley, au sujet de l'Hôpital municipal. La mairesse Whitton a promis qu'on répondrait aux questions de l'échevin lors de la prochaine réunion du Conseil.

"Comment se fait-il, demandait M. McAuley, que des médecins qui ont les qualifications requises de l'Ontario College of Physicians and Surgeons et qui sont dûment reconnus, ne peuvent faire entrer leurs patients à l'Hôpital municipal et les soigner eux-mêmes?"

Lors d'une seconde question fort pertinente, l'échevin demandait: "Si l'Hôpital municipal prétend être une institution d'enseignement, comment se fait-il que les prétendus professeurs n'aident pas les plus jeunes médecins de la ville à apprendre les techniques qu'ils ne possèdent peut-être pas encore complètement?"

Enfin, demandait l'échevin McAuley: "Pourquoi un groupe de médecins décideraient-ils si un cas est urgent et, sans voir le patient, décideraient-ils pour combien de temps le patient devra attendre avant d'être admis avant que le médecin soignant la personne ait la permission de la faire conduire à l'hôpital, et pourquoi certains médecins peuvent-ils faire admettre leurs patients avant ceux des autres?"

L'échevin déclarait après la réunion que certains cas définis l'avaient porté à poser ces questions mais qu'il préférait attendre les réponses qu'on lui soumettrait avant de donner des détails.

Le commissaire John Powers, représentant de la ville au comité financier de l'hôpital, tentait de répondre à certaines des questions soulevées par l'échevin McAuley mais, à la suggestion de la mairesse, il préférait ensuite les transmettre au bureau d'administration de l'hôpital qui aura à lui faire parvenir les explications demandées.

R.-J. Bastien, R.O.
OPTOMETRISTE
NOUVELLE ADRESSE
13 et 15 Nicolas. Tél.: 4-3220
HEURES DE BUREAU
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
SAMEDI OUVERT JUSQU'A 1 HEURE SEULEMENT